

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE
AU PROJET DE LOI N°016/2020
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2021

ANNEXES

TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions
générales de la Situation Économique et
Financière 2020 – 2022

Annexe 2 : Document de Performance

ANNEXE 1

RAPPORT DÉFINISSANT LES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA
SITUATION ECONOMIQUE ET
FINANCIÈRE 2020 – 2022



ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES INITIALE 2021

Rapport définissant les conditions générales de la situation économique et financière

PREFACE

Les prévisions économiques et financières établies pour l'année 2021 ont été basées sur l'hypothèse d'une reprise partielle des activités économiques au niveau national. Après la contre-performance engendrée essentiellement par la pandémie du Covid-19 en 2020, l'Etat mise en 2021 sur une stimulation de la demande et l'offre globale afin d'atteindre un objectif de croissance économique de 4.5% en 2021, de 5.2% en 2022 et de 6.2% en 2023. Les efforts entamés depuis 2019 seront poursuivis, voire renforcés, même si le calendrier des réalisations a dû subir quelques modifications, telles que la révision du taux de pression fiscale envisagé pour 2023 qui a été fixé à 14.0%, contre 15.0% dans la PGE de 2019. Les réformes nécessaires à l'édification des bases de l'émergence seront appuyées, notamment au niveau du renforcement de la bonne gouvernance. Une plus grande rigueur sera observée dans le choix des dépenses publiques de manière à écarter toutes dépenses improductives. A cet effet, une analyse détaillée au niveau du Conseil de Gouvernement a été effectuée afin de s'assurer de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des lignes de crédit des Ministères. Cela a permis d'identifier plus d'espace budgétaire à allouer aux crédits d'investissements. Le maintien d'un budget conséquent au niveau des dépenses en capital servira alors à réaliser de nouvelles infrastructures et autres travaux, prioritairement au niveau du secteur social.

La sortie de la Grande Île de l'état d'urgence sanitaire depuis mi-octobre 2020 permet d'envisager d'ores et déjà le redressement économique. Alors même que les restrictions sanitaires demeurent très contraignantes dans beaucoup de Pays du monde où la maladie sévit encore de manière grave, Madagasikara doit renforcer rapidement la résilience de sa population dont la pauvreté atteint déjà un niveau accablant. En raison du déclin du commerce international, Madagasikara, à l'instar de beaucoup d'autres Pays, devra se concentrer davantage sur le développement de ses capacités propres, à travers la promotion de la demande locale, notamment du tourisme local et de la poursuite des objectifs d'autosuffisance alimentaire. La promotion de l'entrepreneuriat malagasy figure également parmi les priorités du Gouvernement qui cible plus particulièrement les femmes et les jeunes. Cet élan peut permettre un redressement économique plus rapide à condition que la paix et la justice sociale y soient respectés. Ces deux points constituent en effet des gages pour un environnement d'affaires propice à l'investissement. Par ailleurs, la coordination de la politique budgétaire dirigée par le secteur des Finances Publiques et de la politique monétaire menée par la BFM permettra de maîtriser les fluctuations trop brusques des agrégats macroéconomiques.

SOMMAIRE

PREFACE	1
SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	3
TABLEAUX RECAPITULATIF	3
LISTE DES FIGURES	3
LISTE DES ACRONYMES	5
I. SECTEUR REEL	7
II. INFLATION	18
III. SITUATION MONETAIRE	22
IV. BALANCE DE PAIEMENT	27
V. TAUX DE CHANGE	32
VI. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES	37
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité.....	11
Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %).....	14
Tableau 3: Détail des composantes de la masse monétaire (M3).....	23
Tableau 4: Détail des composantes des contreparties de la masse monétaire (M3).....	24
Tableau 5: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p.....	28
Tableau 6: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p.....	30
Tableau 7: Principaux indicateurs sur la période 2018-2023p.....	32

TABLEAUX RECAPITULATIF

Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers.....	41
Tableau A- 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %).....	42
Tableau A- 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary).....	43
Tableau A- 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB).....	44
Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFR2020- LFI 2021.....	45
Tableau A- 6: Balance des paiements (en millions de DTS).....	46
Tableau A- 7 Situation Monétaire (en milliards d'Ariary).....	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %).....	7
Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %).....	8
Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %).....	9
Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %).....	10
Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a).....	11
Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b).....	12
Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %).....	13
Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a).....	15
Figure 9 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB).....	16
Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB).....	16
Figure 11: Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar.....	17
Figure 12: Evolution des IPC en glissement annuel et variation mensuelle entre janvier 2019 et mai 2020.....	19
Figure 13: Comparaison de l'évolution de l'inflation avec celle de la masse monétaire et du PIB sur la période 2019-2023p.....	21

Figure 14: Evolution annuelle de la masse monétaire M3 de 2019 à 2023 (en milliards d'Ariary).....	26
Figure 15: Evolution de la balance globale sur la période 2019-2023p	31
Figure 16: Evolution de la parité Dollar US / Ariary entre janvier 2019 et août 2020	33
Figure 17: Evolution de la parité Dollar US / Ariary sur la période 2019-2023p	36
Figure 18: Evolution du déficit budgétaire 2019-2023	40

LISTE DES ACRONYMES

AUGURE	:	Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat
AVD	:	Analyse de la Viabilité de la Dette
BFM	:	Banky Foiben'i Madagasikara
BOP	:	<i>Balance of payment</i>
BTA	:	Bon du Trésor par Adjudication
BTF	:	Bon du Trésor <i>Fihary</i>
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
BTS	:	Bons de Trésor Spéciaux
CAF	:	Coût Assurance Fret
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEG	:	Centre d'Enseignement Général
CIF	:	<i>Cost Insurance Freight</i>
CPR	:	Caisse de Prévoyance à la Retraite
CRCM	:	Caisse de Retraite Civile et Militaire
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAT	:	Dépôt à Terme
DB	:	Direction du Budget
DDP	:	Direction de la Dette Publique
DEAB	:	Division Etude et Analyse du Budget
DEME	:	Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques
DGEP	:	Direction Générale de l'Economie et du Plan
DGFAG	:	Direction Générale des Finances et des Affaires Générales
DGT	:	Direction Générale du Trésor
DTS	:	Droit de Tirages Spéciaux
EPN	:	Etablissements Publics Nationaux
EPP	:	Ecole Primaire Publique
FMI	:	Fonds Monétaire International
FOB	:	<i>Free On Board</i> (Franco à bord)
IDE	:	Investissement Direct Etranger
INSTAT	:	Institut National de la Statistique
JIRAMA	:	<i>Jiro sy Rano Malagasy</i>
LF1	:	Loi de Finances Initiale

LFR	:	Loi de Finances Rectificative
M3	:	Masse monétaire selon M3
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MGA	:	<i>Ariary</i>
MID	:	Marché Interbancaire de Devises
OGT	:	Opérations Globales du Trésor
ONG	:	Organisme Non-Gouvernemental
OPEP	:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PGE	:	Politique Générale de l'Etat
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PLF	:	Projet de Loi de Finances
PPN	:	Produits de Première Nécessité
PPP	:	Partenariat Public-Privé
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RNF	:	Recettes Non-Fiscales
SADC	:	<i>Southern African Development Community</i>
SDMT	:	Stratégie de la Dette à Moyen Terme
SG	:	Secrétariat Général
SSB	:	Service de la Synthèse Budgétaire
TBE	:	Tableau de Bord Economique
TCAM	:	Taux de Croissance Annuel Moyen
TMP	:	Taxe sur les Marchés Publics
TPF	:	Taux de Pression Fiscale
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	:	<i>United-States Dollar</i>
ZFI	:	Zone Franche Industrielle

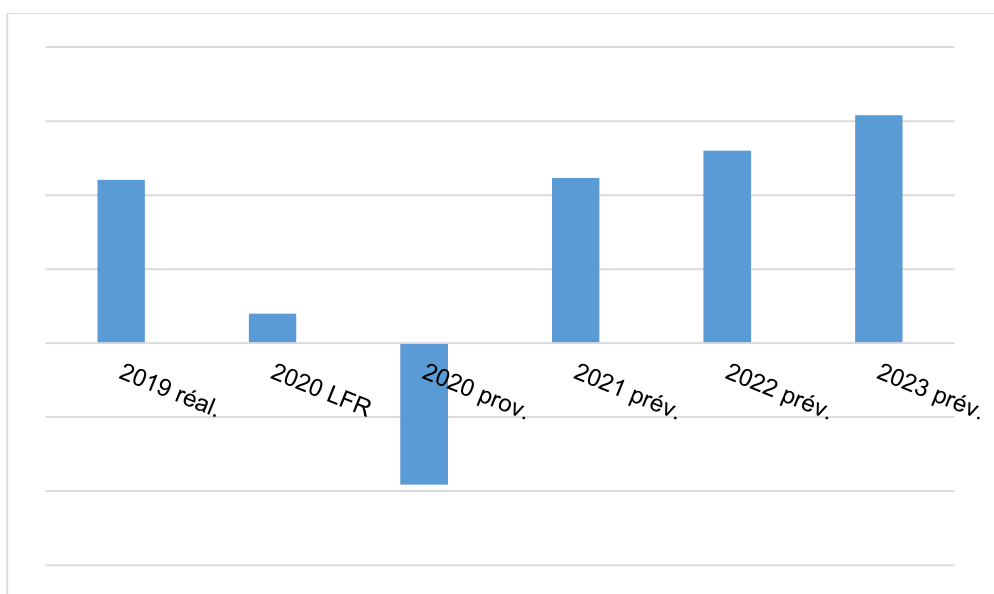
I. SECTEUR REEL

A. Croissance économique

Le marasme économique mondial survenu en raison de la pandémie de Covid-19 en 2020, s'est inévitablement fait ressentir sur la Grande Île. La trajectoire montante de l'économie malagasy depuis 2019 a été ainsi, brusquement interrompue, engendrant un taux de croissance de -3.8% pour 2020. Le renforcement des mesures de confinement au début du second semestre 2020 a entraîné une chute importante des activités économiques. Toutefois, grâce au lancement des grands chantiers pour l'Emergence, l'Etat a amorcé dès la LFR 2020 une politique de redressement économique, promouvant la demande et soutenant la production. Ces projets visent en particulier les secteurs pourvoyeurs d'emplois, tels que le BTP, l'économie rurale, l'artisanat et les PME/PMI.

Pour l'année 2021, une croissance positive de 4.5% est attendue. A moyen terme des taux de croissance de 5.2% et 6.2% sont escomptés pour 2022 et 2023 (Cf. Figure 1).

Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)



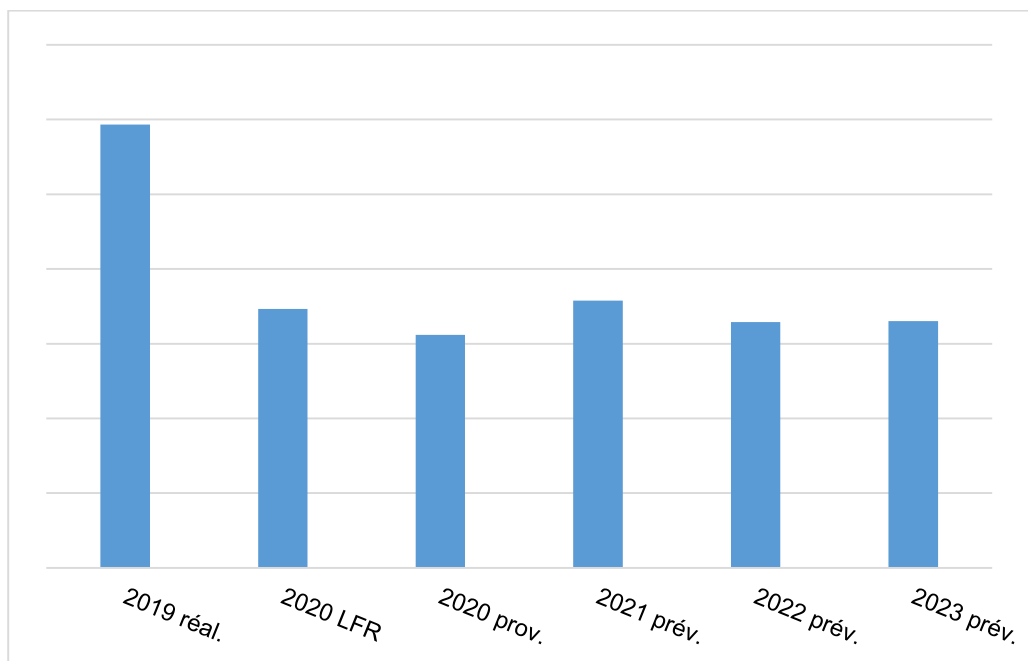
Source : MEF/SG/DGEP/DEME

1. Secteur primaire

Le secteur primaire qui a été le moins touché par la crise sanitaire, affiche un taux de croissance de 3.1% en 2020, alors que la projection de la LFR 2020 prévoyait 0.4 point de pourcentage supplémentaire, c'est-à-dire 3.5% (Cf. Figure 2).

Grâce aux nombreux projets de développement agricole visant à l'amélioration de la production et au renforcement des infrastructures, la croissance du secteur primaire est prévue à 3.6% dans la présente LFI 2021 (Cf. Figure 2).

Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %)



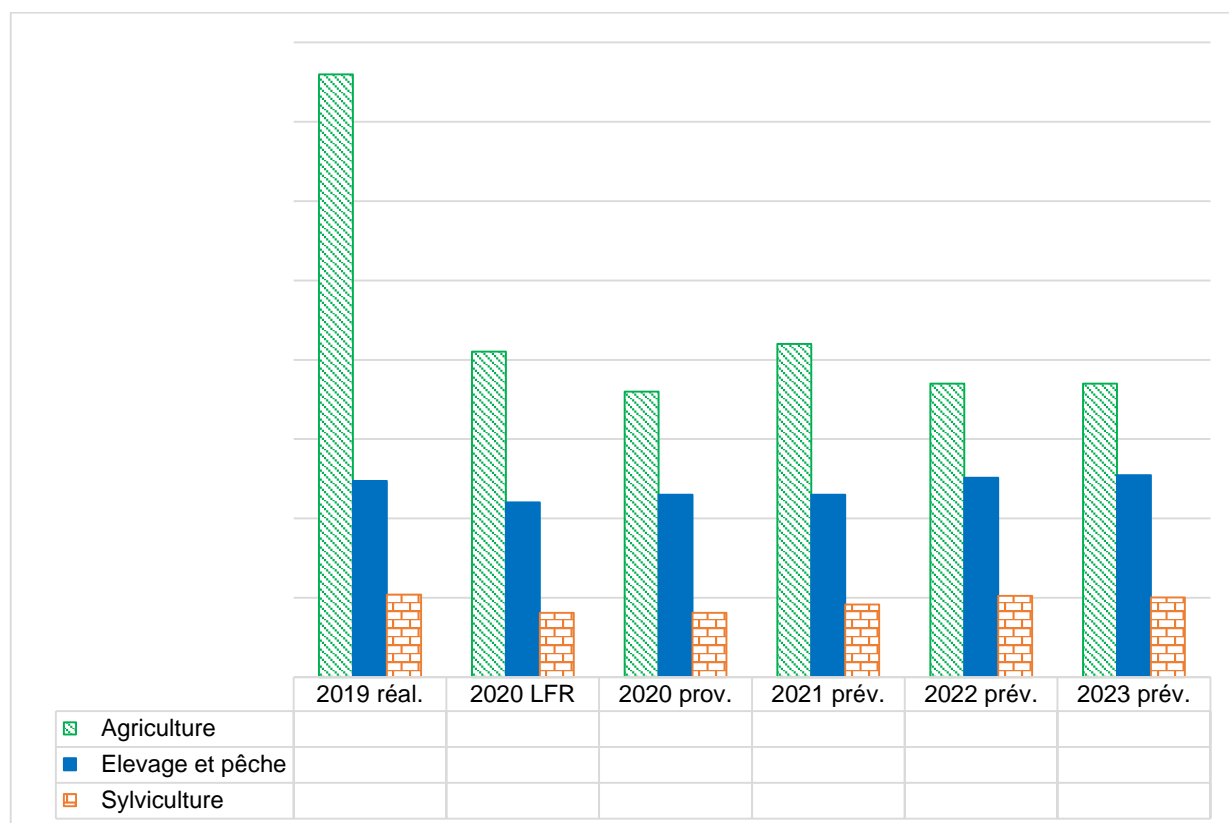
Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Pour la branche agriculture, un léger surcroît de 0.6 point de pourcentage par rapport à la réalisation provisoire en 2020 est prévu, soit une croissance de 4.2% pour l'année 2021 (Cf. Figure 3). Pour mieux soutenir ledit secteur, l'Etat prévoit une amélioration de la production grâce à (i) l'extension des surfaces cultivables, (ii) l'utilisation et la vulgarisation des semences améliorées et des engrais et (iii) la construction et la réhabilitation des infrastructures agricoles.

Quant à la branche élevage et pêche, sa croissance présentera une légère hausse, soit un taux de 2.3% attendu pour 2021, contre 2.2% en 2020. Cette stabilité sera maintenue à moyen terme (Cf. Figure3). En particulier, le développement de la pisciculture et de l'élevage de volailles, ainsi que le renforcement de la sécurité rurale, notamment pour le commerce de bovidés seront appuyés substantiellement.

Pour la branche sylviculture, sa trajectoire de croissance restera à peu près stationnaire par rapport à la situation de 2020. Soit un taux de 0.9% (Cf. Figure 3). Le renforcement de la bonne gouvernance des ressources forestières et la sensibilisation en faveur du reboisement soutiendra cette stabilité de sa croissance à moyen terme. Au fur et à mesure de la concrétisation de l'objectif « Madagasikara rakotra ala », cette tendance prospective sera toutefois révisée.

Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)

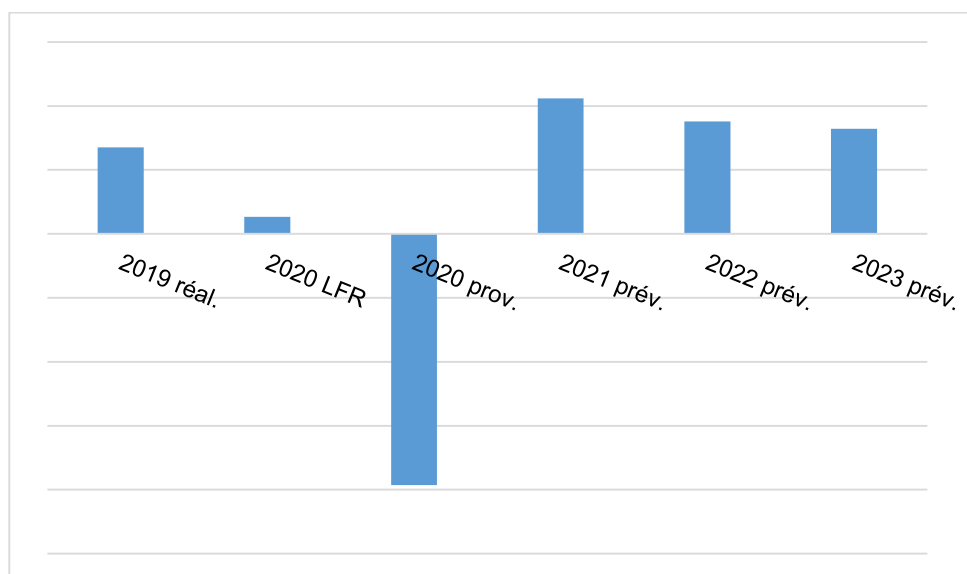


Source : MEF/SG/DGEP/DEME

2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire cumule les retombées négatives de la pandémie. La majorité des branches constitutives de ce secteur ont souffert de difficultés d'approvisionnement en matières premières, d'écoulement de leurs produits, de ralentissement voire de suspension d'activités, de mise en chômage technique ou même de licenciement massif. Les estimations rendent état d'une contraction des activités de l'ordre de -19.6% au titre de l'année 2020, contre une prévision de 1.3% dans la LFR. En effet, après ré estimation des pertes engendrées par l'interruption des activités connexes, telles que le transport et les exportations, et des restrictions techniques liées au retour en confinement, la chute est vertigineuse à l'image de la décroissance de -53.2% dans l'industrie extractive. En 2021, sans atteindre le niveau d'avant-crise, un rebond partiel au niveau des industries est estimé, soit une prévision de croissance de 10.6%. Cette perspective sera tirée par la reprise graduelle dans l'industrie extractive et l'industrie textile, en cohérence avec les perspectives de croissance économique mondiale prévue à 5.2% par le FMI pour l'année 2021.

Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %)



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Pour l'année 2020, la branche « industrie extractive » a fait face à la suspension des activités d'Ambatovy qui est la plus grande société minière du Pays. Cette situation a entraîné une chute vertigineuse de la production minière, soit une décroissance de -53.2%. La reprise attendue de la production de cette société couplée avec la redynamisation des autres industries permettra de retrouver graduellement un dynamisme au niveau de ce secteur et d'atteindre ainsi une croissance de 26.5% en 2021 (Cf. Figure 6).

La baisse de la demande au niveau mondial a contribué à la baisse de la production de l'industrie textile. Les mesures prises, telles que la fermeture des frontières et le confinement, en sont la cause. Cette situation devrait se résorber progressivement en 2021 avec l'atténuation des effets de la maladie et par la suite des mesures de restrictions techniques. L'essor des exportations notamment des zones franches est également attendu, la croissance passant ainsi d'un taux négatif de -5.1% dans la LFR 2020, à une croissance de -6.6% dans la réalisation révisée de 2020 et à 5.5% dans la LFI 2021 (Cf. Figure 5).

Les difficultés rencontrées au niveau des industries alimentaires, de la boisson et du tabac ont obligé certaines entreprises œuvrant dans ces filières à procéder à la fermeture de leurs usines de production. Pour l'année 2020, une dégradation de la croissance de cette branche par rapport à la prévision dans la LFR 2020 est ainsi observée, soit un taux passant de 5.0% à 3.3%. Avec la réouverture attendue des usines et l'augmentation de la demande, la croissance de la branche fera un grand saut pour atteindre un taux de 6.2% dans la LFI 2021 (Cf. Figure 5).

La branche « matériaux de construction », qui bénéficie de la mise en œuvre des grands chantiers de l'Etat connaîtra un essor remarquable (Cf. Figure 5). La branche « électricité, eau et gaz », qui bénéficie

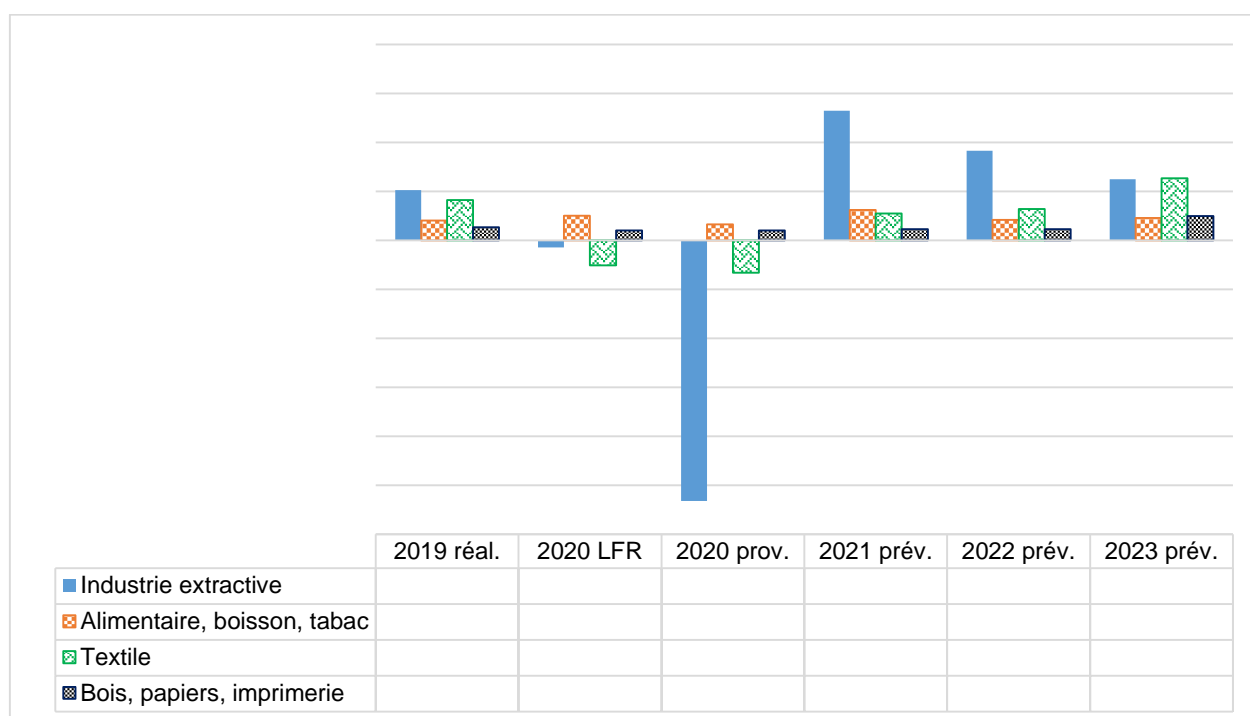
d'apports conséquents provenant du Gouvernement, quant à elle, conservera une bonne lancée (Cf. Figure 6). Leurs croissances respectives seront de 7.4% et 9.4% dans la LFI 2021, contre 3.4% et 8.9% en 2020.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité

(en pourcentage de variation)	2019	2020	2020	2021	2022	2023
	réal.	LFR	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Secondaire	6.8	1.3	-19.6	10.6	8.8	8.2
Industrie extractive	10.3	-1.4	-53.2	26.5	18.3	12.5
Alimentaire, boisson, tabac	4.1	5.0	3.3	6.2	4.2	4.6
Textile	8.2	-5.1	-6.6	5.5	6.4	12.7
Bois, papiers, imprimerie	2.7	2.0	2.0	2.3	2.3	5.0
Matériaux de construction	6.0	-2.1	3.4	7.4	9.5	10.2
Industrie métallique	7.4	2.7	2.7	5.0	6.6	7.8
Machine, matériels électriques	2.0	1.5	1.5	1.8	1.9	2.0
Industries diverses	2.5	1.7	10.0	2.4	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	3.7	8.9	8.9	9.4	10.0	10.0

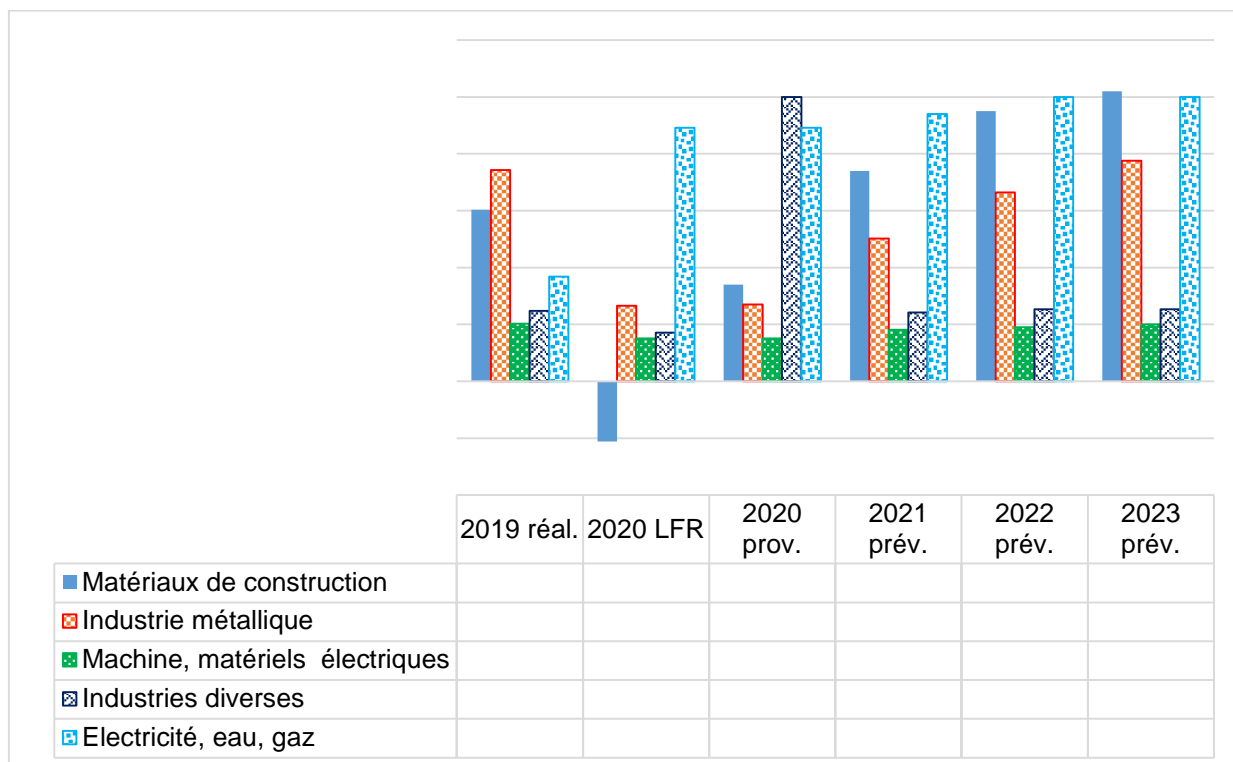
Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)

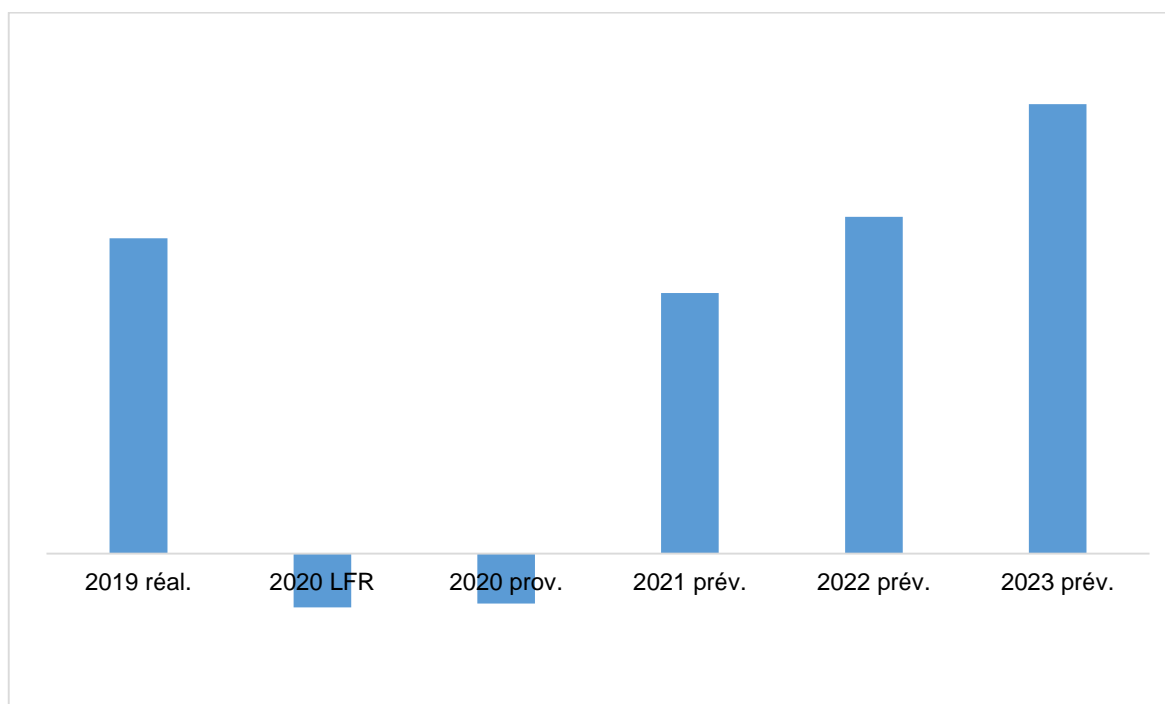


Source : MEF/SG/DGEP/DEME

3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a enregistré une chute de production de -5.8 points de pourcentage entre 2019 et 2020. La faiblesse de la production de biens ainsi que les mesures prises pour remédier à la propagation de la pandémie figurent parmi les principales raisons de cette baisse. Pour 2021, la croissance du secteur est estimée à 4.1% avec le développement de la branche BTP, la réouverture des frontières nationales, le retour à la normale du fonctionnement des transports ainsi que le maintien de la progression de la télécommunication.

Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %)



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Le développement de la branche BTP est soutenu par la construction et la réhabilitation des diverses infrastructures. Sa croissance passe de 5.5% en 2020 à 6.2% en 2021. Cette hausse sera maintenue jusqu'en 2023 en atteignant 7.3% en 2022 et 14.2% en 2023.

Quant à la branche « commerce, entretiens et réparations », un repli de 5 points de pourcentage est enregistré entre 2019 et 2020 passant de 2.3 % en 2019 à -2.8 % en 2020. Pour l'année 2021, cette branche présentera une croissance positive estimée à 3.9%.

La branche « hôtel, restaurant » observe une récession exceptionnelle de -79.4 % en 2020 suite à la fermeture des frontières. L'arrivée des touristes étrangers progressera modérément suivant l'évolution du contexte sanitaire de chaque Pays. En 2021, la prévision de croissance pour la branche reste ainsi modeste, étant estimé à 4.0%.

La branche du transport a été fortement pénalisée par les mesures de confinement et d'interdiction de déplacement mises en place en raison de la pandémie. Une baisse des activités de l'ordre de -6.3 points de pourcentage est observée de 2019 à 2020. En 2021, une reprise est attendue avec une croissance passant de -1.5% à 4.5%. A partir de 2022, la croissance de cette branche sera stationnaire à 5.5 %. Le transport de voyageurs a été le plus touché alors que celui des marchandises a été plus ou moins épargné.

La branche « poste et télécommunication » figure parmi les branches qui ont été épargnées par la crise sanitaire. Une croissance exceptionnelle de 38.4% a été même observée, contre 10.3% en 2019. A partir de 2021, cette branche présentera encore une hausse soutenue.

La branche « banque et assurance » a subi une baisse de -7.5 points de pourcentage entre 2019 et 2020, passant de 11.7% à 4.2 %. En 2021, une légère hausse de 0.1 point de pourcentage sera attendue, soit un taux de 4.3%. Cette hausse sera maintenue en 2022 et 2023, aux taux respectifs de 5.1% et 5.4%.

Pour la branche « éducation », l'année 2020 reste exceptionnelle avec le confinement obligatoire des élèves et l'arrêt anticipé de l'année scolaire. Une contraction considérable de l'ordre de -14.7 points de pourcentage a été observée. Différentes dispositions spécifiques seront alors menées par le Gouvernement afin de rattraper progressivement le retard accusé au niveau de cette branche prioritaire. En 2021, une croissance modérée mais positive de 0.8% est prévue.

Quant à la branche « santé », elle a bénéficié d'appuis et aides internationaux visant à faire face à la pandémie. Elle a ainsi enregistré une hausse notable des activités estimée à 15% en 2020. Cette croissance reviendra à la normale en 2021, étant estimé à 0.8%.

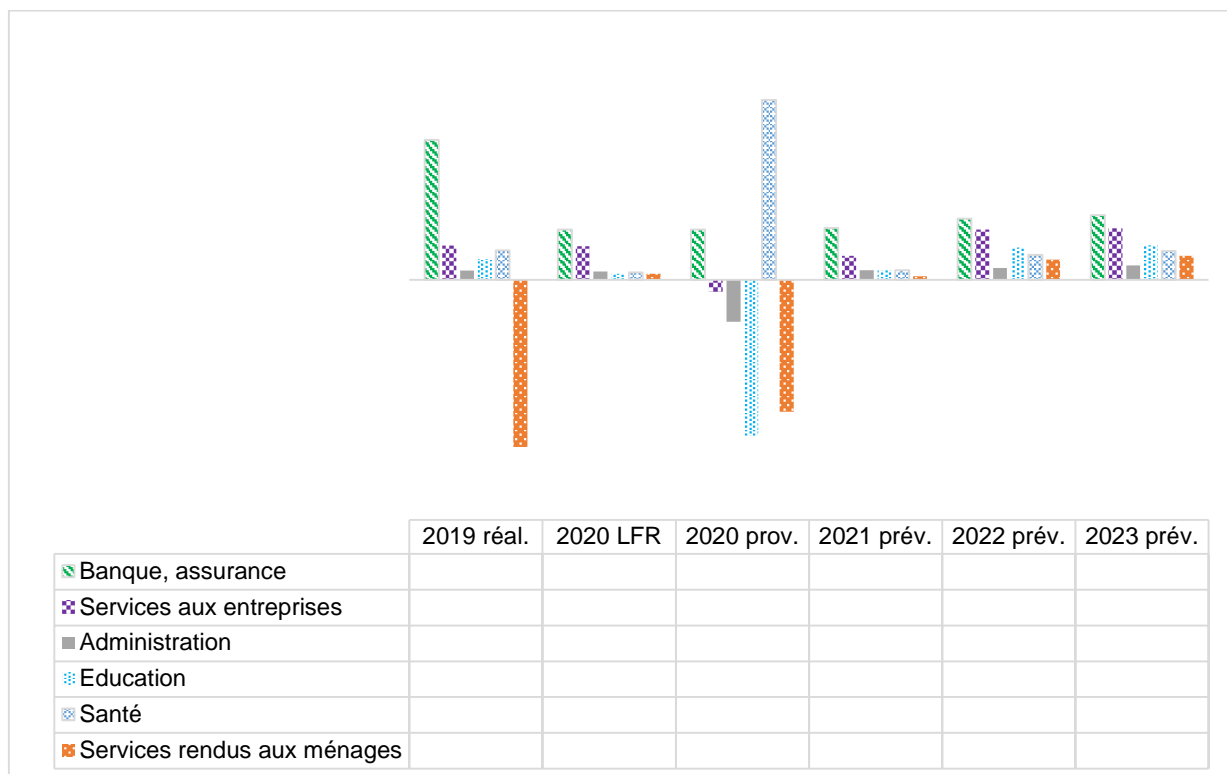
Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %)

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

(en pourcentage de variation)

	2018	2019	2020	2020	2021	2022	2023
	réal.	réal.	LFI	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	0.8	5.0	-0.8	-1.5	4.3	6.3	8.8
BTP	7.9	10.3	-1.8	5.5	6.4	13.0	19.5
Commerce et entretiens	2.5	2.3	-3.7	-3.7	3.9	4.7	5.2
Hôtel, restaurant	-37.9	15.6	-7.5	-45.2	4.0	9.6	15.3
Transport	-3.6	4.8	-5.5	-0.6	5.1	5.0	9.5
Poste et télécommunication	13.4	10.3	9.1	9.1	9.2	9.6	11.5
Banque, assurance	1.3	11.7	4.2	4.2	4.3	4.9	5.4
Services aux entreprises	-0.4	2.9	2.8	-1.0	3.0	3.9	4.1
Administration	-2.4	0.8	0.7	-3.5	0.8	1.0	1.0
Education	16.2	1.7	0.5	-13.0	0.8	3.0	1.0
Santé	-1.3	2.5	0.6	15.0	0.8	3.5	1.0
Services rendus aux ménages	23.5	-13.9	0.5	-11.0	0.3	1.7	2.0

Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)

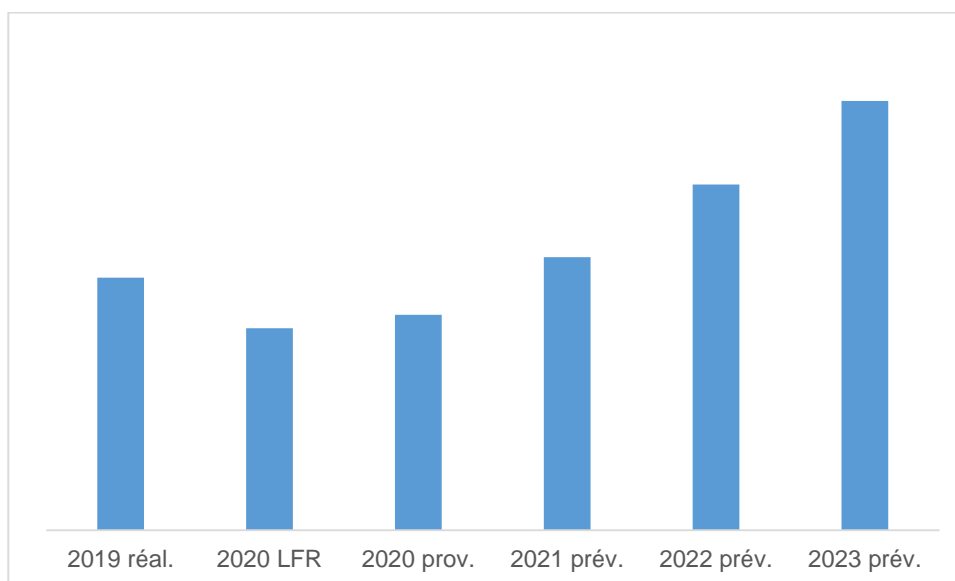


Source : MEF/SG/DGEP/DEME

B. Analyse des investissements

Le niveau global des investissements a subi les impacts de la pandémie, comme en témoigne le taux de diminution allant de 20.9 % du PIB en 2019 à 17.8% en 2020. La contraction de la demande globale et les incertitudes engendrées par la crise sanitaire ont abouti à dissuader le secteur privé quant à leurs investissements. Le Gouvernement poursuit toutefois les efforts en vue de la réalisation des projets d'investissement annoncés à la population. Le taux d'investissement brut connaîtra un saut de 5.0 points de pourcentage en 2021, passant ainsi de 17.8% du PIB en 2020 à 22.8% du PIB en 2021. Ce taux est prévu atteindre 35.5% à l'horizon 2023.

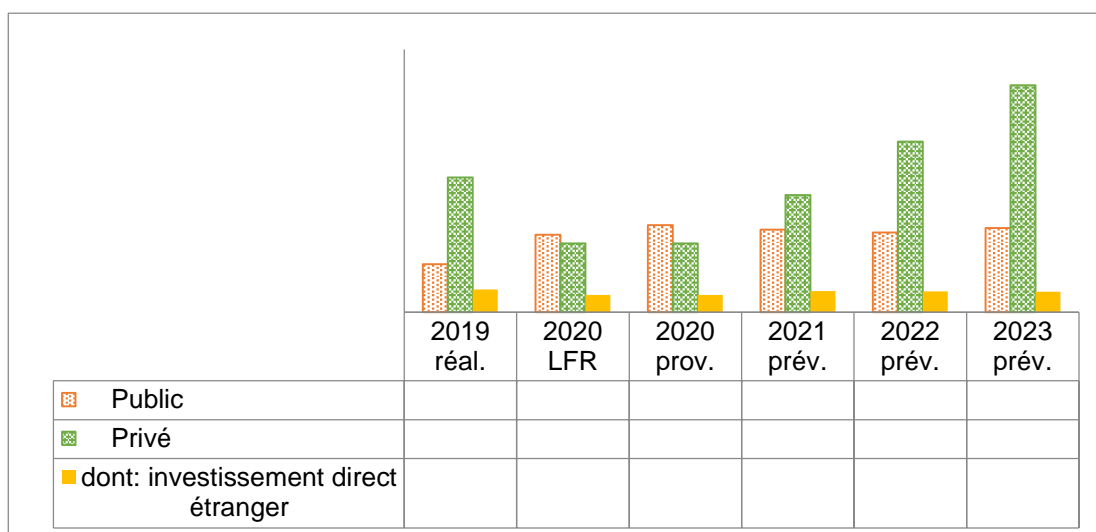
Figure 9 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Une hausse du taux d'investissements publics de 4.4 points de pourcentage a été nécessaire en 2020 afin d'anticiper le redressement économique. En effet, le taux d'investissement public est passé de 5.5% du PIB en 2019 à 9.9% en 2020. Malgré un léger repli, ces investissements publics maintiendront un taux substantiel en 2021, soit 9.4% du PIB.

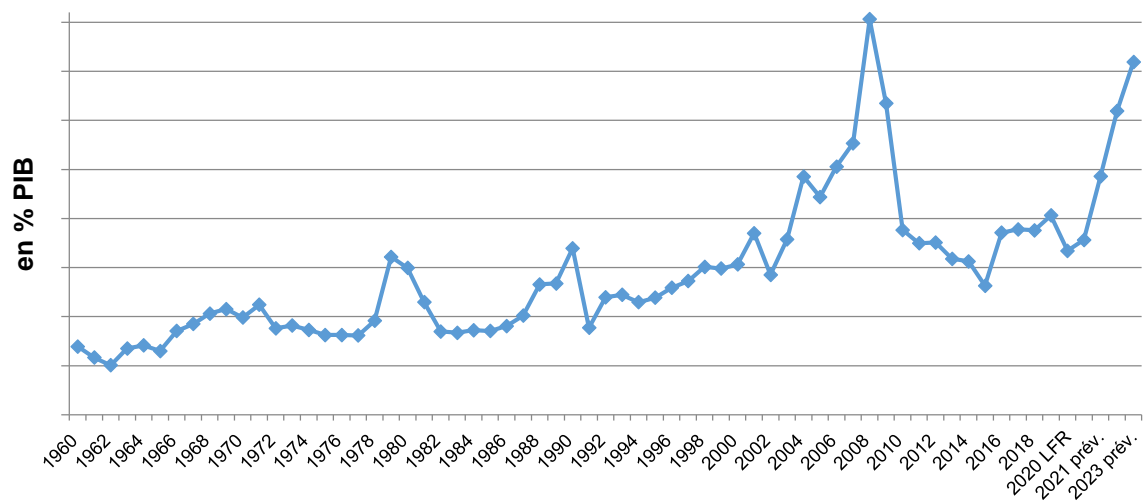
Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Par contre, le secteur privé a pâti de la crise socioéconomique induite par la pandémie. Le taux d'investissement privé a chuté de moitié en passant de 15.4% en 2019 à 7.9% en 2020. Des mesures de réformes et d'amélioration du climat des affaires seront alors mises en place afin de soutenir le secteur privé et ramener le taux d'investissement privé à 13.4% en 2021.

Figure 11: Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

II. INFLATION

1) Analyse de l'évolution de l'inflation sur la période 2019-2020

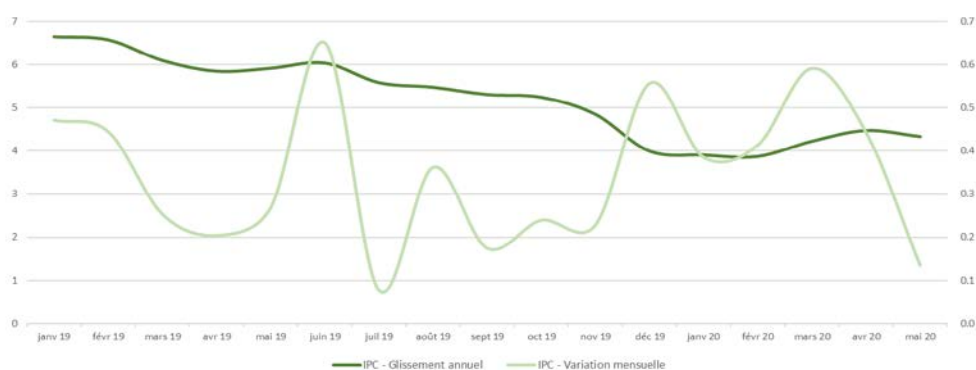
L'année 2019 a été marquée par le changement de régime. Le nouveau Gouvernement a fixé comme principal objectif l'Emergence de Madagasikara via la mise en œuvre des treize Velirano. Certains d'entre eux ont contribué au soutien de l'offre sur le marché intérieur, permettant de maîtriser le niveau d'inflation qui s'est établi à 4.0% en fin de période. Tout d'abord, la décision du Gouvernement de baisser les prix à la pompe à partir du mois de juillet (- 500 Ariary pour le pétrole, -150 Ariary pour le gasoil et -100 Ariary pour l'essence) a permis de réduire le coût de l'énergie, de l'eau et du transport. Cela a contribué à accroître les marges des entreprises sans augmenter les prix, et ainsi à éviter les pressions inflationnistes. De plus, les efforts d'importation de produits alimentaires (riz, PPN) réalisés afin de satisfaire la demande locale ont favorisé la concurrence et diversifié l'offre de biens disponibles, tirant les prix à la baisse. En parallèle, le prix des produits locaux a également diminué grâce à la mise en place d'initiatives visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire, telles que l'extension des surfaces cultivables, la vulgarisation de nouvelles techniques agricole d'élevage et de pêche, la lutte contre l'insécurité rurale des bovins, la lutte contre les pêches abusives et illicites, la formation des petits exploitants et des jeunes apprentis dans le domaine de l'Agriculture. Par ailleurs, l'ensemble des mesures gouvernementales ont été soutenues par la baisse des cours des matières premières sur le marché international, tels que le sucre et le café, ainsi que la stabilité du cours du baril de Brent, allégeant la facture d'importation. Madagasikara a également bénéficié d'une bonne récolte, en l'absence de dégâts climatiques majeurs en 2019. Enfin, la politique monétaire menée par la Banky Foiben'i Madagasikara, via la réduction progressive de la base monétaire tout au long de l'année, a largement contribué à contenir le niveau d'inflation en accord avec son objectif.

En 2020, une hausse de l'inflation est attendue par rapport à 2019. Elle devrait s'établir à +6.2% en fin de période. L'année aura été marquée par la crise du Covid-19, survenue dès le premier trimestre. Cette crise sanitaire et économique a entraîné un double choc : l'un sur l'offre via la baisse de la production et la perturbation des chaînes d'approvisionnement, l'autre sur la demande en raison de la baisse du pouvoir d'achat des ménages et la contraction des investissements des entreprises. Ainsi, le niveau d'inflation en 2020 dépendra essentiellement de la capacité des agents économiques à résorber chaque choc. Un rebondissement rapide de la demande est toutefois attendu à l'issue de la levée des mesures de confinement.

Bien que toujours affectée par un taux de chômage supérieur à celui constaté d'avant-crise, elle pourrait connaître une courbe en « V », avec un effet de rattrapage sur le second semestre 2020. En revanche, le choc de l'offre devrait perdurer en raison de la perturbation prolongée des chaînes d'approvisionnement et de la réticence des entreprises à utiliser pleinement leurs moyens de production avant d'obtenir des indicateurs clairs de reprise économique. En conséquence, cette reprise rapide de la demande, face à un niveau d'offre réduit de façon durable, crée naturellement des pressions

inflationnistes, notamment sur les produits agricoles et les produits de première nécessité (production agricole impactée par les intempéries de début d'année, difficultés d'approvisionnement, achats massifs de la part des ménages pour constituer des stocks en début de confinement). De plus, la BFM a été contrainte d'intervenir sur le marché monétaire afin d'assurer la liquidité et soutenir l'économie via des injections de liquidité. Le niveau de la masse monétaire a augmenté de +28.1%, pouvant être source d'inflation. Néanmoins, l'Etat a rapidement réagi en mettant en place de nombreuses mesures visant principalement à venir en aide aux populations les plus démunies et à soutenir le niveau de l'offre de biens sur le marché. On peut citer par exemple le ravitaillement des Tsena Mora, la distribution des Vatsy Tsinjo, ou encore les mesures fiscales exceptionnelles pour soutenir les entreprises. Ainsi, cela a permis de limiter le choc de l'offre et, par conséquent, d'éviter une envolée des prix.

Figure 12: Evolution des IPC en glissement annuel et variation mensuelle entre janvier 2019 et mai 2020



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

2) Anticipations pour l'année 2021

Les conséquences de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 se feront encore sentir en 2021. Le double choc, à la fois sur l'offre et la demande, créé par cette crise, tardera à se résorber. Cependant, les actions conjuguées du Gouvernement et de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) ont permis de limiter l'impact économique et social de cette pandémie. Grâce à ces mesures, le niveau l'inflation aura été maîtrisé en 2020, et devrait rester stable en 2021 à 6.2% en fin de période.

Madagasikara subira principalement une inflation importée liée à la hausse anticipée du cours du pétrole sur le marché international et à la dépréciation de l'Ariary (voir partie « Taux de change »). L'OPEP+ a récemment signé un accord afin de limiter la production journalière de barils de Brent et tirer les cours à la hausse, après un point bas en 2020. Cela devrait logiquement entraîner une augmentation du coût des produits importés (coût de production et facture d'importation). De plus, compte tenu de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, les chaînes d'approvisionnement ne devraient pas fonctionner normalement avant le second trimestre, impactant négativement le niveau de l'offre sur le marché.

Afin d'éviter les pressions inflationnistes, le Gouvernement va poursuivre sa politique de soutien de l'offre, notamment à travers la promotion de l'autosuffisance alimentaire, le retour des projets d'infrastructures et les efforts d'importation. Dans ce cadre, une augmentation de la production agricole de +510.000 tonnes est prévue, à travers (i) la hausse des capacités de production via l'extension des surfaces rizicoles de +100.000 hectares, la réhabilitation des infrastructures agricoles, le renforcement de la lutte antiacridienne, et (ii) l'amélioration de la productivité via la vulgarisation des semences et engrais, le Projet PAPRIZ (amélioration de la productivité rizicole), l'appui à la mécanisation agricole. Par ailleurs, la lutte contre l'insécurité rurale, l'amélioration de l'alimentation des bovidés et des races feront partie des priorités du secteur de l'élevage et de la pêche.

L'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition de la population malagasy et promouvoir l'Agriculture durable. Une baisse des frais de transport est attendue grâce à l'amélioration des infrastructures routières (Routes Nationales) et aux efforts de stabilisation des prix de l'essence et du gasoil indépendamment des fluctuations des cours sur le marché international.

Le projet « Trano mora » permettra de réduire le coût de l'accès au logement pour de nombreux ménages malagasy. Le Gouvernement poursuivra les efforts d'importation de produits de base afin de permettre aux plus démunis d'accéder à une offre satisfaisante de produits à prix abordables. Au-delà des mesures entreprises par l'Etat, la reprise de l'activité de la branche BTP et des industries manufacturières (alimentation, boisson, tabac), générera une offre de produits et services plus abondante. Le retour au niveau de production de 2019 est attendu.

Le niveau de la demande devrait être soutenue par le rebond de la croissance économique mondiale et nationale. La hausse du niveau de production des secteurs d'activité clés, notamment l'Agriculture, les industries manufacturière et extractive et le BTP, nécessitera de nouvelles embauches. Le taux de chômage devrait progressivement se réduire et le pouvoir d'achat des ménages s'améliorer. De plus, le retour des flux touristiques attendu à partir du second trimestre devrait permettre de créer de nombreux emplois et soutenir la population dont le revenu dépend du secteur informel. Cette hausse de la demande globale étant accompagnée des mesures de soutien de l'offre détaillées précédemment, elle ne devrait donc pas créer de tensions inflationnistes supplémentaires.

La BFM, dont la principale mission est de veiller à la stabilité des prix, prévoit de mener une politique monétaire prudente en réduisant la variation de sa masse monétaire à +19.4%, contre +28.1% en 2020.

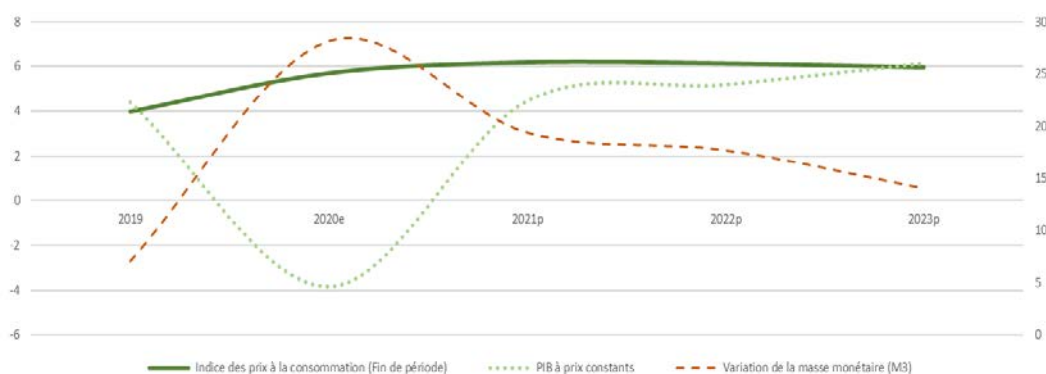
3) Prévisions à moyen terme

Le Gouvernement et la BFM affichent une volonté commune de maîtriser le taux d'inflation à court et moyen terme. Leur politique respective est ajustée annuellement sur la base de l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques (tels que le PIB, le taux de change, la Masse Monétaire M3) et l'anticipation de chocs exogènes et/ou endogènes qui pourraient impacter le niveau général des prix

intérieurs. Le taux d'inflation à moyen terme accuse une légère baisse, pour atteindre +6.0% en fin de période en 2023. Ces prévisions ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- Une hausse du cours des produits pétroliers qui, après un choc à la baisse en 2020, devraient progressivement retrouver leur niveau d'avant crise, entraînant une augmentation du prix des produits importés ;
- La reprise des grands projets d'infrastructures routières permettant de réduire le coût du transport national de personnes et de marchandises ;
- Une hausse de la production agricole grâce à l'accroissement annuel des surfaces cultivables, l'amélioration de la productivité (via la poursuite de la vulgarisation des semences et engrais ainsi que du Projet PAPRIZ) et de bonnes conditions climatiques ;
- La dépréciation continue de l'Ariary face aux principales devises étrangères (Dollar US, Euro) ;
- Un ciblage de la Masse Monétaire M3 établi afin d'atteindre l'objectif d'inflation que s'est fixé la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) ;
- Une politique de soutien de l'offre de la part du Gouvernement à travers différentes mesures telles que le Tsena Mora, les aides alimentaires, les transferts monétaires, les mesures fiscales pour soutenir les entreprises ;
- Le dynamisme de la demande intérieure au niveau des ménages (baisse du chômage, hausse du pouvoir d'achat) et des entreprises (retour des investissements pour satisfaire la demande) ;
- Une reprise progressive des flux touristiques suite à la réouverture des frontières ;
- La stabilité du cours du riz sur le marché international ;
- Les cours des matières premières qui tendent vers leur niveau pré-crise, soutenus par un retour de la demande mondiale ;
- La capacité de la BFM d'utiliser ses instruments d'intervention indirects (taux directeur, coefficient de réserves obligatoires, opérations de refinancement ou de reprise de liquidité) en cas de pression inflationniste.

Figure 13: Comparaison de l'évolution de l'inflation avec celle de la masse monétaire et du PIB sur la période 2019-2023p



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

III. SITUATION MONETAIRE

1) *Comparaison de la situation monétaire en 2020 par rapport à 2019*

Au cours de l'année 2019, la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a maintenu une politique monétaire très prudente avec une hausse modérée de la masse monétaire M3 à +7.1%. La situation s'est inversée en 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19 survenue en début d'année. La perturbation des chaînes d'approvisionnement, les mesures de confinement imposées à la population, l'arrêt des usines de production et la hausse du chômage ont inévitablement entraîné des impasses de trésorerie à court terme pour de nombreuses entreprises, créant une crise de confiance, un assèchement de la liquidité et des tensions sur le marché monétaire. Ainsi, afin d'atteindre ses objectifs et remplir les missions qui lui sont confiées, la BFM a réagi rapidement à travers le recours à ses instruments d'intervention indirects. En coordonnant ses moyens d'actions avec la politique budgétaire du Gouvernement, elle est parvenue à renforcer la solidité des acteurs financiers, maintenir la confiance des acteurs économiques et stabiliser le secteur monétaire et financier en y assurant une liquidité suffisante. Dans ce cadre, la variation de la masse monétaire M3 a augmenté de +28.1% par rapport à 2019, passant de 12 659.3 milliards d'Ariary à 16 220.6 milliards d'Ariary.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, on constate une forte hausse des dépôts. En effet, d'une part, les ménages ont à la fois subi une épargne forcée, liée au recul de certaines dépenses pendant les périodes de confinement (voyages, restauration, loisirs), et constitué une épargne de précaution, compte tenu de l'incertitude de l'évolution de la pandémie. D'autre part, de nombreuses entreprises ont eu recours à l'endettement ou à des renégociations des échéances de leurs crédits bancaires (accord de différés, suspensions des intérêts, etc.) afin de financer leur besoin en fonds de roulement et assurer une visibilité suffisante sur plusieurs mois. Ainsi, la hausse des dépôts correspond au décalage temporel entre la réception des sommes empruntées et leurs prévisions de décaissement à venir. Par ailleurs, la circulation fiduciaire a connu une hausse plus modérée. Cela s'explique par la limitation des déplacements imposée par les mesures de confinement et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages (chômage partiel, licenciements). Cet effet est accentué par le faible taux de bancarisation et l'importance du secteur informel dans l'économie malagasy, où tous les paiements se font au comptant, et sur lequel les impacts du Covid-19 sont particulièrement importants.

Au niveau des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets augmentent fortement en raison des nombreuses aides budgétaires reçus depuis le début d'année de la part des Partenaires Techniques et Financiers (soutien face aux inondations, lutte contre le Covid-19), de la politique d'accumulation des réserves de change de la BFM et de la position bénéficiaire de la balance des paiements. De même, les avoirs intérieurs nets sont en nette progression, aussi bien les créances sur l'Etat que les crédits à l'économie. L'Etat a usé de son privilège régalien lui permettant de solliciter la BFM pour financer les dépenses publiques via les avances statutaires. Il a également augmenté le montant

de ses émissions de titres publics (notamment BTA et BTF) afin de promouvoir les programmes d'investissements publics et la reprise économique. Les crédits à l'économie ont été soutenus par (i) les nombreuses mesures engagées par la BFM (injection de liquidités par adjudication, facilités marginales de prêt, baisse du niveau des réserves obligatoires à hauteur du montant des crédits rééchelonnés) visant à fois à renforcer la solidité des banques et à inciter ces dernières à accroître le montant des crédits octroyés aux entreprises, ainsi que (ii) la mise en place de Prêts Garantis par l'Etat permettant d'abaisser et faciliter l'accès au financement pour l'ensemble des acteurs économiques.

2) *Anticipations pour l'année 2021*

La Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) prévoit de mener une politique prudente en 2021. Le ciblage de la Masse Monétaire M3, établi en lien avec la politique budgétaire de l'Etat et le projet de relance économique, est fixé dans le but d'atteindre les objectifs d'inflation. Notons que la BFM ambitionne également de renforcer sa contribution à la croissance et à l'emploi après une année 2020 marquée par la crise économique et sanitaire engendrée par le Covid-19.

a – Evolution des principaux agrégats monétaires

La masse monétaire (M3) devrait s'établir à 19 373.9 milliards d'Ariary en 2021, soit une hausse de +19.4% par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par l'augmentation conjuguée des encours des dépôts au niveau des banques (+2 959.1 milliards d'Ariary) et de la monnaie en circulation (+194.2 milliards d'Ariary).

Tableau 3: Détail des composantes de la masse monétaire (M3)

<i>en milliards d'Ariary</i>	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Masse monétaire M3	16 220.6	19 373.9	19.4%
Circulation fiduciaire	3 573.0	3 767.2	5.4%
Dépôt totaux	12 647.6	15 606.7	23.4%

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

La circulation fiduciaire correspond aux billets et pièces en circulation sur le territoire. La reprise économique devrait entraîner un retour des échanges commerciaux au niveau national. Madagasikara se caractérise par un faible taux de bancarisation et une prépondérance du secteur informel, où tous les paiements se font au comptant. Il est donc logique d'anticiper une hausse de la quantité de monnaie en circulation. Le stock de monnaie fiduciaire devrait s'établir à 3 767.2 milliards d'Ariary en fin d'année.

Les dépôts totaux regroupent les dépôts à vue, les dépôts à terme, les dépôts d'épargne, les dépôts en devise des résidents et les obligations. Ils s'élèvent à 15 838.2 milliards d'Ariary (+23.4% par rapport à 2020) et représentent 80.6% de la masse monétaire (M3). Les dépôts en devises devraient être

soutenus par la hausse des recettes d'exportations (rebond de la demande principalement pour les produits de rente et l'industrie extractive) et la reprise progressive des flux touristiques (hôtels et activités annexes). Le redémarrage de l'activité économique permettra aux entreprises de reconstituer leur trésorerie après une année 2020 au cours de laquelle elles ont dû faire face à des soucis de liquidité (tensions à court terme liées à la hausse du Besoin en Fonds de Roulement, la compression des marges et la baisse du chiffre d'affaires). La trésorerie excédentaire pourra être placée sur des dépôts à terme pour générer des intérêts. A l'inverse, les dépôts à vue devraient pâtir de la hausse des dépenses de consommation de la part des ménages. Il est attendu un effet de rattrapage où les ménages dépenseront l'épargne de précaution (anticipation compte tenu de l'incertitude liée à l'évolution du Covid-19) et l'épargne forcée (liée aux mesures de confinement) établies au cours de l'année 2020. Enfin, notons que le montant des obligations est historiquement très faible étant donné que ces dernières sont très peu connues du public et que seuls quelques établissements bancaires à Madagascar les proposent.

b – Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire sont constituées des avoirs extérieurs nets et des avoirs intérieurs nets. En analysant les sources de la création monétaire, on constate que l'augmentation de la M3, par rapport à 2020, s'explique par la hausse conjuguée des avoirs intérieurs nets (+2 141.5 milliards d'Ariary) et des avoirs extérieurs nets (+1 011.9 milliards d'Ariary).

Tableau 4: Détail des composantes des contreparties de la masse monétaire (M3)

<i>en milliards d'Ariary</i>	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Masse monétaire M3	16 220.6	19 373.9	19.4%
Avoirs extérieurs nets	5 444.2	6 456.0	18.6%
Avoirs intérieurs nets	10 776.4	12 917.8	19.9%

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

Les avoirs extérieurs nets représentent la somme des créances et engagements nets des Institutions monétaires (Banque Centrale et banques commerciales) sur l'extérieur. A l'actif (créances), on comptabilise l'or, les devises, la position de réserve au FMI et avoirs en DTS pour la Banque Centrale, et l'ensemble des créances sur les non-résidents pour les banques commerciales. Au passif (engagements), on retrouve principalement les crédits auprès de l'extérieur et les dépôts des non-résidents. Ils constituent 33.3% de la composition de la masse monétaire M3, relativement stable par rapport aux années précédentes. La hausse des avoirs extérieurs (+1 011.9 milliards d'Ariary, dont +984.1 milliards d'Ariary pour la BFM) s'explique par une augmentation plus importante du stock des avoirs de Madagascar vis-à-vis de l'extérieur (+306.8 millions de DTS) par rapport aux engagements (+155.5 millions de DTS), tant au niveau de la BFM que des banques primaires. Les avoirs devraient augmenter grâce à la politique d'accumulation des réserves de change et d'Or, la réception de dons projets et la hausse des dépôts en devises. D'ailleurs, la BFM a récemment modifié à 24.0% le coefficient sur les dépôts en devises des banques commerciales. Au niveau des engagements, la hausse résulte des nouvelles aides budgétaires

accordées à Madagascar par les Partenaires Techniques et Financiers (FMI, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) afin de permettre au Pays d'avoir une souplesse budgétaire suffisante pour relancer l'économie et de rembourser les échéances de prêts reçus ces dernières années.

Les avoirs intérieurs nets sont constitués des créances nettes sur l'Etat, des crédits à l'économie et des autres postes nets. Ils devraient atteindre 14 126.5 milliards d'Ariary en 2021, soit une hausse de +2 144.1 milliards de DTS par rapport à 2020. Les créances nettes sur l'Etat, qui correspondent aux prêts à l'Etat et aux titres publics détenus par les autorités monétaires, progressent de +1 332.1 milliards d'Ariary. En outre, la BFM va jouer son rôle de prêteur en dernier ressort et soutenir les objectifs de relance de l'Etat via la hausse du montant des avances statutaires. Ainsi, les engagements de l'Etat auprès de la BFM devraient augmenter de +852.2 milliards d'Ariary. D'autre part, l'Etat prévoit également d'augmenter le montant de ses émissions de titres publics (notamment les BTA et BTF), principalement acquis par les banques commerciales. Ces financements visent à soutenir les programmes d'investissement publics et d'aide à la reprise économique prévus cette année. Les créances nettes de l'Etat vis-à-vis des banques commerciales devraient augmenter de +110.9 milliards d'Ariary. Ensuite, les crédits à l'économie représenteront toujours l'essentiel des avoirs intérieurs (69.0%). Ils représentent l'ensemble des financements accordés aux agents économiques non financiers par les établissements de crédit. Ils sont attendus en hausse de +1 181.0 milliards d'Ariary. Dans le cadre du redémarrage économique et de la reprise des investissements, le secteur privé aura des besoins de financement que les banques commerciales devront assurer.

La politique monétaire de la BFM est susceptible de varier au gré de l'évolution de la situation. Elle pourra intervenir, selon les besoins, sous différentes formes. En utilisant ses instruments d'intervention indirects, elle pourrait notamment : baisser ou augmenter le taux directeur, diminuer ou augmenter le niveau de réserves obligatoires des banques commerciales, intervenir sur le marché monétaire via des injections ou des ponctions de liquidité.

3) Prévisions à moyen terme

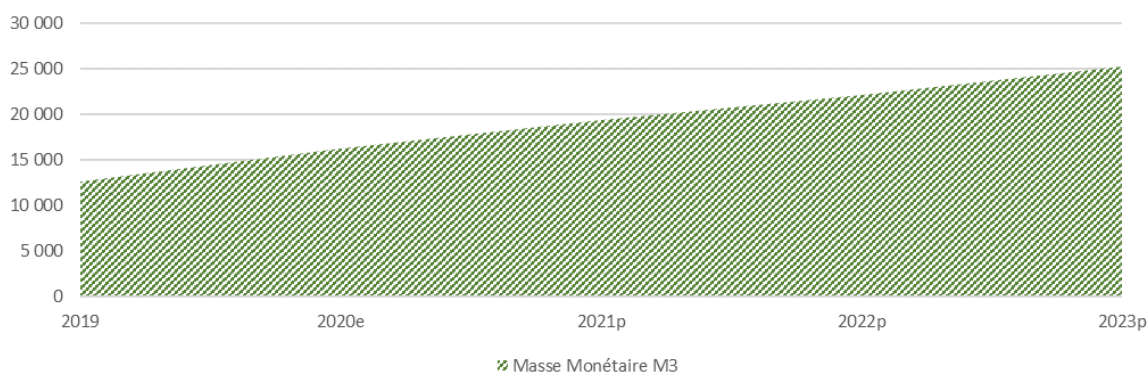
A moyen terme, la variation annuelle moyenne de la masse monétaire M3 est prévue à +17.1%, portée par la hausse des dépôts totaux tandis que la circulation fiduciaire devrait légèrement diminuer. Au niveau de ses contreparties, cette hausse sera principalement compensée par l'augmentation des avoirs extérieurs nets au niveau du secteur bancaire (+20.4% TCAM 2021-2023), et des crédits à l'économie (+16.1% TCAM 2021-2023), notamment ceux octroyés au secteur privé.

Les hypothèses qui sous-tendent ces projections sont les suivantes :

- Baisse de la circulation fiduciaire : Le retour à la normale des activités commerciales va entraîner une augmentation des échanges monétaires. Néanmoins l'essor du paiement mobile, la progression du taux de bancarisation et la baisse de la part du secteur informel dans l'économie devraient entraîner une diminution progressive de la quantité de monnaie en circulation ;

- Hausse des dépôts : Le niveau de l'épargne nationale (privé et publique) devrait passer de 16.4% du PIB en 2019 à 31.5% en 2023. Les dépôts seront soutenus par la hausse des recettes d'exportation (notamment en provenance des produits de rente et de l'industrie extractive) et l'amélioration du niveau de vie de la population permettant d'accroître le nombre de ménages en mesure d'épargner ainsi que la part du salaire non-consommée ;
- Hausse des crédits nets sur l'Etat : Les banques commerciales devraient continuer de financer l'Etat, notamment à travers la souscription de BTA et BTF. A l'inverse, la Banque Centrale prévoit de réduire progressivement le montant des financements qu'elle accorde à l'Etat étant donné que ce dernier parvient à se financer aussi bien via des sources externes (aides budgétaires, dons projets, etc.) qu'internes (banques commerciales, impôts et taxes) ;
- Hausse des crédits à l'économie : La BFM devrait jouer un rôle primordial dans le maintien d'une liquidité suffisante sur le marché monétaire afin que les banques commerciales puissent satisfaire les demandes de crédit du secteur privé. En effet, les investissements privés sont attendus en forte hausse (25.9% du PIB attendus en 2023 contre 15.4% en 2019) et nécessiteront des sources de financement bancaires ;
- Poursuite de la politique d'accumulation de réserves de change et d'Or : Le montant des réserves brutes officielles devrait atteindre 2 255.3 millions de DTS en 2023 contre 1 193.9 millions de DTS en 2019 ;
- Intervention de la BFM : En cas de crise de liquidité ou de variation excessive pouvant causer des pressions inflationnistes, la BFM pourra utiliser ses outils d'intervention indirects afin d'assurer la stabilité du marché monétaire.

Figure 14: Evolution annuelle de la masse monétaire M3 de 2019 à 2023 (en milliards d'Ariary)



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

IV. BALANCE DE PAIEMENT

1) Comparaison de la position extérieure en 2020 par rapport à 2019

Après une balance globale déficitaire en 2019 (-85.9 millions de DTS), la tendance s'inverse en 2020 (+32.8 millions de DTS). Le compte capital et financier s'améliore nettement (+462.4 millions de DTS), porté essentiellement par la hausse des aides budgétaires et des tirages PIP, ainsi que par la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. Il permet de compenser la dégradation du déficit du compte courant (-388.2 millions de DTS) liée à la forte baisse des recettes d'exportations de services.

Le compte courant est déficitaire à hauteur de -621.8 millions de DTS en 2020, contre -233.6 millions de DTS en 2019. Ces trois composantes évoluent comme suit :

- La balance des biens et services (-899.7 millions de DTS), structurellement déficitaire, se creuse de -417.4 millions de DTS par rapport à 2019. D'une part, le déficit de la balance commerciale se creuse, passant de -610.9 millions de DTS en 2019 à -671.0 millions de DTS en 2020. Cela s'explique par une baisse des importations moins marquée que celle des exportations, en valeur. D'autre part, la balance des services (-228.7 millions de DTS) devient négative suite à la fermeture des frontières ayant entraîné une chute brutale de l'entrée de touristes. Cela a affecté le montant des recettes, qui a reculé de -613.4 millions de DTS, tandis que les paiements ne diminuent que de -256.1 millions de DTS, par rapport à 2019.
- Les revenus des investissements s'améliorent de +21.6 millions de DTS, pour s'établir à -307.5 millions de DTS à fin 2020. Cette situation s'explique par la hausse des recettes, la hausse des rémunérations sur les participations étrangères à Madagasikara (dividendes, bénéfices non distribués) ainsi que par l'accroissement du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes, intérêts de la dette publique, remboursement de nominal).
- Les transferts courants s'élèvent à 585.3 millions de DTS, soit une hausse de +7.5 millions de DTS. Ils sont soutenus par l'accroissement des aides budgétaires qui compense la baisse des flux financiers reçus par les résidents en provenance des non-résidents.

Le compte capital et financier s'élève à 654.7 millions de DTS en 2020, contre 192.3 millions de DTS en 2019. On constate les tendances suivantes :

- Le compte des capitaux diminue légèrement (-17.1 millions de DTS) en raison de la baisse du montant des dons projets reçus par les administrations publiques.
- Le compte financier progresse fortement (+479.5 millions de DTS), et ce malgré le recul du montant des Investissements Directs Etrangers constaté aussi bien au niveau des Institutions Publiques (qui ont donné priorité aux plans de relance nationaux) que des investisseurs privés.

Madagasikara a reçu de nombreuses aides budgétaires de la part des Partenaires Techniques et Financiers afin de faire face aux dégâts causés par les inondations de début d'année, lutter contre la propagation du Covid-19 et soutenir la balance des paiements. Les tirages PIP ont également augmenté, permettant de développer les secteurs essentiels à l'amélioration du niveau de vie des malagasy (santé, éducation, etc.). Par ailleurs, le compte financier bénéficie du désendettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers via la baisse des crédits commerciaux (en particulier dans les secteurs miniers, manufacturiers et produits de rente) et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents.

2) Anticipations pour l'année 2021

La situation économique et les échanges commerciaux devraient peu à peu revenir à la normale en 2021, après une année 2020 exceptionnelle. Ainsi, la position extérieure nette de Madagasikara devrait s'améliorer en 2021. Elle est attendue à +139.3 millions de DTS, contre +32.8 millions de DTS en 2020. Cette situation s'explique principalement par l'amélioration de l'ensemble des postes du compte courant. Notons que le compte capital et financier, bien qu'en légère baisse, reste positif et permet de financer le déficit du compte courant.

a – Transactions courantes

Le déficit des transactions courantes devrait se réduire de 137.5 millions de DTS en 2021. Cette situation découle de l'amélioration du solde de la balance des biens et services (+99.0 millions de DTS), la réduction du déficit des revenus des investissements (+28.7 millions de DTS) et la hausse du volume des transferts courants (+9.7 millions de DTS).

Tableau 5: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p

<i>en millions de DTS</i>	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Compte courant	-621.8	-484.3	137.5
Biens et services	-899.7	-800.6	99.0
Balance commerciale	-671.0	-606.6	64.4
Services	-228.7	-194.0	34.7
Revenus des investissements	-307.5	-278.8	28.7
Transferts courants	585.3	595.1	9.7

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

Le solde de la balance des biens et services est prévu à -800.6 millions de DTS en 2021. Il est attendu une reprise du commerce international à partir du second trimestre 2021, entraînant une hausse des flux commerciaux entre Madagasikara et ses principaux partenaires. Les exportations de biens et services augmenteraient de +1 009.7 millions de DTS. Elles devraient être portées par le retour de la demande et la hausse des cours au niveau des produits de l'industrie extractive (essentiellement nickel et

cobalt) et des produits de rente (vanille et girofle). La réouverture des frontières et la reprise des vols internationaux devraient permettre d'accroître les recettes d'exportations de services liées aux voyages (personnels et professionnels) et au fret. Les importations devraient progresser de +910.6 millions de DTS. Rappelons que les principaux produits d'importation sont les biens de consommation (riz, PPN, médicaments, etc.), les matières premières, les biens d'équipement, l'énergie et les produits manufacturiers. Ces produits seront soutenus par les efforts d'importation de l'Etat dans le cadre de sa politique de soutien de l'offre afin de contenir l'inflation, ainsi que par la volonté du secteur privé d'augmenter leur niveau de production, qui devrait être identique à celui de 2019.

Les revenus des investissements sont constitués des revenus d'investissements directs, des revenus d'investissement de portefeuille, des revenus des autres investissements (prêts et emprunts) et des revenus des avoirs de réserve. Chaque composante est le solde des paiements et recettes lui afférant. Ils s'améliorent de +28.7 millions de DTS par rapport à 2020, pour s'établir à -278.8 millions de DTS. Cette situation s'explique par la diminution des rémunérations sur les participations étrangères à Madagascar (baisse des dividendes et des bénéfices non distribués au titre de l'année 2020 en raison de résultats nets impactés par la crise du Covid-19), la baisse du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes et remboursement de nominal) ainsi que la hausse des recettes des placements réalisés par des entreprises malagasy à l'étranger.

Les transferts courants représentent l'ensemble des flux entre résidents et non-résidents. Leur hausse est prévue à +9.7 millions de DTS. Ils devraient s'élever à 595.1 millions de DTS en 2021 et représenteront toujours le premier contributeur du compte courant à Madagascar. Au niveau du secteur privé, les transferts courants devraient augmenter de +87.9 millions de DTS. En effet, après une année 2020 qui constitue un point bas de comparaison en raison de l'impact économique et financier de la crise du Covid-19, l'année 2021 devrait afficher une hausse des envois de fonds de la part de la diaspora envers les résidents ainsi que des montants de crédits de préfinancements à l'exportation (tel que le préfinancement de la campagne de vanille) et des budgets des filiales de sociétés étrangères et/ou ONG. Néanmoins, les transferts courants au niveau des administrations publiques seront pénalisés par l'absence d'aides budgétaires compte tenu qu'aucun accord n'a été signé à ce jour. Ils pourraient être revus à la hausse si Madagascar bénéficie de nouvelles aides de la part des Partenaires Techniques Financiers.

b – Opérations en capital et financier

Les opérations en capital et financières devraient diminuer de -31.0 millions de DTS en raison de la baisse conjuguée du compte financier (-21.3 millions de DTS) et du compte des capitaux (-9.7 millions de DTS).

Tableau 6: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p

<i>en millions de DTS</i>	2020e	2021p	Evolution 2020e / 2021p
Compte capital et financier	654.7	623.6	-31.0
Compte des capitaux	227.3	217.6	-9.7
Compte financier	427.4	406.1	-21.3
Investissements directs (net)	196.2	256.1	59.8
Autres	231.2	150.0	-81.2
Gouvernement	348.8	406.7	57.9
Secteur privé	-121.5	-238.7	-117.2
Autres (net)	35.0	-18.0	-53.0

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

Le compte des capitaux est prévu à +217.6 millions de DTS. Madagasikara avait bénéficié d'un moratoire sur sa dette publique extérieure pour l'année 2020, permettant de suspendre provisoirement le paiement du nominal et des intérêts. L'objectif était de dégager des marges de manœuvre budgétaires à court terme afin de permettre au Pays de lutter rapidement et efficacement contre la propagation du Covid-19. En 2021, la reprise des remboursements (nominal et intérêts) va pénaliser le niveau du compte des capitaux (transfert de capitaux). A cela s'ajoute une baisse attendue des dons projets au niveau des administrations publiques.

Le compte financier représente la somme des flux financiers nets entre Madagasikara et le reste du monde. Il est attendu à 406.1 millions de DTS en 2021. Il serait impacté par une croissance de l'endettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers : la hausse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. Les entreprises exportatrices auront besoin de fonds afin de surmonter les difficultés financières et retrouver un niveau de production normatif. De plus, les aides budgétaires devraient logiquement baisser après une année 2020 exceptionnelle au cours de laquelle les PTF ont été très sollicités pour débloquer des fonds afin de lutter contre le Covid-19. Néanmoins, les Investissements Directs Etrangers et les tirages PIP devraient bénéficier de la reprise économique mondiale et de la mise en œuvre du Plan Marshall annoncé par le Gouvernement.

3) *Prévisions à moyen terme*

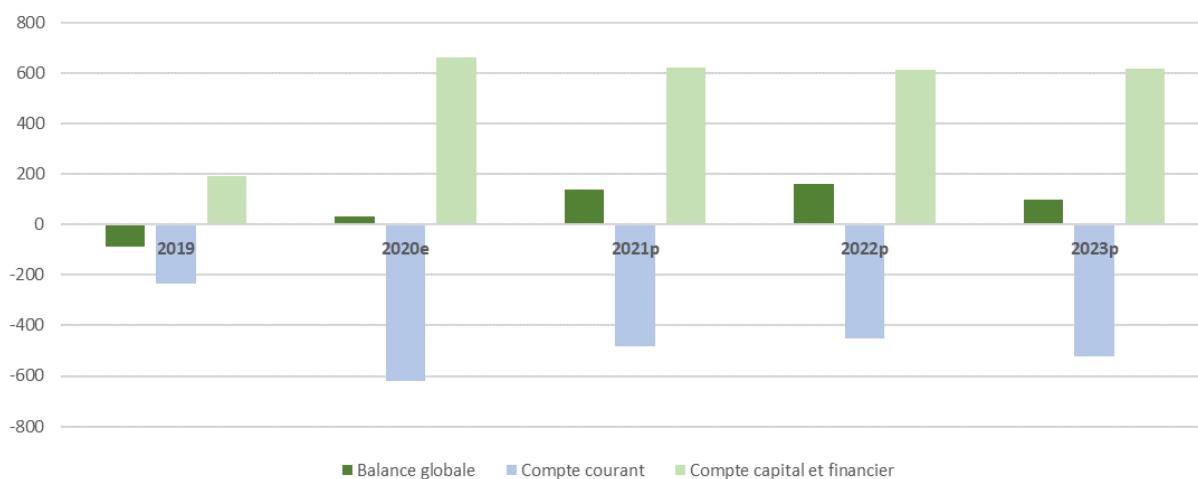
A moyen terme, la position extérieure de Madagasikara va légèrement se dégrader, mais rester positive. Elle devrait atteindre 96.6 millions de DTS en 2023.

Ces anticipations reposent sur les hypothèses suivantes :

- Une réduction du déficit de la balance des biens et services, lié à une hausse des exportations plus marquée que celle des importations (promotion et soutien de la consommation Vita Gasy pour substituer les importations à la production locale) ;

- La hausse du montant des IDE entrainant une augmentation des paiements au niveau du compte des revenus des investissements via la hausse des rémunérations sur les participation étrangères (paiement d'intérêts et remboursement de nominal sur les prêts intra-groupes) ;
- L'amélioration des transferts courants au niveau du secteur privé (aucune aide budgétaire destinée aux administrations publiques n'est prise en compte), contribuant à la réduction du déficit du compte courant ;
- Une baisse modérée du montant des dons projets reçus par les administrations publiques en provenance des PTF ;
- Une hausse des tirages PIP afin de poursuivre les investissements dans les secteurs clés de développement socioéconomiques (hôpitaux, écoles, routes, etc.) et soutenir la croissance rapide et durable de Madagascar ;
- Une réduction à terme des engagements de la part des entreprises du secteur privé implantées à Madagascar vis-à-vis de l'extérieur grâce à la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents ;
- Le maintien de la politique d'accumulation de réserves de changes et d'Or de la part de la BFM afin de compenser le creusement continu du déficit de la balance commerciale ; le montant des réserves brutes officielles (devises étrangères et or) devrait atteindre 2 255.3 millions de DTS en 2023, correspondant à 6.1 mois d'importation de biens et services non facteurs.

Figure 15: Evolution de la balance globale sur la période 2019-2023p



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

V. TAUX DE CHANGE

Le régime de change adopté par Madagascar depuis 1994 est considéré comme étant le plus optimal pour la stabilité économique du Pays compte tenu de ses caractéristiques : la taille et le degré d'ouverture de son économie, la diversification de son commerce extérieur, le niveau de développement de son système financier, le niveau d'inflation, la nature des chocs exogènes qui le touchent régulièrement, le degré de mobilité du capital, le niveau de son développement économique et le niveau des réserves de change. Ce régime permet notamment d'amortir les chocs réels sur l'économie nationale (notamment ceux qui touchent directement la demande globale, tels que les crises politiques, les catastrophes naturelles, les fluctuations des cours des matières premières et du pétrole). Ainsi, le cours des devises étrangères par rapport à l'Ariary (cotation à l'incertain) est fixé par le niveau de l'offre et de la demande sur le Marché Interbancaire des Devises. Il fluctuera notamment en fonction des mesures prises par la Banky Foiben'i Madagascar (contrôle de la masse monétaire M3, ajustement du taux directeur et intervention sur le MID) et le Gouvernement.

Historiquement, avec une balance commerciale structurellement déficitaire et une inflation supérieure à celle de ses Pays partenaires, Madagascar observe annuellement une dépréciation de l'Ariary vis-à-vis des devises pivots (Dollar US, Euro et DTS). Le taux de change est également impacté par des éléments exogènes tels que l'évolution du cours des matières premières, la politique commerciale des Etats-Unis, la politique monétaire de la BCE et de la FED, les décisions stratégiques des Pays membres de l'OPEP+, ainsi que le niveau des aides extérieures.

Tableau 7: Principaux indicateurs sur la période 2018-2023p

	2018	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Taux de change (moyenne période)						
Dollar US / Ariary	3334.8	3590.6	3795.3	3936.7	4037.1	4127.6
<i>Variation annuelle</i>		7.7%	5.7%	3.7%	2.6%	2.2%
	2018	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Dollar US / Ariary	3 334.8	3 618.3	3 795.3	3 936.7	4 037.1	4 127.6
<i>Variation annuelle</i>		8.5%	4.9%	3.7%	2.6%	2.2%
Euro / Ariary	3 933.0	4 045.6	4 314.1	4 670.8	4 788.4	4 874.7
<i>Variation annuelle</i>		2.9%	6.6%	8.3%	2.5%	1.8%
DTS / Ariary	4 719.4	4 998.9	5 270.0	5 487.7	5 626.6	5 737.4
<i>Variation annuelle</i>		5.9%	5.4%	4.1%	2.5%	2.0%
Balance des biens et services (millions de DTS)	-324.2	-610.9	-707.5	-712.0	-758.3	-803.7
Inflation Madagascar (%)	6.9	4.0	6.2	5.2	5.4	5.6
Inflation Pays partenaires (%)						
<i>Etats-Unis</i>	2.4	1.8	1.4	1.6	1.6	1.6
<i>Zone Euro</i>	1.7	1.4	0.4	0.9	0.9	0.9
<i>Chine</i>	2.1	2.9	4.0	2.0	2.0	2.0

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données du Cadrage de la DGEP, Banque Mondiale, OCDE

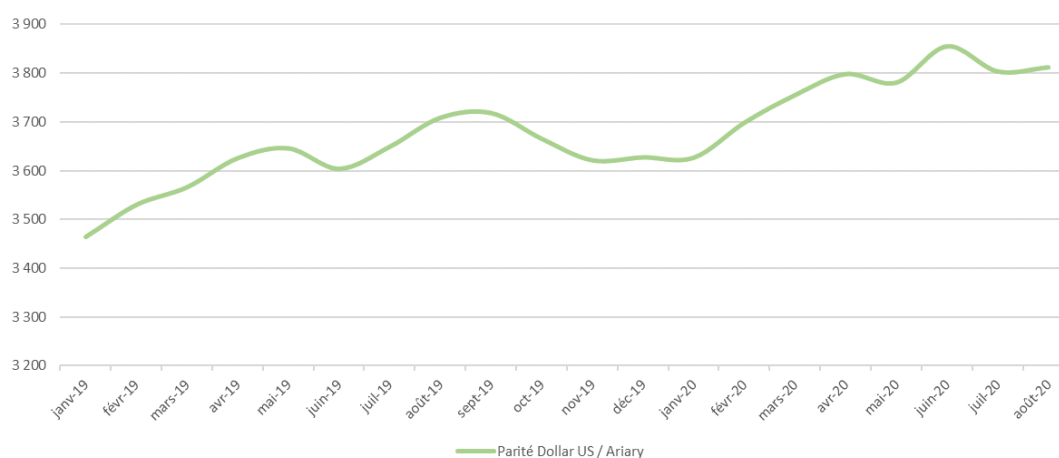
1) Analyse de l'évolution du taux de change sur la période 2019-2020

En 2019, on constate une dépréciation de l'Ariary face au Dollar US sur les neuf premiers mois de l'année, pour atteindre un pic à 3 718.4 Ariary pour 1 Dollar US à fin septembre. Puis la monnaie

locale s'apprécie légèrement sur le dernier trimestre (Parité Dollar US / Ariary à 3 618.3 à fin décembre 2019) grâce à la hausse des recettes d'exportation, des tirages PIP et des transferts courants au niveau de l'administration publique et du secteur privé, ainsi qu'à l'obtention d'aides budgétaires. Notons que la BFM a soutenu l'offre de Dollar US en se positionnant en tant que vendeur sur le MID, afin de contenir la dépréciation de la monnaie nationale.

L'année 2020 affiche une tendance similaire sur le premier semestre. En effet, malgré l'obtention de nombreuses aides budgétaires (financement des réparations suite aux dégâts des inondations de début d'année, lutte contre le Covid-19 sur le plan économique et sanitaire), la baisse du prix des produits pétroliers sur le marché international et la réduction du niveau des importations, le cours de l'Ariary se déprécie à un rythme similaire à celui enregistré en 2019. Cela s'explique notamment par l'arrêt brutal du tourisme, la baisse des transferts courants de la part des non-résidents, la baisse des IDE, la réduction du montant des approvisionnements réalisés par les sociétés étrangères envers leurs filiales locales, la forte baisse des recettes d'exportations (baisse à la fois des volumes et des prix), l'anticipation à la hausse des cours de change de la part de certains agents économiques. A fin août, la parité Dollar US / Ariary s'élève à 3 812.3. Ainsi, à l'instar de 2019, l'Ariary devrait légèrement s'apprécier sur le dernier trimestre pour terminer l'année à 3 795.3 grâce à l'intervention de la BFM sur le MID et la reprise progressive des exportations.

Figure 16: Evolution de la parité Dollar US / Ariary entre janvier 2019 et août 2020



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

2) Anticipations pour l'année 2021

La dépréciation de l'Ariary face au Dollar US se poursuivra en 2021. La parité est attendue à 3 936.7 Ariary pour 1 Dollar US en fin de période sur le Marché Interbancaire des Devises (MID). Cela représente une nouvelle dépréciation de -3.7% par rapport au cours estimé à fin 2020. L'activité économique devrait progressivement retrouver son niveau pré-crise, après une année 2020 impactée par les mesures de confinement imposées à la population et les perturbations des chaînes

d'approvisionnement. Dans ce contexte, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette dépréciation attendue de la monnaie locale :

- Creusement du déficit de la balance des biens et services : Avec une balance des biens et services structurellement déficitaire, la reprise des activités attendue à partir du deuxième trimestre entrainera logiquement un creusement de son déficit. Le retour à la normale des flux de marchandises permettra d'accroître le niveau des importations (+383.6 millions de DTS par rapport à 2020) qui avait été anormalement faible l'an dernier. De plus, le coût d'importation devrait être pénalisé par la hausse des cours des produits pétroliers suite aux accords de l'OPEP+ de réduire la production mondiale. Par ailleurs, les recettes d'exportations pâtiront encore des effets de la crise du Covid-19. En effet, le cours des produits de rente (vanille, girofle) et des activités extractives (nickel) sur le marché international avaient chuté en 2020, sans qu'une hausse soit anticipée en 2021 en raison du niveau des stocks accumulés les derniers mois. Notons que la vanille, le girofle et le nickel représentent environ 42.7% du total des recettes d'exportation.
- Niveau d'inflation supérieur aux Pays partenaires : Bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier, l'inflation est attendue à un niveau supérieur à celle des principaux Pays partenaires (+5.2% en fin de période pour Madagascar contre 2.0% pour la Chine, 1.6% pour les Etats-Unis, 0.9% pour la Zone Euro). Malgré d'importants plans de relance (mesures gouvernementales, injection de liquidités), l'inflation dans les Pays occidentaux devrait rester faible en raison d'une demande atone (chômage élevé, constitution d'une épargne de précaution, baisse du pouvoir d'achat). La dépréciation de l'Ariary doit permettre de compenser la baisse de compétitivité induite par ce différentiel de niveau d'inflation.
- Réduction du montant des aides budgétaires : A date, les discussions avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se poursuivent pour d'éventuels déblocages de nouvelles aides. Dans une approche conservatrice, seuls les financements déjà approuvés ont été pris en compte dans les prévisions pour 2021. Notons que les PTF avaient massivement soutenus Madagascar en 2020 afin d'aider le Pays à faire face aux dégâts causés par les inondations de janvier et aux effets de la crise du Covid-19, ainsi qu'à soutenir le déséquilibre de sa balance des paiements.
- Essor continu du Dollar US : Malgré la crise économique, le Dollar US reste la principale monnaie d'échange pour le commerce international, et a tendance à s'apprécier annuellement. Avec la reprise des échanges commerciaux attendue en 2021, la demande en Dollar US devrait encore s'accroître.

Néanmoins, l'Ariary devrait être soutenu par la reprise attendue de l'activité touristique à partir du second trimestre 2021, le retour progressif à un niveau d'activité pré-crise pour les Zones Franches (27.9% des recettes d'exportation en 2019) ainsi que l'augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE). Ces entrées de devises étrangères pourraient limiter la dépréciation de l'Ariary.

A noter que le cours de l'Ariary est susceptible de varier en fonction des interventions de la BFM sur le MID en cas de fluctuation marquée du cours, du résultat des élections américaines qui auront lieu fin 2020 et qui pourrait engendrer un changement dans les objectifs de la politique extérieure, et de nouveaux accords pour des financements extérieurs en provenance des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

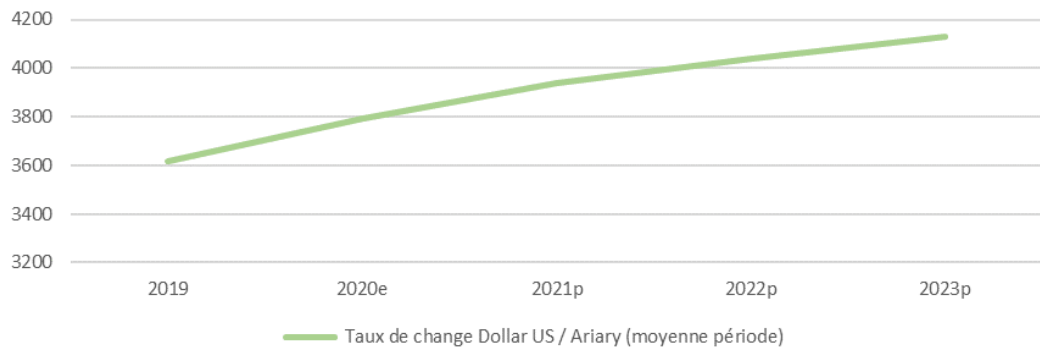
3) *Prévisions à moyen terme*

A moyen terme, l'appréciation du Dollar US face à l'Ariary devrait se poursuivre. La parité Dollar US / Ariary est attendue à 4 127.6 en 2023 contre 3 936.7 en 2021. Ces prévisions reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le creusement continu du déficit de la balance commerciale, Madagasikara étant un Pays qui importe plus qu'il n'exporte ;
- Une hausse du niveau d'inflation, qui reste supérieure à celui des Pays partenaires ;
- L'essor du Dollar US qui devrait conserver sa place de première monnaie d'échange pour le commerce international, la demande de Dollar US se faisant plus forte dans un contexte d'intensification des flux commerciaux après deux années perturbées par la crise du Covid-19 ;
- La hausse du cours des produits pétroliers, l'OPEP+ ayant conclu un accord pour réduire la production mondiale dans l'objectif de soutenir les cours après un point bas atteint au premier trimestre 2020 ;
- La dépendance de Madagasikara vis-à-vis des financements extérieurs, notamment pour les projets d'investissements indirects et le soutien à la balance des paiements ;
- L'impact de la politique monétaire de la FED à travers ses taux directeurs et ses objectifs d'inflation ;
- Des entrées de devises grâce à l'accroissement des Investissements Directs Etrangers (IDE), la hausse des transferts courants des non-résidents à destination des résidents et l'augmentation des flux touristiques.

Notons que la BFM interviendra sur le Marché Interbancaire des Devises (MID) en cas de fluctuations trop marquées de la parité Dollar US / Ariary (flottement dirigé), en renforçant ou en puisant dans ses réserves brutes officielles (devises étrangères et or) selon l'évolution du cours de change.

Figure 17: Evolution de la parité Dollar US / Ariary sur la période 2019-2023p



Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

VI. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES

La pandémie du Covid-19 a lourdement impacté l'ensemble du secteur des finances publiques dans le Monde et a occasionné un ralentissement généralisé de l'économie mondiale. La crise sanitaire a obligé les Etats à reformuler les objectifs initialement prévus et à reporter certains calendriers de réalisation. Par ailleurs, dans le but de contenir et d'atténuer les différents chocs observés, chaque Administration a consenti des efforts dantesques pour une sauvegarde économique et sociale.

Actuellement, il est alors impératif d'adopter une politique conjoncturelle axée sur le redressement de l'économie. En l'occurrence, ce processus doit passer par la mise en œuvre de différentes stratégies dont la finalité demeurera toujours la reprise et la refondation de l'économie. En effet, dans le contexte actuel, investir dans les secteurs clés s'avère crucial afin de soutenir la croissance et lutter contre le chômage. Comme tous les autres Pays, Madagascar adoptera cette orientation dans l'ultime objectif de renouer avec le processus de Développement.

Toutefois, aucun Pays n'est à l'abri d'un retour de contamination comme le confirme la deuxième vague observée en Europe. Cela pourrait aboutir à une crise plus grave au niveau des finances publiques étant donné les impacts probables sur les recettes fiscales suivant la situation propre de chaque Pays.

A. Recettes publiques

En 2021, le niveau des recettes totales et dons sera de 8 219.5 milliards d'Ariary soit 14.1% du PIB. Par rapport à l'année antérieure, ce niveau représente une variation nominale de 21.6%. A moyen terme, ces recettes sont prévues à 15.2% du PIB en 2022 et à 16.2% du PIB en 2023. Ces accroissements seront notamment portés par les recettes fiscales nettes qui connaîtront une variation positive de 38.5% pour atteindre un montant nominal de 6 358.0 milliards d'Ariary en 2021, de 8 176.8 milliards d'Ariary en 2022 et 10 349.5 milliards d'Ariary en 2023. Pour l'année 2021, le taux de pression fiscal sera de 10.9%, et passera de 12.5% en 2022 à 14.0% en 2023. Dans l'objectif de préserver et de favoriser les entreprises, les autorités financières malagasy opteront néanmoins pour le maintien des mesures d'allègement fiscal entrepris en 2020. En outre, les deux administrations fiscales adopteront différentes politiques afin de relancer et d'optimiser le niveau de recouvrement fiscal et douanier. Ces stratégies auront pour effet d'instaurer auprès des recettes fiscales nettes, une dynamique positive dans l'optique d'engendrer des progressions de 28.6% en 2022 et de 26.6% en 2023.

Concernant les impôts, la crise sanitaire a induit une baisse de 209.6 milliards d'Ariary vis-à-vis des réalisations de 2019. En 2021, pourtant, grâce aux mesures « de déconfinement » et à la reprise effective des activités, un bon niveau de recouvrement des recettes domestiques sera retrouvé. Effectivement, une augmentation nette de 1 101.3 milliards d'Ariary sera observé, soit de 45.0% par rapport à l'année 2020. Cela étant, l'utilisation du nouveau système « Back Office » de gestion intégré des impôts et taxes dénommé « SAFI » ainsi que des politiques amorcées durant la fin du troisième trimestre 2020 telle que la digitalisation effective de l'impôt par la mise en place des plateformes

digitalisées, à savoir, « e-Hetra paiement » auprès de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), dont le module « e-Bilan » portera ses fruits. En effet, les grandes entreprises constituent à elles seules 93.0% des recettes de la DGI d'où la priorisation de ce groupe de contribuables. En parallèle, la promotion du civisme fiscal sera mise en avant ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale par l'effort de formalisation de l'économie informelle. Enfin, les mesures de contrôle fiscal auprès de certaines entreprises dans l'optique d'assurer un meilleur recouvrement fiscal seront effectuées. Ces différentes actions amèneront à moyen terme une augmentation significative. En effet, d'ici 2023 une variation de 2 349.8 milliards d'Ariary s'observera au niveau de ces recettes.

Au niveau de l'Administration douanière, l'année 2020 a été une période assez creuse étant donné le contexte sanitaire qui a provoqué une baisse accrue du flux des activités commerciales dans le monde. Ceci a engendré une diminution de 575.8 milliards d'Ariary par rapport aux recettes douanières affichées en 2019. La mise en place du plan stratégique pour la période 2020-2023 au niveau de la Douane, certes perturbée par le contexte économique en 2020, vise en outre à la modernisation des différents dispositifs dans l'optique de réduire le délai de dédouanement, de sécuriser les recettes douanières, de promouvoir la croissance économique en simplifiant le commerce légitime et de lutter contre les trafics illicites. Ainsi, en 2021 le niveau de recettes douanières sera de 2 809.1 milliards d'Ariary soit 4.8% du PIB et évoluera positivement par des accroissements de 0.7 points en 2022 et de 0.5 points en 2023.

Compte tenu du contexte qui prévaut en 2020, les recettes non fiscales ont connu une baisse de 15.4% et s'estiment à 164.9 milliards d'Ariary. Ces dernières connaîtront une progression positive en 2021 et seront de 164.9 milliards d'Ariary, elles se stabiliseront en 2022 avant de faire l'objet d'un accroissement de 36.3% en 2023.

Le niveau de dons pour l'année 2021 sera de 1 437.8 milliards d'Ariary reparté en 244.0 milliards d'Ariary de dons courants et 1 193.9 de dons en capital. Etant actuellement en pleine négociation avec ses bailleurs de fonds traditionnels notamment le FMI dont les discussions devraient s'avérer fructueuses.

B. Dépenses publiques

Les dépenses totales pour l'année 2021 se statueront à 11 420.2 milliards d'Ariary, soit une progression de 8.4% par rapport à 2020. Ces dépenses augmenteront de 10.0% en 2022 et de 12.7% en 2023, accroissements soutenus essentiellement par la mise en œuvre d'une politique de l'Etat orienté vers des investissements massifs en vue de soutenir les activités de production. En effet, la Vision pour l'Emergence édictée par le Président de la République est orientée vers une croissance économique rapide et durable ; ce qui placera Madagasikara en tant que pôle économique de la région Océan Indien.

Pour l'année 2021, les dépenses de personnel seront de 3 182.0 milliards d'Ariary soit 5.6% du PIB. Cette rubrique observera une progression maîtrisée de 9.6% en 2022 et de 7.8% en 2023, grâce à une gestion plus rigoureuse via la mise en œuvre du système « AUGURE ». En outre, grâce à l'assainissement de la fonction publique, la capitalisation des compétences et la bonne gestion prévisionnelle des carrières

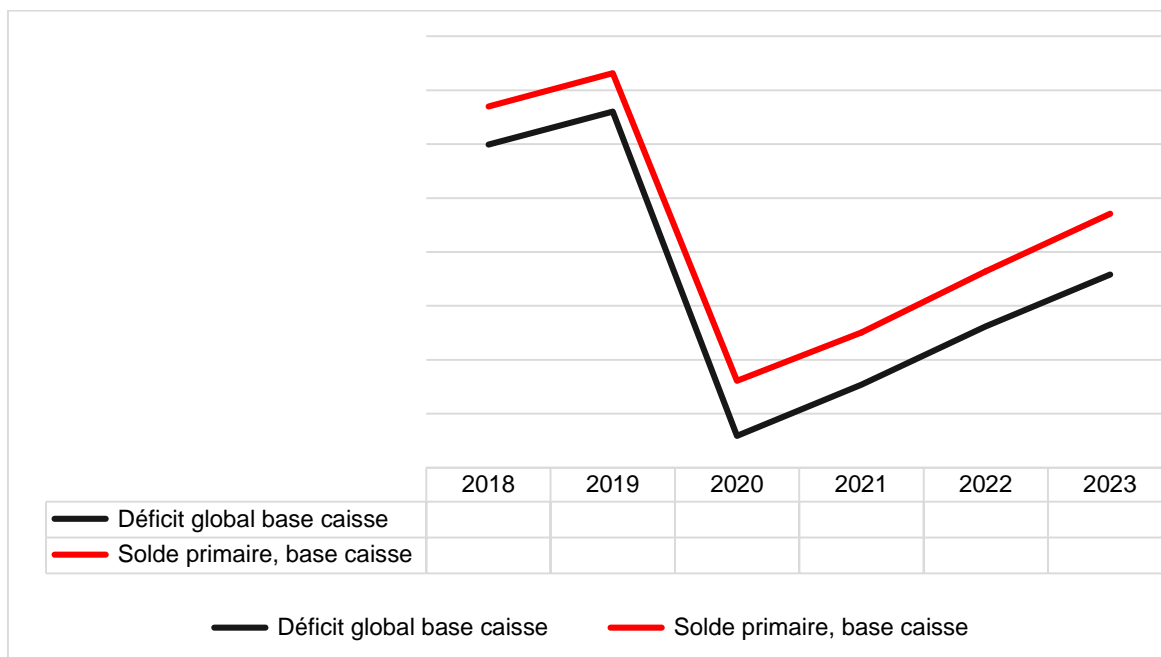
des employés, une revalorisation des services publics pourra s'effectuer afin de répondre aux impératifs de l'Emergence. Pour leurs parts, les dépenses de fonctionnement connaîtront un bond de 13.4% en 2021, soit 1 780.6 milliards d'Ariary. En effet, malgré l'énorme économie dégagée à partir de l'assainissement dans la gestion de cette catégorie de dépenses, une augmentation notable sera encore observée due aux transferts vers la JIRAMA, le paiement de la facture pétrolière liée à la production des centrales thermiques, le renflouement de la CPR/CRCM, l'apurement des cumuls d'arriérés, etc. Le renforcement des contrôles des dépenses publiques et des suivis des projets sous la direction de la Primature et de la Présidence de la République permettra d'améliorer drastiquement l'efficacité ainsi que l'efficience des programmes gouvernementaux.

Dans le dessein de soutenir l'économie, parallèlement à la lutte engagée contre le Covid-19, les dépenses en capital sur financement interne ont connues une hausse de 216.1% en 2020, soit une progression nominale de +1 617.9 milliards d'Ariary par rapport au niveau de 2019 qui était de 748.7 milliards d'Ariary. En 2021, cette tendance des PIP internes maintenus à un niveau élevé sera gardée, soit de 2 035.8 milliards d'Ariary, bien qu'un léger repli par rapport à celui de 2020 doit être concédé en raison de l'insuffisance des financements disponibles et l'effritement passager des recettes fiscales. En 2021, ces dépenses se concentreront sur la formation brute de capital fixe. A moyen terme, les dépenses en capital augmenteront encore de 18.1% en 2022 et de 51.4% en 2023, ceci afin d'assurer la réalisation des projets pour l'Emergence.

C. Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire pour l'année 2021 sera de 5.5% du PIB, soit une appréciation de 0.8 point par rapport à la LFR 2020 qui était de 6.3% du PIB. A noter que la réalisation provisoire pour l'exercice 2020 fait état d'un déficit atteignant 7.1% du PIB en raison d'un gap de 383.0 milliards au niveau des recettes fiscales nettes et de 83.3 milliards d'Ariary pour les recettes non fiscales (RNF). Par ailleurs, l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) effectuée au cours de cette année 2020 transpose Madagascar au rang des Pays en situation d'endettement à risque modéré, si auparavant il se classait parmi ceux à niveau de risque faible. En effet, les décaissements liés à la Facilité de Crédit Rapide (FCR) du FMI en 2020 a permis de creuser davantage le déficit budgétaire ; ce qui a permis en l'occurrence de financer les dépenses contingentes de l'Etat.

Figure 18: Evolution du déficit budgétaire 2019-2023



Source : MEF/SG/DGT/OGT

Pour les années 2018 et 2019, on a observé des déficits budgétaires faibles, soient de 2.2% du PIB en 2018 et de 1.3 % du PIB en 2019. Malencontreusement, à cause de la crise sanitaire, un creusement exceptionnel de ce déficit a dû être opéré pour l'exercice 2020, soit un surcroît de 3 007.8 milliards d'Ariary par rapport à celui de l'année 2019. En outre, les effets de la crise sanitaire se feront encore ressentir à moyen terme au niveau des finances publiques. Le déficit estimé sera de 4.1% du PIB en 2022 et de 3.0% en 2023.

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers

(en % de variation sauf indication contraire)	2019	2020	2021	2022	2023
	réal.	est.	prév.	prév.	prév.
Croissance économique, SCN 93	4.4	-3.8	4.5	5.2	6.2
Secteur primaire	5.9	3.1	3.6	3.3	3.3
Secteur secondaire	6.8	- 19.6	10.6	8.8	8.2
Secteur tertiaire	5.0	-0.8	4.1	5.3	7.1
Indice des prix à la consommation, moyenne période (en %)	5.6	4.5	6.3	6.2	6.1
Indice des prix à la consommation, fin de période (en %)	4.0	5.7	6.2	6.2	6.0
Déflateur du PIB (en %)	8.3	4.7	6.7	6.6	6.4
PIB nominal (en milliards d'Ariary), SCN 93	51 886.1	52 272.9	58 845.7	65 347.3	73 830.5
Taux de Pression Fiscale	10.4	8.8	10.9	12.5	14.0
Taux de déficit budgétaire	-1.3	-7.1	-5.6	-4.1	-3.0
Taux d'investissement (en % du PIB)	20.9	17.8	22.8	28.6	35.5
dont Investissement public	5.5	9.9	9.4	9.1	9.6
Investissement privé	15.4	7.9	13.4	19.5	25.9
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	7.1	28.1	19.4	17.7	14.1

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A- 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d’activités (Var. %)

	2019	2020	2021	2022	2023
	réal.	réal.	LFI	prév.	prév.
Secteur Primaire	5.9	3.1	3.6	4.3	4.5
Agriculture	7.6	3.6	4.2	3.7	3.7
Elevage et pêche	2.5	2.2	2.3	2.5	2.5
Sylviculture	1.0	0.8	0.9	1.0	1.0
Secteur Secondaire	6.8	-19.6	10.6	8.8	8.2
Industrie extractive	10.3	-53.2	26.5	18.3	12.5
Alimentaire, boisson, tabac	4.1	3.3	6.2	4.2	4.6
Textile	8.2	-6.6	5.5	6.4	12.7
Bois, papiers, imprimerie	2.7	2.0	2.3	2.3	5.0
Matériaux de construction	6.0	3.4	7.4	9.5	10.2
Industrie métallique	7.4	2.7	5.0	6.6	7.8
Machine, matériels électriques	2.0	1.5	1.8	1.9	2.0
Industries diverses	2.5	10.0	2.4	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	3.7	8.9	9.4	10.0	10.0
Secteur Tertiaire	5.0	-0.8	4.1	5.3	7.1
BTP	10.3	5.5	6.2	7.3	14.2
Commerce, entretiens, réparations	2.3	-2.8	3.9	4.7	5.0
Hôtel, restaurant	15.6	-79.4	4.0	10.7	12.5
Transport	4.8	-1.5	4.5	5.5	5.5
Poste et télécommunication	10.3	38.4	9.2	10.2	11.5
Banque, assurance	11.7	4.2	4.3	5.1	5.4
Services aux entreprises	2.9	-1.0	2.0	4.2	4.3
Administration	0.8	-3.5	0.8	1.0	1.2
Education	1.7	-13.0	0.8	2.7	2.9
Santé	2.5	15.0	0.8	2.1	2.4
Services rendus aux ménages	-13.9	-11.0	0.3	1.7	2.0
SIFIM	24.2	4.2	4.3	4.8	5.4
PIB aux prix de base	5.1	-3.2	4.9	5.3	6.3
Impôts sur les produits	-1.1	-9.2	0.4	4.1	4.6
PIB aux prix d'acquisition	4.4	-3.8	4.5	5.2	6.2

*Ancienne nomenclature avant rebasage

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A- 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)

	2019	2020	2021	2022	2023
UM: milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	7 349.5	6 758.0	8 219.5	9 903.3	11 976.4
Recettes totales	5 762.7	4 937.2	6 781.7	8 618.8	10 885.0
Dont: Recettes fiscales nettes	5 375.0	4 589.6	6 358.0	8 176.8	10 349.5
<i>Impôts</i>	2 657.2	2 447.6	3 548.9	4 579.0	5 898.7
<i>Douanes</i>	2 717.8	2 142.0	2 809.1	3 597.8	4 450.8
Recettes Non Fiscales	144.3	125.0	164.9	164.9	224.7
Remboursement TVA	243.4	222.6	258.8	277.1	310.8
Dons	1 586.8	1 820.8	1 437.8	1 284.5	1 091.4
Dons Courants	365.1	623.2	241.8	47.6	48.8
Dons en capital (projets)	1 221.7	1 197.6	1 193.9	1 236.9	1 042.6
Dépenses totales	7 921.0	10 531.9	11 420.2	12 563.5	14 154.4
Dépenses courantes	5 066.5	5 336.7	5 924.7	6 610.8	7 057.6
Dépenses budgétaires	4 743.7	4 989.6	5 445.1	6 272.7	6 697.5
Dont: Personnel	2 489.6	2 912.1	3 182.0	3 486.1	3 758.3
Fonctionnement	1 898.1	1 569.3	1 780.6	2 276.4	2 375.3
<i>Biens et Services</i>	314.0	377.4	436.2	503.3	537.4
<i>Transferts et Subventions</i>	1 584.1	1 191.9	1 344.4	1 773.1	1 837.9
Intérêts dette extérieure dus	106.8	208.0	173.1	188.4	191.4
Intérêts dette intérieure dus	249.2	300.2	309.4	322.0	372.5
Opérations de Trésorerie	322.8	347.1	479.6	338.1	360.1
Dépenses en Capital	2 854.6	5 195.2	5 495.5	5 952.7	7 096.8
Ressources intérieures	748.7	2 366.6	2 035.8	2 403.6	3 638.9
Ressources extérieures	2 105.9	2 828.6	3 459.7	3 549.2	3 457.8
Variations arriérés intérieurs	-125.2	69.4	-30.0	-30.0	-30.0
Solde global (base caisse)	-696.8	-3 704.5	-3 230.6	- 2 690.2	-2 208.0

Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)

	2019	2020	2021	2022	2023
UM: milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	14.2	12.9	14.1	15.2	16.2
Recettes totales	11.1	9.4	11.6	13.2	14.7
Dont: Recettes fiscales nettes	10.4	8.8	10.9	12.5	14.0
<i>Impôts</i>	5.1	4.7	6.1	7.0	8.0
<i>Douanes</i>	5.2	4.1	4.8	5.5	6.0
Recettes Non Fiscales	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3
Remboursement TVA	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
Dons	3.1	3.5	2.5	2.0	1.5
Dons Courants	0.7	1.2	0.4	0.1	0.1
Dons en capital (projets)	2.4	2.3	2.0	1.9	1.4
Dépenses totales	15.3	20.2	19.6	19.2	19.2
Dépenses courantes	9.8	10.2	10.2	10.1	9.6
Dépenses budgétaires	9.1	9.5	9.3	9.6	9.1
Dont : Personnel	4.8	5.6	5.5	5.3	5.1
Fonctionnement	3.7	3.0	3.1	3.5	3.2
<i>Biens et Services</i>	0.6	0.7	0.7	0.8	0.7
<i>Transferts et Subventions</i>	3.1	2.3	2.3	2.7	2.5
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.4	0.4	0.3	0.3
Intérêts dette intérieure dus	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5
Opérations de Trésorerie	0.6	0.7	0.8	0.5	0.5
Dépenses en Capital	5.5	9.9	9.4	9.1	9.6
Ressources intérieures	1.4	4.5	3.5	3.7	4.9
Ressources extérieures	4.1	5.4	5.9	5.4	4.7
Solde global (base caisse)	-1.3	-6.3	-5.5	-4.1	-3.0

Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFR2020- LFI 2021

DEPENSES (en milliards d'Ariary)	LFR 2020	LFI 2021	Variation Nominale	Variation en %
INTERET DE LA DETTE	508.2	482.5	-25.7	-5.1%
SOLDE	2 698.5	2 956.4	259.9	9.6%
FONCTIONNEMENT (y.c. ind.)	1 782.9	2 004.2	221.3	12.4%
Indemnité	213.6	223.6	10.0	4.7%
Biens et Services	377.4	436.2	58.8	15.6%
Transfert et Subventions	1 191.9	1 344.4	152.5	12.8%
INVESTISSEMENT	5 195.2	5 495.5	300.3	5.8%
Financement interne	2 366.6	2 035.8	-330.8	-14.0%
Financement externe	2 828.6	3 459.7	631.1	22.3%
Emprunt	1 631.0	2 265.8	634.8	38.9%
Subvention	1 197.6	1 193.9	-3.7	-0.3%
TOTAL	10 184.8	10 940.6	755.8	7.4%

Source : MEF/SG/DGFAG/DB

Tableau A- 6: Balance des paiements (en millions de DTS)

RUBRIQUES	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Compte courant	-233.6	-621.8	-484.3	-451.4	-522.4
Biens et services	-482.3	-899.7	-800.6	-740.6	-838.3
Balance commerciale	-610.9	-671.0	-606.6	-672.3	-780.1
Exportations FOB	1 890.8	1 335.8	1 912.6	2 232.0	2 445.0
Importations FOB	-2 501.6	-2 006.8	-2 519.2	-2 904.3	-3 225.1
Services	128.6	-228.7	-194.0	-68.3	-58.2
Recettes	1 035.5	422.1	855.0	1 056.9	1 158.4
Paiements	-906.9	-650.8	-1 049.0	-1 125.2	-1 216.6
Revenus des investissements	-329.2	-307.5	-278.8	-308.8	-323.8
Recettes	44.3	45.2	47.1	49.6	51.1
Paiements	-373.5	-352.7	-325.9	-358.4	-374.9
<i>dont: Intérêts de la dette publique</i>	<i>-21.4</i>	<i>-39.5</i>	<i>-31.5</i>	<i>-33.5</i>	<i>-33.4</i>
Transferts courants	577.8	585.3	595.1	598.1	639.7
Administrations publiques	86.4	132.8	54.6	19.3	20.1
<i>dont: Aides budgétaires</i>	<i>73.0</i>	<i>118.2</i>	<i>44.5</i>	<i>8.5</i>	<i>8.5</i>
Autres secteurs	491.4	452.6	540.5	578.7	619.6
Compte capital et financier	192.3	654.7	623.6	614.8	619.1
Compte des capitaux	244.4	227.3	217.6	219.8	181.7
Administration publique	244.4	227.3	217.6	219.8	181.7
Autres secteurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte financier	-52.1	427.4	406.1	395.0	437.4
Investissements directs (net)	270.1	196.2	256.1	279.0	303.6
Investissements de portefeuille	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-322.3	231.2	150.0	116.0	133.8
Gouvernement	131.0	348.8	406.7	333.1	304.2
Tirages	177.9	399.2	471.4	419.1	421.0
PIP	176.9	309.5	412.9	411.0	421.0
Aide budgétaire	1.1	89.7	58.5	8.2	0.0
Amortissements	-46.9	-50.4	-64.8	-86.0	-116.8
Secteur privé	-244.0	-121.5	-238.7	-245.7	-250.2
Banques commerciales (net)	11.9	-31.1	0.0	0.0	0.0
Autres (net)	-221.2	35.0	-18.0	28.5	79.8
Autres (y.c. erreurs et omissions)	-44.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Balance globale	-85.9	32.8	139.3	161.9	96.6

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

Tableau A- 7 Situation Monétaire (en milliards d'Ariary)

RUBRIQUES	2019	2020e	2021p
Circulation fiduciaire	3 314.8	3 573.0	3 767.2
Dépôts totaux	9 344.6	12 647.6	15 606.7
Masse Monétaire M3	12 659.3	16 220.6	19 373.9
Avoirs extérieurs nets	4 614.2	5 444.2	6 456.0
Banque Centrale	3 925.0	4 526.7	5 510.8
Banque de dépôts	689.2	917.5	945.2
Avoirs intérieurs nets	8 045.1	10 776.4	12 917.8
Crédit intérieur net	9 124.8	11 982.5	14 126.5
Créances nettes sur l'Etat	2 074.2	4 251.4	5 214.5
CNE après du système bancaire	2 012.6	3 933.1	4 896.2
Banque centrale	756.6	2 427.2	3 279.3
Banques	1 256.0	1 506.0	1 616.9
Autres créances nettes	61.5	318.2	318.2
Crédits à l'économie	7 050.6	7 731.1	8 912.0
Banque Centrale	22.6	23.6	24.6
Banques	350.3	94.8	94.8
Trésor	6 677.8	7 612.7	8 792.6
Autres postes nets	-1 079.7	-1 206.1	-1 208.7

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

ANNEXE 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-1-1-1	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires
001-1-1-1-01	<i>Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires</i>
001-1-1-2	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
001-1-1-2-01	<i>Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence</i>
001-1-1-2-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-1-1-2-03	CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE
001-1-1-2-04	<i>Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles</i>
001-1-1-2-05	<i>Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence</i>
001-1-1-2-06	<i>Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes</i>
001-1-1-2-07	<i>Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour l'amélioration des infrastructures</i>
001-1-1-2-08	<i>Assurer la couverture médiatique des événements présidentiels</i>
001-1-1-2-09	ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-1-1-2-10	<i>Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et l'évaluation budgétaire</i>
001-1-1-2-11	<i>Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République</i>
001-1-1-2-12	<i>Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités étrangères</i>
001-1-1-2-13	<i>Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence</i>
001-1-1-2-14	<i>Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet</i>
001-1-1-2-15	EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
001-1-1-2-18	T02-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP)
001-1-1-4	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée
001-1-1-4-01	<i>Effectuer des missions de suivi des projets</i>
001-1-1-4-02	<i>Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels</i>
001-1-1-5	Divers matériels acquis
-	-
001-1-1-6	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits
001-1-1-6-01	<i>Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques</i>
001-1-1-7	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT
001-1-1-7-01	ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES
001-1-1-7-02	COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET
001-1-1-7-03	VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÉGLEMENTS DE L'ORDRE
001-1-1-7-04	ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES
001-1-1-7-05	ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS
001-1-1-7-06	COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
001-1-1-7-07	TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS
001-1-1-7-08	COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES
001-1-1-7-09	ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENTE
001-1-1-7-10	ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE
001-1-1-7-11	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-1-1-7-12	PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-1-1-7-13	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL
001-1-1-7-14	INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-1-1-8	Sécurité des Palais assurée
-	-
001-1-3	Assurer le Bon fonctionnement de DGPP

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-1-3-1	Réalisation des activités
	<i>001-1-3-1-01 Assurer le renforcement de la capacité technique de la DGPP</i>
001-1-4	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES
001-1-4-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
	<i>001-1-4-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS</i>
	<i>001-1-4-1-02 RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS</i>
	<i>001-1-4-1-03 SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME</i>
	<i>001-1-4-1-04 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES</i>
	<i>001-1-4-1-05 Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité</i>
001-1-5	Préserver la paix et protection sociale
001-1-5-1	Participation des populations défavorisées a la vie sociale et au progrès collectif
	<i>001-1-5-1-01 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociale de la Présidence</i>
001-1-6	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE
001-1-6-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE
	<i>001-1-6-1-01 ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE</i>
	<i>001-1-6-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP</i>
	<i>001-1-6-1-03 METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS pour GP</i>
	<i>001-1-6-1-04 Sécuriser au maximum la sécurité de son Excellence Monsieur Le Président de la République et sa Famille ,ses biens et son entourage par la GP</i>
001-1-6-2	Formations et recyclages organisés
	<i>001-1-6-2-01 ASSURER A TOUT MOMENT LA SECURITE DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE (GP)</i>
	<i>001-1-6-2-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP</i>
001-1-6-3	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS
	<i>001-1-6-3-02 T02-METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENTE</i>
	<i>001-1-6-3-04 T02-Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants</i>
001-1-8	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT
001-1-8-1	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation
	-
001-1-8-2	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée
	-
001-1-8-3	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC
	-
001-1-8-4	Capacités des agents de l'ANRE renforcées
	<i>001-1-8-4-01 Former les agents de l'Etat sur les TIC</i>
	<i>001-1-8-4-02 Développer, installer, rendre opérationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat</i>
	<i>001-1-8-4-03 Acquérir des véhicules d'intervention</i>
001-1-8-5	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise
	-
001-1-8-7	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance
	-
001-1-8-8	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance
	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME
138-1-1-1	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
138-1-1-1-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
138-1-1-1-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)
138-1-1-1-03	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-1-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-1-05	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-1-06	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)
138-1-1-1-07	METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS
138-1-1-2	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS
138-1-1-2-01	Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM)
138-1-1-2-02	Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité
138-1-1-2-03	RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE
138-1-1-2-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-05	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-2-06	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-1-3	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
138-1-1-3-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-02	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-3-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-3-04	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3-05	Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature
138-1-1-4	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
138-1-1-4-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre
138-1-1-5-01	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
138-1-1-5-02	Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.
138-1-1-5-03	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN
138-1-2	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS
138-1-2-1	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE
138-1-2-1-01	Renforcement de l'effectif du personnel
138-1-2-1-02	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
138-1-2-1-03	Appui structurel (Indemnités liées à la fonction et autre coûts)
138-1-2-1-04	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
138-1-2-1-05	Déconcentration du service de la Médiation et vulgarisation de ses attributions auprès du public
138-1-2-1-06	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
138-1-2-1-07	T06-RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELS ET HUMAINES DE LA MEDIATURE
138-1-2-1-08	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:
138-1-2-1-09	Échanger et partager ses compétences
138-1-2-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT
138-1-2-2-01	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC
138-1-2-2-02	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:ASSURER LA GESTION DU PAPS
138-1-2-2-03	APPUYER LA STRUCTURE DU PREA

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
	138-1-2-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAGI
	138-1-2-2-05 METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)
138-1-2-3	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)
	138-1-2-3-01 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC
	138-1-2-3-02 DIGITAL GOVERNANCE AND IDENTIFICATION MANAGEMENT SYSTEM PROJECT (PRODIGY)
	138-1-2-3-03 PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE
	138-1-2-3-04 PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ÉTAT (GPE)
	138-1-2-3-05 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES
138-1-2-4	L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué
	-
138-1-2-5	Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia
	-
138-1-2-6	Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel
	-
138-1-2-7	Les transactions douanières suspectes découvertes
	-
138-1-3	Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques
138-1-3-1	Une base politique solide est créée et occupée
	138-1-3-1-01 <i>Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et culturelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale;</i>
138-1-4	Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée
138-1-4-1	Dialogue politique et social pérenne
	138-1-4-1-01 <i>Analyser la politique actuelle et réfléchir sur la nouvelle orientation et leurs impacts</i>
138-1-5	Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP
138-1-5-1	Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées
	138-1-5-1-01 <i>Assurer les moyens pour la mise en œuvre des activités</i>
138-1-6	Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République
138-1-6-1	Stabilité et sérénité politique
	138-1-6-1-01 <i>Eviter les crises politiques</i>
138-1-7	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
138-1-7-1	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
	138-1-7-1-01 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION</i>
	138-1-7-1-02 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME</i>
	138-1-7-1-03 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS</i>
	138-1-7-1-04 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION</i>
	138-1-7-1-05 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE</i>
	138-1-7-1-06 <i>Acquérir des moyens de locomotion pour les interventions rapides</i>
	138-1-7-1-07 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS</i>
	138-1-7-1-08 <i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>
	138-1-7-1-09 <i>Assurer les charges fixes et autres coûts structurels</i>
	138-1-7-1-10 <i>Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat</i>
	138-1-7-1-11 <i>ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS</i>
	138-1-7-1-12 <i>Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC</i>
	138-1-7-1-13 <i>Assurer la protection et la sécurité physique du système</i>
138-1-7-2	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES
	138-1-7-2-01 <i>ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit		
		138-1-7-2-02	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
		138-1-7-2-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
138-1-7-3	IGE doté en véhicules d'inspections	-	-
138-1-7-4	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES		
		138-1-7-4-01	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
		138-1-7-4-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
		138-1-7-4-03	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
		138-1-7-4-04	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)
		138-1-7-4-05	RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
		138-1-7-4-06	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-5	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS		
		138-1-7-5-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
		138-1-7-5-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
		138-1-7-5-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-6	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat	-	-
138-1-7-7	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE	-	-
138-1-8	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements		
138-1-8-1	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés	-	-
138-1-9	VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE		
138-1-9-1	Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes		
		138-1-9-1-01	Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles
138-1-9-2	Sérénité politique		
		138-1-9-2-01	Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.
		138-1-9-2-02	Assurer la gestion préventive des crises politiques.

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-2	Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet défense et sécurité
138-2-1	Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires
138-2-1-1	Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy
	<i>138-2-1-1-01 Contribution à la restauration des valeurs et éthiques militaires</i>
	<i>138-2-1-1-02 protéger le moral de la troupe et assurer la supervision de l'opérationnalité des formations militaires</i>
	<i>138-2-1-1-03 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-1-1-04 Renforcer les capacités des militaires et étoffer leurs acquis</i>
	<i>138-2-1-1-05 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
138-2-1-2	Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy
	<i>138-2-1-2-01 Effectuer des études prospectives</i>
	<i>138-2-1-2-02 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-1-2-03 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-1-2-04 Réhabiliter le bâtiment de l'IGAM</i>
138-2-2	Suivi et évaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations
138-2-2-1	Harmonisation de l'administration militaire en général
	<i>138-2-2-1-01 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-2-1-02 Renforcer les capacités des militaires et étoffer leurs acquis</i>
	<i>138-2-2-1-03 Faire un entretien et une acquisition des matériels roulants</i>
138-2-2-2	Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de sécurité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region.
	-
138-2-2-3	Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense
	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-4	<u>Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption</u>
138-4-1	Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité
138-4-1-1	Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro
<i>138-4-1-1-01</i>	<i>Amélioration de la qualité et de l'efficacité des contrôles de l'administration</i>
<i>138-4-1-1-02</i>	<i>Renforcement des capacités opérationnelles de l'IGE</i>
<i>138-4-1-1-03</i>	<i>Renforcement des contrôles des marchés publics</i>
<i>138-4-1-1-04</i>	<i>Mise aux normes de la procédure de vérification</i>
<i>138-4-1-1-05</i>	<i>Coordination et suivi des actions de contrôle de l'administration</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
620-1-1	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS
620-1-1-1	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE
620-1-1-1-01	Renforcer la connaissance, attitude et pratique des sous populations les plus exposées au risque de transmission du VIH et des jeunes de 10 à 24 ans sur les IST/VIH et sida
620-1-1-1-02	COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
620-1-1-1-03	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA
620-1-1-1-04	Renforcer la mise en application de la stratégie Test and Treat and Retain
620-1-1-1-05	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.
620-1-1-2	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS
620-1-1-2-01	Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé
620-1-1-2-02	Affermir le niveau de l'engagement de l'Etat au financement de la lutte contre le sida
620-1-1-2-03	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.
620-1-1-2-04	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA
620-1-1-3	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
620-1-1-3-01	Renforcer et opérationnaliser les structures de coordination à tous les niveaux
620-1-1-3-02	Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé
620-1-1-3-03	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE
620-1-1-3-04	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.
620-1-1-3-05	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION
620-1-1-4	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ
620-1-1-4-01	Assurer la Coordination efficace des systèmes de commandes d'achats, stockage des intrants et des médicaments ARV à tous les niveaux
620-1-1-4-02	Renforcer la surveillance épidémiologique, comportementale et des recherches opérationnelles suivant le plan de recherche
620-1-1-4-03	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
620-1-1-4-04	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.
620-1-2	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
620-1-2-1	SPDSN opérationnel
620-1-2-1-01	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE
620-1-2-1-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
620-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN
620-1-2-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
620-1-2-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE
620-1-2-2-03	APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS
620-1-2-2-04	MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-2-05	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN
620-1-2-3	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif
620-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES
620-1-2-3-02	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES
620-1-2-4	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-2-4-01	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-02	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-03	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT
620-1-2-4-04	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-05	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS
620-1-3	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1-3-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré
620-1-3-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
620-1-3-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-04	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-05	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-06	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
620-1-3-1-07	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-3-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-3-2-01	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale
620-1-3-2-02	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale
620-1-3-2-03	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement
620-1-3-2-04	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale
620-1-3-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale
620-1-3-2-06	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat
620-1-3-3	Capacités du SPDSN renforcées
-	-
620-1-3-4	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
-	-
620-1-3-5	Pilotage de la RSS appuyé
-	-
620-1-3-6	SPDSN opérationnel
-	-
620-1-3-7	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place
-	-
620-1-4	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL
620-1-4-1	Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées
620-1-4-1-01	Service Civique au Service de développement Humain et durable
620-1-4-1-02	Service Civique au Service de développement Humain et durable
620-1-5	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS
620-1-5-1	LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ
620-1-5-1-01	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5-1-02	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5-2	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ
620-1-5-2-01	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)
620-1-5-2-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
620-1-5-2-03	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
620-1-5-3	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE
620-1-5-3-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
620-1-5-3-02	APPUYER LE CADRE PPP

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administration Et Coordination						
001-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE						
001-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE						
001-1-1-1	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires						
	001-1-1-1-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	NOMBRE	27000	28500	30000	30000
001-1-1-2	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT						
	001-1-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	98
001-1-1-4	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée						
	001-1-1-4-R1	Pourcentage des projets identifiés incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation)	%	100	100	100	100
001-1-1-5	Divers matériels acquis						
	001-1-1-5-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	NOMBRE	14	-	-	-
001-1-1-6	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits						
	001-1-1-6-R1	Nombre des dossiers instruits	NOMBRE	35419	35736	35800	35800
001-1-1-7	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT						
	001-1-1-7-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	4
001-1-1-8	Sécurité des Palais assurée						
	001-1-1-8-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	M	3800	-	-	-
001-1-3	Assurer le Bon fonctionnement de DGPP						
001-1-3-1	Réalisation des activités						
	001-1-3-1-R1	Taux de réalisation des moyens nécessaires	Pourcentage	100	100	100	100
001-1-4	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES						
001-1-4-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
	001-1-4-1-R1	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	9	-	-	-
	001-1-4-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprès QG et antennes	NOMBRE	3	-	-	-
	001-1-4-1-R3	Nombre de distinctions honorifiques disperse	NOMBRE	27000	28500	30000	30000
	001-1-4-1-R4	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	2
001-1-5	Préserver la paix et protection sociale						
001-1-5-1	Participation des populations défavorisées a la vie sociale et au progrès collectif						
	001-1-5-1-R1	Taux de populations bénéficiaire	%	35	69	75	75
001-1-6	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENCE						
001-1-6-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE						
	001-1-6-1-R1	Assurance de la Sécurité du Président de la République et son entourage	%	100	100	100	100
001-1-6-2	Formations et recyclages organisés						
	001-1-6-2-R1	Organisation effectives de la formation et de recyclage	NOMBRE	3	5	-	-
001-1-6-3	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS						
	001-1-6-3-R1	Garant de la Sécurité et des biens de la Présidence	NOMBRE	80	90	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
001-1-8 REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT						
001-1-8-1	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation					
001-1-8-1-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	100	100	100
001-1-8-2	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée					
001-1-8-2-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	13	13	13
001-1-8-3	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC					
001-1-8-3-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	2	4	4	4
001-1-8-4	Capacités des agents de l'ANRE renforcées					
001-1-8-4-R1	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	6	8	25	25
001-1-8-4-R2	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	0	0	0
001-1-8-5	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise					
001-1-8-5-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	18	18	18
001-1-8-7	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance					
001-1-8-7-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	20	20
001-1-8-7-R3	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	41	41	41
001-1-8-8	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance					
001-1-8-8-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit						
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT						
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME						
138-1-1-1	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ						
	138-1-1-1-R1	Dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) (1)	NOMBRE	275	360	490	520
	138-1-1-1-R2	Dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2)	NOMBRE	550	600	700	800
	138-1-1-1-R3	Pourcentage (Taux en %) des dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020)	%	50	60	70	75
138-1-1-2	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS						
	138-1-1-2-R1	Taux de textes mis en conformité identifiés	%	50	60	65	75
	138-1-1-2-R2	Nombre du personnels bénéficiaires de formation	NOMBRE	5	15	15	20
	138-1-1-2-R3	Nombre des secteurs prioritaires actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance	NOMBRE	6	10	12	15
	138-1-1-2-R4	Nombre de séances d'informations tenues	NOMBRE	7	10	12	15
	138-1-1-2-R5	Nombre de thématiques sur les principes de Gouvernance développés	NOMBRE	12	15	20	20
	138-1-1-2-R6	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	10	12	12	15
138-1-1-3	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ						
	138-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION)	NOMBRE	33	29	29	29
138-1-1-4	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES						
	138-1-1-4-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	60	80	80	85
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre						
	138-1-1-5-R1	Taux d'absorption des DOS traitées et transmises aux autorités compétentes	%	58	61	65	65

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
138-1-2	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS					
138-1-2-1	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE					
138-1-2-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	264	278	300	300
138-1-2-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT					
138-1-2-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
138-1-2-3	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)					
138-1-2-3-R1	Taux des réformes réalisés/prévus	%	40	40	40	40
138-1-2-4	L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué					
138-1-2-4-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	4	8	>8	>8
138-1-2-5	Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia					
138-1-2-5-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	75	>75	>75
138-1-2-6	Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel					
138-1-2-6-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	80	100	100
138-1-2-7	Les transactions douanières suspectes découvertes					
138-1-2-7-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)
138-1-3	Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques					
138-1-3-1	Une base politique solide est créée et occupée					
138-1-3-1-R1	Nombre annuel de comités de base mis en place et opérationnels	NOMBRE	300	300	300	300
138-1-4	Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée					
138-1-4-1	Dialogue politique et social pérenne					
138-1-4-1-R1	Taux de participation de la population par rapport aux directives émises	Pourcentage	50	75	75	75
138-1-5	Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP					
138-1-5-1	Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées					
138-1-5-1-R1	Taux d'accomplissement des missions attribuées	POURCENTAGE	100	100	100	100
138-1-6	Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République					
138-1-6-1	Stabilité et sérénité politique					
138-1-6-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plate-forme de soutien au Président	Pourcentage	50	75	75	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
138-1-7	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES					
138-1-7-1	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN					
138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
138-1-7-2	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES					
138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	16	22	22	22
138-1-7-3	IGE doté en véhicules d'inspections					
138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	7	14	29	35
138-1-7-4	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES					
138-1-7-4-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	40	50	50	50
138-1-7-5	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS					
138-1-7-5-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	25	25	25	25
138-1-7-5-R2	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	42	84	84	85
138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	42	84	84	84
138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	30	20	20	20
138-1-7-5-R5	Taux d'insécurité	PORCENTAGE	30	40	40	40
138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	42	84	84	84
138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	NOMBRE	30	20	20	20
138-1-7-6	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat					
138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	785	100	100	100
138-1-7-7	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE					
138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	2	5	5	5
138-1-8	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements					
138-1-8-1	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés					
138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	700000000	750000000	800000000	800000000
138-1-9	VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE					
138-1-9-1	Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes					
138-1-9-1-R1	Taux de participation des parties prenantes	%	60	70	80	80
138-1-9-2	Sérénité politique					
138-1-9-2-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	%	60	70	80	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit						
138-2	Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité						
138-2-1	Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires						
138-2-1-1	Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy						
	138-2-1-1-R1	Ratio éléments-Formation	Pourcentage	50	30	30	30
138-2-1-2	Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy						
	138-2-1-2-R1	taux d'insécurité	Pourcentage	70	30	40	40
138-2-2	Suivi et evaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations						
138-2-2-1	Harmonisation de l'administration militaire en général						
	138-2-2-1-R1	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	50	30	20	20
138-2-2-2	Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de securité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region.						
	138-2-2-2-R1	Taux d'insécurité	%	70	30	30	30
138-2-2-3	Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense						
	138-2-2-3-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	50	25	25	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit						
138-4 <u>Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption</u>						
138-4-1 Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité						
138-4-1-1 Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro						
138-4-1-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	Pourcentage	40	50	50	55

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
620	Appui au développement social et économique					
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE					
620-1-1	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS					
620-1-1-1	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE					
620-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	PS=90%	90%	90%	90%
620-1-1-2	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS					
620-1-1-2-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	>613.583 USD	>613.583 USD	>613.583 USD	>613.583 USD
620-1-1-3	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH					
620-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes : >50%	Hommes : >50%	Hommes : >50%	Homme : >50%
620-1-1-3-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes : >50%	Femmes : >50%	Femmes : >50%	Homme : >50%
620-1-1-4	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ					
620-1-1-4-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMİ CELLES QUI SONT SUIVIES	%	0.87	0.9	0.9	1
620-1-2	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE					
620-1-2-1	SPDSN opérationnel					
620-1-2-1-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
620-1-2-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-2-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22
620-1-2-3	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
620-1-2-3-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	100	100	100	100
620-1-2-4	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-2-4-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	20	20	20

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
620-1-3	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S					
620-1-3-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré					
620-1-3-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	2	0	0	0
620-1-3-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	15	30	35
620-1-3-3	Capacités du SPDSN renforcées					
620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	1	21	25	25
620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	7	10	10
620-1-3-4	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	2	4	4	4
620-1-3-5	Pilotage de la RSS appuyé					
620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	2	0	0	0
620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	1	7	20	25
620-1-3-6	SPDSN opérationnel					
620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
620-1-3-7	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place					
620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	50	75	100	100
620-1-4	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL					
620-1-4-1	Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées					
620-1-4-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	55	100	100	100
620-1-5	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS					
620-1-5-1	LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE					
620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000
620-1-5-2	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
620-1-5-2-R1	Classement Doing business	RANG	<130	100	100	100
620-1-5-3	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE					
620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	1	2	3	5

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
002	Administration Et Coordination
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT
002-1-1	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-1-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
002-1-1-1-01	EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°
002-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS
002-1-1-1-03	SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES
002-1-1-1-04	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES
002-1-1-1-05	FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES
002-1-1-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
002-1-1-2-01	POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES
002-1-1-2-02	EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES
002-1-1-2-03	REHABILITATION ET EQUIPEMENT IMMEUBLE SENAT
002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1-01	T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines
002-1-2-1-02	REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT
002-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS
002-1-3-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
-	-
002-1-3-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
-	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE
119-1-1-1-01	<i>EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS</i>
119-1-1-1-02	<i>EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
119-1-1-1-03	<i>CONSEILLER LE GOUVERNEMENT</i>
119-1-1-1-04	<i>FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS</i>
119-1-2	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
119-1-2-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES
119-1-2-1-01	<i>MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i>
119-1-2-1-02	<i>AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT</i>
119-1-2-1-03	<i>CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE</i>
119-1-3	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE
119-1-3-1	APAISEMENT POLITIQUE
119-1-3-1-01	<i>FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
02	SENAT							
020	SENAT							
002	Administration Et Coordination							
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT							
002-1-1	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT							
002-1-1-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS							
	002-1-1-1-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	28	28	28	28
002-1-1-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT							
	002-1-1-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	40	40	40	40
002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT							
002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT							
	002-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	8	10	10	10	10
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS							
002-1-3-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS							
	002-1-3-1-R1	DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	JOUR	28	28	28	28	28
002-1-3-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT							
	002-1-3-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX REpondant aux normes	NOMBRE	40	50	50	50	50

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
02	SENAT						
020	SENAT						
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat						
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT						
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION						
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE						
	119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	<i>Pourcentage</i>	80	95	95	95
119-1-2	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION						
119-1-2-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES						
	119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	<i>Pourcentage</i>	95	95	95	95
119-1-3	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE						
119-1-3-1	APAISEMENT POLITIQUE						
	119-1-3-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	<i>POURCENTAGE</i>	15	10	15	15

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
003	Administration et Coordination
003-1	RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1	RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ
003-1-1-1	Administration parlementaire efficace renforcée
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
101	Gouvernance Responsable
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS
101-1-1-1	Relations entre les élus et les citoyens renforcées
	<i>101-1-1-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
101-1-2	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS
101-1-2-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré
	<i>101-1-2-1-01 Payer les salaires et avantages des Députés</i>
	<i>101-1-2-1-02 Tenir des sessions parlementaires</i>
101-1-3	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES
101-1-3-1	Relations internationales raffermiss
	<i>101-1-3-1-01 Adhérer aux organismes internationaux</i>
	<i>101-1-3-1-02 Effectuer des missions extérieures</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
03 ASSEMBLEE NATIONALE					
030 ASSEMBLEE NATIONALE					
003 Administration et Coordination					
003-1 <u>RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE</u>					
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ					
003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée					
003-1-1-1-R2 Délai de traitement des dossiers	NB DE JOUR	10	10	10	10

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

03	ASSEMBLEE NATIONALE							
030	ASSEMBLEE NATIONALE							
101	Gouvernance Responsable							
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL							
101-1-1	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS							
	101-1-1-1	Relations entre les élus et les citoyens renforcées						
		101-1-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	<i>Nombre</i>	10	48	48	48
		101-1-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	<i>Nombre</i>	1500	3688	3688	3688
101-1-2	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS							
	101-1-2-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré						
		101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	<i>NOMBRE</i>	48	34	34	34
		101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	<i>%</i>	99,65	100	100	100
101-1-3	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES							
	101-1-3-1	Relations internationales raffermiss						
		101-1-3-1-R1	Nombres de participations à des réunions internationales	<i>NOMBRE</i>	15	15	15	15

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE
004-1-1-1	Coordination des activités assurée et améliorée
004-1-1-1-01	Coordonner et piloter les activités des Directions et Services
004-1-1-1-02	Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement)
004-1-1-2	Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace
004-1-1-2-01	Mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-2-02	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-2-03	Établir des rapports d'activités
004-1-1-3	Effectivité de l'autonomie de l'Institution
004-1-1-3-01	Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution
004-1-1-4	Visibilité et présence effective de l'Institution
004-1-1-4-01	Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et événements officiels
004-1-1-4-02	Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC
004-1-1-5	Centre de documentation et d'études opérationnel
004-1-1-5-01	Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC
004-1-1-7	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION
004-1-1-7-01	COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES
004-1-1-8	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES
004-1-1-8-01	DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
004-1-1-9	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION
004-1-1-9-01	ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.
004-1-1-A	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE
004-1-1-A-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-A-02	GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET
004-1-1-C	PROFESSIONNALISME DES AGENTS
004-1-1-C-01	GESTION DU PERSONNEL
004-1-1-D	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE
004-1-1-D-01	Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-D-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004-1-1-D-03	EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT
004-1-1-E	Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé
004-1-1-E-01	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-E-02	Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-E-03	Établir des rapports d'activités
004-1-1-E-04	Renforcer les actions de contrôle et de suivi
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC
004-1-2-1	Sécurité assurée, sérénité de la Cour
004-1-2-1-01	Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité
004-1-2-1-02	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-1-2-1-03	Garantir la sécurité et prévenir les risques
004-1-2-2	Dispositifs de sécurité mis en place
004-1-2-2-01	Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats
004-1-2-3	Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie
004-1-2-3-01	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-1-2-4	Sensation de sécurité au sein de la HCC
004-1-2-4-01	Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces
004-1-2-4-02	Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance
004-1-3-1	Entretien des biens de la HCC assurée
004-1-3-1-01	Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1-3-2	Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée
004-1-3-2-01	<i>Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources</i>
004-1-3-2-02	<i>Élaborer des manuels de procédure</i>
004-1-3-3	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées
004-1-3-3-01	<i>Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation</i>
004-1-3-3-02	<i>Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes</i>
004-1-3-4	Dossiers du personnel en souffrance réduits
004-1-3-4-01	<i>Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents</i>
004-1-3-5	Environnement de travail favorable au dialogue
004-1-3-5-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel</i>
004-1-3-6	Personnel en bonne santé et dynamique
004-1-3-6-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social</i>
004-1-3-6-02	<i>Organiser des activités physiques et sportives</i>
004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée
004-1-3-7-01	<i>Exécuter le budget de l'année en cours</i>
004-1-3-7-02	<i>Préparer et tenir des revues budgétaires</i>
004-1-3-7-03	<i>Elaborer le projet de budget de l'année suivante</i>
004-1-3-7-04	<i>Etablir le PTA</i>
004-1-3-8	Efficacité de l'organe de commande publique
004-1-3-8-01	<i>Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur</i>
004-1-3-8-02	<i>Exécuter et suivre les marchés</i>
004-1-3-8-03	<i>Exécuter les procédures de passation des marchés</i>
004-1-3-8-04	<i>Exécution et suivi des marchés</i>
004-1-3-9	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente
004-1-3-9-01	<i>Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
004-1-3-9-02	<i>renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
004-1-3-A	- Gestion des ressources humaines automatisée
004-1-3-A-01	<i>Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines</i>
004-1-3-B	- Patrimoine bien géré
004-1-3-B-01	<i>Exécuter les procédures de reddition des comptes matières</i>
004-1-3-B-02	<i>Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine</i>
004-1-3-B-03	<i>Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels</i>
004-1-3-C	Professionalisme des acteurs budgétaires
004-1-3-C-01	<i>Renforcer les capacités des acteurs budgétaires</i>
004-1-3-D	Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents
004-1-3-D-01	<i>Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES
102-1-1-1	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées
102-1-1-1-01	<i>Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
102-1-1-1-02	<i>Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères</i>
102-1-1-1-03	<i>Acquérir des équipements électoraux</i>
102-1-1-1-04	<i>Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-1-05	<i>Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
102-1-1-1-06	<i>Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats</i>
102-1-1-1-07	<i>Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
102-1-1-1-08	<i>Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères</i>
102-1-1-1-09	<i>Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
102-1-1-1-10	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-1-1-2	Régularité et sincérité du scrutin assurée
102-1-1-2-01	<i>Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
102-1-1-2-02	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-1-1-3	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale
102-1-1-3-01	<i>Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions</i>
102-1-1-3-02	<i>Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
102-1-1-3-03	<i>Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale</i>
102-1-1-3-04	<i>Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-3-05	<i>Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
102-1-1-3-06	<i>Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES
102-1-2-1	Respect de la Constitution garanti
102-1-2-1-01	<i>Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour</i>
102-1-2-1-02	<i>Rédiger les décisions</i>
102-1-2-1-03	<i>Interpréter les dispositions constitutionnelles</i>
102-1-2-1-04	<i>Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour</i>
102-1-2-1-05	<i>Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD</i>
102-1-2-1-06	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-1-2-2	Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe
102-1-2-2-01	<i>Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences</i>
102-1-2-2-02	<i>Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)</i>
102-1-3	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION
102-1-3-1	Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique
102-1-3-1-01	<i>Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution</i>
102-1-3-1-02	<i>Concevoir et mettre à jour le site web</i>
102-1-3-1-03	<i>Consolider le fond documentaire</i>
102-1-3-1-04	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-1-3-2	Système informatique sécurisé et efficace
102-1-3-2-01	<i>Former le personnel informatique (action de veille technologique)</i>
102-1-3-2-02	<i>Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique</i>
102-1-3-2-03	<i>Mettre en réseau les bureaux</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
004	Administration et Coordination					
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE					
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE					
004-1-1-1	Coordination des activités assurée et améliorée					
004-1-1-1-R1	Nombre de réunions du staff et/ou de la Cellule Financière	NOMBRE	24	24	24	-
004-1-1-2	Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace					
004-1-1-2-R1	Nombre de contrôles effectués	NOMBRE	3	3	3	-
004-1-1-2-R2	Nombre de Directions ayant fait leurs rapports d'activités	NOMBRE	8	8	8	-
004-1-1-3	Effectivité de l'autonomie de l'Institution					
004-1-1-3-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	NOMBRE	4	4	4	-
004-1-1-4	Visibilité et présence effective de l'Institution					
004-1-1-4-R2	Nombre de déplacements, représentations et visites	NOMBRE	32	34	36	-
004-1-1-5	Centre de documentation et d'études opérationnel					
004-1-1-5-R1	Nombre de consultation et de prêts enregistrés	NOMBRE	210	220	240	-
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC					
004-1-2-1	Sécurité assurée, sérénité de la Cour					
004-1-2-1-R1	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	Taux (%)	35	50	60	65
004-1-2-1-R3	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures de sécurité	Taux (%)	50	70	80	80
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance					
004-1-3-1	Entretien des biens de la HCC assurée					
004-1-3-1-R1	Taux de réalisation des entretien et maintenance	Taux (%)	75	80	85	85
004-1-3-2	Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée					
004-1-3-2-R1	Nombre de manuels de procédure élaborés	NOMBRE	2	2	2	2
004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion développées	NOMBRE	2	3	4	5
004-1-3-3	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées					
004-1-3-3-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	60	70	80	80
004-1-3-4	Dossiers du personnel en souffrance réduits					
004-1-3-4-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	75	100	100	100
004-1-3-5	Environnement de travail favorable au dialogue					
004-1-3-5-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
004-1-3-5-R2	Taux de doléances traitées	Taux (%)	85	90	100	100
004-1-3-6	Personnel en bonne santé et dynamique					
004-1-3-6-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	25	30	30	30
004-1-3-6-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée					
004-1-3-7-R1	Taux d'exécution du budget	%	96	98	98	98
004-1-3-8	Efficacité de l'organe de commande publique					
004-1-3-8-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	95	98	99	99
004-1-3-9	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente					
004-1-3-9-R1	Ratio du nombre de postes informatiques/nombre d'agents	RATIO	0.7	0.8	0.8	0.8
004-1-3-9-R2	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	75	78	80	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
102	Gouvernance responsable					
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE					
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES					
102-1-1-1	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées					
102-1-1-1-R1	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	5	6	7	-
102-1-1-1-R2	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	oui	oui	oui	-
102-1-1-1-R3	Nombre de réunions avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral	NOMBRE	2	1	1	-
102-1-1-1-R6	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	36	36	36	-
102-1-1-1-R7	Nombre de voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés	NOMBRE	1	2	1	-
102-1-1-2	Régularité et sincérité du scrutin assurée					
102-1-1-2-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	NOMBRE	1	1	0	-
102-1-1-3	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale					
102-1-1-3-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	12	18	22	-
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES					
102-1-2-1	Respect de la Constitution garanti					
102-1-2-1-R1	Nombre d'audiences	NOMBRE	32	32	28	-
102-1-2-1-R2	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	42	36	30	-
102-1-2-2	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe					
102-1-2-2-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	2	2	2	-
102-1-2-2-R2	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	2	2	2	-
102-1-3	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION					
102-1-3-1	Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique					
102-1-3-1-R1	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	80000	90000	100000	-
102-1-3-1-R2	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	6	6	6	-
102-1-3-1-R3	Disponibilité de la stratégie de l'information	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
102-1-3-1-R4	Nombre de personnes ayant accédé au Centre de documentation	NOMBRE	120	200	250	-
102-1-3-2	Système informatique sécurisé et efficace					
102-1-3-2-R1	Système informatique intègre	LOGIQUE	oui	oui	oui	-
102-1-3-2-R2	Taux de bureaux interconnectés	Taux (%)	70	80	85	-
102-1-3-2-R3	Nombre de techniciens et d'utilisateurs informatiques formés	NOMBRE	12	12	12	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
005-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES
005-1-1-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT
005-1-1-1-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
005-1-1-1-02	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES
005-1-1-1-03	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-04	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE
005-1-1-1-05	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-06	ASSURER LA GESTION DES STOCKS
005-1-1-1-07	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
005-1-1-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)
005-1-2-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE
005-1-2-1-01	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES
005-1-2-1-02	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
005-1-2-1-03	SÉCURITÉ PRIMATURE
005-1-2-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE
005-1-2-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ
005-1-2-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)
005-1-3	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
005-1-3-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE
005-1-3-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS
005-1-3-1-02	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS
005-1-3-1-03	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES
005-1-3-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE
005-1-3-1-05	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE
005-1-3-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
005-1-3-2-01	ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC
005-1-3-2-02	DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE
005-1-3-2-03	T01-Dématérialisation des services au sein de la Primature
005-1-4	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
005-1-4-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
005-1-4-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-2	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
005-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
005-2-1-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
005-3-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
005-3-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
<i>005-3-1-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS</i>
<i>005-3-1-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE</i>
<i>005-3-1-1-03</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES</i>
005-3-2	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
005-3-2-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
<i>005-3-2-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
139-1-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
139-1-1-1-01	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX
139-1-1-1-03	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS
139-1-1-1-04	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
139-1-1-1-05	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DÉS MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS
139-1-1-1-06	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT
139-1-1-1-07	Collecte, codification, saisie de la base de données
139-1-1-1-08	Exposition
139-1-1-1-09	Conférence-débat
139-1-1-1-10	Visite de centres d'archives
139-1-1-1-11	Activités de vacances
139-1-1-1-12	Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes
139-1-1-1-13	Tris et classement d'archives
139-1-1-1-14	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
139-1-1-1-15	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
139-1-1-1-16	Formation en archivistique
139-1-1-1-17	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
139-1-1-1-19	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE
139-1-2-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS
139-1-2-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE
139-1-2-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL
139-1-2-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
139-1-2-1-04	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL
139-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
139-1-2-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
139-1-2-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ
139-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ
139-1-2-1-09	Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zones des opérations
139-1-2-1-10	Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur.
139-1-2-1-11	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
139-1-3-1-01	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITÉ DES PERSONNES
139-1-3-1-02	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-04	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE
139-1-3-1-05	T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue
139-1-3-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES
139-1-3-1-07	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS
139-1-3-1-08	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE		
050	PRIMATURE		
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales		
			<i>ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES</i>
		139-1-3-1-09	<i>ASSURER L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SÉCURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE</i>
		139-1-3-1-10	<i>RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)</i>
		139-1-3-1-11	<i>PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME</i>
		139-1-3-1-12	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME</i>
		139-1-3-1-13	<i>PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR</i>
		139-1-3-1-14	<i>INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES</i>
		139-1-3-1-15	<i>AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS</i>
		139-1-3-1-16	<i>PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE</i>
139-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT		
	139-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE	
		139-1-4-1-01	<i>SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES</i>
		139-1-4-1-02	<i>ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS</i>
		139-1-4-1-03	<i>ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT</i>
		139-1-4-1-04	<i>ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE</i>
		139-1-4-1-05	<i>ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL</i>
		139-1-4-1-06	<i>COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
		139-1-4-1-07	<i>VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT</i>
		139-1-4-1-08	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS MARITIMES</i>
		139-1-4-1-09	<i>CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL</i>
		139-1-4-1-10	<i>ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE</i>
		139-1-4-1-11	<i>ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-2	<u>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</u>
139-2-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-2-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
139-2-1-1-01	<i>T03-Appui à la conservation des archives des régions</i>
139-2-1-1-02	<i>MECANISME DE COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
139-2-1-1-03	<i>Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement</i>
139-2-1-1-04	<i>RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS</i>
139-2-1-1-05	<i>MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS</i>
139-2-1-1-06	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE</i>
139-2-1-1-07	<i>APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
827-1-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
827-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
	<i>827-1-1-1-01 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT</i>
	<i>827-1-1-1-02 AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>
827-1-2	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
827-1-2-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
	<i>827-1-2-1-01 AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS</i>
	<i>827-1-2-1-02 RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES</i>
827-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
827-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
	<i>827-1-3-1-01 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>
	<i>827-1-3-1-02 PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE</i>
	<i>827-1-3-1-03 PROJET RETARD DE CROISSANCE</i>
	<i>827-1-3-1-04 OFFICE NATIONAL DE NUTRITION</i>
	<i>827-1-3-1-05 PROGRAMME PAYS NUTRITION</i>
827-1-4	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
827-1-4-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
	<i>827-1-4-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE	
050	PRIMATURE	
827	Appui au développement	
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR	
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES	
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE	
827-2-1-1-01	<i>PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RÉSILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS</i>	
827-2-1-1-02	<i>AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES</i>	
827-2-1-1-03	<i>FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES</i>	
827-2-1-1-04	<i>DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD</i>	
827-2-1-1-05	<i>RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES</i>	
827-2-1-1-06	<i>PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE</i>	
827-2-1-1-07	<i>DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES</i>	
827-2-1-1-08	<i>Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones et inondations</i>	
827-2-1-1-09	<i>Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes</i>	
827-2-1-1-10	<i>DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD</i>	
827-2-2	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF	
827-2-2-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES	
827-2-2-1-01	<i>T04-Communes Vitrines de la Nutrition</i>	
827-2-2-1-02	<i>T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSEX DANS LE SUD</i>	
827-2-2-1-03	<i>METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>	
827-2-2-1-04	<i>T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA</i>	
827-2-2-1-05	<i>T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar</i>	
827-2-2-1-06	<i>METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE</i>	
827-2-2-1-07	<i>Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle</i>	
827-2-2-1-08	<i>Filets Sociaux de Sécurité</i>	
827-2-2-1-09	<i>METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION</i>	
827-2-2-1-10	<i>Projet de retard de croissance</i>	
827-2-2-1-11	<i>Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire</i>	
827-2-2-1-12	<i>COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION</i>	
827-2-2-1-13	<i>DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES DE MADAGASCAR</i>	
827-2-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT	
827-2-3-1	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.	
827-2-3-1-01	<i>CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX</i>	
827-2-3-2	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)	
827-2-3-2-01	<i>Activités relatives au système d'information (OdR)</i>	
827-2-3-2-02	<i>ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE</i>	
827-2-3-2-03	<i>RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL</i>	
827-2-3-2-04	<i>ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)</i>	
827-2-3-2-05	<i>ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)</i>	
827-2-3-2-06	<i>PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL</i>	
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU	
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	
827-2-4-1-01	<i>METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,...)</i>	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

827 Appui au développement

827-2-4-1-02	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
005	Administration et Coordination					
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
005-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES					
005-1-1-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT					
	005-1-1-1-R1 Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)					
005-1-2-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE					
	005-1-2-1-R1 DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-2-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE					
	005-1-2-2-R1 Intégrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-3	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE					
005-1-3-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE					
	005-1-3-1-R1 Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	10	7	7	7
005-1-3-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE					
	005-1-3-2-R1 Doléances réduites (gain en réduction)	NOMBRE	6	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales						
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS						
139-1-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
139-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
	139-1-1-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE						
139-1-2-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS						
	139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	2
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES						
	139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT						
139-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE						
	139-1-4-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	1

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR					
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES					
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE					
827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	3	6	6	6
827-2-2	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF					
827-2-2-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES					
827-2-2-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT					
827-2-3-1	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.					
827-2-3-1-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-3-2	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)					
827-2-3-2-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU					
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
827-2-4-1-R1	Taux d'impact socio-économique	%	80	85	85	80

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

057-1-1 **INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**

057-1-1-1 **RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT**

057-1-1-1-01 Développer le système d'information du FFM

057-1-1-1-02 Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire

057-1-1-1-03 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire

057-1-1-1-04 Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM

057-1-1-1-05 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entités

057-1-1-1-06 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-1-07 Garantir la répartition rationnelle des ressources

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
057	Administration et Coordination
057-2	Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM
057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace
057-2-1-1	Ressources financières utilisées à bon escient
057-2-1-1-01	Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM
057-2-1-1-02	Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampefiloha - Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions
057-2-1-1-03	Assurer la bonne exécution du budget
057-2-1-1-04	Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics
057-2-1-1-05	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-2-1-1-06	Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire
057-2-1-1-07	Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM
057-2-1-2	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine
057-2-1-2-01	Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM
057-2-1-2-02	Renforcer les compétences des agents du CFM
057-2-1-2-03	Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM
057-2-1-2-04	Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM
057-2-1-2-05	Entretenir les moyens immobiliers et mobiliers
057-2-1-2-06	Veiller à la disponibilité des stocks
057-2-2	Assurer la coordination des activités du CFM
057-2-2-1	Activités du CFM coordonnées
057-2-2-1-01	Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM
057-2-2-1-02	Coordonner les activités de l'Administration du CFM
057-2-2-1-03	Faire le suivi de la gestion administrative et financière du CFM
057-2-2-1-04	Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM
057-2-2-1-05	Assurer la résolution des conflits
057-2-2-1-06	Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale
057-2-2-2	Communication interne et externe renforcée
057-2-2-2-01	Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale
057-2-2-2-02	Organiser des ateliers et séminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM
057-2-2-2-03	Elaborer des publications périodiques sur les résultats de la mission du CFM

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE
823-1-1	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES
823-1-1-3	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ
823-1-1-3-01	Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques.
823-1-1-3-02	Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie
823-1-1-3-03	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
823-1-1-3-04	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM
823-1-1-3-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION
823-1-1-3-06	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
823-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
823-1-1-3-08	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
823-1-1-3-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
823-1-1-3-10	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
823-1-1-3-11	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
823-1-1-3-12	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
823-1-1-4	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ
823-1-1-4-01	Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel.
823-1-1-4-02	Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité et l'unité nationale.
823-1-1-4-03	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
823-1-1-4-04	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT
823-1-1-5	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-1-5-01	Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur
823-1-1-5-02	Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire
823-1-1-5-03	Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants
823-1-1-5-04	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-1-5-05	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-1-7	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE
-	-
823-1-2	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE
823-1-2-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE
823-1-2-2-01	Créer des cercles de réflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy
823-1-2-2-02	Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-03	Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-04	Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de refondation de la Nation et de la République
823-1-2-2-05	Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation
823-1-2-2-06	Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat
823-1-2-3	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE
-	-
823-1-4	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES
823-1-4-1	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES
823-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser la CNRI
823-1-4-1-02	Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)
823-1-4-1-03	Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.
823-1-4-1-04	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation
823-1-4-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
823-1-4-1-06	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1-4-2	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE
823-1-4-2-01	Conduire des travaux d'élaboration et de mise en adoption des textes juridiques relatifs à la réparation et à l'indemnisation.
823-1-4-2-02	Elaborer le projet des textes juridiques et réglementaires relatifs à la création de la "Caisse Nationale de Réparation et d'Indemnisation (CNRI)"
823-1-4-3	VICTIMES IDENTIFIÉES
823-1-4-3-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des événements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.
823-1-4-3-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
823-1-4-3-03	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RECOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
823-1-4-4	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS
823-1-4-4-01	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE POPULAIRE
823-1-4-4-02	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
823-1-4-4-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-4-4-04	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIVAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
823-1-4-4-05	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION
823-1-5-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITÉS
823-1-5-1-01	Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifester par le biais de leurs requêtes d'amnistie.
823-1-5-1-02	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie
823-1-5-1-03	Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM
823-1-5-2	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
823-1-5-2-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
823-1-5-2-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
823-1-5-2-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
823-1-5-2-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
823-1-6	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES
823-1-6-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES
823-1-6-1-01	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
823-1-6-1-02	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
823-1-6-1-03	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
823-1-6-1-04	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
823-1-6-1-05	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
823-1-6-1-06	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
823-1-6-1-07	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ÉTAT
823-1-6-1-08	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
823-1-6-1-09	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
823-1-6-1-10	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
823-1-6-1-11	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060 RECONCILIATION MALAGASY					
057 Administration et Coordination					
057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	97	97	97	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY							
060	RECONCILIATION MALAGASY							
057	Administration et Coordination							
057-2	<u>Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM</u>							
057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace							
057-2-1-1	Ressources financières utilisées à bon escient							
057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98	98	98	
057-2-1-2	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine							
057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95	95	95	
057-2-2	Assurer la coordination des activités du CFM							
057-2-2-1	Activités du CFM coordonnées							
057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	NOMBRE	15	15	15	15	15	
057-2-2-2	Communication interne et externe renforcée							
057-2-2-2-R1	Communication interne et externe renforcée	%	80	90	100	100	100	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060	RECONCILIATION MALAGASY					
823	Réconciliation Nationale					
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE					
823-1-1	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES					
823-1-1-3	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ					
823-1-1-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	7	10	10
823-1-1-4	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ					
823-1-1-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	10	10	10
823-1-1-5	DINAM-PIRAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR					
823-1-1-5-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	10	10	10
823-1-1-7	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCÉ					
823-1-1-7-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-2	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE					
823-1-2-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE					
823-1-2-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	22	22	22	22
823-1-2-3	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE					
823-1-2-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	7	9	9	9
823-1-4	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES					
823-1-4-1	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES					
823-1-4-1-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	1000	500	500	500
823-1-4-2	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE					
823-1-4-2-R1	Nombre de textes	NOMBRE	1	0	0	0
823-1-4-3	VICTIMES IDENTIFIÉES					
823-1-4-3-R1	Victimes identifiés	NOMBRE	1500	1000	500	500
823-1-4-4	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS					
823-1-4-4-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	50	50	50	50
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION					
823-1-5-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES					
823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	28	38	22	22
823-1-5-2	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ					
823-1-5-2-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-6	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES					
823-1-6-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES					
823-1-6-1-R1	Pourcentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	50	80	80	80

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
060	Administration et Coordination
060-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI
060-1-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI
060-1-1-1	ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
<i>060-1-1-1-01</i>	<i>Païement des autres charges de fonctionnement courant</i>
<i>060-1-1-1-02</i>	<i>Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements</i>
<i>060-1-1-1-03</i>	<i>Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements</i>
<i>060-1-1-1-04</i>	<i>Païement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements</i>
060-1-2	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI
060-1-2-1	ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
<i>060-1-2-1-01</i>	<i>Construction/réhabilitation de batiments de la CENI</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1	Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit
126-1-1	Assurer l'indépendance de la CENI
126-1-1-1	SUPPRIME
126-1-1-1-01	<i>Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements</i>
126-1-2	Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI
126-1-2-1	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser
126-1-2-1-01	<i>Acquisition de matériels électoraux</i>
126-1-2-2	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales
126-1-2-2-01	<i>Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED</i>
126-1-2-2-02	<i>Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,</i>
126-1-2-2-03	<i>Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED</i>
126-1-2-3	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent
126-1-2-3-01	<i>A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>
126-1-2-3-02	<i>A124- Réparation de matériels informatiques usagés</i>
126-1-2-3-03	<i>A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>
126-1-2-4	Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées
126-1-2-4-01	<i>Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional</i>
126-1-2-4-02	<i>Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège</i>
126-1-2-4-03	<i>Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements</i>
126-1-2-4-04	<i>-- Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège</i>
126-1-3	Renforcer les capacités de communication de la CENI
126-1-3-1	La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral
126-1-3-1-01	<i>Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI</i>
126-1-4	Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous
126-1-4-2	Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches
126-1-4-2-01	<i>Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales</i>
126-1-5	promouvoir la participation des citoyens au vote responsable
126-1-5-1	SUPPRIME
126-1-5-1-01	<i>IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES</i>
126-1-5-1-02	<i>APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS</i>
126-1-5-1-03	<i>APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL</i>
126-1-5-1-04	<i>ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV</i>
126-1-5-1-05	<i>IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV</i>
126-1-5-2	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection
126-1-5-2-01	<i>Education électorale et Communication</i>
126-1-6	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS
126-1-6-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL
126-1-6-1-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL</i>
126-1-6-1-02	<i>ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES</i>
126-1-6-1-03	<i>ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES</i>
126-1-6-2	ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)
126-1-6-2-01	<i>VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)</i>
126-1-6-2-02	<i>MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS</i>
126-1-6-2-03	<i>MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD</i>
126-1-6-3	PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE		
070	ELECTIONS		
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral		
	126-1-6-3-01	<i>TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE</i>	
	126-1-6-4	OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES	
	126-1-6-4-01	<i>COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYANT OBTENU D'AGREMENT</i>	
	126-1-6-4-02	<i>FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION</i>	
	126-1-6-6	CONNAISSANCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR TOUS	
	126-1-6-6-01	<i>ORGANISATION DE SEANCES DE TRAVAIL POUR LA REVUE DE LA PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE</i>	
	126-1-6-6-02	<i>EDITION DU MANUEL DE PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE</i>	
126-1-7	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE		
	126-1-7-1	Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels	
	126-1-7-1-01	<i>ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SCRUTIN</i>	
	126-1-7-2	BV servis à temps pour les élections	
	126-1-7-2-01	<i>ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER</i>	
	126-1-7-2-02	<i>MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES A CHAQUE TYPE D'OPERATIONS</i>	
126-1-8	RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI		
	126-1-8-1	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent	
	126-1-8-1-01	<i>Réparation de matériels informatiques usagés</i>	
	126-1-8-1-02	<i>Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>	
	126-1-8-1-03	<i>Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>	
	126-1-8-1-04	<i>Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI</i>	
	126-1-8-3	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales	
	126-1-8-3-01	<i>Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région</i>	
	126-1-8-3-02	<i>Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED</i>	
	126-1-8-3-03	<i>Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED</i>	
	126-1-8-3-04	<i>Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED</i>	
	126-1-8-3-05	<i>Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI</i>	
	126-1-8-3-06	<i>Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy</i>	
	126-1-8-4	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser	
	126-1-8-4-01	<i>Acquisition de matériels électoraux</i>	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale

126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale

126-2-1-1 "Atteindre un taux d'inscription de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "

126-2-1-1-01 Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE

126-2-1-1-02 Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-03 Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-04 Mise en œuvre de la RALE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3 Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

126-3-1-1-01 Organisation des élections sénatoriales

126-3-1-1-02 Organisation de référendum

126-3-1-1-03 Acquisition d'équipements pour la CENI

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
825	Education Electorale et Communication
825-1	<u>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE</u>
825-1-1	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE
825-1-1-1	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection
<i>825-1-1-1-01</i>	<i>Education électorale et Communication</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

060 Administration et Coordination

060-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI

060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI

060-1-1-1 ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS					
060	Administration et Coordination					
060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour réunions Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Mission extérieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R7	Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Matériels informatiques, électrique, électroniques réparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R9	Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RB	Utilisation en Eau et électricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RE	Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RF	Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et 22 CER (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RH	Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation annuelle au RECEP (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RI	Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RJ	Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
060	Administration et Coordination						
	060-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
	060-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	100
060-1-2	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI						
	060-1-2-1	ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE					
	060-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070 ELECTIONS							
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-1	Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit						
126-1-1	Assurer l'indépendance de la CENI						
126-1-1-1	SUPPRIME						
	126-1-1-1-R1	ANNULE	%	100	100	100	100
	126-1-1-1-R2	Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100	100
126-1-2	Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI						
126-1-2-1	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser						
	126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	100	100
126-1-2-2	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales						
	126-1-2-2-R1	Acquisition de mobiliers	%	72	100	100	100
	126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED	%	72	100	100	100
	126-1-2-2-R3	Construction/réhabilitation des bureaux	%	72	100	100	100
126-1-2-3	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent						
	126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	72	100	100	100
	126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	100	100
	126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	72	100	100	100
126-1-2-4	Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées						
	126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional	%	79	100	100	100
	126-1-2-4-R2	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège	%	72	100	100	100
	126-1-2-4-R3	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	100
126-1-3	Renforcer les capacités de communication de la CENI						
126-1-3-1	La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral						
	126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	72	100	100	100
126-1-4	Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous						
126-1-4-2	Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches						
	126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	72	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
126-1-5	promouvoir la participation des citoyens au vote responsable					
126-1-5-1	SUPPRIME					
126-1-5-1-R1	Taux de réalisation de toutes les élections prévues dans l'échéance électorale 2018 - 2020	%	100	0	0	0
126-1-5-1-R2	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-5-2	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection					
126-1-5-2-R1	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte téléphonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	72	100	100	100
126-1-6	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS					
126-1-6-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL					
126-1-6-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	100	100	100	100
126-1-6-2	ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)					
126-1-6-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	30000	3000	0	100
126-1-6-3	PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEE ET ACCESSIBLE A TOUS					
126-1-6-3-R1	pourcentage de couverture nationale de cadre de concertation(119/119 district, 6/6 provinces)	%	100	0	0	100
126-1-6-4	OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES					
126-1-6-4-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	30000	3000	0	0
126-1-6-4-R2	pourcentage de rapport d'observation exploité	%	100	100	0	0
126-1-6-6	CONNAISSANCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR TOUS					
126-1-6-6-R1	pourcentage de manuel de procédure conçue par rapport au nombre d'élection organisé	%	100	0	0	0
126-1-6-6-R2	pourcentage de partie prenante dotée de manuel de procédure	%	100	0	0	0
126-1-7	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE					
126-1-7-1	Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels					
126-1-7-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	95	100	100	100
126-1-7-2	BV servis à temps pour les élections					
126-1-7-2-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-8	RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI					
126-1-8-1	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent					
126-1-8-1-R1	Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	100	100
126-1-8-3	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales					
126-1-8-3-R1	Taux de Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région	%	72	100	-	100
126-1-8-4	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser					
126-1-8-4-R1	Taux d'Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale						
126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste électorale						
126-2-1-1 "Atteindre un taux d'inscription de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "						
126-2-1-1-R1	Utilisation de ressources en Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE	%	100	100	100	100
126-2-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE	%	100	100	100	100
126-2-1-1-R3	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100	100
126-2-1-1-R4	Utilisation de ressources en Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des électeurs	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3 Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés (bulletins de vote, PV, badges, ...), documents (guides, recueil de textes...), matériels (encre, emballages divers, panneaux...) et fournitures et consommables (kits BV, consommables informatiques, papiers ...)	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des indemnités des membres de BV	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R4	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R6	"Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC : -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED -formations des membres des OVEC niveau province -formation des membres BV niveau district	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus régionaux) (%)"	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RD	Utilisation de ressources en Référendum pour	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-RD	Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED - formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS					
825	Education Electorale et Communication					
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE					
825-1-1	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE					
825-1-1-1	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection					
825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R2	Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte téléphonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DÉVELOPPEMENT
062	Administration Et Coordination
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance
062-1-1	Gérer rationnellement les ressources et moyens
062-1-1-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés
062-1-1-1-01	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALLE DU SEMAECD
062-1-1-1-02	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-1-1-03	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD
062-1-1-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-1-1-05	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-1-1-06	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS
062-1-1-1-08	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS
062-1-1-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-1-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-1-1-11	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2	Mener le pilotage stratégique de l'administration
062-1-2-1	Administration efficace et efficiente
062-1-2-1-01	ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD
062-1-2-1-02	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-2-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-2-1-04	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-2-1-05	VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-2-1-06	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-2-1-07	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-2-1-08	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISRATION PUBLIQUE
062-1-2-1-09	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
617	Coopération internationale et développement économique
617-1	Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant
617-1-1-1-01	<i>Promouvoir les coopérations avec collectivités décentralisées et déconcentrées étrangères</i>
617-1-1-1-02	<i>Mettre en place une plateforme numérique de la coopération décentralisée</i>
617-1-1-1-03	<i>Orienter les actions des ONG étrangères suivants les priorités de développement de Madagascar</i>
617-1-1-1-04	<i>Délivrer des accords de sièges aux ONG étrangères</i>
617-1-1-1-05	<i>Elaborer la lettre de Politique nationale sur l'image de Marque de Madagascar</i>
617-1-1-1-06	<i>Mettre en œuvre la lettre de Politique nationale sur l'Image de Marque de Madagascar</i>
617-1-1-1-07	<i>Multiplier les actions de promotion de l'image de marque du pays</i>
617-1-1-1-08	<i>Prospecter de nouveaux marchés et partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur par le biais de Représentation extérieures de Madagascar</i>
617-1-1-1-09	<i>Faciliter les actions nationales de prospections de marchés et de nouveaux partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur</i>
617-1-1-1-10	<i>Soutenir la promotion des produits malagasy à l'extérieur</i>
617-1-1-1-11	<i>Soutenir les actions de promotion du tourisme à l'extérieur</i>
617-1-1-1-12	<i>Développer de nouvelles formes de partenariat économique aussi bien sud-sud, triangulaire que des alliances économiques</i>
617-1-1-1-13	<i>Inciter les opérateurs économiques à investir à Madagascar</i>
617-1-1-1-14	<i>Dynamiser les liens de coopération économique et commerciale avec les institutions publiques et privées internationales</i>
617-1-1-1-15	<i>Soutenir la promotion de l'économie bleue et maritime</i>
617-1-1-1-16	<i>Identifier des opportunités de partenariats économique et commercial dans le cadre des organisations de coopération régionales, sous-régionales et multilatérales</i>
617-1-1-1-17	<i>Soutenir des thématiques connexes au développement</i>
617-1-1-1-18	<i>Diversifier les modalités de partenariat dans le cadre des ODDs</i>
617-1-1-1-19	<i>Organiser des Fora bisannuels sur la Coopération pour le Développement</i>
617-1-1-1-20	<i>Mobiliser de nouveaux partenaires et acteurs pour le développement</i>
617-1-1-1-21	<i>Elaborer des revues d'information semestrielles</i>
617-1-1-1-22	<i>Elaborer une politique nationale de mobilisation du partenariat mondial pour le développement (hors APD)</i>
617-1-1-1-23	<i>Gérer et exploiter les bases de données</i>
617-1-1-1-24	<i>Elaborer un rapport annuel sur les Priorités de Développement</i>
617-1-1-1-25	<i>T03 Promotion de l'image de marque - nation branding-</i>
617-1-1-1-26	<i>T04 Appui à la promotion des produits de Madagascar</i>
617-1-1-1-27	<i>Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006	Administration et Coordination
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE
006-1-1	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE
006-1-1-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET EFFICIENTE
006-1-1-1-01	T01 Célébration du 60 ème anniversaire de la diplomatie malagasy
006-1-1-1-02	Projet du SECD
006-1-1-1-03	Maximiser la gestion informatisée des ressources humaines pour une bonne gouvernance du capital humain
006-1-1-1-04	AUTHENTIFIER DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU DES DOCUMENTS
006-1-1-1-05	Délivrer des autorisations de survol, d'escale, de ports d'armes, de matériels de communication et de fréquence
006-1-1-1-06	Délivrer de passeports de service aux agents de l'Etat Malagasy missionnaires
006-1-1-1-07	Délivrer de passeports diplomatiques aux ayants-droits
006-1-1-1-08	Elaborer des standards de service
006-1-1-1-09	Appliquer les standards de service nationaux et internes
006-1-1-1-10	Effectuer le suivi et l'évaluation périodiques des activités des services centraux et extérieurs du Ministère
006-1-1-1-11	ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006-1-1-1-12	Mettre en cohérence les programmes et le plan de travail du MAE avec les documents stratégiques nationaux et les agendas internationaux
006-1-1-1-13	Opérationnaliser l'Unité de veille stratégique
006-1-1-1-14	Mettre en place une base de données des Traités et des textes régissant les relations extérieures de Madagascar en vigueur
006-1-1-1-15	Emettre des avis juridiques au titre de la législation intéressant le Ministère
006-1-1-1-16	Effectuer des études en matière de législations nationales et internationales
006-1-1-1-17	Participer aux travaux d'envergure internationale en matière d'affaires juridiques et/ou contentieux
006-1-1-1-18	Traiter des litiges opposant le Ministère à des tiers
006-1-1-1-19	Informers le public sur les Traités et dispositions législatives et réglementaires en vigueur
006-1-1-1-20	Gérer la base de données des interdictions d'entrée et de sortie du territoire de Madagascar
006-1-1-1-21	Coordonner l'entraide judiciaire
006-1-1-1-22	Moderniser le système d'archivage du Ministère des Affaires étrangères
006-1-1-1-23	Numériser la gestion des courriers
006-1-1-1-24	Renforcer la cyberdéfense du Ministère des Affaires étrangères
006-1-1-1-25	Concevoir et mettre en place un site internet uniforme, dynamique et interactif
006-1-1-1-26	Assurer la présence active du Ministère sur les réseaux sociaux
006-1-1-1-27	Maintenir le parc informatique du Ministère
006-1-1-1-28	Mettre en place un système de communication intranet entre le Département central et les REPEX
006-1-1-1-29	Dématérialiser le fonctionnement du Ministère des Affaires étrangères
006-1-1-1-30	Elaborer un plan de développement et d'acquisition de logiciels, de matériels informatiques et de télécommunications du Ministère
006-1-1-1-31	Publier des revues et magazines
006-1-1-1-32	-- Etablir la priorisation des besoins du Ministère --
006-1-1-1-33	Régulariser les arriérés de paiement (Loyer, frais médicaux, Eau et Électricité, Assurance)
006-1-1-1-34	Régulariser les arriérés de paiement relatif au patrimoine et au fonctionnement des Repex
006-1-1-1-35	Mettre en place une plateforme de gestion de base de données des ressources du Ministère
006-1-1-1-36	Assurer la sécurité des personnes et du patrimoine du Ministère
006-1-1-1-37	Appliquer de manière effective un plan de carrière pour les agents
006-1-1-1-38	Faire bénéficier les agents du Ministère des Affaires étrangères et des autres Institutions publiques et privées de différentes formations à l'international
006-1-1-1-39	Mettre en œuvre un plan de formation continue des agents
006-1-1-1-40	Nouer des partenariats avec des instituts de formation nationaux et étrangers
006-1-1-1-41	Gérer les actes administratifs relatifs à la carrière des agents du Ministère
006-1-1-1-42	Organiser et participer aux activités sportives et culturelles
006-1-1-1-43	Organiser des journées de reboisement avec le corps diplomatique
006-1-1-1-44	Assurer le suivi de la santé maternelle et infantile
006-1-1-1-45	Accroître la fréquentation de la crèche "Dieudonné" du Ministère
006-1-1-1-46	EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
006-1-1-1-47	Numériser les archives et les documents du MAE
006-1-1-1-48	Etablir un Rapport d'exécution budgétaire du Ministère

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES	
110	AFFAIRES ETRANGERES	
006	Administration et Coordination	
		006-1-1-1-49 -- saisir une activité Assister les SOA et REPEX dans la gestion budgétaire projet --
		006-1-1-1-50 Etablir une projection et planification budgétaire du Ministère
		006-1-1-1-51 participer aux différentes réunions interministérielles
		006-1-1-1-52 Honorer les engagements de l'Etat malagasy (contribution, visite de courtoisie)
		006-1-1-1-53 Assurer l'approvisionnement en médicaments de première nécessité, de soin d'urgence et de petits matériels médicaux
		006-1-1-1-54 Prodiguer des soins aux agents et ayants-droit
		006-1-1-1-55 Renforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères
		006-1-1-1-56 Renforcement et amélioration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationaux
		006-1-1-1-57 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES
		006-1-1-1-58 Appliquer les standards de service nationaux et interne
		006-1-1-1-59 Evaluer la performance des services
		006-1-1-1-60 ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX
		006-1-1-1-61 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION
		006-1-1-1-62 ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTELLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE
006-1-2	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES	
	006-1-2-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
		006-1-2-1-01 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE
		006-1-2-1-02 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
		006-1-2-1-03 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET
		006-1-2-1-04 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES
		006-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE
		006-1-2-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE	
	006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
		006-1-3-1-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
		006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE
		006-1-3-1-03 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
		006-1-3-1-04 GÉRER LES EFFECTIFS
006-1-4	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS	
	006-1-4-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ
		006-1-4-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)
		006-1-4-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ÉLECTRICITÉ, ASSURANCE)
		006-1-4-1-03 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE
		006-1-4-1-04 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)
		006-1-4-1-05 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE
		006-1-4-1-06 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE
		006-1-4-1-07 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE
006-1-5	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy	
	006-1-5-1	Célérité du traitement des dossiers ;
		006-1-5-1-01 Informatisation des services publics délivrés au sein du Ministère des Affaires étrangères : - Produire des formulaires uniformes en ligne pour toutes demandes d'actes auprès du SAGC
	006-1-5-2	Satisfaction des usagers ;
		-
	006-1-5-3	Relations diplomatiques et consulaires consolidées
		-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
006	Administration et Coordination
006-2	Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora
006-2-1	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy
006-2-1-1	Fluidifier le traitement des demandes en lignes <i>006-2-1-1-01 Améliorer le système Evisa (depuis 2019)</i>
006-2-1-2	Faciliter la délivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise <i>006-2-1-2-01 Déployer le système Evisa dans les Représentations Extérieures</i>
006-2-1-3	traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du même type que MIDAC <i>006-2-1-3-01 Développer un logiciel pour le traitement en ligne des Attestations de Destinations</i>
006-2-1-4	Allègement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination, meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes -
006-2-1-5	Inexistence des véhicules irrégulièrement immatriculés en plaque verte <i>006-2-1-5-01 Mettre en place une base de données électroniques des plaques vertes délivrées par le Ministère</i>
006-2-1-6	Réglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles <i>006-2-1-6-01 Créer une plateforme en ligne pour les visites officielles: "vers vous" "demandes des salons"</i>
006-2-2	Moderniser le système d'informations
006-2-2-2	Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaîne de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG <i>006-2-2-2-01 Visas et passeports validés par le Secrétaire Général</i>
006-2-2-3	Efficience administrative; <i>006-2-2-3-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers ; - Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours ; - Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les registres d'état civil au DC et aux REPEX ; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central</i>
006-2-2-5	Satisfaction des usagers <i>006-2-2-5-01 Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions... ainsi que les délais de traitement. - Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX ; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes ; - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle...</i> <i>006-2-2-5-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers ; - Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours ; - Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les registres d'état civil au DC et aux REPEX ; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central</i>
006-2-2-7	Optimiser la gestion des ressources matérielles -
006-2-2-8	Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente -
006-2-2-9	Un budget et programme établi et appliqué -

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
601-1-1-1-01	<i>Conclure des projets de coopération bilatéraux</i>
601-1-1-1-02	<i>Assurer la bonne gestion des ressources humaines dans les Représentations extérieures</i>
601-1-1-1-03	<i>Identifier les accords internationaux pouvant intéresser Madagascar</i>
601-1-1-1-04	<i>Exploiter les dispositions des Traités au profit du développement de Madagascar</i>
601-1-1-1-05	<i>Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociation ainsi que des accords et conventions multilatérales, régionales et bilatérales en vigueur</i>
601-1-1-1-06	<i>Déterminer les positions nationales relatives aux questions onusiennes, continentales et/ou régionales</i>
601-1-1-1-07	<i>Participer et/ou organiser des réunions ayant trait à l'élaboration, la négociation, ou la signature, ou la ratification de traité</i>
601-1-1-1-08	<i>Elaborer les dossiers-pays sur l'état de la coopération</i>
601-1-1-1-09	<i>Négocier et conclure de nouveaux traités conformément aux intérêts de Madagascar</i>
601-1-1-1-10	<i>Soumettre des requêtes de financement et/ou d'assistance techniques aux partenaires techniques et financiers internationaux</i>
601-1-1-1-11	<i>Suivre la mise en œuvre au niveau national des projets et des programmes issus des organisations internationales, régionales et des fora</i>
601-1-1-1-12	<i>Suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations issues des réunions internationales</i>
601-1-1-1-13	<i>Coordonner la participation des agents de l'Etat aux opérations de maintien de la paix dans les organisations internationales</i>
601-1-1-1-14	<i>Accueillir et/ou organiser des réunions ou autres événements internationaux à Madagascar</i>
601-1-1-1-15	<i>Mobiliser les financements extérieurs de projets de développement socio-économiques (prêts, dons, PPP)</i>
601-1-1-1-16	<i>Participer activement aux réunions statutaires, extraordinaires et stratégiques des organisations internationales, régionales et des foras</i>
601-1-1-1-17	<i>Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des Ministères techniques avant chaque réunion internationale</i>
601-1-1-1-18	<i>Produire des documents techniques des réunions et rencontres internationales</i>
601-1-1-1-19	<i>Produire des discours et éléments de langage aux délégations représentant Madagascar sur la scène internationale</i>
601-1-1-1-20	<i>Représenter Madagascar aux réunions et ateliers techniques internationales</i>
601-1-1-1-21	<i>Suivre la mise en œuvre des conventions internationales et l'application effective des recommandations des organisations internationales et régionales</i>
601-1-1-1-22	<i>Diffuser et publier les documents ainsi que les rapports initiaux et périodiques</i>
601-1-1-1-23	<i>Accroître la présence de Madagascar dans des postes électifs dans les instances internationales</i>
601-1-1-1-24	<i>Augmenter le nombre de candidatures malgaches soumises dans les organisations internationales</i>
601-1-1-1-25	<i>Célébrer la fête nationale dans toutes les Représentations extérieures</i>
601-1-1-1-26	<i>Appuyer les cérémonials dans les affaires d'Etat</i>
601-1-1-1-27	<i>Assurer la représentation de Madagascar aux fêtes nationales des pays de juridiction</i>
601-1-1-1-28	<i>Célébrer les journées internationales, les événements commémoratifs internationaux et/ou rentrant dans le cadre de célébration des anniversaires de l'établissement des relations diplomatiques avec les pays partenaires</i>
601-1-1-1-29	<i>Gérer les bases de données sur la diaspora</i>
601-1-1-1-30	<i>Entreprendre une campagne de profilage et de recensement de la diaspora</i>
601-1-1-1-31	<i>Etablir un rapport annuel sur la diaspora</i>
601-1-1-1-32	<i>Elaborer des revues d'information semestrielles</i>
601-1-1-1-33	<i>Elaborer une politique nationale d'engagement de la diaspora</i>
601-1-1-1-34	<i>Réaliser, participer et/ou soutenir des projets, initiatives, et activités de mobilisation de la diaspora</i>
601-1-1-1-35	<i>Organiser des Fora bisannuels de la diaspora</i>
601-1-1-1-36	<i>Lancer le projet Jeunes volontaires de la diaspora</i>
601-1-1-1-37	<i>Gérer l'état civil des ressortissants malagasy à l'étranger</i>
601-1-1-1-38	<i>Renforcer les capacités des Représentations extérieures de Madagascar en matière de gestion des affaires consulaires</i>
601-1-1-1-39	<i>Organiser des conférences consulaires</i>
601-1-1-1-40	<i>Entreprendre des visites consulaires</i>
601-1-1-1-41	<i>Appuyer et protéger les Malagasy à l'étranger en difficulté</i>
601-1-1-1-42	<i>Elaborer et conclure des accords bilatéraux de travail avec les pays de destination des travailleurs migrants malagasy</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
601	Diplomatie et Coopération
601-1-1-1-43	<i>Etablir des MoU avec les pays tiers pour l'assistance des ressortissants dans les pays sans REPEX</i>
601-1-1-1-44	<i>Prospecter des partenariats en matière de migration du travail et de mobilisation de la diaspora</i>
601-1-1-1-45	<i>Mettre en place des centres d'enrôlement au niveau des REPEX</i>
601-1-1-1-46	<i>Participer aux travaux interministériels inhérents à l'adoption internationale</i>
601-1-1-1-47	<i>Contribuer à l'aboutissement des procédures d'adoption internationale</i>
601-1-1-1-48	<i>Traiter les dossiers d'agrément, de présentation des lettres de créance et de lettres de cabinet</i>
601-1-1-1-49	<i>Faciliter les missions des hautes personnalités et/ou des missionnaires malagasy à l'étranger</i>
601-1-1-1-50	<i>Faciliter les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar</i>
601-1-1-1-51	<i>Concevoir aux fonctionnaires internationaux des cartes de détaxation modernes avec photo et infalsifiables</i>
601-1-1-1-52	<i>Délivrer des autorisations de vente et de mise à la consommation</i>
601-1-1-1-53	<i>Établir un procès-verbal d'annulation d'immatriculation en plaque verte</i>
601-1-1-1-54	<i>Délivrer des immatriculations en plaques vertes</i>
601-1-1-1-55	<i>Assister les chancelleries étrangères établies à Madagascar</i>
601-1-1-1-56	<i>Préparer les dossiers techniques lors des visites officielles ou lors de réception des visites des pays partenaires</i>
601-1-1-1-57	<i>Préparer les visites officielles des dignitaires malagasy dans les pays partenaires et des dignitaires étrangers accueillis à Madagascar</i>
601-1-1-1-58	<i>Organiser et/ou participer aux réunions des commissions mixtes et/ou de consultations politiques à Madagascar et à l'extérieur</i>
601-1-1-1-59	<i>Participer aux rencontres bilatérales officielles ou en marge à Madagascar et à l'étranger</i>
601-1-1-1-60	<i>Organiser et/ou participer aux activités culturelles de redynamisation des relations bilatérales</i>
601-1-1-1-61	<i>Négocier et conclure des accords cadre de coopération et/ou sectoriels hors projet</i>
601-1-1-1-62	<i>Appuyer les autres Départements et autres acteurs nationaux dans la soumission de leur requête de financement et/ou d'assistance technique</i>
601-1-1-1-63	<i>Ouvrir de nouveaux Ambassades ou Consulats généraux</i>
601-1-1-1-64	<i>Redéployer stratégiquement le réseau diplomatique et consulaires malagasy</i>
601-1-1-1-65	<i>Nouer de nouvelles relations diplomatiques</i>
601-1-1-1-66	<i>Actualiser des textes régissant les attributions des consuls honoraires et/ou généraux</i>
601-1-1-1-67	<i>Dynamiser le réseau des consuls honoraires</i>
601-1-1-1-68	<i>Coordonner les actions interministérielles et les initiatives en matière de partenariat international</i>
601-1-1-1-69	<i>Créer et/ou redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Madagascar</i>
601-1-1-1-70	<i>Soutenir les Départements ministériels techniques/institutions nationales dans leurs actions à l'international</i>
601-1-1-1-71	<i>Concevoir des manuels de bonnes pratiques de partenariat international</i>
601-1-1-1-72	<i>Stimuler les initiatives sur le partenariat international et les projets de développement</i>
601-1-1-1-73	<i>Mener des actions de diplomatie publique à l'échelle nationale et internationale</i>
601-1-1-1-74	<i>Organiser des cérémonies officielles</i>
601-1-1-1-75	<i>Publier et diffuser les Avis de Vacances des Postes</i>
601-1-1-1-76	<i>Mener des actions de lobbying afin d'appuyer les candidatures nationales dans les instances nationales</i>
601-1-1-1-77	<i>Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar</i>
601-1-1-1-78	<i>Recenser les postes politiques et techniques pertinents à pourvoir à l'international</i>
601-1-1-1-79	<i>les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar²</i>
601-1-1-1-80	<i>Mettre à jour la base de données de candidatures malagasy</i>
601-1-1-1-81	<i>Assurer le paiement des dépenses obligatoires et incompressible au sein des REPEX</i>
601-1-1-1-82	<i>Assurer les soins médicaux des Agents dans les Représentations extérieures</i>
601-1-1-1-83	<i>Délivrer des attestations de destination (mode MIDAC) et des attestations de destination pour détaxation</i>
601-1-1-1-84	CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-1-85	<i>Mise en place des vitrines de Madagascar dans toutes les REPEX</i>
601-1-1-1-86	<i>Organisation de cérémonial</i>
601-1-1-1-87	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1-1-88	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-1-89	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1-1-90	<i>Relations bilatérales développées</i>
601-1-1-1-91	<i>Renforcement des relations bilatérales</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES		
110	AFFAIRES ETRANGERES		
601	Diplomatie et Coopération		
		601-1-1-1-92	<i>PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT</i>
		601-1-1-1-93	<i>METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX</i>
		601-1-1-1-94	<i>ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR</i>
		601-1-1-1-95	<i>NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR</i>
		601-1-1-1-96	<i>ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)</i>
		601-1-1-1-97	<i>SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES</i>
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT		
	601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE	
		601-1-2-1-01	<i>T02 Elargissement et redéploiement de réseau diplomatique de Madagascar</i>
		601-1-2-1-02	<i>METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA</i>
		601-1-2-1-03	<i>CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR</i>
		601-1-2-1-04	<i>SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL</i>
		601-1-2-1-05	<i>CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR</i>
		601-1-2-1-06	<i>COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL</i>
		601-1-2-1-07	<i>CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE</i>
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE		
	601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ	
		601-1-3-1-01	<i>OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES</i>
		601-1-3-1-02	<i>SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME</i>
		601-1-3-1-03	<i>METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES</i>
		601-1-3-1-04	<i>METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)</i>
		601-1-3-1-05	<i>MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS</i>
		601-1-3-1-06	<i>MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-2	<u>Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale)</u>
601-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
601-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
601-2-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
062	Administration Et Coordination					
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance					
062-1-1	Gérer rationnellement les ressources et moyens					
062-1-1-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés					
	062-1-1-1-R1 Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	75	100	100	-
062-1-2	Mener le pilotage stratégique de l'administration					
062-1-2-1	Administration efficace et efficiente					
	062-1-2-1-R1 Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	75	100	100	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
617	Coopération internationale et développement économique					
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>					
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique					
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant					
617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	<i>Pourcentage</i>	75	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
006	Administration et Coordination					
006-1	<u>INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE</u>					
006-1-1	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE					
006-1-1-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE					
006-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	85	90	95
006-1-2	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES					
006-1-2-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT					
006-1-2-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE					
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE					
006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	250	300	350	400
006-1-4	RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS					
006-1-4-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ					
006-1-4-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	95	95	95
006-1-5	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy					
006-1-5-1	Célérité du traitement des dossiers ;					
006-1-5-1-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	0	25	25	25
006-1-5-2	Satisfaction des usagers ;					
006-1-5-2-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	25	50	75
006-1-5-3	Relations diplomatiques et consulaires consolidées					
006-1-5-3-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	25	50	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
006	Administration et Coordination					
006-2	Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora					
006-2-1	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy					
006-2-1-1	Fluidifier le traitement des demandes en lignes					
006-2-1-1-R1	Accélération du traitement des demandes en lignes (%)	%	75	75	100	100
006-2-1-2	Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise					
006-2-1-2-R1	Augmentation du nombre de visas délivrés par année (%)	%	25	25	50	75
006-2-1-3	traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC					
006-2-1-3-R1	Nombre de REPEX formées (%)	%	25	25	60	80
006-2-1-4	Allègement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination , meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes					
006-2-1-4-R1	Traiter en ligne les demandes de visa des attestations de destinations pour l'exonération de la TVA	NOMBRE	1000	1000	2400	3200
006-2-1-5	Inexistence des véhicules irrégulièrement immatriculés en plaque verte					
006-2-1-5-R1	Suivi effectif des immatriculations en plaques vertes (%)	%	45	45	100	100
006-2-1-6	Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles					
006-2-1-6-R1	Gestion arganisée des arrivées et départs officiels (%)	%	0	50	100	100
006-2-2	Moderniser le système d'informations					
006-2-2-2	Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG					
006-2-2-2-R1	Nombre de visas et passeports validés par le Secrétaire Général (%)	%	-	25	100	100
006-2-2-3	Efficience administrative;					
006-2-2-3-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	85	90	95
006-2-2-5	Satisfaction des usagers					
006-2-2-5-R1	Nombre des usagers physique par jour	NOMBRE	-	30	20	10
006-2-2-7	Optimiser la gestion des ressources matérielles					
006-2-2-7-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1
006-2-2-8	Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente					
006-2-2-8-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	250	300	350	400
006-2-2-9	Un budget et programme établi et appliqué					
006-2-2-9-R1	taux d'execution budgétaire	%	95	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
601	Diplomatie et Coopération					
601-1	<u>OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR</u>					
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES					
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	NOMBRE	500	1000	1000	-
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT					
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE					
601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	100	100	100	-
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE					
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ					
601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	NOMBRE	15	20	20	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
007	Administration et Coordination
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-01	OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ
007-1-1-1-02	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES
007-1-1-1-03	POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL
007-1-1-1-04	VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS
007-1-1-1-05	GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES
007-1-1-1-06	GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE
007-1-1-1-07	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
007-1-1-1-08	GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA
007-1-1-1-09	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-10	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
007-1-1-1-11	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
007-1-1-1-12	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
007-1-1-1-13	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-1-14	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-1-15	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-1-16	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-1-17	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL
007-1-1-1-18	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1-19	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-20	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
007-1-1-1-22	DISPENSER LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS A LA SEKOLY MIARAMILAM-PIRENENA
007-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
007-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
007-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
103-1-1	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-1	LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE
103-1-1-1-01	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ
103-1-1-1-02	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-1-1-03	ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA
103-1-1-1-04	T04-PROJET MER
103-1-1-1-05	COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL
103-1-1-1-06	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE
103-1-1-1-07	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
103-1-1-1-08	T01-PROJET AIR
103-1-1-1-09	T03 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE
103-1-1-1-10	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-1-1-11	ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN
103-1-1-1-12	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-1-1-13	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-1-1-14	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
103-1-2	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE
103-1-2-1	DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE
103-1-2-1-01	FORMER DES FUTURS OFFICIERS
103-1-2-1-02	T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE
103-1-2-1-03	APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2-1-04	OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-2-1-05	COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS
103-1-2-1-06	SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS
103-1-2-1-07	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
103-1-2-1-08	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2-1-09	T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS
103-1-2-1-10	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
103-1-2-2	LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
103-1-2-2-01	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT
103-1-2-2-02	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
103-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
103-1-2-2-04	APPUI SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
103-1-2-2-05	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
103-1-2-2-06	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
103-1-2-2-07	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
103-1-2-2-08	ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
103-1-2-2-09	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-3	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
103-1-3-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
103-1-3-1-01	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
103-1-3-1-02	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-3-1-04	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
103-1-3-1-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
103-1-3-1-06	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
103-1-3-1-07	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
103-1-3-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
103-1-3-1-09	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-3-1-10	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
122	DEFENSE ET SECURITE		
103	Pilote de la politique de défense		
	103-1-3-1-11	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
	103-1-3-1-12	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
103-1-3-2	FONCTION MILITAIRE REVALORISEE		
	103-1-3-2-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
	103-1-3-2-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)	
	103-1-3-2-03	ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE, ...)	
103-1-3-3	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES SONT RENFORCÉS		
	103-1-3-3-01	ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
	103-1-3-3-02	CONTROLLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
103-1-3-4	LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES FORMATIONS		
	103-1-3-4-01	ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES	
	103-1-3-4-02	CONTROLLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES	
	103-1-3-4-03	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS	
103-1-3-5	LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES		
	103-1-3-5-01	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY	
	103-1-3-5-02	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE	
	103-1-3-5-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES	
103-1-3-6	LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-3-6-01	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
	103-1-3-6-02	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION	
	103-1-3-6-03	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE	
	103-1-3-6-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO	
	103-1-3-6-05	APPUYER LE CENHOSOA	
	103-1-3-6-06	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL	
	103-1-3-6-07	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX	
	103-1-3-6-08	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA	
103-1-3-7	LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-3-7-01	REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE	
	103-1-3-7-02	PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE	
	103-1-3-7-03	CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE	
	103-1-3-7-04	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE	
103-1-3-8	LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-3-8-01	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE	
	103-1-3-8-02	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS	
	103-1-3-8-03	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA	
	103-1-3-8-04	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES	
	103-1-3-8-05	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX	
	103-1-3-8-06	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE	
	103-1-3-8-07	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE	
103-1-4	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION		
103-1-4-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-4-1-01	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE	
	103-1-4-1-02	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME	
	103-1-4-1-03	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES)	
	103-1-4-1-04	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)	
	103-1-4-1-05	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1-4-1-06	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
103-1-4-1-07	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-4-1-08	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-1-09	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-4-1-10	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-4-1-11	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-4-1-12	APPUI AU CENHOSOA
103-1-4-1-13	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
103-1-4-1-14	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-4-1-15	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-4-1-16	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-4-1-17	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-4-1-18	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
103-1-4-1-19	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
103-1-4-1-20	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-1-21	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-4-1-22	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-4-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
103-1-4-2-01	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
103-1-4-2-02	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
103-1-4-2-03	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
103-1-4-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
103-1-4-2-05	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-4-2-06	ENTREtenir UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
103-1-4-2-07	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-4-2-08	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
103-1-4-2-09	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES
103-1-4-2-10	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
103-1-4-2-11	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
103-1-4-2-12	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
103-1-4-3	LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE
103-1-4-3-01	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
103-1-4-3-02	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-4-3-03	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-4-3-04	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-4-3-05	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-4-3-06	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-3-07	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-4-3-08	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-4-3-09	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-3-10	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
103-1-4-3-11	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
008	Administration et Coordination
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES
	<i>008-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L' ENTRETIEN COURANT DES INFRASTRUCTURES</i>
	<i>008-1-1-1-02 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-03 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-04 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)</i>
	<i>008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)</i>
008-1-2	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES
008-1-2-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES
	<i>008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE</i>
	<i>008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE</i>
	<i>008-1-2-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE</i>
008-1-3	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES
008-1-3-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES
	<i>008-1-3-1-01 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-03 PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES OPERATIONS</i>
	<i>008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-07 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>
	<i>008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE</i>
008-1-4	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES
008-1-4-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE
	<i>008-1-4-1-01 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE INTERNATIONALE DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-4-1-02 RENFORCER LA CAPACITE DES MILITAIRES PAR LES STAGES ET LES FORMATIONS</i>
	<i>008-1-4-1-03 T08 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES ECOLES MILITAIRES (SEMPI ET ENSOA)</i>
	<i>008-1-4-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT</i>
	<i>008-1-4-1-05 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-4-1-06 PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES</i>
	<i>008-1-4-1-07 METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMEES</i>
	<i>008-1-4-1-08 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMEES</i>
	<i>008-1-4-1-09 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES</i>
	<i>008-1-4-1-10 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-4-1-11 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
104	Armée de Terre
104-1	ASSURER LA DÉFENSE OPÉRATIONNELLE TERRESTRE
104-1-1	DÉVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAÎTRISÉES
104-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES MILITAIRES
104-1-1-1-02	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.
104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION
104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.
104-1-1-1-05	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.
104-1-1-1-06	APPUYER A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX MÉTIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMÉES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)
104-1-2-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS
104-1-2-1-01	APPUYER A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX MÉTIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2-1-02	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SÉCURISATION
104-1-2-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SÉCURITÉ PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DÉFENSE, ...)
104-1-2-1-04	INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTÉS PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) EFFECTUÉES PAR DES ÉQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.
104-1-2-1-05	ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTÉGER LA POPULATION
104-1-2-1-06	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS
104-1-2-1-07	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.
104-1-2-2	LES ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES DES FORCES ARMÉES
104-1-2-2-01	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITÉS LOCAUX DE SÉCURITÉ)
104-1-2-2-02	ÉLARGIR LA PARTICIPATION DE REPRÉSENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SÉCURISATION
104-1-2-2-03	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MÉCANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LES ACTEURS LOCAUX
104-1-3	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME
104-1-3-1	UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF, NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES
104-1-3-1-01	T06 ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3-1-02	RENFORT AU PROFIT DES UNITÉS SPÉCIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DÉPLOYÉS TOUTS LES 150 KM
104-1-3-1-03	PROCÉDER AU REDEPLOIEMENT OPÉRATIONNEL
104-1-3-1-04	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTERVENTION OPÉRATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPÉCIALES
104-1-3-1-05	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SÉCURISATION
104-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPÉRATIONNEL
104-1-3-1-07	RÉALISER LES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPÉCIALES ET CHAÎNE DE COMMANDEMENT)
104-1-3-1-08	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPÉCIALES ET CHAÎNE DE COMMANDEMENT)
104-1-3-1-09	ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3-2	TERRITOIRE NATIONAL SÉCURISÉ
104-1-3-2-01	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SÉCURITÉ (DANS LE CADRE DE L'EMMO)
104-1-3-2-02	ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3-2-03	ÉLABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTÉRIELS
104-1-3-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (ÉPIDÉMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIE, ETC...)
104-1-3-2-05	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-4	APPUYER LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)
104-1-4-1	TERRITOIRE NATIONAL SÉCURISÉ
104-1-4-1-01	ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-4-1-02	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-4-1-03	ÉLABORER UN PLAN DE SÉCURISATION
104-1-4-1-04	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE
104-1-4-1-05	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO
104-1-5	DÉVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMÉE MALAGASY		
104	Armée de Terre		
	104-1-5-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAÎTRISÉES	
	104-1-5-1-01	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION	
	104-1-5-1-02	FORMER LES FORMATEURS	
	104-1-5-1-03	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS	
	104-1-5-1-04	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-5-1-05	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE	
	104-1-5-1-06	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.	
	104-1-5-1-07	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.	
104-1-6	ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)		
	104-1-6-1	FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT	
	104-1-6-1-01	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-6-1-02	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE	
	104-1-6-1-03	ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
	104-1-6-1-04	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO	
	104-1-6-1-05	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES	
	104-1-6-1-06	FORMER LES FORMATEURS	
104-1-7	ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO)		
	104-1-7-1	FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT	
	104-1-7-1-01	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO)	
	104-1-7-1-02	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT	
	104-1-7-1-03	ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES TERRESTRES UNE FOIS PAR AN	
	104-1-7-1-04	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE	
	104-1-7-1-05	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT	
104-1-8	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .		
	104-1-8-1	LA FERMÉTÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURÉS DANS LE RANG DES ÉLÉMENTS DES FORCES ARMÉES SUR TERRAIN	
	104-1-8-1-01	FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE	
	104-1-8-1-02	TRAITER LES DOLEANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION	
	104-1-8-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES CHEFS D'ÉLÉMENTS SUR TERRAIN	
	104-1-8-1-04	METTRE EN PLACE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
	104-1-8-1-05	MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE	
	104-1-8-1-06	EN INTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE, LA REDEVABILITÉ ENVERS LA POPULATION	
	104-1-8-2	LA LÉGALITÉ DES RÈGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTÉE (APPLICATION ET CONTRÔLE)	
	104-1-8-2-01	APPLIQUER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT	
	104-1-8-2-02	FORMALISER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPÉRATION	
	104-1-8-2-03	FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DES DROITS INTERNATIONAUX	
	104-1-8-2-04	CONTROLLER L'APPLICATION DES RÈGLES D'ENGAGEMENT	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMÉE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-2 **Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels**

104-2-1 **Organiser, former et entraîner les forces terrestres**

104-2-1-1 **Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence**

104-2-1-1-01 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Etat-Major*

104-2-1-1-02 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Brigade*

104-2-1-1-03 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Bataillon*

104-2-1-1-04 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Régiment*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME
105-1-1-1	MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNEL DE LA TROUPE
105-1-1-1-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AÉRIENNES
105-1-1-1-02	T07 RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AÉRIENNE DANS L'ESPACE AÉRIEN MALAGASY
105-1-1-1-03	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE
105-1-1-1-04	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	
123	ARMÉE MALAGASY	
105	Armée de l'Air	
105-2	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	
105-2-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME	
105-2-1-1	CAPACITÉ D'INTERVENTION AÉROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE	
	105-2-1-1-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AÉRIENNES
	105-2-1-1-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ
	105-2-1-1-03	RELEVÉS OPÉRATIONNELLES DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR
	105-2-1-1-04	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS
	105-2-1-1-05	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)
	105-2-1-1-06	PROCÉDER AUX OPÉRATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTÈRES ET DES DRONES
	105-2-1-1-08	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY
105-2-1-2	CAPACITÉ DE RÉPONSE AÉRIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE	
	105-2-1-2-01	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS
	105-2-1-2-02	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
	105-2-1-2-03	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE
	105-2-1-2-04	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES
105-2-1-3	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE	
	105-2-1-3-01	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)
	105-2-1-3-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY
	105-2-1-3-03	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ
	105-2-1-3-04	RELEVÉS OPÉRATIONNELLES DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR
	105-2-1-3-05	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS
	105-2-1-3-06	SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES
105-2-1-4	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION	
	105-2-1-4-01	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES
	105-2-1-4-02	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE
	105-2-1-4-03	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS
	105-2-1-4-04	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
105-2-1-5	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT	
	105-2-1-5-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES SPÉCIALISÉS
	105-2-1-5-02	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS D'HELICOPTÈRES À LA BATAÇ
105-2-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE	
105-2-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT	
	105-2-2-1-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-3	<u>ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR</u>
105-3-1	Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air
105-3-1-1	Personnel apte, formé et compétent
	<i>105-3-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Base Aérienne</i>
105-3-1-2	Aéronefs opérationnels
	<i>105-3-1-2-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Etat-Major</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMEE MALAGASY		
106	Marine Nationale		
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER		
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY		
	106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE	
	106-1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)	
	106-1-1-1-02	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)	
	106-1-1-1-03	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)	
	106-1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES	
	106-1-1-1-05	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)	
	106-1-1-1-06	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)	
	106-1-1-1-07	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES	
	106-1-1-1-08	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION	
	106-1-1-1-09	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER	
	106-1-1-1-10	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER	
	106-1-1-1-11	MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES	
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM		
	106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)	
	106-1-2-1-01	RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY	
	106-1-2-1-02	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE	
	106-1-2-1-03	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES	
	106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER	
	106-1-2-1-05	OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE	
	106-1-2-1-06	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER	
	106-1-2-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES	
	106-1-2-1-08	PROJET MER	
	106-1-2-1-09	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER	
	106-1-2-1-10	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
106	Marine Nationale
106-2	106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels
106-2-1	Organiser, former et entraîner les Forces Marines
106-2-1-1	Cycle de génération de forces établi avec cohérence
106-2-1-1-01	<i>Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Etat-Major</i>
106-2-1-1-02	<i>Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Base</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
007	Administration et Coordination					
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE					
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	70	75	80	90
007-1-1-1-R2	Taux d'adéquation de l'emploi des ressources face aux enjeux de sécurité et de défense	%	65	70	80	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
122	DEFENSE ET SECURITE						
103	Pilotage de la politique de défense						
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE						
103-1-1	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE						
103-1-1-1	LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE						
	103-1-1-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	70	75	80	90
103-1-2	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE						
103-1-2-1	DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE						
	103-1-2-1-R1	TAUX DE REALISATION DES BESOINS CAPACITAIRES DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	%	65	70	75	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
008	Administration et Coordination						
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES						
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES						
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES						
	008-1-1-1-R1	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	40	55	65	65
	008-1-1-1-R2	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	40	55	65	65
008-1-2	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES						
008-1-2-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES						
	008-1-2-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	70	80	90	90
008-1-3	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES						
008-1-3-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES						
	008-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	75	80	90	100
008-1-4	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES						
008-1-4-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE						
	008-1-4-1-R1	TAUX D'INTEROPERABILITE OPERATIONNELS	%	50	75	100	100
	008-1-4-1-R2	Taux d'opérabilité technique	Pourcentage	50	75	100	100
	008-1-4-1-R3	Taux d'interopérabilité techniques des forces	Pourcentage	50	75	100	100
	008-1-4-1-R4	TAUX D'INTEROPERABILITE TECHNIQUES ET OPERATIONNELS DES FORCES	%	50	75	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
104	Armée de Terre					
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE					
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)					
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	15	15	15	15
104-1-2	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)					
104-1-2-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS					
104-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	20	22	28	28
104-1-3	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME					
104-1-3-2	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-3-2-R1	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	60	80	100	100
104-1-3-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	60	80	100	100
104-1-3-2-R3	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	60	80	100	100
104-1-3-2-R4	TAUX DE REDUCTION DE L'INSECURITE DANS LES ZRPS OCCUPES	%	60	80	100	100
104-1-4	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)					
104-1-4-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-4-1-R1	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	85	100	100
104-1-5	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)					
104-1-5-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-5-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	NOMBRE	16	16	16	16
104-1-6	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)					
104-1-6-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT					
104-1-6-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	50	75	100	100
104-1-8	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .					
104-1-8-1	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN					
104-1-8-1-R2	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	45	75	90	100
104-1-8-2	LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE)					
104-1-8-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	90	90	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
104	Armée de Terre					
104-2	<u>Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels</u>					
104-2-1	Organiser, former et entraîner les forces terrestres					
104-2-1-1	Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence					
104-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établi	%	0	25	50	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
105	Armée de l'Air					
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES					
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AERIEN ET MARITIME					
105-1-1-1	MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE					
105-1-1-1-R1	Taux d'avancement global du projet	%	40	70	100	100
105-1-1-1-R2	Taux d'avancement du projet	%	40	70	100	100
105-1-1-1-R3	Nombre d'entretien périodique effectué	NOMBRE	10	15	20	100
105-1-1-1-R4	Nombre de mission opérationnelle effectuée	NOMBRE	10	15	20	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
105	Armée de l'Air					
105-2	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL					
105-2-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME					
105-2-1-1	CAPACITÉ D'INTERVENTION AÉROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE					
105-2-1-1-R1	HEURE DE VOL EFFECTUEE	NOMBRE	240	480	480	480
105-2-1-2	CAPACITÉ DE REPONSE AERIEENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE					
105-2-1-2-R1	TAUX DE REPONSE AERIEENNE AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE	%	25	50	75	100
105-2-1-3	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE					
105-2-1-3-R2	Taux de couverture sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	Pourcentage	40	60	65	75
105-2-1-4	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION					
105-2-1-4-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	Heures	6	6	6	8
105-2-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE					
105-2-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT					
105-2-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	NOMBRE	30	44	60	65

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
105	Armée de l'Air					
105-3	<u>ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR</u>					
105-3-1	Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air					
105-3-1-1	Personnel apte, formé et compétent					
105-3-1-1-R1	Nombre de personnel formé	<i>NOMBRE</i>	0	3 instructeurs Tetras	6 commandants de bord Cessna	6 pilotes d'hélicoptère AS350B2
105-3-1-2	Aéronefs opérationnels					
105-3-1-2-R1	Taux de disponibilité technico-opérationnelle des aéronefs	%	0	70%	70%	70%

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123 ARMEE MALAGASY						
106 Marine Nationale						
106-1 RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER						
106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY						
106-1-1-1 ESPACE MARITIME PROTEGE						
106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	<i>NOMBRE</i>	477	525	578	578
106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM						
106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)						
106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	<i>TAUX</i>	12	14	16	16

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE								
123	ARMEE MALAGASY								
106	Marine Nationale								
106-2	106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels								
106-2-1	Organiser, former et entraîner les Forces Marines								
	106-2-1-1	Cycle de génération de forces établi avec cohérence							
	106-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établis	%	0	25	50	75		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
009	Administration et Coordination
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES
009-1-1-1-01	TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION
009-1-1-1-02	EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES
009-1-1-1-03	CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET EFFICACITÉ DE SERVICE
009-1-1-1-04	test
009-1-1-2	SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)
009-1-1-2-01	AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À L'EXTERIEUR
009-1-1-2-02	AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS
009-1-1-2-03	ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE
009-1-1-2-04	CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS
009-1-1-2-05	OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES EXIGÉES PAR LE TEXTE
009-1-1-2-06	ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION
009-1-2-1	STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE
009-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS
009-1-2-1-02	TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION
009-1-2-2	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE
009-1-2-2-01	MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE
009-1-2-2-02	EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
009-1-2-2-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
009	Administration et Coordination		
009-2	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE		
009-2-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION		
009-2-1-1	COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES		
009-2-1-1-01	T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIE NATIONALE		
009-2-1-1-02	T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie		
009-2-1-1-03	RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE		
009-2-1-1-04	EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES		
009-2-1-1-05	CONCEVOIR UN PLAN STRATEGIQUE ET DES DIRECTIVES OPERATIONNELLES		
009-2-1-2	MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT		
009-2-1-2-01	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES		
009-2-1-2-02	DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES		
009-2-1-2-03	AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE		
009-2-1-2-04	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE		
009-2-1-2-05	RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.		
009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION		
009-2-2-1	PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES		
009-2-2-1-01	TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME		
009-2-2-1-02	DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME		
009-2-2-2	PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE		
009-2-2-2-01	MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A L'INTERNE		
009-2-2-2-02	EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN		
009-2-2-2-03	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE		
009-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
009-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle		
009-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 **SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE**

130 **GENDARMERIE NATIONALE**

108 **Intervention spéciale et/ou mixte**

108-1 **RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS**

108-1-1 **RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE**

108-1-1-1 **SECURITE AMELIOREE**

108-1-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION

108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO

108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA GN

108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN

108-1-2 **MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN**

108-1-2-1 **ORDRE PUBLIC MAITRISE**

108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O

108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
108	Intervention spéciale et/ou mixte
108-2	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT
108-2-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN
108-2-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS
	<i>108-2-1-1-01 DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO</i>
	<i>108-2-1-1-02 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC</i>
108-2-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE
108-2-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE
	<i>108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)</i>
	<i>108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS		
121-1	FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE		
121-1-1	MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME		
121-1-1-1	CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS		
121-1-1-1-01	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES		
121-1-1-1-02	MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE		
121-1-1-1-03	METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES		
121-1-1-1-04	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFS		
121-1-1-1-05	FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE		
121-1-1-2	CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS		
121-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE		
121-1-1-2-02	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU		
121-1-1-2-03	INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME		
121-1-1-2-04	EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION		
121-1-1-2-05	LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES		
121-1-2	SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES		
121-1-2-1	ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES		
121-1-2-1-01	ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS		
121-1-2-1-02	ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS		
121-1-3	DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING		
121-1-3-1	CAS DE KIDNAPPING REDUITS		
121-1-3-1-01	LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING		
121-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS		
121-2	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS		
121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES		
121-2-1-3	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTEGEES		
	121-2-1-3-01	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE COTIERE	
	121-2-1-3-02	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES	
121-2-2	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ		
121-2-2-1	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE		
	121-2-2-1-01	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS	
	121-2-2-1-02	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION	
	121-2-2-1-03	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE	
	121-2-2-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU	
	121-2-2-1-05	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN	
	121-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES	
	121-2-2-1-07	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL	
	121-2-2-1-08	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS	
121-2-2-2	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE		
	121-2-2-2-01	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES	
	121-2-2-2-02	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME	
	121-2-2-2-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS	
	121-2-2-2-04	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE	
	121-2-2-2-05	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE	
	121-2-2-2-06	LUTTER CONTRE LES RAPTS	
	121-2-2-2-07	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS	
	121-2-2-2-08	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS	
	121-2-2-2-09	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
124	Normalisation des équipements et infrastructures		
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS		
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL		
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE		
	124-1-1-1-01	CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE	
	124-1-1-1-02	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT	
	124-1-1-1-03	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES		
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ		
	124-1-2-1-01	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
125	Formation
125-1	AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION
125-1-1-1	CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE
<i>125-1-1-1-01</i>	<i>ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES</i>
<i>125-1-1-1-02</i>	<i>RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS</i>
125-1-2	AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN
125-1-2-1	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE
<i>125-1-2-1-01</i>	<i>REALISER DES STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-1-02</i>	<i>PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION</i>
125-1-2-2	CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE
<i>125-1-2-2-01</i>	<i>ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-2-02</i>	<i>ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-2-03</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE LA G.N.</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE	
130	GENDARMERIE NATIONALE	
125	Formation	
125-2	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE	
125-2-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL	
125-2-1-1	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT	
	125-2-1-1-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER
	125-2-1-1-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES
125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE	
	125-2-1-2-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES
	125-2-1-2-02	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION
	125-2-1-2-03	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE
	125-2-1-2-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS
125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION	
125-2-2-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE	
	125-2-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES
	125-2-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
009	Administration et Coordination							
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE							
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION							
	009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRECTIVES PERIODIQUES DE L'ECHELON STRATEGIQUE ELABOREES						
	009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	2	2	2	2	
	009-1-1-1-R2	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	45	36	27	30	
	009-1-1-2	SYSTEME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMELIORE (MODERNISE)						
	009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	7	10	11	12	
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION							
	009-1-2-1	STRUCTURE OPERATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ELARGIE						
	009-1-2-1-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	2	1	1	1	
	009-1-2-2	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE						
	009-1-2-2-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	75	85	100	1	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
009	Administration et Coordination					
009-2	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE					
009-2-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION					
009-2-1-1	COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES					
009-2-1-1-R1	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	45	36	36	36
009-2-1-1-R2	Nombre des activités mixtes réalisées	NOMBRE	50	52	52	52
009-2-1-1-R3	Nombre de rapport ou compte rendu de suivi et d'évaluation effectués	NOMBRE	4	4	4	4
009-2-1-2	MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT					
009-2-1-2-R1	Ratio effectif de la GN au niveau central	%	7	6	6	6
009-2-1-2-R2	Taux d'absorption du budget	%	95	95	95	95
009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION					
009-2-2-1	PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES					
009-2-2-1-R1	Taux de traitement des doléances traitées	%	85	90	90	90
009-2-2-1-R2	Taux de traitement des plaintes contre le personnel de l'Arme	%	65	70	70	70
009-2-2-2	PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE					
009-2-2-2-R1	Nombre de contrôles des officiers effectués	NOMBRE	1485	1540	1540	1540
009-2-2-2-R2	Nombre de séances de sensibilisation en matière LCC effectuée	NOMBRE	1023	1023	1023	1540
009-2-2-2-R3	Taux d'application du standard de service	%	80	85	85	1540

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
108	Intervention spéciale et/ou mixte							
108-1	RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS							
108-1-1	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE							
	108-1-1-1	SECURITE AMELIOREE						
	108-1-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	<i>NOMBRE</i>	15	18	18	18	
	108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	<i>NOMBRE</i>	36	40	40	18	
108-1-2	MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN							
	108-1-2-1	ORDRE PUBLIC MAITRISE						
	108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	<i>NOMBRE</i>	552	552	552	552	
	108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	<i>NOMBRE</i>	276	276	276	276	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
108	Intervention spéciale et/ou mixte					
108-2	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT					
108-2-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN					
108-2-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS					
108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	80	100	100
108-2-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE					
108-2-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE					
108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	80	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS					
121-1	FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE					
121-1-1	MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFIS ET DES ACTES DE BANDITISME					
121-1-1-1	CAS DE VOLS DE BOEUFIS REDUITS					
121-1-1-1-R1	Nombre des opérations ponctuelles effectuées	NOMBRE	72	84	84	84
121-1-1-1-R2	Nombre des boeufs de commerce contrôlés	NOMBRE	4000	4500	4500	4500
121-1-1-1-R3	Nombre des patrouilles de surveillance effectuée	NOMBRE	14000	18000	18000	18000
121-1-1-1-R4	Taux de recuperation des boeufs volés	%	06	10	10	12
121-1-1-1-R5	Nombre des quartiers mobiles formés	NOMBRE	32000	40000	40000	40000
121-1-1-2	CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS					
121-1-1-2-R1	Nombre d'armes contrôlées	NOMBRE	900	1000	1000	1000
121-1-1-2-R2	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	180	200	200	200
121-1-1-2-R3	Nombre de contrôles armement effectués	NOMBRE	625	650	650	650
121-1-1-2-R4	Nombre auteurs AB arrêtés	NOMBRE	600	600	600	600
121-1-2	SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES					
121-1-2-1	ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES					
121-1-2-1-R1	Nombre de surveillances des axes routiers effectuées	NOMBRE	10220	10220	10220	10220
121-1-2-1-R2	Nombre d'interventions ponctuelles sur les axes routiers	NOMBRE	2400	2400	2400	2400
121-1-3	DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING					
121-1-3-1	CAS DE KIDNAPPING REDUITS					
121-1-3-1-R1	Nombre de personnes fichées dans la base de données	NOMBRE	405	675	675	675
121-1-3-1-R2	Nombre d'auteurs de kidnapping arrêtés	NOMBRE	225	270	270	270

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS					
121-2	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS					
121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES					
121-2-1-3	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTEGEES					
121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	60	70	80	85
121-2-2	RENDRE EFFECTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITE					
121-2-2-1	SURVEILLANCE PREVENTIVE ASSUREE					
121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	30	30	35
121-2-2-2	SURVEILLANCE REPRESSIVE EFFICACE					
121-2-2-2-R1	Nombre d'individus arrêtés	NOMBRE	50000	60000	60000	6000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
124	Normalisation des équipements et infrastructures					
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS					
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL					
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE					
124-1-1-1-R1	TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	50	75	100	-
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES					
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ					
124-1-2-1-R1	NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION	NOMBRE	5	3	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
125	Formation						
125-1	AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN						
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION						
125-1-1-1	CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE						
	125-1-1-1-R1	Taux de réalisation du programme de formation	%	90	90	90	90
	125-1-1-1-R2	NOMBRE DE CADRES ET DES INSTRUCTEURS RECYCLES	NOMBRE	150	200	200	20
125-1-2	AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN						
125-1-2-1	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE						
	125-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités des stages de formation	%	90	90	90	90
	125-1-2-1-R2	Nombre de stages de formations planifiés	NOMBRE	24	24	24	24
125-1-2-2	CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE						
	125-1-2-2-R1	Nombre de concours organisés	NOMBRE	40	40	40	40
	125-1-2-2-R2	Nombre de lettres de félicitation allouées à l'occasion des stages de formation	NOMBRE	72	72	72	72

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
125	Formation						
125-2	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
125-2-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
125-2-1-1	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUUELLEMENT						
	125-2-1-1-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	60	70	80	85
125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE						
	125-2-1-2-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	UNITAIRE	2280	2347	2419	2419
125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
125-2-2-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE						
	125-2-2-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES-GENDARMES SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS	UNITAIRE	1150/1200	1200/1200	1200/1200	1200/1200

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
063	Administration et Coordination		
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE		
063-1-1	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES		
063-1-1-1	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
	063-1-1-1-01	ENTREtenir ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-1-1-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES	
	063-1-1-1-03	ENTREtenir ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE	
	063-1-1-1-04	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-1-1-05	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS	
063-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
	063-1-1-2-01	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES	
	063-1-1-2-02	PN3 APPUI INSTITUTIONNEL	
	063-1-1-2-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-04	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES	
	063-1-1-2-05	APURER LES ARRÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	063-1-1-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD	
	063-1-1-2-09	GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES PROACTIVE ET RATIONNALISÉE	
063-1-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE		
	063-1-1-3-01	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE	
	063-1-1-3-02	RECYCLER LES AGENTS	
	063-1-1-3-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH	
	063-1-1-3-04	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS	
	063-1-1-3-05	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS	
	063-1-1-3-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS	
	063-1-1-3-07	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA	
	063-1-1-3-08	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS	
	063-1-1-3-09	T01GERER PREVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPETENCESAU NIVEAU CENTRAL, TERRITORIAL ET LOCAL	
063-1-1-4	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE		
	063-1-1-4-01	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS	
	063-1-1-4-02	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS	
	063-1-1-4-04	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-05	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-06	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE	
	063-1-1-4-07	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA	
063-1-2	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE		
063-1-2-1	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE		
	063-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DU SIGCNI	
	063-1-2-1-02	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	
	063-1-2-1-03	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE	
	063-1-2-1-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES	
	063-1-2-1-05	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	
063-1-2-2	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES		
	063-1-2-2-01	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET	
	063-1-2-2-02	ENTREtenir ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-2-2-03	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-2-2-04	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONNALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)	
	063-1-2-2-05	T01METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL DU MID	
063-1-3	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL		
063-1-3-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES		
	063-1-3-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
063	Administration et Coordination
	063-1-3-1-02 SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS
	063-1-3-1-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS
	063-1-3-1-04 PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES
	063-1-3-1-05 ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS
	063-1-3-1-06 ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERRITOIRE
	063-1-3-1-07 TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)
	063-1-3-1-08 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS
063-1-4	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.
	063-1-4-1 ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD
	063-1-4-1-01 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
	063-1-4-1-02 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL
	063-1-4-1-03 ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS
063-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
	063-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	063-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD		
133-1-1-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES		
	133-1-1-1-01	T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS	
	133-1-1-1-02	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF, DPID)	
	133-1-1-1-03	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES	
	133-1-1-1-04	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE	
	133-1-1-1-05	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD	
	133-1-1-1-06	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-1-1-07	ORGANISER DES ATELIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC	
	133-1-1-1-08	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-1-1-09	APPUYER AUX DEVELOPPEMENTS DES REGIONS/DISTRICTS	
133-1-2	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET LA BONNE GOUVERNANCE		
133-1-2-1	AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES		
	133-1-2-1-01	PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES	
	133-1-2-1-02	PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement	
	133-1-2-1-03	INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ	
	133-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-05	ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE	
	133-1-2-1-06	STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-07	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE	
	133-1-2-1-08	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-09	ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION	
	133-1-2-1-10	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-11	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-12	ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-13	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-14	INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-15	SECURISER LES CARTES GRISES	
	133-1-2-1-16	SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE	
133-1-3	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS		
133-1-3-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS		
	133-1-3-1-01	T01GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT	
	133-1-3-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-3-1-03	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS	
	133-1-3-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP	
	133-1-3-1-05	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS	
	133-1-3-1-06	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS	
	133-1-3-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-3-1-08	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE	
	133-1-3-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS	
	133-1-3-1-10	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA	
	133-1-3-1-11	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT	
	133-1-3-1-12	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS	
	133-1-3-1-13	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;	
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
	133-1-4-1-01	Améliorer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
133	Administration Territoriale	
		<i>des statistiques de l'état-civil</i>
	133-1-4-1-02	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-03	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-04	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
	133-1-4-1-05	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)
	133-1-4-1-06	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-07	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-08	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-09	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYSTÈMES CRVS
	133-1-4-1-11	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-12	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES
	133-1-4-1-13	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-14	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-15	RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-16	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-17	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS
	133-1-4-1-18	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
	133-1-4-1-19	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-20	Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil
	133-1-4-1-21	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-22	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
	133-1-4-1-23	AMELIORATION DES SYSTEMES D'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTITE
133-1-5	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-5-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ
	133-1-5-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS
	133-1-5-1-02	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX
	133-1-5-1-03	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
	133-1-5-1-04	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE
	133-1-5-1-05	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
	133-1-5-1-06	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION	
	133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE
	133-1-6-1-01	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION
	133-1-6-1-02	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
	133-1-6-1-05	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
	133-1-6-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS
	133-1-6-1-07	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
134	Décentralisation et Développement Local		
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE		
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS		
134-1-1-1-01	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS		
134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL		
134-1-1-1-03	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-1-1-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION		
134-1-1-1-05	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD		
134-1-1-1-06	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP/FDL)		
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD		
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS		
134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE		
134-1-2-1-02	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCAL <i>rejet --</i>		
134-1-2-1-03	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES		
134-1-2-1-04	T02COACHING TERRITORIAL		
134-1-2-1-05	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-06	PN4 DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE		
134-1-2-1-07	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF		
134-1-2-1-08	APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPC ET ASSOCIATION DES COMMUNES		
134-1-2-1-09	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT		
134-1-2-1-10	APURER LES ARRIERES DES COMMUNES		
134-1-2-1-11	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX		
134-1-2-1-12	Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale		
134-1-2-1-13	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
134-1-2-1-14	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD		
134-1-2-1-15	Dotation en matériels et mobiliers de bureau		
134-1-2-1-16	Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif		
134-1-2-1-17	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS		
134-1-2-1-18	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-19	Formation, animation et encadrement		
134-1-2-1-20	Amélioration des recettes Communales		
134-1-2-1-21	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE		
134-1-2-1-22	Traiter les Doléances venant des CTD		
134-1-2-1-23	Construction ou réhabilitation des bâtiments		
134-1-2-1-24	Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation		
134-1-2-1-25	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL		
134-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECENTRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-27	Coaching territorial		
134-1-2-1-28	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION		
134-1-2-1-29	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE		
134-1-2-1-30	Dotation en matériels informatiques et logiciel		
134-1-2-1-31	PN6 REGIONS EMERGENTES		
134-1-3	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-3-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-3-1-01	T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES		
134-1-3-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL		
134-1-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ		
134-1-3-1-04	S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
134	Décentralisation et Développement Local	
		MADAGASCAR (Ex South Resiliency)
	134-1-3-1-05	OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL , MISE EN PLACE DES CENTRES D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-3-1-06	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-3-1-07	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITOIRES DECENTRALISEES
	134-1-3-1-08	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFs DANS LEURS TERRITOIRES
	134-1-3-1-09	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.
	134-1-3-1-10	ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL
134-1-4	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.	
	134-1-4-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES
	134-1-4-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-4-1-02	renforcement des capacités techniques de l'INDDL
	134-1-4-1-03	T03ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
	134-1-4-1-04	Gouvernance Urbaine de Grand Tana
	134-1-4-1-05	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
	134-1-4-1-06	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-4-1-07	Améliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL
	134-1-4-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD
	134-1-4-1-09	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
	134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE
	134-1-5-1-01	COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE
	134-1-5-1-03	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION (PRODECID/GIZ)
	134-1-5-1-04	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-5-1-05	TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID
	134-1-5-1-06	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	134-1-5-1-07	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL
	134-1-5-1-08	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
135	Réformes Administratives		
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
	135-1-1-1-01	EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES	
	135-1-1-1-02	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES	
	135-1-1-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME	
	135-1-1-1-04	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA	
	135-1-1-1-05	Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux	
	135-1-1-1-06	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID	
	135-1-1-1-07	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID	
	135-1-1-1-08	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES	
	135-1-1-1-09	Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques	
	135-1-1-1-10	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA	
	135-1-1-1-11	Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation	
	135-1-1-1-12	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	
	135-1-1-1-13	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID	
	135-1-1-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES	
	135-1-1-1-15	Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire	
	135-1-1-1-16	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID	
	135-1-1-1-17	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNÉFICE DES CTD	
	135-1-1-1-18	ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.	
	135-1-1-1-19	RECHERCHER LES PARTENARIATS	
	135-1-1-1-20	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE	
	135-1-1-1-21	COORDONNER LES PROJETS DU MID	
	135-1-1-1-22	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES	
	135-1-1-1-23	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION	
	135-1-1-1-24	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ	
	135-1-1-1-25	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.	
	135-1-1-1-26	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.	
	135-1-1-1-27	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS	
	135-1-1-1-28	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	135-1-1-1-29	VULGARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR LES RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	
	135-1-1-1-30	PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE	
135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
	135-1-2-1-01	T01GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	135-1-2-1-02	T01VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT	
	135-1-2-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-05	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-06	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID	
	135-1-2-1-08	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION	
	135-1-2-1-09	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID	
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS		
	135-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD	
	135-1-3-1-02	T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme	
	135-1-3-1-03	Amélioration de la gestion des ressources fiscales des CTD	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 Réformes Administratives

135-1-3-1-04 *Mise en place des Communes pilotes*

135-1-3-1-05 *APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD*

135-1-3-1-06 *ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	Gestion des Risques et des Catastrophes		
216-1	Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes		
216-1-1	Améliorer les outils techniques de préparation		
216-1-1-1	Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse		
216-1-1-1-01	Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-1-02	Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement		
216-1-1-1-03	Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;		
216-1-1-1-04	Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacités		
216-1-1-1-05	Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce		
216-1-1-1-06	Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national		
216-1-1-1-07	Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-2	Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels		
216-1-1-2-01	Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers		
216-1-1-2-02	Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scénarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux		
216-1-1-2-03	Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles		
216-1-1-2-04	Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises		
216-1-1-3	Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-3-01	Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.		
216-1-1-3-02	Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes		
216-1-1-3-03	Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse		
216-1-1-3-04	Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales		
216-1-1-3-05	Installation de centre régional de protection civile (CRPC)		
216-1-1-4	Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC		
216-1-1-4-01	Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.		
216-1-1-5	Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée		
216-1-1-5-01	PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée		
216-1-1-5-02	Rénovation et mise en oeuvre de la stratégie nationale de gestion des risques et catastrophes		
216-1-1-6	Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres		
216-1-1-6-01	Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.		
216-1-1-6-02	Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide		
216-1-1-6-03	Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence		
216-1-1-7	Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire		
216-1-1-7-01	Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles		
216-1-1-7-02	Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels		
216-1-1-8	Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional		
216-1-1-8-01	Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information		
216-1-1-8-02	Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres		
216-1-1-9	Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations		
216-1-1-9-01	Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence		
216-1-1-9-02	Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting		
216-1-1-9-03	Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-9-04	Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	Gestion des Risques et des Catastrophes		
	216-1-1-9-05	<i>Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)</i>	
	216-1-1-9-06	<i>Etablir une procédure afin de gérer les médias lors de situation de réponse aux urgences</i>	
216-1-2	Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires		
	216-1-2-1	Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires	
	216-1-2-1-01	<i>Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences</i>	
	216-1-2-1-02	<i>Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées</i>	
	216-1-2-1-03	<i>Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays</i>	
	216-1-2-1-04	<i>Accroître la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs</i>	
	216-1-2-1-05	<i>Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des</i>	
	216-1-2-1-06	<i>Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles</i>	
	216-1-2-1-07	<i>PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE</i>	
216-1-3	Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé		
	216-1-3-1	Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs	
	216-1-3-1-01	<i>Elaborer les cartes des zones à multirisques.</i>	
	216-1-3-1-02	<i>Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière</i>	
	216-1-3-1-03	<i>Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur</i>	
	216-1-3-1-04	<i>Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs</i>	
	216-1-3-1-05	<i>Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar</i>	
216-1-4	La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement		
	216-1-4-1	Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses	
	216-1-4-1-01	<i>Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants</i>	
	216-1-4-1-02	<i>Payer les salaires et cotisations des ECD</i>	
	216-1-4-2	L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée	
	216-1-4-2-01	<i>Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;</i>	
	216-1-4-2-02	<i>Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale</i>	
	216-1-4-2-03	<i>Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux</i>	
	216-1-4-2-04	<i>Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur</i>	
	216-1-4-2-05	<i>Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement</i>	
	216-1-4-3	Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé	
	216-1-4-3-01	<i>Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC</i>	
	216-1-4-3-02	<i>Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes</i>	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
063	Administration et Coordination						
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE						
063-1-1	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES						
063-1-1-1	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	60	25	35	35
063-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-1-2-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	50	25	35	35
063-1-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE						
	063-1-1-3-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	25	25	35	35
063-1-1-4	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE						
	063-1-1-4-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	50	50	100	100
063-1-2	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE						
063-1-2-1	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	50	75	100	100
063-1-2-2	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES						
	063-1-2-2-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	25	50	75	75
063-1-3	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL						
063-1-3-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	30	40	50	50
063-1-4	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.						
063-1-4-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	30	35	50	50

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
133	Administration Territoriale					
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
133-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD					
133-1-1-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES					
133-1-1-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiaires	NOMBRE	900	1000	1200	1200
133-1-2	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET LA BONNE GOUVERNANCE					
133-1-2-1	AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES					
133-1-2-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	60	80	80	80
133-1-3	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS					
133-1-3-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS					
133-1-3-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	50	60	65	65
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
133-1-4-1-R1	Taux d'instruments de l'état civil harmonisés, normalisés et modernisés	%	30	50	70	70
133-1-5	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
133-1-5-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ					
133-1-5-1-R1	Taux de dysfonctionnements corrigés	%	90	90	100	100
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION					
133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE					
133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	65	75	85	85

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
134	Décentralisation et Développement Local					
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE					
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS					
134-1-1-1-R1	Pourcentage de sous-projets réalisés	%	842	870	870	870
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD					
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS					
134-1-2-1-R1	nombre des CTD appuyées	NOMBRE	98	99	1520	1520
134-1-3	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-3-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL					
134-1-3-1-R1	Nombre de cadres de concertation mis en place aux niveaux central et local	NOMBRE	150	250	400	400
134-1-4	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.					
134-1-4-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES					
134-1-4-1-R1	Nombre des responsables des CTD formés par an	NOMBRE	2500	2500	2500	2500
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE					
134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètement thématique et géographique des appuis réduits	NOMBRE	80	80	90	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
135	Réformes Administratives							
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD							
135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID							
135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE							
135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	40	50	55	55		
135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE							
135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES							
135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	50	55	55		
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD							
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS							
135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	30	50	55	55		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
216	Gestion des Risques et des Catastrophes					
216-1	Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes					
216-1-1	Améliorer les outils techniques de préparation					
216-1-1-1	Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse					
216-1-1-1-R1	Nombre formations ou de remises à niveau des acteurs en préparation et réponse	NOMBRE	20	30	40	40
216-1-1-2	Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels					
216-1-1-2-R1	Nombre d'outils techniques renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés	NOMBRE	10	15	20	20
216-1-1-3	Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences					
216-1-1-3-R1	Nombre d'outils de planification, de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés	NOMBRE	10	15	20	20
216-1-1-4	Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC					
216-1-1-4-R1	Pourcentage des interventions de prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC	%	60	70	75	75
216-1-1-5	Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée					
216-1-1-5-R1	Taux d'interventions du BNGRC par rapport au nombre de sinistres	NOMBRE	80	85	90	90
216-1-1-6	Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres					
216-1-1-6-R1	Taux d'accroissement du montant des besoins nationaux en logistique et communication	NOMBRE	5	15	25	25
216-1-1-7	Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire					
216-1-1-7-R1	Nombre de communes ayant un système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	50	55	60	60
216-1-1-8	Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional					
216-1-1-8-R1	Nombre de districts dotés de centres opérationnels actifs	NOMBRE	10	15	20	20
216-1-1-9	Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations					
216-1-1-9-R1	Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations	NOMBRE	25	30	35	35
216-1-2	Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires					
216-1-2-1	Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires					
216-1-2-1-R1	Nombre de nouveaux SAP multirisques mis en place	NOMBRE	30	35	40	40
216-1-3	Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé					
216-1-3-1	Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs					
216-1-3-1-R1	Nombre de risques au niveau national et local étudiés, évalués et documentés de façon à aider à la prise de décision des acteurs	NOMBRE	10	15	20	20

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
216-1-4 La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement					
216-1-4-1 Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses					
216-1-4-1-R1 Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	<i>NOMBRE</i>	5	10	15	15
216-1-4-2 L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée					
216-1-4-2-R1 Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	<i>NOMBRE</i>	25	30	35	35
216-1-4-3 Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé					
216-1-4-3-R1 Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	<i>NOMBRE</i>	15	20	25	25

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
036	Administration et Coordination
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES
036-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE
036-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-03	DÉCONCERNER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
036-1-1-1-04	COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-05	ENTREtenir DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION
036-1-1-1-06	ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-07	ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE
036-1-1-1-08	ENTREtenir LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE
036-1-1-1-09	ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX
036-1-1-1-10	TENIR DES REUNION HEBDOMADAIRE
036-1-1-1-11	INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES
036-1-1-1-12	RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE
036-1-1-1-14	DÉCONCERNER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
036-1-1-1-15	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES
036-1-1-1-16	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS
036-1-1-1-17	DOTATION DES MOYENS ET MATERIELLES ADEQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ
036-1-2-1-01	ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE
036-1-2-1-02	ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION
036-1-2-1-03	INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE
036-1-2-1-04	CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD)
036-1-3	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE
036-1-3-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ
036-1-3-1-01	INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION
036-1-3-1-02	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
120	Securité publique
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE
120-1-1-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-1-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-03	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-04	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-1-1-05	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-1-1-06	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-1-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-08	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-1-1-09	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-1-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-1-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-1-1-13	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-14	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-1-1-15	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-1-1-16	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-17	RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
120-1-1-1-18	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-19	MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)
120-1-1-1-20	FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE
120-1-1-1-21	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES
120-1-1-1-22	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)
120-1-1-1-23	DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
120-1-1-1-24	RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE
120-1-1-1-25	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1-26	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-27	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ
120-1-2-1-01	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-03	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-2-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-2-1-05	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-06	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-2-1-08	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-2-1-09	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-12	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-2-1-13	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-2-1-14	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-15	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-2-1-16	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

120 Sécurité publique

120-1-2-1-17	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-2-1-18	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-2-1-19	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-20	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-2-1-21	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-2-1-22	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES
136-1-1-1-01	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
136-1-1-1-02	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX
136-1-1-1-03	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE
136-1-2-1-01	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-1-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS
136-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-1-05	T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE
136-1-2-1-06	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ
136-1-2-2-01	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER
136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE
136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS
136-1-2-2-04	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE
136-1-2-3-01	PASSEPORT ELECTRONIQUE
136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE
136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION
136-1-2-3-04	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
137	Formation et réforme
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE
137-1-1-1-01	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE
137-1-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE
137-1-1-1-04	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-1-05	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE
137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES
137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-03	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-04	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.
137-1-1-2-05	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS
137-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-1-03	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE
137-1-2-1-04	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES
137-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-2	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE
137-1-2-2-01	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION
137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
137-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES
137-1-Y	Promouvoir la performance sociéconomique de Madagascar à moyen terme
137-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
137-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
036	Administration et Coordination					
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE					
036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE					
036-1-1-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES					
036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	100
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ					
036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	10	15	20
036-1-3	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE					
036-1-3-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ					
036-1-3-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et financières	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
120	Securité publique						
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS						
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-1-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE						
	120-1-1-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,63	1,60	1,60	1,60
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-2-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ						
	120-1-2-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	45	55	55	60

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux						
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES						
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES						
	136-1-1-1-R1	Nombre des renseignements exploités, récupérés et communiqués par la Police Nationale	<i>NOMBRE</i>	10000	10250	10450	10450
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE						
	136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	100	100	100	100
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ						
	136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	12	15	15	15
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE						
	136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	10	15	20	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
137	Formation et réforme					
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE					
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE					
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE					
137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	1250
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE					
137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	60	75	80	85
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE					
137-1-2-1	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS					
137-1-2-1-R1	Nombre des textes de fonctionnement mis à jour	NOMBRE	6	8	8	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE
012-1-1	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance
012-1-1-1	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée
012-1-1-1-01	T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE"
012-1-1-1-02	Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie
012-1-1-1-03	Procéder à la mise à jour périodique des matériels (recensement)
012-1-1-1-04	Etablir les normes internes en logistique et élaborer un plan de remise aux normes des bureaux
012-1-1-1-05	Projet 050 Amélioration du parc automobile du Département de la Justice
012-1-1-2	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés
012-1-1-2-01	PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement"
012-1-1-2-02	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice
012-1-1-2-03	Projet 042 Délocalisation du Ministère de la Justice
012-1-1-3	Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée
012-1-1-3-01	Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Justice centrale
012-1-1-3-02	Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières
012-1-1-3-03	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
012-1-1-3-04	PIP 055 - PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PENITENTIAIRE COVID/19
012-1-1-3-05	Assurer le pilotage des projets financé par l'AFD
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
012-1-2-1	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-1-01	T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-1-02	Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice
012-1-2-1-03	POUR SUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)
012-1-2-1-04	T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"
012-1-2-1-05	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSISTANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "
012-1-2-1-06	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2-1-07	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-2-2	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
012-1-2-2-01	Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie
012-1-2-2-02	Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes
012-1-2-2-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAION, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
012-1-2-2-04	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
012-1-2-2-05	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
012-1-2-2-06	INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-2-07	INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-2-08	049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-3	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE
012-1-3-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
012-1-3-1-01	Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes
012-1-3-1-02	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS
012-1-3-1-03	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
012-1-3-1-04	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
012-1-3-1-05	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
012-1-3-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
012-1-3-2-01	Gérer les effectifs du personnel de la justice

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
160	JUSTICE	
012	Administration et Coordination	
	012-1-3-2-02	Dynamiser le service médico-social
	012-1-3-2-03	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
	012-1-3-2-04	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
	012-1-3-2-05	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-4	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE	
	012-1-4-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
	012-1-4-1-01	Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suivant les orientations nationales (PEM)
	012-1-4-1-02	Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des programmes
	012-1-4-1-03	Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers
	012-1-4-1-04	Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi-Evaluation (DPSE)
	012-1-4-1-05	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
	012-1-4-1-06	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISATION, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
	012-1-4-1-07	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
	012-1-4-1-08	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
	012-1-4-1-09	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
	012-1-4-1-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,...)
	012-1-4-1-11	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
	012-1-4-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE
	012-1-4-2-01	Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance
	012-1-4-2-02	Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés
	012-1-4-2-03	Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes
	012-1-4-2-04	Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice
	012-1-4-2-05	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
	012-1-4-2-06	"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, ...) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECouvreMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - ..."
	012-1-4-2-07	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
	012-1-4-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
	012-1-4-2-09	VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION
	012-1-4-2-10	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
	012-1-4-2-11	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS
012-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme	
	012-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	012-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS
111-1-1	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS
111-1-1-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
111-1-1-1-01	T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)
111-1-1-1-02	Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9 Cliniques juridiques existantes et l'ouverture de nouvelles Pérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)
111-1-1-1-03	PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judiciaires
111-1-1-1-04	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
111-1-1-1-05	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES CLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
111-1-1-1-06	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
111-1-2-1-01	T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"
111-1-2-1-02	Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes
111-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
111-1-2-1-04	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,...), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,...)
111-1-2-1-05	Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption
111-1-2-1-06	Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,...), émission radio/télévision, ateliers,...)
111-1-2-1-07	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
111-1-2-1-08	Appui au renforcement de la diffusion du droit
111-1-2-1-09	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
111-1-2-1-10	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-2-1-11	Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis
111-1-2-2	Vulgarisation juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire
111-1-2-2-01	Assurer le suivi de l'homologation des DINA auprès des juridictions
111-1-3	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-3-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-3-1-01	Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélérer tous types de dossiers au niveau de la Justice
111-1-3-1-02	Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)
111-1-3-1-03	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
111-1-3-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-3-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
111-1-3-1-06	Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie
111-1-3-1-07	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
111-1-3-1-08	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
111-1-3-1-09	Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers
111-1-3-1-10	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
111-1-3-1-11	Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires
111-1-3-1-12	Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
160	JUSTICE		
111	Administration judiciaire		
		111-1-3-1-13	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
		111-1-3-1-14	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
		111-1-3-1-15	Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers
		111-1-3-1-16	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
		111-1-3-1-17	Appuyer le fonctionnement de tous les Tribunaux de Première Instance
		111-1-3-1-18	Appuyer le fonctionnement des 06 Cours d'Appel
		111-1-3-1-19	Appuyer le fonctionnement de la Cour de Cassation et de la Cour Suprême
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE		
	111-1-4-1 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS		
		111-1-4-1-01	Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière
		111-1-4-1-02	Assurer la régularisation des cotisations internationales
		111-1-4-1-03	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
		111-1-4-1-04	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,...)
		111-1-4-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,...)
		111-1-4-1-06	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		111-1-4-1-07	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
		111-1-4-1-08	Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme
111-1-5	Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives		
	111-1-5-1 Standards de service des juridictions administratives respectés		
		111-1-5-1-01	Accélérer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale
		111-1-5-1-02	Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territorial
		111-1-5-1-03	T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"
		111-1-5-1-04	Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-1	METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT
112-1-1	PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL
112-1-1-1	ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-01	T02-TRAVAUX DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-04	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-1-1-05	DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES
112-1-1-1-06	PROMOUVOIR LES TRAVAUX PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE
112-1-1-1-07	TRAVAUX DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
112-1-2	FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL
112-1-2-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-01	APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REpondant AUX NORMES
112-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
112-1-2-1-03	PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-04	PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-05	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-06	GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-07	METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-08	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS
112-1-2-1-09	CONTRÔLE DE LEGALITE DE LA SITUATION CARCERALE DES DETENUS
112-1-2-1-10	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS HUMAINS
112-1-3	RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES
112-1-3-1-01	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-04	T01-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ
112-1-3-1-05	MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SECURITE
112-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1	NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES
112-1-4-1-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-4-1-03	T03-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-05	REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-06	RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-1-07	AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE
112-1-4-1-08	AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS)
112-1-4-1-10	ELABORER LES NORMES DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-1-11	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-2	FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-2-01	STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

112-1-4-2-02	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-2-03	AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM
112-1-4-2-04	METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-2	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4-1	ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
112-2-4-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4-1-02	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,...)
112-2-4-1-03	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-2-4-1-04	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
112-2-4-1-05	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
112-2-4-2	ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUITE
112-2-4-2-01	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-02	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-03	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-2-4-2-04	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-2-05	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
112-2-4-2-06	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"
112-2-4-2-07	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-2-4-2-08	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-09	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
112-2-4-2-10	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-3	TAX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT
112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-3-03	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-1	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-1-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE
127-1-1-1-01	Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières (indemnités)
127-1-1-1-02	Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption --> Mise en place et opérationnalisation d'un nouveau PAC à Mahajanga (219)
127-1-1-1-03	Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de al Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption
127-1-1-1-04	Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)
127-1-1-1-05	Réaliser des Portes ouvertes du PAC ainsi que des team building
127-1-1-1-06	Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION"
127-1-1-1-07	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)
127-1-1-1-08	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)
127-1-1-1-09	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...
127-1-1-1-10	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)
127-1-1-1-11	Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption
127-1-1-1-12	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ÉCONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION
127-1-1-3	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE
127-1-1-3-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT
127-1-2	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE
127-1-2-1	Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée
127-1-2-1-01	T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVEAU DES JURIDICTIONS
127-1-2-1-02	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo
127-1-2-1-03	Projet 052 - Renforcement de la lutte contre les rabatteurs
127-1-2-2	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES
127-1-2-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
127-1-2-2-02	Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires
127-1-2-2-03	Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI – TA – TF) et en assurer le suivi-évaluation de l'application des outils de travail
127-1-2-2-04	Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,...=> traduction en Conseil de discipline des personnels récalcitrants
127-1-2-2-05	Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continuation de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence
127-1-2-2-06	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...
127-1-2-2-07	Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP
127-1-2-2-08	Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)
127-1-2-2-09	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT
127-1-2-2-10	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
127-1-2-2-11	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
127-1-2-2-12	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION
127-1-2-2-13	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
127-1-2-2-14	Poursuivre le traitement des doléances reçues
127-1-2-2-15	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED)
127-1-2-2-16	Assurer le suivi des recommandations issues des inspections et investigations sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
160	JUSTICE		
127	Promotion de l'intégrité		
		127-1-2-2-17	<i>Poursuivre la mise en fonctionnement du Conseil en Ethique et Déontologie des Magistrats (CED)</i>
127-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE		
		127-1-2-3-01	<i>APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)</i>
		127-1-2-3-02	<i>METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES</i>
		127-1-2-3-03	<i>INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL</i>
		127-1-2-3-04	<i>Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP</i>
		127-1-2-3-05	<i>Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financiers sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées</i>
		127-1-2-3-06	<i>Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DEONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED)</i>
		127-1-2-3-07	<i>Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)</i>
		127-1-2-3-08	<i>ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP</i>
		127-1-2-3-09	<i>Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires</i>
		127-1-2-3-10	<i>Assurer le suivi des recommandations issues du contrôle de fonctionnement des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires</i>
127-1-2-4	Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène		
		127-1-2-4-01	<i>Appuyer le fonctionnement de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
132-1-1-1	Moyens matériels de la juridiction financière renforcés
132-1-1-1-01	APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES
132-1-1-1-02	T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
132-1-1-1-03	Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières
132-1-1-1-04	PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
132-1-1-1-05	Projet 053 - Appui matériel aux Tribunaux Financiers
132-1-1-2	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
132-1-1-2-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-2-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-2-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-2-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-3	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
132-1-1-3-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
132-1-2-1-01	Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée
132-1-2-1-02	Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)
132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
132-1-2-1-04	Réaliser des audits de marchés publics
132-1-2-1-05	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
132-1-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
132-1-2-1-07	Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières
132-1-3	S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales
132-1-3-1	Comptes de campagne exhaustifs contrôlés
132-1-3-1-01	Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employeurs à courte durée
132-1-3-1-02	Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électoraux
132-1-4	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)
132-1-4-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicités DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE
132-1-4-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
132-1-4-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-5	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-5-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-5-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-5-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-06	Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des travaux de la juridiction financière

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1-6	Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique
132-1-6-1	Commission fonctionnelle et opérationnelle
132-1-6-1-01	<i>Mettre en place les points focaux en provinces</i>
132-1-6-1-02	<i>Editer des manuels pour toutes les élections et référendums</i>
132-1-6-1-03	<i>Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.)</i>
132-1-6-1-04	<i>T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE"</i>
132-1-7	Informers les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes
132-1-7-1	Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié
132-1-7-1-01	<i>Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle</i>
132-1-7-1-02	<i>Assurer le contrôle du financement des comptes de campagnes électorales</i>
132-1-8	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES
132-1-8-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-8-1-01	<i>PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL</i>
132-1-8-1-02	<i>CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
140	Répression des actes de corruption
140-1	Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières
140-1-1	Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national
140-1-1-1	Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national
140-1-1-1-01	<i>Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION</i>
140-1-1-1-02	<i>Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption</i>
140-1-1-1-03	<i>Appuyer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption ouverts</i>
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC
140-1-1-2-01	<i>Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières</i>
140-1-1-2-02	<i>Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption</i>
140-1-1-2-03	<i>Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
012	Administration et Coordination					
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE					
012-1-1	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance					
012-1-1-1	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée					
012-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	<i>Pourcentage</i>	50	50	60	70
012-1-1-1-R2	Normes internes et état mis à jour des besoins en équipement matériel des services centraux disponibles	<i>LOGIQUE (0:NON/1:OUI)</i>	0	1	1	1
012-1-1-2	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés					
012-1-1-2-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	<i>Taux</i>	40	60	100	-
012-1-1-3	Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée					
012-1-1-3-R1	Taux d'exécution physique des plans annuels du PAJMA	<i>%</i>	65	0	0	0
012-1-1-3-R2	Taux d'exécution financière des budgets annuels du PAJMA	<i>%</i>	50	0	0	0
012-1-1-3-R3	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet PAJMA	<i>POURCENTAGE</i>	24	83	93	100
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE					
012-1-2-1	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE					
012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	<i>POURCENTAGE</i>	90	0	0	0
012-1-2-1-R2	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	<i>%</i>	0	0	0	-
012-1-2-1-R3	Existence de Plan de communication cohérent avec la nouvelle stratégie de communication	<i>LOGIQUE (0:NON/1:OUI)</i>	0	1	1	1
012-1-2-2	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION					
012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ETABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	<i>%</i>	50	0	0	0
012-1-2-2-R2	NOMBRE DE LOGICIELS DEVELOPPÉS	<i>NOMBRE CUMULÉ</i>	4	6	6	6
012-1-3	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE					
012-1-3-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE					
012-1-3-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	<i>NOMBRE</i>	14	0	0	0
012-1-3-1-R2	Pourcentage des demandes traitées (suites données) par la DRH en matière de gestion de carrière du personnel	<i>POURCENTAGE</i>	-	90	100	100
012-1-3-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ					
012-1-3-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	<i>NOMBRE</i>	400	650	730	730

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
012-1-4	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE						
012-1-4-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ						
012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles		<i>Pourcentage</i>	100	0	0	0
012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES		<i>POURCENTAGE</i>	100	100	100	100
012-1-4-1-R3	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES		<i>Pourcentage</i>	100	0	0	0
012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES		<i>%</i>	100	0	0	0
012-1-4-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE						
012-1-4-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET		<i>%</i>	98	98	98	98

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
111	Administration judiciaire					
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS					
111-1-1	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS					
111-1-1-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS					
111-1-1-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	<i>NOMBRE CUMULÉ</i>	43	43	48	50
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET D'AVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS					
111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	86	90	90	90
111-1-2-2	Vulgarisation juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire					
111-1-2-2-R1	Nombre d'actions de vulgarisation et de sensibilisation en matière de lutte contre la vindicte populaire	<i>NOMBRE</i>	7	0	0	0
111-1-3	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-3-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-3-1-R1	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	<i>Taux</i>	70	70	70	75
111-1-3-1-R2	Rapport Condamnés / Prévenus	<i>RAPPORT</i>	57/43	0	0	0
111-1-3-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	<i>Taux</i>	70	0	0	0
111-1-3-1-R4	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	<i>Taux</i>	65	0	0	0
111-1-3-1-R5	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	<i>Pourcentage</i>	67	0	0	0
111-1-3-1-R6	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	<i>Taux</i>	75	60	70	75
111-1-3-1-R7	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	<i>Taux</i>	65	50	60	70
111-1-3-1-R8	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	<i>Pourcentage</i>	40	0	0	0
111-1-3-1-R9	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	%	40	0	0	0
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE					
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS					
111-1-4-1-R2	Pourcentage d'achèvement de la rédaction des rapports annuels à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme rédigés	<i>POURCENTAGE</i>	100	100	100	100
111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	<i>Pourcentage</i>	75	0	0	0
111-1-5	Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives					
111-1-5-1	Standards de service des juridictions administratives respectés					
111-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	<i>Pourcentage</i>	50	0	0	0
111-1-5-1-R2	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	<i>TAUX</i>	60	70	73	77
111-1-5-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	<i>TAUX</i>	60	65	70	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
112	Administration pénitentiaire					
112-1	METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT					
112-1-1	PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL					
112-1-1-1	ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE					
112-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	56	0	0	-
112-1-1-1-R2	RAPPORT ENTRE EFFECTIF GLOBAL DES PERSONNES DETENUES ET NOMBRE DE FICHES D'ORIENTATIONS INDIVIDUELLES DE REINSERTION SOCIALE CONSTITUEES	POURCENTAGE	12	20	34	43
112-1-2	FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL					
112-1-2-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES					
112-1-2-1-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	80	0	0	-
112-1-2-1-R2	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	TAUX	1,4	1,3	1,2	1,2
112-1-2-1-R3	CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EXPRIMEE EN NOMBRE	NOMBRE	11714	18074	19554	21000
112-1-3	RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES					
112-1-3-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES					
112-1-3-1-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	TAUX	0,4	0,3	0,2	0,2
112-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE					
112-1-4-1	NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES					
112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES	POURCENTAGE	36	27	36	47
112-1-4-2	FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE					
112-1-4-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DU STANDARD EN MATIERE DE GESTION ET REPARTITION DU PERSONNEL	POURCENTAGE	36	33	40	45
112-1-4-2-R2	TAUX DE REALISATION DU CALENDRIER DE FORMATION	POURCENTAGE	58	56	67	72

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
127	Promotion de l'intégrité					
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
127-1-1	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
127-1-1-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE					
127-1-1-1-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	60	0	0	0
127-1-1-3	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE					
127-1-1-3-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	40	0	0	0
127-1-2	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE					
127-1-2-1	Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée					
127-1-2-1-R1	Nombre de juridiction (Cour d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs	NOMBRE	4	4	8	12
127-1-2-2	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES					
127-1-2-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION	%	64	0	0	0
127-1-2-2-R2	Pourcentage des personnels de la Justice disposant les outils anti-corruption	POURCENTAGE	75	100	100	100
127-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE					
127-1-2-3-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...)	%	67	0	0	0
127-1-2-3-R2	Taux des suites données aux recommandations issues du contrôle de fonctionnement exercés par la DIJ et la DIP	POURCENTAGE	50	70	80	90
127-1-2-4	Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène					
127-1-2-4-R1	Taux des affaires jugées au niveau de la chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé	TAUX	0	50	60	70

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
132	Contrôle externe des Finances Publiques					
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES					
132-1-1-1	Moyens matériels de la juridiction financière renforcés					
132-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux des juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales	%	70	70	80	85
132-1-1-2	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR					
132-1-1-2-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	85	85	90	100
132-1-1-3	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES					
132-1-1-3-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT	%	100	100	100	100
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)					
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS					
132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	10	10	5	5
132-1-3	S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales					
132-1-3-1	Comptes de campagne exhaustifs contrôlés					
132-1-3-1-R1	Pourcentage de comptes de campagne contrôlés	%	80	100	100	-
132-1-4	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)					
132-1-4-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE					
132-1-4-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	NOMBRE	3	2	3	2
132-1-5	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-5-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-5-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	8	4	4	4
132-1-6	Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique					
132-1-6-1	Commission fonctionnelle et opérationnelle					
132-1-6-1-R1	Degré de la fonctionnalité (en pourcentage) de la commission	%	100	100	100	-
132-1-7	Informers les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes					
132-1-7-1	Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié					
132-1-7-1-R1	Nombre de rapport émis et publié	NOMBRE	1	1	2	2
132-1-8	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES					
132-1-8-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-8-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	NOMBRE	7	8	9	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

16		MINISTÈRE DE LA JUSTICE				
160		JUSTICE				
140		Répression des actes de corruption				
140-1	Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières					
140-1-1	Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national					
140-1-1-1	Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national					
140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	65	80	95
140-1-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	NOMBRE	2	3	3	4
140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	80	85	90
140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	NOMBRE	1	0	0	0
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC					
140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100	100
140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100	100
140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	25	45	60
140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC:	%	100	100	100	100
140-1-1-2-R5	emprisonnement Taux de condamnations assorties de peines	%	80	80	80	80
140-1-1-2-R6	complémentaires/accessoires Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	8	20	35

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
013	Administration et Coordination
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENT ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
013-1-1-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS
013-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)
013-1-1-1-02	T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1-1-03	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS...) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
013-1-1-1-04	T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
013-1-1-1-05	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
013-1-1-1-06	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
013-1-1-1-07	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
013-1-2-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°
013-1-2-1-03	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGA)
013-1-2-1-04	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
013-1-2-1-05	T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS
013-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGA)
013-1-2-1-07	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRAIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-3	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES
013-1-3-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES
013-1-3-1-01	250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques
013-1-3-1-02	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
013-1-3-1-03	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE AUPRES DES AUTORITES SUPERIEURES (DCSR)
013-1-3-1-04	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES
013-1-3-1-05	CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
013-1-3-1-06	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIÈRE (UPF)
013-1-3-1-07	251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE (PARCPEB)
013-1-3-1-08	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
013-1-4	COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE
013-1-4-1	LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES
013-1-4-1-01	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES
013-1-4-1-02	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS
013-1-4-1-03	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)
013-1-5	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES
013-1-5-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
013-1-5-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
013-1-5-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
013-1-5-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
013-1-5-1-04	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
013-1-5-1-05	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
013-1-6	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
013-1-6-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
013	Administration et Coordination		
	013-1-6-1-01	Procéder à la veille par les informations statistiques	
	013-1-6-1-02	Effectuer des enquêtes statistiques	
	013-1-6-1-03	Assurer la dissémination des résultats RGPH et MICS	
	013-1-6-1-04	Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques	
	013-1-6-1-05	Assurer la relance des activités des organismes rattachés	
013-1-7	FURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES		
	013-1-7-1	POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	
	013-1-7-1-01	ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE	
	013-1-7-1-02	RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES	
	013-1-7-1-03	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE)	
	013-1-7-1-04	AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS	
013-1-8	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN		
	013-1-8-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE	
	013-1-8-1-01	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)	
	013-1-8-1-02	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE) (DIN)	
	013-1-8-1-03	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)	
013-1-9	AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN		
	013-1-9-1	LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES	
	013-1-9-1-01	RÉPARER, DOTER D'OUTILS ET DE MATÉRIEL DE PRODUCTION	
	013-1-9-1-02	OPTIMISER LE PROCESSUS D'ACHAT DE MATIÈRES PREMIÈRES ET PROCÉDER À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE	
	013-1-9-2	LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS	
	013-1-9-2-01	RÉNOVER LES LOCAUX DE L'IN ET RACCOURCIR LE DÉLAI DE PRODUCTION	
	013-1-9-2-02	AUGMENTER LA CAPACITÉ À PRODUIRE EN PETITES SÉRIES	
	013-1-9-3	LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS	
	013-1-9-3-01	APPLIQUER LES FOUILLES SYSTÉMATIQUES	
	013-1-9-3-02	FAIRE DES AUDITS TECHNIQUES ET FINANCIER ANNUEL	
	013-1-9-4	RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA	
	013-1-9-4-01	ELARGIR LES PRODUITS DE L'IN	
013-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
	013-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle	
	013-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ÉTAT		
114-1-1	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ		
114-1-1-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)		
114-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE		
114-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE		
114-1-2-1	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS		
114-1-2-1-01	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES		
114-1-2-1-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME		
114-1-2-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES		
114-1-2-1-04	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE		
114-1-2-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG		
114-1-2-1-06	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ÉTAT		
114-1-2-1-07	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES		
114-1-2-1-08	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES		
114-1-2-2	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT		
114-1-2-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES		
114-1-2-2-02	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ÉTAT		
114-1-2-2-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF		
114-1-2-2-04	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE		
114-1-2-2-05	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES		
114-1-2-2-06	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS		
114-1-2-2-07	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR		
114-1-2-2-08	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS		
114-1-2-3	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE		
114-1-2-3-01	T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT		
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB		
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS		
114-1-3-1-01	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-2	RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT
114-2-1	ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE
114-2-1-1	ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES
114-2-1-1-01	PREPARER LE CALENDRIER BUDGETAIRE
114-2-1-1-02	ORGANISER LE PILOTAGE DES DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRES
114-2-1-1-03	CONCEVOIR, ELABORER ET DIFFUSER LES DOCUMENTS BUDGETAIRES EN VERSION CITOYENNE
114-2-1-1-04	RENFORCER LE DISPOSITIF LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
114-2-1-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE ET AUX AFFAIRES GENERALES
114-2-1-2	AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES
114-2-1-2-01	PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS ET CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
114-2-1-3	AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX
114-2-1-3-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES
114-2-1-3-02	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-2-1-3-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-2-1-3-04	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES
114-2-1-3-05	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES
114-2-1-3-06	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES
114-2-1-3-07	PLANIFIER, EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
114-2-1-3-08	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES
114-2-1-3-09	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE
114-2-1-3-10	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
114-2-1-3-11	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES
114-2-2	OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1	TRACABILITE AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT
114-2-2-1-01	ASSURER LA VALORISATION, LA PERSERVATION ET LA MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1-02	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-2-2-1-03	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-2-2-1-04	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
115-1-1	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE
115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES <i>115-1-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES</i>
115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE <i>115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX</i>
115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD <i>115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD</i>
115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS <i>115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR</i>
115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS <i>115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE</i>
115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES <i>-</i>
115-1-2	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE
115-1-2-1	LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS <i>115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME</i>
115-1-2-2	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE <i>115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS</i>
115-1-2-3	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES <i>115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX</i>
115-1-2-4	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES <i>115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES</i>
115-1-2-5	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ <i>115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)</i>
115-1-2-6	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR <i>115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.</i>
115-1-2-7	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE <i>115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-2-8	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR <i>115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS</i>
115-1-2-9	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL <i>115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES</i>
115-1-2-A	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES <i>115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)</i>
115-1-2-B	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES <i>115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES</i>
115-1-2-C	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE <i>115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE</i>
115-1-2-D	LE SAFI EST OPERATIONNEL <i>-</i>
115-1-5	ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS
115-1-5-1	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE <i>115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-6	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE
115-1-6-4	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ <i>-</i>
115-1-6-6	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

115 Gestion Fiscale

LES SERVEURS SONT ACQUIS
L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE

115-1-6-B

UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ
AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES
RECETTES

115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
116	Douanes
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES
116-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES
116-1-1-1	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés
116-1-1-1-01	Percevoir les droits et taxes
116-1-1-1-02	Développer le système de gestion des risques (contrôles sélectifs des contrôles douaniers)
116-1-1-1-03	Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace
116-1-1-1-04	Améliorer les procédures de recouvrement
116-1-1-1-05	Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux
116-1-1-1-06	Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy
116-1-1-1-07	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-1-2	Procédures de dédouanement renforcées
116-1-1-2-01	Informatiser le processus de dédouanement
116-1-1-2-02	Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane
116-1-1-2-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT
116-1-1-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS
116-1-1-3-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLECTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)
116-1-1-3-02	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES
116-1-1-3-03	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX
116-1-1-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT
116-1-1-3-05	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE
116-1-1-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés
116-1-2-1-01	Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement
116-1-2-1-02	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-2-1-03	Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges
116-1-2-1-04	ÉLIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR
116-1-2-1-05	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS
116-1-2-1-06	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-2-1-07	ABCD
116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES
116-1-2-1-09	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES
116-1-3	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS
116-1-3-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes
116-1-3-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-3-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles
116-1-3-1-03	Effectuer des contrôles internes
116-1-3-1-04	Exploiter les accords régionaux
116-1-3-1-05	Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS
116-1-4-1	APPUI NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION
116-1-4-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DOUANIÈRES
116-1-4-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-4-1-03	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES
116-1-4-1-04	SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-4-1-05	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-4-1-06	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
117	Trésor
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS
117-1-1-1	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE
117-1-1-1-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-02	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-1-03	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-1-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-1-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
117-1-1-1-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
117-1-1-1-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR
117-1-1-1-08	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-09	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-1-10	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
117-1-1-1-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES
117-1-1-1-12	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-13	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-14	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
117-1-1-1-15	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE
117-1-1-1-16	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-17	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COMMUNICATION
117-1-1-1-18	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
117-1-1-2	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLICS MODERNISÉS
117-1-1-2-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATÉRIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
117-1-1-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE
117-1-1-2-03	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-2-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
117-1-1-2-06	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
117-1-1-2-07	APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-2-08	ACQUERIR DES MATÉRIELS NÉCESSAIRES À LA MAINTENANCE DU SPECL
117-1-1-2-09	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LES NOUVELLES PROCÉDURES LIÉES À LA MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLICS
117-1-1-2-10	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATÉRIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-2-11	METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DU MOBILE MONEY
117-1-1-2-12	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR
117-1-1-2-13	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-2-14	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-2-15	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-3	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE
117-1-1-3-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
117-1-1-3-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-3-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
117-1-1-3-04	RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES
117-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES
117-1-1-3-06	METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE
117-1-1-4-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR
117-1-1-4-02	RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES
117-1-2	RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-2-1	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES
117-1-2-1-01	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT
117-1-2-1-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES
117-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117
117-1-2-1-04	PRODUIRE LA LOI DE RÉGLEMENT N - 1
117-1-2-1-05	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP
117-1-2-1-06	ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
117-1-2-1-07	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN
117-1-2-1-08	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT
117-1-2-1-09	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
117-1-2-1-10	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES
117-1-2-1-11	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN
117-1-2-1-12	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD
117-1-2-1-13	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES
117-1-2-1-14	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT
117-1-2-1-15	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION
117-1-2-1-16	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN
117-1-2-1-17	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT
117-1-2-1-18	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
117-1-2-1-19	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD
117-1-2-1-20	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
117-1-2-1-21	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS PAR LA COMMUNICATION DIGITALE
117-1-2-1-22	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
117-1-2-2	GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE
117-1-2-2-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
117-1-2-2-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR
117-1-2-2-03	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT
117-1-2-2-04	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE
117-1-2-2-05	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM
117-1-2-2-06	APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
117-1-2-2-07	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM
117-1-2-3	APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ
117-1-2-3-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT
117-1-2-3-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI
117-1-2-3-03	RENOUVELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS
117-1-2-4	GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE
117-1-2-4-01	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE
117-1-2-4-02	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE
117-1-2-4-03	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL
117-1-2-4-04	PRÉPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC
117-1-2-4-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE
117-1-2-4-06	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE
117-1-2-4-07	ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIÉS
117-1-2-4-08	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS
117-1-2-4-09	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES
117-1-2-4-10	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS
117-1-2-5	GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE
117-1-2-5-01	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX
117-1-2-5-02	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP
117-1-2-5-03	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT
117-1-2-5-04	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
117	Trésor		
	117-1-2-5-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES	
	117-1-2-5-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	
	117-1-2-5-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT	
	117-1-2-5-08	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS	
	117-1-2-5-09	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR	
	117-1-2-5-10	S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES	
	117-1-2-5-11	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES	
	117-1-2-5-12	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR	
	117-1-2-5-13	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS	
	117-1-2-5-14	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC	
	117-1-2-5-15	APPUYER LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU PROJET SAHOFIKA - PPP	
117-1-3	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS		
	117-1-3-1	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ	
	117-1-3-1-01	Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING"	
	117-1-3-1-02	Assurer l'exécution du projet "PASEF II"	
	117-1-3-1-03	RENFORCER L'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIÈRE	
	117-1-3-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-3-1-05	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE	
	117-1-3-1-06	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-3-1-07	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-3-1-08	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES	
	117-1-3-2	RAPATRIEMENT DE DEVICES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ	
	117-1-3-2-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIÈURE	
	117-1-3-2-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE	
	117-1-3-2-03	Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurés (paiements sans contre partie de marchandises)	
	117-1-3-2-04	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT	
	117-1-3-2-05	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES	
	117-1-3-2-06	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES	
	117-1-3-2-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES	
	117-1-3-2-08	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES	
	117-1-3-2-09	APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC	
	117-1-3-2-10	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL	
	117-1-3-2-11	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION	
	117-1-3-2-12	RELANCER LES SOCIÉTÉS EXPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS/OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT DES DEVICES	
	117-1-3-2-13	CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS EXPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS D'EXPORTATION NON RAPATRIÉS OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT	
	117-1-3-2-14	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME SIG-OC	
	117-1-3-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE	
	117-1-3-3-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
	117-1-3-3-02	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER	
	117-1-3-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE	
	117-1-3-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES	
	117-1-3-4-02	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE	
	117-1-3-5	OPÉRATIONS EN CAPITAL RÉGLEMENTÉES	
	117-1-3-5-01	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL	
	117-1-3-5-02	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DE CHANGE ET NOTIFIER LES CONTRAVENTIONS	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-3-5-03 *METTRE À JOUR LA REGLEMENTATION DES CHANGES*

117-1-3-7 INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES

117-1-3-7-01 *RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES*

117-1-3-7-02 *NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES*

117-1-3-7-03 *TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION*

117-1-3-8 SORTIES DE DEVICES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES

117-1-3-8-01 *RELANCER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS*

117-1-3-8-02 *CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS*

117-1-3-8-03 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DOF*

117-1-3-9 EXPANSION DU SECTEUR FINANCIER

117-1-3-9-01 *METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE ET LES PROJETS LIÉS AU SECTEUR FINANCIER*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
129	Contrôle Budgetaire et Financière
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-1-1	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS
129-1-1-1-01	EXÉCUTER LES DÉPENSES
129-1-1-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS
129-1-1-1-03	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS
129-1-1-2	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE
129-1-1-2-01	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME
129-1-1-2-02	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT
129-1-1-2-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS
129-1-1-2-04	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI
129-1-2-1	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ
129-1-2-1-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-2-1-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF
129-1-2-2	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE
129-1-2-2-01	ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER
129-1-2-2-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES
129-1-2-2-03	ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS
129-1-2-2-04	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF
129-1-2-2-05	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX
129-1-2-2-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES
129-1-2-2-07	ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION
129-1-2-2-09	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-1-1	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
130-1-1-1-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
130-1-1-1-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
130-1-1-2	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
130-1-1-2-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
130-1-2	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-2-1	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
130-1-2-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-1-2-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-2-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE
130-1-2-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES
130-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
130-1-2-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES
130-1-2-1-07	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-1-2-1-08	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-2-2	AGENTS PLUS PERFORMANTS
130-1-2-2-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
130-1-2-3	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE
130-1-2-3-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT
130-1-2-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-2-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS
130-1-2-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS
130-1-2-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION
130-1-2-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
130-1-2-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE
130-1-3-1-01	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
130-1-3-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-2	-- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATSaisir un objectif global --
130-2-1	-- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --
130-2-1-1	DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT
130-2-1-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-2-1-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIERE DES AGENTS DE L'ETAT
130-2-1-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE
130-2-1-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES
130-2-1-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
130-2-1-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES
130-2-1-2	RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE
130-2-1-2-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
130-2-1-2-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
130-2-1-3	EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS
130-2-1-3-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
130-2-1-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
130-2-1-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS
130-2-1-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS
130-2-1-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION
130-2-1-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
130-2-1-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
130-2-1-3-08	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MEF
130-2-1-3-09	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
130-2-1-3-10	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT
130-2-1-3-11	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
803	Action sociale et développement
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE
	803-1-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale
	803-1-1-1-02 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES
	803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS
	803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET EFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
014	Administration et Coordination
014-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>
014-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale
014-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps
<i>014-2-1-1-01</i>	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission
604-1-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES
604-1-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT
604-1-1-1-01	Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA
604-1-1-1-02	Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur
604-1-1-1-03	Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées
604-1-1-1-04	Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP
604-1-1-1-05	Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP
604-1-1-1-06	Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration
604-1-1-1-07	Assurer l'achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative
604-1-1-1-08	Accroître l'effectivité des dépenses des transferts et subventions
604-1-1-1-09	Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE
604-1-1-1-10	Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale
604-1-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCÉS ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉS
604-1-1-2-01	T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN
604-1-1-2-02	Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines.
604-1-1-2-03	Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières
604-1-1-2-04	Acquérir des matériels et mobiliers de bureau
604-1-1-2-05	Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants
604-1-1-2-06	Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés
604-1-1-2-07	Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional
604-1-1-2-08	Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP
604-1-1-2-09	Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats
604-1-1-2-10	Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques
604-1-1-2-11	Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA
604-1-1-2-12	Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs
604-1-1-2-13	Réhabilitation et travaux de construction de clôture des batiments administratifs de la DGEP
604-1-1-2-14	Acquérir des matériels pour les besoins vitaux de l'Administration
604-1-1-3	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE
604-1-1-3-01	Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur
604-1-1-4	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL
604-1-1-4-01	T04-Equiper et interconnecter les structures existantes
604-1-1-4-02	Renforcer de la modernisation des services, du système d'information et de la communication
604-1-1-4-03	Améliorer la qualité et la quantité des documents mis en ligne
604-1-1-4-04	Equiper le cellule de communication et d'information en outils informatiques et techniques

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
604	Economie
604-2	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-2-1	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
604-2-1-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT
604-2-1-1-01	<i>Procéder à la veille par les informations statistiques</i>
604-2-1-1-02	<i>Assurer la dissémination des résultats RGPH et MICS</i>
604-2-1-1-03	<i>Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques</i>
604-2-1-1-04	<i>Effectuer des enquêtes statistiques</i>
604-2-1-1-05	<i>Assurer la relance des activités des organismes rattachés</i>
604-2-1-1-06	<i>Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation</i>
604-2-1-1-07	<i>Moderniser les services, les moyens de communication et d'information</i>
604-2-2	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-2-2-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES
604-2-2-1-01	<i>Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux</i>
604-2-2-1-02	<i>T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat</i>
604-2-2-1-03	<i>Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau</i>
604-2-2-1-04	<i>Effectuer des études et analyses économiques et financières</i>
604-2-2-1-05	<i>Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance</i>
604-2-2-1-06	<i>Etablir des cadrages macroéconomiques à moyen terme</i>
604-2-2-1-07	<i>Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF</i>
604-2-2-1-08	<i>Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées</i>
604-2-2-1-09	<i>Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres</i>
604-2-2-1-10	<i>Acquérir des logiciels statistiques et économétriques</i>
604-2-2-1-11	<i>Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle</i>
604-2-2-1-12	<i>Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs</i>
604-2-2-1-13	<i>Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des STD</i>
604-2-2-1-14	<i>Elaborer des modèles macroéconomiques</i>
604-2-2-1-15	<i>Faire des prévisions macroéconomiques</i>
604-2-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
604-2-3-1	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-2-3-1-01	<i>Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement</i>
604-2-3-1-02	<i>Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar</i>
604-2-3-1-03	<i>Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA</i>
604-2-3-1-04	<i>Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires</i>
604-2-3-1-05	<i>Coordonner les Programmes de coopération</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
612	Planification
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES
612-1-1-1-01	<i>Plan Emergence Madagascar</i>
612-1-1-1-02	<i>Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE</i>
612-1-1-1-03	<i>Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions --</i>
612-1-1-1-04	<i>Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,...) dans les quatre districts d'Androy</i>
612-1-1-1-05	<i>Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy</i>
612-1-1-1-06	<i>Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances</i>
612-1-1-1-07	<i>Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.</i>
612-1-1-1-08	<i>Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan</i>
612-1-1-1-09	<i>Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany</i>
612-1-1-1-10	<i>Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany</i>
612-1-1-1-11	<i>Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar</i>
612-1-1-1-12	<i>Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-1-13	<i>Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions</i>
612-1-1-1-14	<i>Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation</i>
612-1-1-1-15	<i>Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-1-16	<i>Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux</i>
612-1-1-1-17	<i>Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement</i>
612-1-1-1-18	<i>Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux</i>
612-1-1-1-19	<i>Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux</i>
612-1-1-1-20	<i>Mettre en œuvre le PEM</i>
612-1-1-1-21	<i>Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain</i>
612-1-1-1-22	<i>Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence</i>
612-1-1-1-23	<i>Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités</i>
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	<i>Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques</i>
612-1-1-2-02	<i>Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures</i>
612-1-1-2-03	<i>Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-2-04	<i>Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales</i>
612-1-1-2-05	<i>Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-4	LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE
612-1-1-4-01	<i>DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS</i>
612-1-1-4-02	<i>CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES</i>
612-1-1-4-03	<i>MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL</i>
612-1-2	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
612-1-2-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX
612-1-2-1-01	<i>Rédiger des manuels d'utilisation</i>
612-1-2-1-02	<i>SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE</i>
612-1-2-1-03	<i>Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE</i>
612-1-2-1-04	<i>SUIVRE L'AGENDA 2063</i>
612-1-2-1-05	<i>SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</i>
612-1-2-1-06	<i>RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)</i>
612-1-2-1-07	<i>OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES		
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE		
612	Planification		
		612-1-2-1-08	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
		612-1-2-1-09	COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP
		612-1-2-1-10	Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar
		612-1-2-1-11	Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision
		612-1-2-1-12	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD
		612-1-2-1-13	Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation
		612-1-2-1-14	Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement)
		612-1-2-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI - ÉVALUATION
		612-1-2-1-16	Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP
		612-1-2-1-17	Suivre l'Agenda 2045 et 2063
		612-1-2-1-18	Renforcer la capacité des acteurs en SNISE
		612-1-2-1-19	Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM
		612-1-2-1-20	Opérationnaliser la base de données SNISE
		612-1-2-1-21	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
		612-1-2-1-22	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
		612-1-2-1-23	ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
612-1-3	Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire		
	612-1-3-1		La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace
		-	-
	612-1-3-2		Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle
		612-1-3-2-01	ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
		612-1-3-2-02	ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
013	Administration et Coordination					
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
013-1-1	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES					
013-1-1-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS					
013-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES					
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE					
013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100	100
013-1-3	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES					
013-1-3-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES					
013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
013-1-3-1-R2	TAUX DE DISPONIBILITE DES RAPPORTS ET COMPTE-RENDU D'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	(%)	neant	neant	neant	-
013-1-4	COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE					
013-1-4-1	LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES					
013-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE FINANCEMENT	NOMBRE	4	4	4	4
013-1-5	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES					
013-1-5-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
013-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
013-1-6	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
013-1-6-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT					
013-1-6-1-R1	Subvention reçu	%	100	100	100	-
013-1-6-1-R2	Pourcentage des arrières apurés	%	65	20	15	-
013-1-6-1-R3	Hangar construit	%	90	10	0	-
013-1-6-1-R4	Textes sur la Loi sur les statistiques et mise en application des organes prévus par la loi (decret , arrêtés, fonctionnement des différents organes...)	Nombre	4	1	1	-
013-1-6-1-R5	Publication des résultats statistiques (IPC..)	Nombre	4	4	4	-
013-1-6-1-R6	Cartographie censitaire et rapport d'enquete MICS disponibles (Travaux)	Nombre	1	1	1	-
013-1-6-1-R7	Nombre de données centralisées et gérées par l'INSTAT (DATA CENTER)	Nombre	3	3	3	-
013-1-6-1-R8	Nombre de publication du TBE mise en ligne	Nombre	4	4	4	-
013-1-7	FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES					
013-1-7-1	POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE					
013-1-7-1-R1	Taux d'utilisation des données d'analyses et de recherches	%	50	75	100	-
013-1-8	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN					
013-1-8-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE					
013-1-8-1-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	55	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
013-1-9 AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN					
013-1-9-1 LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES					
013-1-9-1-R1 Pourcentage de satisfaction des demandes de travaux faites par les organismes publics	%	0	85	90	95
013-1-9-2 LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS					
013-1-9-2-R1 Pourcentage de chiffre d'affaire fait par les privées auprès de l'IN	%	0	3	5	7
013-1-9-3 LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS					
013-1-9-3-R1 Pourcentage de produits finis disparus	%	0	moins de 5	moins de 5	moins de 5
013-1-9-4 RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA					
013-1-9-4-R1 Pourcentage de demandes de dérogation accordé par la CNIA	%	0	15	20	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
114	Gestion du Budget						
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT						
114-1-1	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ						
114-1-1-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE						
	114-1-1-1-R2	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	NOMBRE	4	4	3	-
	114-1-1-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	NOMBRE	800	1000	1000	-
	114-1-1-1-R3	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	-	0	-	-	-
	114-1-1-1-R4	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	-	0	-	-	-
114-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE						
114-1-2-1	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-2-1-R1	ECART ENTRE LES PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	20	20	-
114-1-2-2	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT						
	114-1-2-2-R1	Pourcentage des Institutions et Ministères assistés en matière de PPBSE	%	100	100	100	-
114-1-2-3	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE						
	114-1-2-3-R1	Taux de réalisation de mise à jour du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'Etat	%	40	60	80	-
	114-1-2-3-R2	Taux de réalisation de la Gestion Informatisée du Patrimoine de l'Etat	%	40	60	70	-
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB						
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	20	20	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
114	Gestion du Budget					
114-2	RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT					
114-2-1	ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE					
114-2-1-1	ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES					
114-2-1-1-R1	INDICE SUR LE BUDGET OUVERT (IBO)	%	-	60	70	75
114-2-1-2	AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES					
114-2-1-2-R1	POURCENTAGE D'ACTEURS FORMES AYANT ACQUIS DES CONNAISSANCES SUFFISANTES RELATIVES A LEUR FONCTION BUDGETAIRE	%	-	100	100	100
114-2-1-3	AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX					
114-2-1-3-R1	TAUX DE REALLOCATION DE CREDITS EN COURS D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	-	7	6	5
114-2-2	OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT					
114-2-2-1	TRACABILITE AMEIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERES ET IMMOBILIERES DE L'ETAT					
114-2-2-1-R1	TAUX DE TRACABILITE DES PATRIMOINES (POURCENTAGE DES RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE PATRIMOINE DE L'ETAT)	%	-	80	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
115	Gestion Fiscale					
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES					
115-1-1	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE					
115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES					
115-1-1-1-R1	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	75	7.5	7.5	5
115-1-1-1-R2	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	141	178	40	14
115-1-1-1-R3	NOMBRES DE CONTRIBUABLES IMMATRICULES	NOMBRE	450000	1250000	1750000	2000000
115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE					
115-1-1-2-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	75	85	99	-
115-1-1-2-R2	TAUX DE RECLAMATION CONTENTIEUSE EN BAISSÉ	%	30	25	20	15
115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD					
115-1-1-3-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	35	40	45	47
115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS					
115-1-1-4-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	30	40	50	45
115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS					
115-1-1-5-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	60	60	80	120
115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES					
115-1-1-6-R1	POURCENTAGE DES REDRESSEMENTS FISCAUX PAR RAPPORT A LA PREVISION DE RCETTES	%	1.5	3	5	7

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
115-1-2 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE					
115-1-2-1 LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS					
115-1-2-1-R1 DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	100	100	100	100
115-1-2-2 LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE					
115-1-2-2-R1 NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	372	404	436	500
115-1-2-3 TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES					
115-1-2-3-R1 TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95	95
115-1-2-4 UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES					
115-1-2-4-R1 PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85	85
115-1-2-4-R2 NOMBRE D'AGENTS AYANT SIGNÉ UN CONTRAT DE PERFORMANCE INDIVIDUEL	NOMBRE	0	31	155	195
115-1-2-5 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ					
115-1-2-5-R1 PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	30	35	40	45
115-1-2-6 DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR					
115-1-2-6-R1 TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	80	90	90	90
115-1-2-7 L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE					
115-1-2-7-R1 TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	17	18	-
115-1-2-7-R2 NOMBRE D'ENTREPRISE NOUVELLEMENT CREEES	NOMBRE	-	60000	70000	80000
115-1-2-8 LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR					
115-1-2-8-R1 TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	60	70	80	90
115-1-2-9 LE SAFI EST OPÉRATIONNEL					
115-1-2-9-R1 NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	111	-	-	-
115-1-2-A MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES					
115-1-2-A-R1 TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	100	100	100	100
115-1-2-B PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES					
115-1-2-B-R1 POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	< 5%	<5%
115-1-2-C TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE					
115-1-2-C-R1 POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	25	50	100	-
115-1-2-C-R2 NOMBRE DE TEXTES D'APPLICATION SIGNÉS OU DE DOCTRINE ADMINISTRATIVE ELABOREE	NOMBRE	25	4	4	4
115-1-2-C-R3 NOMBRE DE DISPOSITIONS FISCALES CREEES OU MODIFIEES DANS LE CGI	NOMBRE	0	3	3	3
115-1-2-D LE SAFI EST OPERATIONNEL					
115-1-2-D-R1 NOMBRE D'UO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPERATIONNELS	NOMBRE	0	10	58	113

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
116	Douanes					
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES					
116-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES					
116-1-1-1	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés					
116-1-1-1-R1	Taux de réalisation de l'objectif des recettes douanières	%	0	0	0	-
116-1-1-1-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	100	100	100	-
116-1-1-2	Procédures de dédouanement renforcées					
116-1-1-2-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	19	0	0	-
116-1-1-2-R2	Nombre de module de SYDONIA World implémenté	NOMBRE	0	16	-	-
116-1-1-3	MÉCANISMES DE RECouvreMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS					
116-1-1-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	100	-
116-1-1-3-R2	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES DOUANIÈRES	%	0	0	0	-
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES					
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés					
116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	30,56	0	0	-
116-1-2-1-R2	Taux de réduction du délai de dédouanement	%	-	10	-	-
116-1-3	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS					
116-1-3-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes					
116-1-3-1-R1	Taux de mise à disposition des appuis nécessaires	%	100	100	100	-
116-1-3-1-R2	Mise à disposition des appuis nécessaires	%	0	0	0	-
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS					
116-1-4-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION					
116-1-4-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	100	100	100	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
117	Trésor						
117-1	<u>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS</u>						
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS						
117-1-1-1	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE						
117-1-1-1-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	63,64	63,64	63,64	66,94	
117-1-1-2	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS						
117-1-1-2-R1	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	75	77	80	82	
117-1-1-3	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE						
117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	17	24,27	24,27	26,36	
117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	8,56	8,56	8,56	8,56	
117-1-1-4	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE						
117-1-1-4-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	35,36	30,55	30,55	34,88	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	2020	2021	2022	2023
117-1-2	RENFORCER LA GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE					
117-1-2-1	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES					
117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'exécution budgétaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
117-1-2-1-R2	Niveau d'intégration dans la comptabilité générale de l'Etat des actifs publics des SOA au niveau central	%	0	0	0	-
117-1-2-1-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	50	70	90	100
117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	100	100	100	100
117-1-2-1-R5	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2019	2020	2021	2022
117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	NOMBRE	32	285	295	-
117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	16	32	-
117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
117-1-2-2	GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1
117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
117-1-2-3	APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ					
117-1-2-3-R1	Taux d'exécution budgétaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
117-1-2-4	GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE					
117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettement LF 2020	Plafond d'endettement LF 2021	Plafond d'endettement LF 2022	Plafond d'endettement LF 2023
117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
117-1-2-5	GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE					
117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	61	66	71	-
117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
117-1-2-5-R3	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissemnts Publics en Régies	%	0	0	0	-
117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	25	25	20
117-1-2-5-R6	Taux de recouvrement des débetes comptables	%	0	0	0	-
117-1-2-5-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgétaire	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
117-1-3	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS					
117-1-3-1	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ					
117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	76	94,5	112,5	130,5
117-1-3-1-R2	Taux de pénétration des ménages	%	0	0	0	-
117-1-3-2	RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ					
117-1-3-2-R1	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	%	0	0	0	-
117-1-3-2-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	73	>80	>80	>80
117-1-3-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE					
117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	35	40	45	-
117-1-3-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE					
117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60
117-1-3-5	OPERATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES					
117-1-3-5-R1	Taux d'irrégularité des opérations en capital	%	5	5	5	5
117-1-3-7	INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES					
117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	50	60	70	-
117-1-3-8	SORTIES DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES					
117-1-3-8-R1	TAUX DE PREVALENCE DE FUITE DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS	%	<5	<5	<5	<5
117-1-3-9	EXPANSION DU SECTEUR FINANCIER					
117-1-3-9-R1	TAUX DE CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DES PROJETS LIES AU SECTEUR FINANCIER	%	0	60	80	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
129	Contrôle Budgetaire et Financière					
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI					
129-1-1-1	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
129-1-1-1-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	4	3	3	-
129-1-1-2	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
129-1-1-2-R1	DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS SUPERIEUR A 5 JOURS	%	4	3	3	-
129-1-1-2-R2	TAUX DE REJET	%	4	3	2	-
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI					
129-1-2-1	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	25	30	30	-
129-1-2-1-R2	TAUX D'INFRACTION/FAUTES DE GESTION CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	8	6	6	-
129-1-2-2	CONTRÔLE À POSTERIORI DEvenu SYSTÉMATIQUE					
129-1-2-2-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	25	30	30	-
129-1-2-2-R2	TAUX DE DETOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	8	6	6	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat					
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-1	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT					
130-1-1-1	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE					
130-1-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	100	-
130-1-2	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-2-1	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT					
130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	80	-
130-1-2-2	AGENTS PLUS PERFORMANTS					
130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	20	15	10	-
130-1-2-3	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE					
130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	100	-
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE					
130-1-3-1-R1	NOMBRE DE REFORMES INITIÉES & RÉALISÉES	NOMBRE	3	3	3	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat						
130-2	-- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT		saisir un objectif global --				
130-2-1	-- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --						
130-2-1-1	DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT						
	130-2-1-1-R1	RATIO COTISANTS/RETRAITES	RATIO	-	1,9	2,3	2,5
130-2-1-2	RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE						
	130-2-1-2-R1	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS DE L'ETAT	NOMBRE	-	8	9	9,5
130-2-1-3	EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS						
	130-2-1-3-R1	TAUX DE SERVICES RENDUS ATTEIGNANT LE STANDARD DE QUALITE DE SERVICE	%	0	90	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
803	Action sociale et développement						
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL						
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE						
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE						
	803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	NOMBRE	61	55	63	-
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES						
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES						
	803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	NOMBRE	7	4	5	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE						
014	Administration et Coordination						
014-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>						
014-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale						
014-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps						
	014-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission					
604-1-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES					
604-1-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT					
604-1-1-1-R1	Document de CDMT de la DGEP mis à jour, cadré et cohérent	(%)	90	0	0	0
604-1-1-1-R2	Nombre de séances de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires	NOMBRE	4	2	3	3
604-1-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	85	0	0	0
604-1-1-1-R4	Pourcentage des projets (PIP) exécutés	POURCENTAGE	85	95	98	98
604-1-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES					
604-1-1-2-R1	Pourcentage des outils GPEEC informatisés et opérationnels	POURCENTAGE	25	0	0	0
604-1-1-2-R2	Nombre de séances d'information et de formation réalisés en LOLF et CDMT	NOMBRE	2	0	0	0
604-1-1-2-R3	Nombre de séances de renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées	NOMBRE	4	0	0	0
604-1-1-2-R5	Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés	POURCENTAGE	75	0	0	0
604-1-1-2-R7	Taux d'actes réglementaires établis ,finalisés et mandatés	POURCENTAGE	85	100	100	100
604-1-1-2-R8	Nombre de bâtiment administratif réhabilité et équipé	NOMBRE	5	10	15	20
604-1-1-2-R9	Pourcentage des matériels et patrimoines restaurées et sauvegardées	POURCENTAGE	100	0	0	0
604-1-1-3	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE					
604-1-1-3-R1	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	POURCENTAGE	100	100	100	100
604-1-1-4	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL					
604-1-1-4-R1	Taux de satisfaction des usagers sur le site web	POURCENTAGE	100	0	0	0
604-1-1-4-R2	Pourcentage d'opérationnalisation du standard de service public au sein du Département Economie et Plan	POURCENTAGE	50	75	100	100
604-1-1-4-R3	Nombre de matériels de communication et d'information acquis	NOMBRE	25	0	0	0
604-1-1-4-R4	Taux des informations pertinentes et des documents mises en ligne	Taux	0	100%	100%	100%

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-2	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-2-1	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
604-2-1-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT					
604-2-1-1-R1	NOMBRE DE VEILLES INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	2	0	0	0
604-2-1-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUÊTE MICS REALISES	NOMBRE	5	0	0	0
604-2-1-1-R3	POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES STATISTIQUES	POURCENTAGE	50	0	0	0
604-2-1-1-R4	NOMBRE ENQUETES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	4	0	0	0
604-2-2	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-2-2-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
604-2-2-1-R1	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE ELABOREES	NOMBRE	3	3	3	3
604-2-2-1-R2	NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES	NOMBRE	2	2	2	2
604-2-2-1-R3	RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-2-1-R4	NOMBRE DE NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS ELABOREES	NOMBRE	4	0	0	0
604-2-2-1-R6	NOMBRE DE MODÈLES MACROÉCONOMIQUES ELABORES	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-2-1-R7	TAUX DE CROISSANCE ECONOMIQUE	POURCENTAGE	5.3	5.5	5.2	5.2
604-2-2-1-R9	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES ET DISSEMINÉES	NOMBRE	8	10	10	10
604-2-2-1-RA	NOMBRE D'ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES	NOMBRE	2	2	2	2
604-2-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT					
604-2-3-1	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
604-2-3-1-R3	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE	NOMBRE	5	0	0	0
604-2-3-1-R4	POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPERATION DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-3-1-R5	RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-3-1-R8	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNES	NOMBRE	5	5	5	5

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE					
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX					
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES					
612-1-1-1-R2	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-1-R5	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-1-R8	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-1-R9	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	50	50	100	100
612-1-1-1-RA	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES	NOMBRE	1	0	0	0
612-1-1-1-RB	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	%	100	0	0	0
612-1-1-1-RC	POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DU PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)	%	100	100	100	100
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE					
612-1-1-2-R2	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	NOMBRE	4	4	4	4
612-1-1-2-R3	PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE	NOMBRE	1	0	0	0
612-1-1-2-R4	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES	NOMBRE	2	0	0	0
612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT	NOMBRE	10	15	22	22
612-1-1-2-R6	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	15	50	100	100
612-1-1-2-R7	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	22	22	22	22
612-1-1-2-R8	PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-2-R9	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION	NOMBRE	2	2	2	2
612-1-1-4	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE					
612-1-1-4-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	NOMBRE	10	15	22	22
612-1-1-4-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	100	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
612-1-2 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT						
612-1-2-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX						
612-1-2-1-R3	RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES	NOMBRE	4	4	4	4
612-1-2-1-R5	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	POURCENTAGE	25	50	100	100
612-1-2-1-R6	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R7	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R8	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	NOMBRE	1	0	0	0
612-1-2-1-R9	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-RB	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ELABORES	NOMBRE	22	22	22	22
612-1-2-1-RC	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -	NOMBRE	4	4	4	4
612-1-2-1-RD	POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	NOMBRE	0	1	1	1
612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire						
612-1-3-1 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace						
612-1-3-1-R1	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE	NOMBRE	5	0	0	0
612-1-3-1-R2	NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTEURS (MINISTÈRES, SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	NOMBRE	2	0	0	0
612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle						
612-1-3-2-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-3-2-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	NOMBRE	5	0	0	0
612-1-3-2-R3	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	NOMBRE	5	10	10	10

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
824-2	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-2-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES
824-2-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF
824-2-1-1-01	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
824-2-1-1-02	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
824-2-1-1-03	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
824-2-1-1-04	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants
824-2-1-1-05	Réaliser des études sur la promotion du travail décent
824-2-1-1-06	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
824-2-1-1-07	P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE
824-2-1-1-08	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent
824-2-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
824-2-1-2-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT (PPTD)
824-2-1-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
824-2-1-2-03	Effectuer des sensibilisations sur la Promotion du Travail Décent
824-2-2	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019
824-2-2-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
824-2-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
824-2-2-1-02	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT
824-2-2-1-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
824-2-2-1-04	Assurer le suivi-évaluation des réalisations des mandats tripartites élargies concernées par le PPTD selon les actions et les indicateurs retenus
824-2-2-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE
824-2-2-2-01	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNERABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI
824-2-2-2-02	Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale
824-2-2-2-03	Identifier les Partenariats Techniques et Financiers(PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)
824-2-2-2-04	Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTFs) correspondants
824-2-2-2-05	Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
824-2-2-2-06	Etablir un accord de partenariat avec les PTFs
824-2-2-2-07	Procéder aux suivi-évaluation des actions faites
824-2-2-2-08	Resencer et Identifier les travailleurs ou les groupes de travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
824-2-2-3	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE
824-2-2-3-01	FORMER LE PERSONNEL DE LA DPTD
824-2-2-3-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES RELATIVES AUX ACTIONS DE PROMOTION DE TRAVAIL DECENT A MADAGASCAR
824-2-2-3-03	EQUIPER EN MATERIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERIERS DE BUREAUX L'ORGANE DE COORDINATION
824-2-2-3-04	PROCÉDER A L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019
824-2-2-3-05	ASSURER LA PUBLICATION EN PAPIER ET EN LIGNE DE RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT PREMIERE GENERATION
824-2-2-4	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE
824-2-2-4-01	PRÉPARER ET ÉLABORER LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GÉNÉRATION
824-2-2-4-02	METTRE EN PLACE UNE EQUIPE TRIPARTITE POUR LA PRÉPARATION ET L'ÉLABORATION DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GENERATION
824-2-2-4-03	ASSURER L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES ENTITES TRIPARTITES SURTOUT A LA DEFINITION DES INDICATEURS AU NIVEAU REGIONAL
824-2-2-5	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE
824-2-2-5-01	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-2-2-5-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DES ACTIVITES DES ENTITES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT
824-2-2-5-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS TRIPARTITES CONCERNÉES PAR LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT
824-2-3	REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-3-1 Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle

824-2-3-1-01 EFFECTUER DES PROSPECTIONS D'OFFRES DE TRAVAIL A L'ETRANGER

824-2-3-1-02 PARTICIPER A L'ELABORATION, A LA NEGOCIATION, LA CONCLUSION ET LE SUIVI DES ACCORDS BILATERAUX DE TRAVAIL (ABT)

824-2-3-1-03 ASSISTER A DES RENCONTRES SOUS-REGIONALES, REGIONALES, ET INTERNATIONALES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés

824-2-3-2-01 CONTEXTUALISER LE CADRE NORMATIF ET STRUCTUREL DE LA MIGRATION DE TRAVAIL

824-2-3-2-02 SENSIBILISER LE PUBLIC EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-3-2-03 TRAITER LES DEMANDES DE PERMIS DE TRAVAIL DES BENEVOLES ET SALARIES ETRANGERS

824-2-3-2-04 VISER LES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS EMIGRES

824-2-3-2-05 DELIVRER LES AGREMENTS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP)

824-2-3-2-06 CONTROLER LES ACTIVITES DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

824-2-3-2-07 ETABLIR DES DONNEES STATISTIQUES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES)

824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suivi

824-2-3-3-01 RENFORCEMENT DE LA GESTION DE LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-5 Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour réduire la migration irrégulière --

824-2-5-1 Flux migratoires bien régulés

824-2-5-1-01 Délivrer les permis de travail et contrôler les activités des expatriés

824-2-5-1-02 Régulariser la sortie des travailleurs migrants

824-2-5-1-03 Délivrer les agréments des Agences d'Emploi Privées et régulariser leurs activités

824-2-5-1-04 Mise en place d'un mécanisme incitatif pour protéger les travailleurs migrants

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-1	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS		
826-1-1-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES		
	826-1-1-1-01	<i>Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar</i>	
	826-1-1-1-02	<i>ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA</i>	
	826-1-1-1-03	<i>RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ</i>	
	826-1-1-1-04	<i>CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA</i>	
	826-1-1-1-05	<i>EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR</i>	
	826-1-1-1-06	<i>EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL</i>	
	826-1-1-1-07	<i>MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION</i>	
	826-1-1-1-08	<i>CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS</i>	
	826-1-1-1-09	<i>HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX</i>	
826-1-2	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS		
826-1-2-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
	826-1-2-1-01	<i>P-DEVELOPPEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE AU NIVEAU DES SECTEURS FORMEL ET INFORMEL</i>	
	826-1-2-1-02	<i>COORDONNER LES INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS</i>	
	826-1-2-1-03	<i>RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES</i>	
	826-1-2-1-04	<i>RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE</i>	
	826-1-2-1-05	<i>COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX</i>	
	826-1-2-1-06	<i>FORMER LE PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ</i>	
	826-1-2-1-07	<i>DÉCORER LES RÉCIPENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET TRAITER LES DOSSIERS EN COURS</i>	
	826-1-2-1-08	<i>RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS</i>	
	826-1-2-1-09	<i>PROJET DE RENFOCEMENT DE CAPACITE HUMAINE ET MATERIELLE SUR LES DTRICTURE DE L'ADLINISTRATION DU TRAVAIL</i>	
	826-1-2-1-10	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL</i>	
	826-1-2-1-11	<i>RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS</i>	
	826-1-2-1-12	<i>CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR</i>	
	826-1-2-1-13	<i>DÉCORER LES RÉCIPENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES</i>	
826-1-2-2	TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC		
	826-1-2-2-01	<i>CONCEVOIR LES PROJETS DE TEXTES OU REVISIONS DE TEXTE D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL</i>	
	826-1-2-2-02	<i>SOUMETTRE LES PROJETS DE TEXTES POUR APPROBATION DU CNT</i>	
	826-1-2-2-03	<i>EMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRETATION ET AU MODE D'APPLICATION DES TEXTES</i>	
	826-1-2-2-04	<i>COLLECTER OU IDENTIFIER LES TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL NECESSITANT UNE CLARIFIC ATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE</i>	
	826-1-2-2-05	<i>ORGANISER UN ATELIER DE CONCERTATION EN VUE DE LA MISE A NIVEAU D'INTERPRETATION DES TEXTES AMBIGUS AVEC TOUS LES ACTEURS DU DROIT DU TRAVAIL</i>	
826-1-3	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-3-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS		
	826-1-3-1-01	<i>PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)</i>	
	826-1-3-1-02	<i>ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR</i>	
	826-1-3-1-03	<i>SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)</i>	
	826-1-3-1-04	<i>PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT</i>	
	826-1-3-1-05	<i>SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES.</i>	
	826-1-3-1-06	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES</i>	
	826-1-3-1-07	<i>PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT</i>	
	826-1-3-1-08	<i>ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR</i>	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
			<i>ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR</i>
	826-1-3-1-09		<i>PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)</i>
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS		
	826-1-4-1	SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE	
	826-1-4-1-01	<i>DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS</i>	
	826-1-4-1-02	<i>MODERNISER ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS</i>	
	826-1-4-1-03	<i>ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST</i>	
	826-1-4-1-04	<i>MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE (SST)</i>	
	826-1-4-1-05	<i>CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE ANNÉE</i>	
	826-1-4-1-06	<i>CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFÉRENTS TEXTES EN VIGUEUR ACTUEL</i>	
	826-1-4-1-07	<i>VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL</i>	
	826-1-4-2	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI	
	826-1-4-2-01	<i>VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL</i>	
	826-1-4-2-02	<i>FORMER LES MÉDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO</i>	
	826-1-4-2-03	<i>METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL</i>	
	826-1-4-2-04	<i>METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL</i>	
	826-1-4-2-05	<i>FORMER LES RESPONSABLES RÉGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE</i>	
826-1-5	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL		
	826-1-5-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL	
	826-1-5-1-01	<i>REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)</i>	
	826-1-5-1-02	<i>HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS</i>	
	826-1-5-1-03	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)</i>	
	826-1-5-1-04	<i>ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT</i>	
	826-1-5-1-05	<i>METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)</i>	
	826-1-5-1-06	<i>CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS</i>	
	826-1-5-1-07	<i>ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE</i>	
	826-1-5-1-08	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)</i>	
	826-1-5-1-09	<i>RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE</i>	
	826-1-5-1-10	<i>METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES</i>	
	826-1-5-1-11	<i>METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)</i>	
	826-1-5-1-12	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)</i>	
	826-1-5-2	Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)	
	826-1-5-2-01	<i>Effectuer des études en matière d'emploi et du travail</i>	
	826-1-5-2-02	<i>Organiser et réaliser des ateliers de formation destinés aux organisations syndicales, aux acteurs économiques et aux entreprises</i>	
826-1-6	Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du développement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.		
	826-1-6-1	Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises	
	826-1-6-1-01	<i>Organiser des activités de recherche et étude sur des thématiques sur le travail</i>	
	826-1-6-1-02	<i>Réaliser des ateliers de formation</i>	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-2	<u>Promouvoir le Travail Décemment dans le secteur formel et l'économie informelle</u>		
826-2-1	Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail		
826-2-1-1	L'administration du travail est moderne et proche des usagers		
826-2-1-1-01	Coordonner, superviser et appuyer les directions centrales et les directions et Services Régionaux		
826-2-1-1-02	Concevoir les projets de textes ou de révisions de Textes d'applications du Code du Travail		
826-2-1-1-03	Assurer les relations avec l'OIT		
826-2-1-1-04	Émettre des instructions permanentes relatives à l'interprétation et au mode d'application de ces textes		
826-2-1-1-05	Traiter les dossiers de demandes de distinction honorifique en cours et décorer les récipiendaires des années précédentes		
826-2-1-1-06	Mobiliser les Directions et Services Régionaux du Travail à établir et mettre en œuvre des plans sectoriels axés sur le résultat		
826-2-1-1-07	Assurer l'inspection et l'administration du travail proche des usagers		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
015-1-1-1	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
015-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
015-1-1-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1-1-03	PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION, AU SUIVI ET A L'ÉVALUATION DU MINISTÈRE
015-1-1-1-04	Concevoir et développer des statistiques fiables au sein du Ministère
015-1-1-2	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE
015-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
015-1-1-2-02	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
015-1-1-2-03	Transition vers le protail administration numérique sécurisé
015-1-1-3	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
015-1-1-3-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
015-1-1-3-02	Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS
015-1-1-3-03	matériel pointeuse électronique et confection badges
015-1-1-3-04	P-RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEFPLS
015-1-1-4	Relevés de services automatisés
015-1-1-4-01	Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS
015-1-1-5	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE
015-1-1-5-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE
015-1-1-6	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS
015-1-1-6-01	P-OPTIMISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE POUR LES USAGERS
015-1-1-6-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
015-1-1-6-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES
015-1-1-6-04	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS
015-1-1-6-05	VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL, ET LEURS MISE À JOUR
015-1-1-7	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHÉS
015-1-1-7-01	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés
015-1-1-7-02	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
015-1-1-8	ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
015-1-1-8-01	Etudier des projets intéressant les missions du Ministère et appuyer les autres départements ministériels et institutionnels dans leurs projets de texte
015-1-1-8-02	Concevoir des projets de textes et actualiser les textes obsolètes
015-1-1-9	VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS
015-1-1-9-02	Mettre à jour le répertoire des textes et documents disponibles
015-1-2	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
015-1-2-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE
015-1-2-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE
015-1-2-1-02	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE
015-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL
015-1-2-2	MARCHÉS APPROUVÉS CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
015-1-2-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
015-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
015-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
015-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
128	Réforme de l'Administration
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ
128-1-1	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC
128-1-1-1	Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus
128-1-1-1-01	<i>Améliorer l'accessibilité des usagers au service public via l'installation d'un centre d'appel au sein du MTEFPLS</i>
128-1-1-1-02	<i>Vulgariser le contenu des conventions collectives C151 et C154</i>
128-1-1-1-03	<i>Développer les outils de réforme au sein du MTEFPLS</i>
128-1-1-1-04	<i>Recycler la formation et assurer le suivi des agents affectés au service accueil</i>
128-1-1-2	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ÉTAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
128-1-1-2-01	<i>AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES USAGERS AU SERVICE PUBLIC</i>
128-1-2	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ÉTAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGÉTAIRE
128-1-2-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES
128-1-2-1-01	<i>Rationaliser le recrutement des agents contractuels</i>
128-1-2-1-02	<i>Détecter les postes vacants au sein du MTEFPLS tant central que régional</i>
128-1-2-1-03	<i>Inventorier les besoins en personnel du MTEFPLS</i>
128-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser L'AUGURE</i>
128-1-2-2	Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions
128-1-2-2-01	<i>Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences</i>
128-1-3	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT
128-1-3-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ÉTAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLES DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT PLUS SAINES
128-1-3-1-01	<i>Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences</i>
128-1-7	Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques
128-1-7-1	Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central
128-1-7-1-03	<i>Appuyer les responsables RH au niveau des Ministères et Institutions sur l'utilisation des outils GPEEC.</i>
128-1-7-2	L'État dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines
128-1-7-2-01	<i>Assainir l'effectif des agents de l'État Effectif maîtrisé</i>
128-1-7-2-02	<i>Poursuivre le développement des modules dans l'application AUGURE</i>
128-1-7-2-03	<i>Mettre à la disposition des régions un centre d'assistance et de formation concernant AUGURE</i>
128-1-7-3	Système de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique
128-1-7-3-01	<i>Assurer le contrôle administratif de recrutements et aligner aux postes budgétaires</i>
128-1-7-4	Satisfaction des agents publics et des usagers du service public
128-1-7-4-01	<i>Promouvoir les activités de réforme au sein du MTEFPLS:: - organisation de réunion de concertation pour la mise à jour du Manuel de procédure de gestion des Ressources humaines; -Suivi des activités des agents d'accueil du MTEFPLS; -Recyclage de formation des agents d'accueil en service</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.
131-1-1	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)
131-1-1-1	Réforme de l'Administration effective
131-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)
131-1-1-1-02	A.Appuyer l'encadrement des élèves
131-1-1-1-03	A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue
131-1-1-1-04	.Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques
131-1-1-1-05	A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale
131-1-2	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE
131-1-2-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES
131-1-2-1-01	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-2-1-02	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-2-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL
131-1-2-1-04	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-2-1-05	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX
131-1-2-1-06	Assurer le traitement des dossiers des agents de l'Etat au niveau régional
131-1-2-1-07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP
131-1-3	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
131-1-3-1	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES
131-1-3-1-01	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS
131-1-3-1-02	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS
131-1-3-1-03	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés
131-1-3-1-04	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres
131-1-3-1-05	Etablir une statistique fiable sur le nombre des établissements de formation publics et privés
131-1-3-1-06	Etablir un inventaire de programme de formation dispensée auprès des établissements de formation publics et privés
131-1-3-1-07	Faire un contrôle périodique sur la régularité des établissements de formation suivant les normes en vigueur
131-1-3-2	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES
131-1-3-2-01	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION
131-1-3-2-02	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION
131-1-3-2-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX
131-1-3-2-04	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION
131-1-3-2-05	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION
131-1-3-3	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS
131-1-3-3-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES
131-1-3-3-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs
131-1-3-3-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs
131-1-3-3-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs
131-1-4	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-4-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE
131-1-4-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE
131-1-4-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ETAT
131-1-4-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE
131-1-4-1-04	METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DE LA PROMOTION DES VALEURS ET PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
131-1-4-1-05	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE
131-1-5	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT
131-1-5-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public		
	131-1-5-1-01	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT	
	131-1-5-1-02	RENFORCER LA CAPACITE D'ACCEUL DES AGENTS DE LA DIRECTION PAR LA REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	
	131-1-5-1-03	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I	
	131-1-5-1-04	Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences	
	131-1-5-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT	
	131-1-5-1-06	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL	
	131-1-5-1-07	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ETAT	
131-1-6	GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)		
	131-1-6-1	QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE	
	131-1-6-1-01	Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés	
	131-1-6-1-02	Mettre en application la nouvelle organisation	
	131-1-6-1-03	Développer les relations avec les partenaires	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intégrée et centrée sur le service public		
131-2	Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante		
131-2-1	Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions		
131-2-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
	131-2-1-1-01	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFP ainsi que les services régionaux de la FOP	
	131-2-1-1-02	Effectuer des descentes pour une réunion de coordination et d'information au niveau des régions	
	131-2-1-1-03	Traiter les dossiers nécessitant des avis et études de la DGFP selon les textes règlementaires et en vigueur selon les cas	
	131-2-1-1-04	Assurer la coordination et le suivi des activités en relation avec les départements ministériels et institutionnels nationaux	
	131-2-1-1-05	Assurer la tenue de la réunion de la commission d'attribution de bonification à titre exceptionnelle	
	131-2-1-1-06	Mise en place d'un dispositif institutionnel chargé de piloter et de contrôler la réalisation des actions relatives à la fonction publique	
131-2-2	Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants		
131-2-2-1	Système de recrutement dans la Fonction Publique assaini à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs		
	131-2-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES	
	131-2-2-1-02	Diffuser et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs	
	131-2-2-1-03	Appuyer les entités organisatrices en utilisant le logiciel officiel de gestion des concours administratifs	
	131-2-2-1-04	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS	
	131-2-2-1-05	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés	
	131-2-2-1-06	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres	
	131-2-2-1-07	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS	
131-2-2-2	Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique		
	131-2-2-2-01	Appuyer les Ministères et institutions dans l'identification de leurs besoins en formation	
	131-2-2-2-02	Appuyer les ministères dans l'élaboration des politiques sectorielles de Formation et dans leur validation	
	131-2-2-2-03	Assurer la collaboration avec les Etablissements de Formation	
	131-2-2-2-04	Gérer les offres de formation	
131-2-2-3	système d'évaluation dans la fonction publique amélioré		
	131-2-2-3-01	tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines en vue de faire approprier les critères d'évaluation	
	131-2-2-3-02	effectuer des descentes dans les régions en matière de critères d'évaluation	
	131-2-2-3-03	tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines	
131-2-2-4	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS		
	131-2-2-4-01	Participer à la mise en place et mise en œuvre de la base de données unique pour la gestion des ressources humaines de l'Etat	
	131-2-2-4-02	Traiter systématiquement les dossiers reçus par la DRHE	
131-2-3	Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique		
131-2-3-1	Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace		
	131-2-3-1-01	Tenir des séances de sensibilisation et de formation sur l'Éthique, la Déontologie et la procédure disciplinaire	
	131-2-3-1-02	Vulgariser le code de déontologie de l'Administration et de bonne conduite des agents de l'Etat	
	131-2-3-1-03	Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'organe de coordination des valeurs et principes de l'Administration publique	
	131-2-3-1-04	Traiter les dossiers disciplinaires des agents de l'Etat et tenir des audiences du Conseil de Discipline	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
330	EMPLOI
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF
607-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO
607-1-1-1	VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS
607-1-1-1-01	<i>FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES</i>
607-1-1-1-02	<i>COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES</i>
607-1-1-1-03	<i>Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar</i>
607-1-1-1-04	<i>PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES</i>
607-1-1-1-05	<i>Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les régions</i>
607-1-1-1-06	<i>Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural</i>
607-1-1-1-07	<i>Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métiers en milieu rural et urbain</i>
607-1-2	IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS
607-1-2-1	Formation continue et Perfectionnement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreneuriat
607-1-2-1-01	<i>Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises</i>
607-1-2-1-02	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-2-1-03	<i>ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX</i>
607-1-2-1-04	<i>ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE</i>
607-1-3	METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES
607-1-3-1	Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus
607-1-3-1-01	<i>Mettre à la disposition des actifs sur les autres et demande d'emploi</i>
607-1-3-2	Informations sur le MT disponible
607-1-3-2-01	<i>Créer une base de donnée sur le Marché du Travail</i>
607-1-4	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC
607-1-4-1	Partenariat public privé sensibilisé
607-1-4-1-01	<i>Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement</i>
607-1-5	AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
607-1-5-1	POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE
607-1-5-1-01	<i>PROMOTION DES INTERVENTIONS DIRECTES POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES</i>
607-1-5-2	L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE
607-1-5-2-01	<i>PROJET DE FORMATION EN ENTREPRENEURIAT</i>
607-1-6	Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi
607-1-6-1	Informations sur les formations et les métiers facilitées
607-1-6-1-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-2	Centres de Formations professionnelles mis en place
607-1-6-2-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-2-02	<i>Centre de formation et d'orientation</i>
607-1-6-3	Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi
607-1-6-3-01	<i>FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES</i>
607-1-6-3-02	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-4	Suivre et évaluer les projets en cours
607-1-6-4-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-4-02	<i>Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi</i>
607-1-6-5	Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée
607-1-6-5-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-6	L'Agence Nationale pour l'Emploi créé
607-1-6-6-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-7	Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel
607-1-6-7-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-6-8	Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de l'IEM
607-1-6-8-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-7	Mettre en relation le monde professionnelle, le marché du travail et un système d'information sur l'emploi
607-1-7-1	Système de bases de données opérationnel et à jour

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
330	EMPLOI
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent
	607-1-7-1-01 <i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
	607-1-7-1-02 <i>Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays</i>
	607-1-7-1-03 <i>Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail</i>
	607-1-7-1-04 <i>Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail</i>
	607-1-7-1-05 <i>Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi</i>
	607-1-7-1-06 <i>Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi</i>
	607-1-7-2 Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées
	607-1-7-2-01 <i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
	607-1-7-2-02 <i>Sensibiliser les partenaires sociaux au niveau régional</i>
607-1-A	Informations sur le MT disponible
	607-1-A-1 Informations sur le MT disponible
	607-1-A-1-01 <i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-B	Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi insérés dans le monde professionnel
	607-1-B-1 Faciliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emploi
	607-1-B-1-01 <i>renforcer la capacité technique des jeunes promoteurs en entrepreneuriat</i>
	607-1-B-1-02 <i>Appuyer la définition du choix professionnel des jeunes et des chercheurs d'emploi et les accompagner dans leur insertion professionnelle</i>
	607-1-B-1-03 <i>Faciliter les stages des étudiants en cours de formation et l'entrée dans le monde de travail (stage, apprentissage de métier, formation professionnelle)</i>
	607-1-B-1-04 <i>Créer des emplois massifs durables, productifs et professionnels à travers l'approche HIMO</i>
607-1-C	Promouvoir l'entrepreneuriat urbains et ruraux
	607-1-C-1 Auto-emploi urbain et rural promu
	607-1-C-1-01 <i>Projet d'aide à la reconversion au travail</i>
	607-1-C-2 Compétences des jeunes urbains valorisés
	607-1-C-2-01 <i>Auto-emploi créé par des jeunes urbains</i>
	607-1-C-3 Compétences des jeunes ruraux valorisés
	607-1-C-3-01 <i>Auto-emploi créé par des jeunes ruraux</i>
	607-1-C-4 Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée
	607-1-C-4-01 <i>Jeunes formés en entrepreneuriat</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail					
824-2	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
824-2-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES					
824-2-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF					
824-2-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	53	10	12	15
824-2-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE					
824-2-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	27	27	20	20
824-2-2	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019					
824-2-2-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015					
824-2-2-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	100	10	10	10
824-2-2-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE					
824-2-2-2-R1	Pourcentage des travailleurs recensés bénéficiant de promotion sociale	%	63	56	65	70
824-2-2-3	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE					
824-2-2-3-R1	rapport d'évaluation du PPTD disponible	<i>Nombre</i>	1	0	0	0
824-2-2-4	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE					
824-2-2-4-R1	Nombre de documents PPTD 2020-2024 édités	<i>NOMBRE</i>	100	0	0	0
824-2-2-5	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE					
824-2-2-5-R1	Nombre des missions de suivi	<i>NOMBRE</i>	20	0	0	0
824-2-3	REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE					
824-2-3-1	Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle					
824-2-3-1-R1	Nombre d'activités effectuées impliquant Madagascar dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle	<i>NOMBRE</i>	3	0	0	0
824-2-3-2	Flux migratoires bien régulés					
824-2-3-2-R1	Taux d'activités de régulation des flux migratoires effectuées	%	100	0	0	0
824-2-3-3	Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suivi					
824-2-3-3-R1	Nombre d'actions menées dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan National de Migration professionnelle	<i>NOMBRE</i>	30	0	0	-
824-2-5	Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --					
824-2-5-1	Flux migratoires bien regulés					
824-2-5-1-R1	Nombre d'actions menées visant à reguler les flux migratoires	<i>NOMBRE</i>	0	7	7	7

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail					
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
826-1-1	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS					
826-1-1-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES					
826-1-1-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	-
826-1-2	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS					
826-1-2-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
826-1-2-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière de travail et lois sociales	%	100	0	0	0
826-1-2-2	TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC					
826-1-2-2-R1	Taux des textes mis à jour	%	100	0	0	0
826-1-3	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT					
826-1-3-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS					
826-1-3-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	100	100	100	100
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS					
826-1-4-1	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE					
826-1-4-1-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	35	50	75	75
826-1-4-2	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI					
826-1-4-2-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	50	50
826-1-5	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL					
826-1-5-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL					
826-1-5-1-R1	Nombre de structures redynamisées et mises en place	NOMBRE	16	0	0	0
826-1-5-2	Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)					
826-1-5-2-R1	Nombre des travailleurs formés	NOMBRE	270	0	0	0
826-1-6	Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du développement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.					
826-1-6-1	Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises					
826-1-6-1-R1	Nombre d'ateliers de formation effectués	NOMBRE	0	75	80	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-2	<u>Promouvoir le Travail Décemment dans le secteur formel et l'économie informelle</u>						
826-2-1	Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail						
826-2-1-1	L'administration du travail est moderne et proche des usagers						
	826-2-1-1-R1	taux d'informations échangées	%	0	25	50	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
015	Administration et Coordination					
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS					
015-1-1	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE					
015-1-1-1	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE					
015-1-1-1-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	3	3	3
015-1-1-2	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE					
015-1-1-2-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	75	80	80	80
015-1-1-3	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE					
015-1-1-3-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	100	100	100
015-1-1-4	Relevés de services automatisés					
015-1-1-4-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	15000	20000	25000	25000
015-1-1-5	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE					
015-1-1-5-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	85	90	90	90
015-1-1-6	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS					
015-1-1-6-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	0	0	0
015-1-1-7	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES					
015-1-1-7-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	100	100	100	100
015-1-1-8	ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES					
015-1-1-8-R1	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	0	7	8	9
015-1-1-9	VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS					
015-1-1-9-R1	Nombre de textes vulgarisés	NOMBRE	0	75	85	100
015-1-2	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ					
015-1-2-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE					
015-1-2-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23
015-1-2-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004					
015-1-2-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
128	Réforme de l'Administration					
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ					
128-1-1	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC					
128-1-1-1	Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus					
128-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des visiteurs au MTEFPLS comparé au nombre total de visiteurs recensé	%	30	0	0	0
128-1-1-2	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES					
128-1-1-2-R1	Taux de procédure disponible selon le type de service	%	20	0	0	0
128-1-2	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE					
128-1-2-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES					
128-1-2-1-R1	Outil et cadre juridique relatifs aux contrôles administratifs de recrutement	%	100	0	0	0
128-1-2-1-R2	Taux des agents non encadrés recrutés comparé aux postes budgétaires	%	50	0	0	0
128-1-2-2	Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions					
128-1-2-2-R1	Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectif, emploi et compétence des ministères et institutions	%	30	0	0	0
128-1-2-2-R2	Taux de plan GPEEC des ministères et institutions centralisés, étudiés et validés par le MTEFPLS	%	30	0	0	0
128-1-3	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT					
128-1-3-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE					
128-1-3-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	20	0	0	0
128-1-7	Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques					
128-1-7-1	Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central					
128-1-7-1-R1	Nombre des responsables RH maîtrisant les outils GPEEC	NOMBRE	0	30	50	80
128-1-7-2	L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines					
128-1-7-2-R1	Taux de couverture de l'AUGURE	%	0	27	60	100
128-1-7-3	Système de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique					
128-1-7-3-R1	Nombre de réunion organisé sur la création et missions de la Commission Centrale de Recrutement ainsi que ceux du SCAR	NOMBRE	0	2	2	2
128-1-7-4	Satisfaction des agents publics et des usagers du service public					
128-1-7-4-R1	Taux de satisfaction des agents publics et des usagers effectuant des services au sein de la fonction publique	%	0	30	40	50

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public					
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.					
131-1-1	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)					
131-1-1-1	Réforme de l'Administration effective					
131-1-1-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	1300	676	1300	1300
131-1-2	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE					
131-1-2-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES					
131-1-2-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	6	0	0	0
131-1-2-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	NOMBRE	7	0	0	-
131-1-3	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT					
131-1-3-1	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES					
131-1-3-1-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	13	0	0	0
131-1-3-2	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES					
131-1-3-2-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	40	0	0	0
131-1-3-3	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS					
131-1-3-3-R1	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	20	0	0	0
131-1-3-3-R2	Taux d'incohérences identifiées	%	40	0	0	0
131-1-4	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE					
131-1-4-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE					
131-1-4-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	40	0	0	0
131-1-4-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	50	0	0	0
131-1-5	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT					
131-1-5-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS					
131-1-5-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	25	0	0	0
131-1-5-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	20000	0	0	0
131-1-6	GARANTIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)					
131-1-6-1	QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE					
131-1-6-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public					
131-2	Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante					
131-2-1	Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions					
131-2-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES					
131-2-1-1-R1	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les services régionaux de la FOP	NOMBRE	0	3	3	3
131-2-1-1-R2	Nombre de réunions de coordination, d'information, de partage et de réflexion avec tous les acteurs de la Gestion des ressources humaines publiques tenues	NOMBRE	0	14	14	14
131-2-2	Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants					
131-2-2-1	Système de recrutement dans la Fonction Publique assainis à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs					
131-2-2-1-R1	Nombre de dossiers portant demande des équivalences administratives traités et étudiés	NOMBRE	0	10000	20000	30000
131-2-2-1-R2	Nombre de concours administratifs faisant l'objet de suivi et de contrôle du Ministère en charge de la FOP	NOMBRE	0	4	3	3
131-2-2-2	Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique					
131-2-2-2-R1	Nombre de Ministère et Institutions bénéficiant d'un appui dans l'identification de leur besoin en formation	NOMBRE	0	23	23	23
131-2-2-3	système d'évaluation dans la fonction publique amélioré					
131-2-2-3-R1	taux d'appropriation des méthodes d'évaluation par les responsables des ressources humaines	%	0	20	50	70
131-2-2-4	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS					
131-2-2-4-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	0	20000	20000	20000
131-2-2-4-R2	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	0	35	50	75
131-2-3	Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique					
131-2-3-1	Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace					
131-2-3-1-R1	Nombre de codes distribués	NOMBRE	0	10000	15000	17000
131-2-3-1-R2	Effectifs des agents de l'Etat jugés par le CODIS	NOMBRE	0	80	75	70

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
330	EMPLOI					
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent					
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF					
607-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO					
607-1-1-1	VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS					
607-1-1-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4700	200	400	600
607-1-2	IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS					
607-1-2-1	Formation continue et Perfectionnement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreneuriat					
607-1-2-1-R1	NOMBRE DES JEUNES FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX	NOMBRE	1000	200	400	600
607-1-3	METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES					
607-1-3-1	Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus					
607-1-3-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	150	0	0	0
607-1-3-2	Informations sur le MT disponible					
607-1-3-2-R1	Accord de partenariat signé	%	50	0	0	0
607-1-4	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC					
607-1-4-1	Partenariat public privé sensibilisé					
607-1-4-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	1	1	1	1
607-1-5	AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL					
607-1-5-1	POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE					
607-1-5-1-R1	NOMBRE DE PROJET DE LOI MIS A JOUR ET VALIDE	NOMBRE	1500	0	0	0
607-1-5-1-R2	NOMBRES DES PERSONNELS FORMES,	NOMBRE	1500	0	0	0
607-1-5-1-R3	INFORMATION SUR L'EMPLOI DISPONIBLE	NOMBRE	1500	0	0	0
607-1-5-2	L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE					
607-1-5-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	1500	0	0	0
607-1-6	Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi					
607-1-6-1	Informations sur les formations et les métiers facilitées					
607-1-6-1-R1	Jeunes et groupes vulnérables formés	NOMBRE	6800	0	0	0
607-1-6-2	Centres de Formations professionnelles mis en place					
607-1-6-2-R1	Centres de Formations professionnelles sont mis en place	NOMBRE	8	0	0	0
607-1-6-3	Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi					
607-1-6-3-R1	jeunes sensibilisés et formés	NOMBRE	1500	0	0	0
607-1-6-4	Suivre et évaluer les projets en cours					
607-1-6-4-R1	Nombre de jeunes recadrés	NOMBRE	150	200	300	300
607-1-6-5	Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée					
607-1-6-5-R1	Jeunes formés et bien encadrés en PME, en artisanat, en agriculture	%	50	0	0	0
607-1-6-6	L'Agence Nationale pour l'Emploi créé					
607-1-6-6-R1	Agence Nationale pour l'Emploi créé	NOMBRE	2	0	0	0
607-1-6-7	Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel					
607-1-6-7-R1	Information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel	%	50	0	0	0
607-1-6-8	Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de l'ITEM					
607-1-6-8-R1	Politique Nationale sur l'Emploi et élaboration des textes sur l'emploi mise à jour	NOMBRE	3	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
607-1-7 Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi					
607-1-7-1 Système de bases de données opérationnel et à jour					
607-1-7-1-R1 bases de données opérationnel et à jour	%	50	50	65	75
607-1-7-2 Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées					
607-1-7-2-R1 Jeunes informés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	NOMBRE	15000	20000	30000	30000
607-1-A Informations sur le MT disponible					
607-1-A-1 Informations sur le MT disponible					
607-1-A-1-R1 Accord de partenariat signé	%	50	0	0	0
607-1-B Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel					
607-1-B-1 Faciliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emplois					
607-1-B-1-R1 Nombres des jeunes encadrés et inserés dans le monde professionnel	NOMBRE	0	475	1250	1900
607-1-C Promouvoir l'entrepreneuriat urbains et ruraux					
607-1-C-1 Auto-emploi urbain et rural promu					
607-1-C-1-R1 Pourcentage	(%)	0	25	50	100
607-1-C-2 Compétences des jeunes urbains valorisés					
607-1-C-2-R1 Pourcentage	%	0	35	70	100
607-1-C-3 Compétences des jeunes ruraux valorisés					
607-1-C-3-R1 Pourcentage	%	0	35	70	100
607-1-C-4 Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée					
607-1-C-4-R1 PORCENTAGE	%	0	35	70	100

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
051-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
051-1-1-1	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
051-1-1-1-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL
051-1-1-1-02	PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL
051-1-1-2	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT
051-1-1-2-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
051-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
051-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA
051-1-1-3-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
051-1-1-3-03	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA
051-1-1-4	PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES
051-1-1-4-01	ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
051-1-1-5	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES
051-1-1-5-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
051-1-1-5-02	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
051-1-1-6	E-GOUVERNANCE PRATIQUE
051-1-1-6-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC
051-1-1-7	LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES
051-1-1-7-01	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
051-1-1-8	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT
051-1-1-8-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
051-1-1-9	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
051-1-1-9-01	TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE
051-1-1-9-02	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AU SECTEUR PRIVE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-2	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE
051-2-1	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
051-2-1-1	LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE
051-2-1-1-01	ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA
051-2-1-2	PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES
051-2-1-2-01	S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES INDEMNITES
051-2-1-3	RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA
051-2-1-3-01	AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MICA
051-2-1-3-02	INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIONS
051-2-1-4	OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES
051-2-1-4-01	ENTREtenir LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE
051-2-1-4-02	ENTREtenir LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE, ASSURER LA DISPONIBILITE DES BASES DE DONNEES ET DEVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION
051-2-1-5	INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR
051-2-1-5-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE
051-2-1-6	LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE
051-2-1-6-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES
051-2-1-7	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE
051-2-1-7-01	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES
051-2-1-7-02	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
051-2-1-7-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP
051-2-1-8-01	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
051-2-1-8-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP
051-2-1-8-03	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS
051-2-1-8-04	ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
051-2-1-8-05	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS
051-2-1-9	PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU
051-2-1-9-01	Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet
051-2-1-A	Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié
051-2-1-A-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS
051-2-1-B	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES
-	-
051-2-1-C	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA ASSUREE
-	-
051-2-1-D	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC
-	-
051-2-1-E	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES
-	-
051-2-1-F	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE
-	-
051-2-2	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
051-2-2-1	SERVICE RENDU RECONNU
051-2-2-1-01	TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE
051-2-2-2	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES
051-2-2-2-01	ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS ET EN FIN DE CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
051-2-2-3	FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL
051-2-2-3-01	ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AINSI QUE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES DRICAS
051-2-2-4	COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE
051-2-2-4-01	AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES AGENTS
051-2-2-5	PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM
051-2-2-5-01	RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPTUELLES RELATIFS AUX PROJETS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
340	INDUSTRIE		
051	Administration et Coordination		
051-2-2-6	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA		
051-2-2-6-01	ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE ET DU PTA DE CHAQUE DIRECTION		
051-2-2-7	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTÈRE CONNUES DU PUBLIC		
051-2-2-7-01	ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTÈRE AU NIVEAU EXTERNE		
051-2-2-8	CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES		
051-2-2-8-01	VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXAMINER LES DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE		
051-2-2-9	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES		
051-2-2-9-01	SUPERVISER ET SUIVRE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS		
051-2-2-A	ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES		
051-2-2-A-01	RENFORCER LA CAPACITE ET LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES		
051-2-2-B	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE		
051-2-2-B-01	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT		
051-2-2-C	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES		
051-2-2-C-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL		
051-2-2-D	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTÈRE UTILISEES A BON ESCIENT		
051-2-2-D-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES		
051-2-2-E	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES		
051-2-2-E-01	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA		
051-2-2-E-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE		
051-2-2-E-03	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA		
051-2-2-F	L'ACCESSIBILITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE		
051-2-2-F-01	DIGITALISATION		
051-2-2-G	LES INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET REGIONAL SONT MODERNISEES		
051-2-2-G-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES		
051-2-2-H	ACTIVITÉS DU MINISTÈRE COORDONNEES		
051-2-2-H-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		
051-2-2-H-02	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
051-2-2-I	LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE		
051-2-2-I-01	CONVEVOIR ET VEILLER A LA MISE EN ŒUVRE LA STRATEGIE MINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (SENSIBILISATION, PREVENTION ET POURSUITE)		
051-2-2-J	ORGANISATION ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES		
051-2-2-J-01	COLLECTER, ETUDIER ET RENDRE DISPONIBLE LES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS AYANT TRAITS A APPORTER DES VALEURS AJOUTEES AUX ACTIVITES		
051-2-2-K	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT		
051-2-2-K-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES		
051-2-2-L	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES		
051-2-2-L-01	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS		
051-2-3	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.		
051-2-3-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES		
051-2-3-1-01	PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR		
051-2-3-1-02	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR		
051-2-3-1-03	ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS		
051-2-3-1-04	PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ		
051-2-4	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC		
051-2-4-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP		
051-2-4-1-01	RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, ...)		
051-2-4-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX		
051-2-4-1-03	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES		
051-2-4-1-04	RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS		
051-2-4-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
340	INDUSTRIE		
051	Administration et Coordination		
			<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>
		<i>051-2-4-1-06</i>	<i>RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP</i>
		<i>051-2-4-1-07</i>	<i>ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
		<i>051-2-4-1-08</i>	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE</i>
	051-2-4-2		INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES
		<i>051-2-4-2-01</i>	<i>COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</i>
		<i>051-2-4-2-02</i>	<i>RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE</i>
	051-2-4-3		OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
		<i>051-2-4-3-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES</i>
		<i>051-2-4-3-02</i>	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP</i>
		<i>051-2-4-3-03</i>	<i>ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS</i>
		<i>051-2-4-3-04</i>	<i>MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS</i>
	051-2-5		ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP
	051-2-5-1		GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
		<i>051-2-5-1-01</i>	<i>PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE</i>
		<i>051-2-5-1-02</i>	<i>PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS</i>
		<i>051-2-5-1-03</i>	<i>PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL</i>
		<i>051-2-5-1-04</i>	<i>RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE</i>
	051-2-5-2		RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP
		<i>051-2-5-2-01</i>	<i>ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS</i>
		<i>051-2-5-2-02</i>	<i>PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR</i>
	051-2-Y		Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
	051-2-Y-Y		Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
		<i>051-2-Y-Y-99</i>	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF
605-1-1	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION
605-1-1-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION
605-1-1-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES
605-1-1-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES
605-1-2-1-01	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1-02	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE
605-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE
605-1-2-1-04	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-2	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE
605-1-2-2-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES
605-1-3	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-1-3-1	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE
605-1-3-1-01	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY
605-1-3-1-02	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS
605-1-3-1-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS
605-1-3-1-04	CONTRIBUER A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY
605-1-3-1-05	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION
605-1-3-1-06	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE POLLUTION INDUSTRIELLE
605-1-3-1-07	APPUI A L'EMERGENCE DE L'INDUSTRIE A MADAGASCAR
605-1-3-1-08	PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LA REGION DU SUD OUEST DE MADAGASCAR (PTASO)
605-1-3-1-09	PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)
605-1-3-1-10	APPUI A LA TRANSFORMATION SEMI-INDUSTRIELLE DE LA CANNE A SUCRE
605-1-3-1-11	INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE
605-1-3-1-12	APPUI AUX CHAINES DE VALEUR CAFE MANIOC
605-1-3-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE
605-1-3-2-01	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL
605-1-3-2-02	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE
605-1-3-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES
605-1-3-3	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE
605-1-3-3-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE
605-1-3-4	OPERATEURS SENSIBILISÉS SUR L'ECO-RESPONSABILITE
-	-
605-1-3-5	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS
-	-
605-1-4	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-1-01	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS
605-1-4-1-02	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION
605-1-4-2-01	PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-2	-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
605-2-1	RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-2-1-1	VALEUR AJOUTE AUGMENTEE
605-2-1-1-01	<i>STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES</i>
605-2-1-2	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE
605-2-1-2-01	<i>ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE</i>
605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES
605-2-1-3-01	<i>T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE</i>
605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE
605-2-1-4-01	<i>T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE</i>
605-2-1-5	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS
605-2-1-5-01	<i>CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS</i>
605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE
605-2-1-6-01	<i>METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES</i>
605-2-2	ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE
605-2-2-1	MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES
605-2-2-1-01	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES</i>
605-2-2-2	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS
605-2-2-2-01	<i>RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-1	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE
621-1-1-1-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP
621-1-1-1-02	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS
621-1-1-1-03	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP
621-1-1-1-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",...)
621-1-1-1-05	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
621-1-1-1-06	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE
621-1-1-2	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES
621-1-1-2-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE
621-1-1-2-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-2-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES
621-1-1-2-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS
621-1-2-1	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE
621-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT
621-1-2-1-02	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME
621-1-2-1-03	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT
621-1-2-1-04	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL
621-1-2-2	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION
621-1-2-2-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS
621-1-2-2-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI
621-1-2-3	Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance
621-1-2-3-01	Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités
621-1-3	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales
621-1-3-1	Environnement entrepreneurial amélioré
621-1-3-1-01	Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural
621-1-3-1-02	Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-2	<u>FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</u>
621-2-1	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS
621-2-1-1	LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU
	<i>621-2-1-1-01 T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION</i>
621-2-1-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE
	<i>621-2-1-2-01 ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT</i>
621-2-1-3	COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE
	<i>621-2-1-3-01 ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES</i>
621-2-1-4	ENTREPRENEURIAT STIMULE
	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
037	Administration et Coordination
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
037-1-1-1	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES
	<i>037-1-1-1-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</i>
037-1-1-2	E-GOUVERNANCE PRATIQUE
	<i>037-1-1-2-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC</i>
037-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
	<i>037-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA</i>
037-1-1-4	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT
	<i>037-1-1-4-01 PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
037-1-1-5	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
	<i>037-1-1-5-01 REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX</i>
	<i>037-1-1-5-02 PAYER LES TRAITEMENTS, SOINS ET FRAIS D'HOSPITALISATION DES AGENTS</i>
037-1-1-6	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
	<i>037-1-1-6-01 SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC</i>
	<i>037-1-1-6-02 SUBVENTIONNER LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET LE SECTEUR PRIVE</i>
037-1-1-7	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
	<i>037-1-1-7-01 Gérer efficacement les ressources financières du Ministère</i>
037-1-1-8	BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES
	<i>037-1-1-8-01 REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL</i>
037-1-1-9	Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique
	<i>037-1-1-9-01 Former les agents en droit de la consommation</i>
037-1-1-A	Un portail du commerce est créé
	<i>037-1-1-A-01 Créer un site d'information sur le Commerce</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
614	Commerce Intérieur
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1	LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS
614-1-1-1-01	T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1-02	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES CONSOMMATEURS
614-1-1-2	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU
614-1-1-2-01	ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE
614-1-1-2-02	ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-2-03	PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-3	LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEES DE MATERIELS INNOVANTS ET REpondant AUX NORMES
614-1-1-3-01	DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE
614-1-1-4	LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL
614-1-1-4-01	OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE
614-1-1-5	PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHÉ SECURISE
614-1-1-5-01	PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHÉ
614-1-1-6	LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIEES
614-1-1-6-01	PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-7	LE MARCHÉ EST CONTRÔLÉ
614-1-1-7-01	ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-8	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML
614-1-1-8-01	Vérifier les instruments de mesure règlementés

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS
615-1-1-1	MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX
615-1-1-1-01	T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION
615-1-1-1-02	Promotion de l'Exportation
615-1-1-2	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1-2-01	PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE
615-1-1-2-02	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-2-03	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCUMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR
615-1-1-2-04	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES
615-1-1-3	secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international
615-1-1-3-01	Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionale PROCOM
615-1-1-4	Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir
615-1-1-4-01	programme de mise en œuvre de l'intégration régionale
615-1-1-5	Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible
615-1-1-5-01	METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible
615-1-1-6	UGP Opérationnelle
615-1-1-6-01	206. Facilité de la SADC liée au commerce
615-1-1-7	le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international
615-1-1-7-01	Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international
615-1-1-8	partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies
615-1-1-8-01	182. Appui à la mise en œuvre des partenariats économiques
615-1-1-9	Mise en place de l'APEX appuyé
615-1-1-9-01	Mettre en place un APEX
615-1-1-A	Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées
615-1-1-A-01	T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)
615-1-1-B	Secteur privé développé de manière inclusive
615-1-1-B-01	T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR)
615-1-1-C	Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré
615-1-1-C-01	T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR)
615-1-1-D	Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées
615-1-1-D-01	T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF)
615-1-1-E	L'accès aux marchés internationaux facilité
615-1-1-E-01	FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX
615-1-1-F	LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE
615-1-1-F-01	Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières
615-1-1-G	L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE
615-1-1-G-01	Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionale PROCOM
615-1-1-G-02	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)
615-1-1-G-03	COORDONNER LES ACTIVITES LIEES AU COMMERCE INTERIEUR, A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LE COMMERCE EXTERIEUR
615-1-1-G-04	Projet d'approvisionnement en Produits stratégiques
615-1-1-G-05	FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
862	CULTURE ET ARTISANAT
616	Artisanat
616-1	L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE
616-1-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-1-1	LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES
616-1-1-1-01	<i>T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT</i>
616-1-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-1-2-01	<i>Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de profession et d'artisanat (Ex-Chambre de métiers)</i>
616-1-1-2-02	<i>Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans</i>
616-1-1-3	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR
616-1-1-3-01	<i>Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines miroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha,)</i>
616-1-1-3-02	<i>Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-miroirs de la culture malagasy</i>
616-1-1-3-03	<i>Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés</i>
616-1-1-3-04	<i>Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-association-coopérative-cluster-.....)</i>
616-1-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs
616-1-1-4-01	<i>Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans</i>
616-1-2	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
616-1-2-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
616-1-2-1-01	<i>Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux</i>
616-1-2-1-02	<i>Moderniser le dispositif de certification et de labélisation</i>
616-1-2-1-03	<i>Soutenir/encourager la participation des Artisans à des événements nationaux ou internationaux majeurs</i>
616-1-2-1-04	<i>Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux,</i>
616-1-2-1-05	<i>Développer la pratique artisanale et du savoir faire</i>
616-1-2-1-06	<i>Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat</i>
616-1-2-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
616-1-2-2-01	<i>Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives,)</i>
616-1-2-2-02	<i>Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entrepreneuriale et en design</i>
616-1-2-2-03	<i>Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat</i>
616-1-2-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
616-1-2-3-01	<i>Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat</i>
616-1-2-3-02	<i>Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat</i>
616-1-2-3-03	<i>Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat</i>
616-1-2-4	Registres des artisans disponibles
616-1-2-4-01	<i>Mettre à disposition un registres des artisans</i>
616-1-2-5	Entrepreneuriat artisanal promu
616-1-2-5-01	<i>Promouvoir l'entrepreneuriat artisanal</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

862 CULTURE ET ARTISANAT

616 Artisanat

616-2 FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES POTENTIELS ARTISANAUX

616-2-1 RENFORCER LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY

616-2-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES

616-2-1-1-01 *PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT*

616-2-1-2 L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée

616-2-1-2-01 *Faciliter l'accessibilité aux matières premières par la mise en place d'une centrale d'achat*

616-2-1-3 Métiers d'artisans promus et professionnalisés

616-2-1-3-01 *Promouvoir et professionnaliser les métiers d'artisans à travers les Chambres des Métiers*

616-2-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs

616-2-1-4-01 *Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
051-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
051-1-1-1	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES					
051-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	100	100	100	-
051-1-1-2	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT					
051-1-1-2-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	0.98	-
051-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
051-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.60	0.60	0.60	-
051-1-1-3-R2	Nombre de dossier traités	NOMBRE	0	20	20	20
051-1-1-4	PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES					
051-1-1-4-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.6	0.6	0.6	-
051-1-1-5	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES					
051-1-1-5-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	-
051-1-1-6	E-GOUVERNANCE PRATIQUE					
051-1-1-6-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	NOMBRE	10	10	10	-
051-1-1-7	LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES					
051-1-1-7-R1	TAUX DE PRIS EN CHARGE DU PERSONNEL	%	100	100	100	-
051-1-1-8	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
051-1-1-8-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	0.98	-
051-1-1-9	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES					
051-1-1-9-R1	NOMBRE D'EPA ET D'EPIC SUBVENTIONNE	NOMBRE	2	2	2	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-2	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE					
051-2-1	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
051-2-1-1	LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE					
051-2-1-1-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	60	-
051-2-1-1-R2	Nombre de rapports d'activités émises	NOMBRE	50	50	50	50
051-2-1-2	PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES					
051-2-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	100	100	100	100
051-2-1-3	RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA					
051-2-1-3-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL	NOMBRE	8	8	10	-
051-2-1-4	OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES					
051-2-1-4-R1	BASES DE DONNÉES DU PATRIMOINE INFORMATIQUE DU MICA	NOMBRE	1	1	1	-
051-2-1-4-R2	Nombre de fiches d'interventions en maintenance et assistance informatique effectuées	NOMBRE	0	800	800	800
051-2-1-5	INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR					
051-2-1-5-R1	BASES DE DONNÉES (PPN, INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	2	2	2	-
051-2-1-6	LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE					
051-2-1-6-R1	TAUX DES MATERIELS REMIS A NIVEAU	%	15	15	20	-
051-2-1-6-R2	NOMBRE DE PERSONNELS FORMES	NOMBRE	150	150	150	-
051-2-1-6-R3	Nombre de bâtiments réhabilités	NOMBRE	4	4	4	-
051-2-1-7	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE					
051-2-1-7-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	0,95	0,98	0,98	-
051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP					
051-2-1-8-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,9	0,95	0,98	-
051-2-1-9	PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU					
051-2-1-9-R1	NOMBRE DE CERTIFICAT OBTENU	NOMBRE	150	150	150	-
051-2-1-A	Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié					
051-2-1-A-R1	TAUX DE REHABILITATION DU PATRIMOINE	%	10	15	20	-
051-2-1-B	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES					
051-2-1-B-R1	Nombre de dossiers RH traités	NOMBRE	10	20	20	20
051-2-1-C	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA ASSUREE					
051-2-1-C-R1	Nombre de fiches de suivis et de rappots sur la performance	NOMBRE	4	4	4	4
051-2-1-D	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC					
051-2-1-D-R1	Nombre de parutions médiatiques du MICA	NOMBRE	250	500	500	500
051-2-1-E	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES					
051-2-1-E-R1	Nombre de marchés et conventions passées par rapport au PPM	NOMBRE	14	40	40	40
051-2-1-F	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE					
051-2-1-F-R1	Nombre de réunions de partenariats	NOMBRE	0	5	5	5

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
051-2-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
051-2-2-1 SERVICE RENDU RECONNU					
051-2-2-1-R1 NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	NOMBRE	10	10	10	-
051-2-2-2 RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES					
051-2-2-2-R1 POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	%	100	100	100	-
051-2-2-3 FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL					
051-2-2-3-R1 NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	NOMBRE	150	150	150	-
051-2-2-4 COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE					
051-2-2-4-R1 NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	NOMBRE	2	2	2	-
051-2-2-5 PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM					
051-2-2-5-R1 RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	%	80	80	80	-
051-2-2-6 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA					
051-2-2-6-R1 NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	-
051-2-2-7 ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC					
051-2-2-7-R1 NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	NOMBRE	500	500	500	-
051-2-2-8 CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES					
051-2-2-8-R1 NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	NOMBRE	3	3	3	-
051-2-2-9 PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES					
051-2-2-9-R1 NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	10	10	10	-
051-2-2-A ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES					
051-2-2-A-R1 NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	NOMBRE	7	7	7	-
051-2-2-B HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE					
051-2-2-B-R1 NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	NOMBRE	3	3	3	-
051-2-2-C AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES					
051-2-2-C-R1 Taux d'engagement des frais médicaux	%	-	100	100	100
051-2-2-D RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT					
051-2-2-D-R1 Taux d'exécution budgétaire	%	0	100	100	100
051-2-2-E LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
051-2-2-E-R1 Nombre de dossiers traités	NOMBRE	10	20	20	20
051-2-2-F L'ACCESSIBILITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE					
051-2-2-F-R1 Nombre de zones sensibilisées sur l'utilisation du logiciel APPRO	NOMBRE	0	2	11	3
051-2-2-G LES INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET REGIONAL SONT MODERNISEES					
051-2-2-G-R1 Taux d'engagement des dépenses du projet de Modernisation	%	0	95	96	97
051-2-2-H ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES					
051-2-2-H-R1 Nombre de STAFF MEETINGS	NOMBRE	0	40	40	40
051-2-2-I LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE					
051-2-2-I-R1 Nombre de doléances relatives à la corruption reçues et traités	NOMBRE	20	45	30	20
051-2-2-J ORGANISATION ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES					
051-2-2-J-R1 Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	NOMBRE	0	8	8	8
051-2-2-K LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
051-2-2-K-R1 Taux d'engagement des contributions internationales	%	100	100	100	100
051-2-2-L TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES					

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
051	Administration et Coordination						
	051-2-2-L-R1	Taux d'engagement des dépenses de transfert aux EP	%	100	100	100	100
051-2-3	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.						
051-2-3-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES						
	051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	Nombre de documents	1	2	3	-
	051-2-3-1-R2	Nombre de textes traités, étudiés et/ou soumis en Conseil	NOMBRE	0	12	12	12
051-2-4	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC						
051-2-4-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP						
	051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	-
051-2-4-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES						
	051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	500	500	500	-
051-2-4-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES						
	051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	1	1	1	-
051-2-5	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP						
051-2-5-1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE						
	051-2-5-1-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	80% à 90%	90% à 95%	90% à 95%	-
051-2-5-2	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP						
	051-2-5-2-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	NOMBRE	150	150	150	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
605	Industrie					
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
605-1-1	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
605-1-1-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
605-1-1-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	65% à 70%	70% à 75%	75% à 80%	-
605-1-1-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
605-1-1-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	NOMBRE	5	5	5	-
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
605-1-2-1	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
605-1-2-1-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	POURCENTAGE	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%	-
605-1-2-2	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
605-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS	POURCENTAGE	10% à 15%	15% à 20%	20% à 25%	-
605-1-3	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY					
605-1-3-1	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
605-1-3-1-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	POURCENTAGE	5% à 8%	8% à 10%	10% à 12%	-
605-1-3-1-R2	Nombre de Zones Industrielles mises en place	NOMBRE	3	3	4	5
605-1-3-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
605-1-3-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÉGLE	POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES	75% à 80%	80% à 85%	85% à 90%	-
605-1-3-3	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
605-1-3-3-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	POURCENTAGE	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%	-
605-1-3-4	OPERATEURS SENSIBILISÉS SUR L'ECO-RESPONSABILITE					
605-1-3-4-R1	Nombre de sociétés sensibilisées et accompagnées	NOMBRE	5	50	70	90
605-1-3-5	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS					
605-1-3-5-R1	Nombre de plaintes environnementales gérées et nombre d'engagements environnementaux évalués	NOMBRE	17	40	50	60
605-1-4	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-4-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-4-1-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES	1	1	1	-
605-1-4-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION					
605-1-4-2-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	POURCENTAGE	65% à 70%	70% à 75%	75% 80%	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
605	Industrie						
605-2	-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
605-2-1	RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY						
605-2-1-1	VALEUR AJOUTE AUGMENTEE						
	605-2-1-1-R1	PART DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB	%	25	25	25	-
605-2-1-2	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE						
	605-2-1-2-R1	NOMBRE DES INDUSTRIES ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO- RESPONSABLE	NOMBRE	3	6	10	-
605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES						
	605-2-1-3-R1	NOMBRE DE ZEI CREEES	NOMBRE	7	7	7	-
605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REpondus PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE						
	605-2-1-4-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES CREEES	NOMBRE	4	5	6	-
605-2-1-5	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS						
	605-2-1-5-R1	NOMBRE DE CATI MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	1	-
605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE						
	605-2-1-6-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATION MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	1	-
605-2-2	ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE						
605-2-2-1	MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES						
	605-2-2-1-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS	%	60	60	60	-
605-2-2-2	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS						
	605-2-2-2-R1	POURCENTAGE DE REDUCTION DES DECHETS INDUSTRIELS	%	10	15	20	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ						
621-1-1-1	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE						
	621-1-1-1-R1	COMITE DPP CREES	NOMBRE	2	2	2	-
621-1-1-2	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES						
	621-1-1-2-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	1	1	1	-
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
621-1-2-1	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE						
	621-1-2-1-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	NOMBRE	5	10	15	-
621-1-2-2	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION						
	621-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	45%	50%	60%	-
621-1-2-3	Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance						
	621-1-2-3-R1	NOMBRE DE COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	5	-
621-1-3	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales						
621-1-3-1	Environnement entrepreneurial amélioré						
	621-1-3-1-R1	Nombre de stratégies mises en oeuvre	NOMBRE	0	2	2	2

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-2	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
621-2-1	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
621-2-1-1	LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU						
	621-2-1-1-R1	COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	5	-
621-2-1-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE						
	621-2-1-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES	NOMBRE	5	10	15	-
621-2-1-3	COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE						
	621-2-1-3-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES STARTUPS	%	15	20	25	-
621-2-1-4	ENTREPRENEURIAT STIMULE						
	621-2-1-4-R1	START-UP CREES ET PROMUS	NOMBRE	10	10	10	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
037	Administration et Coordination					
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
037-1-1-1	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES					
037-1-1-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	-
037-1-1-1-R2	Taux d'engagement des projets du MICA	%	100	100	100	100
037-1-1-2	E-GOUVERNANCE PRATIQUE					
037-1-1-2-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	NOMBRE	10	10	10	-
037-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
037-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	60	-
037-1-1-3-R2	Nombre de Dossiers traités	NOMBRE	10	20	20	20
037-1-1-4	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
037-1-1-4-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	POURCENTAGE	98	100	100	100
037-1-1-5	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES					
037-1-1-5-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	0.98	-
037-1-1-5-R2	Taux d'engagement des frais d'hospitalisation, de traitements et soins	%	100	100	100	100
037-1-1-6	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES					
037-1-1-6-R1	NOMBRE DES EPA ET EPIC SUBVENTIONNESE	NOMBRE	2	2	2	-
037-1-1-6-R2	Taux d'engagement des subventions et transferts	%	0	100	100	100
037-1-1-7	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
037-1-1-7-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	97	97	-
037-1-1-8	BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES					
037-1-1-8-R1	NOMBRE DE BATIMENTS REHABILITES	NOMBRE	4	4	4	-
037-1-1-9	Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique					
037-1-1-9-R1	Nombre d'agents formés en droit de la consommation	NOMBRE	100	100	100	-
037-1-1-A	Un portail du commerce est créé					
037-1-1-A-R1	nombre de sites opérationnelles	NOMBRE	1	1	1	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
614	Commerce Intérieur					
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS					
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS					
614-1-1-1	LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS					
614-1-1-1-R1	NOMBRE DE TEXTES SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS	NOMBRE	1	1	1	-
614-1-1-1-R2	Nombre de laboratoires d'analyse réhabilités	NOMBRE	0	2	2	1
614-1-1-2	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU					
614-1-1-2-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	-
614-1-1-2-R2	Taux produits conformes	%	60	60	60	-
614-1-1-3	LA METROLOGIE LEGALE EST DOTE DE MATERIELS INNOVANTS ET REpondant AUX NORMES					
614-1-1-3-R1	Nombre de centres de métrologies fonctionnelles	NOMBRE	1	1	1	-
614-1-1-4	LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL					
614-1-1-4-R1	NOMBRE DE LABO DE CHIMIE OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-
614-1-1-5	PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHÉ SECURISE					
614-1-1-5-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	-
614-1-1-6	LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIÉES					
614-1-1-6-R1	Nombre d'infrastructures pour la protection des consommateurs mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	0	2	2	1
614-1-1-7	LE MARCHÉ EST CONTRÔLÉ					
614-1-1-7-R1	Nombre de cartes rouge distribués	NOMBRE	-	15000	15000	25000
614-1-1-8	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML					
614-1-1-8-R1	Nombre d'instruments de mesure vérifiés	NOMBRE	0	3300	3500	4000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
615	Commerce Extérieur					
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE					
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS					
615-1-1-1	MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX					
615-1-1-1-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	24	26	-
615-1-1-1-R2	Nombre d'Agence pour la Promotion de l'exportation (APEX) mis en place	NOMBRE	1	1	1	1
615-1-1-2	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE					
615-1-1-2-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	18	22	24	-
615-1-1-3	secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international					
615-1-1-3-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	24	26	-
615-1-1-4	Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir					
615-1-1-4-R1	NOMBRE DE CENTRE DE FORMATION OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-
615-1-1-5	Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible					
615-1-1-5-R1	NOMBRE programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible	NOMBRE	1	1	1	-
615-1-1-6	UGP Opérationnelle					
615-1-1-6-R1	NOMBRE D'UGP OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-
615-1-1-7	le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international					
615-1-1-7-R1	NOMBRE DE LABEL VITA MALAGASY INSTAURE	NOMBRE	1	1	1	-
615-1-1-8	partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies					
615-1-1-8-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS SIGNEES	NOMBRE	3	3	3	-
615-1-1-9	Mise en place de l'APEX appuyé					
615-1-1-9-R1	NOMBRE D'APEX OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	-
615-1-1-A	Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées					
615-1-1-A-R1	NOMBRE DE CHAINES DE VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE	NOMBRE	2	2	2	-
615-1-1-B	Secteur privé développé de manière inclusive					
615-1-1-B-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	22	24	26	-
615-1-1-C	Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré					
615-1-1-C-R1	TAUX D'ACCESSIBILITE DES PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE	%	30	35	40	-
615-1-1-D	Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées					
615-1-1-D-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTES	NOMBRE	4	3	2	-
615-1-1-E	L'accès aux marchés internationaux facilité					
615-1-1-E-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	24	26	-
615-1-1-F	LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE					
615-1-1-F-R1	nombre d'unités de contrôles aux frontières opérationnels	NOMBRE	0	3	2	2
615-1-1-G	L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE					
615-1-1-G-R1	Nombre de problème de Barrières non tarifaires résolus	NOMBRE	0	10	20	20

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
616	Artisanat					
616-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE					
616-1-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-1-1	LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES					
616-1-1-1-R1	DOCUMENTS CADRES SUR LA PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS	NOMBRE	1	1	1	-
616-1-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-1-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	NOMBRE	2	5	5	-
616-1-1-3	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR					
616-1-1-3-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	NOMBRE	40	50	50	-
616-1-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs					
616-1-1-4-R1	NOMBRE DE PRODUITS CERTIFIES ET LABELLES	NOMBRE	1	1	1	-
616-1-2	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
616-1-2-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ					
616-1-2-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	NOMBRE	110	116	116	-
616-1-2-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT					
616-1-2-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	NOMBRE	100000	250000	250000	-
616-1-2-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ					
616-1-2-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	%	7	7	7	-
616-1-2-4	Registres des artisans disponibles					
616-1-2-4-R1	BASE DE DONNES ETABLIE	NOMBRE	1	1	1	-
616-1-2-5	Entrepreneuriat artisanal promu					
616-1-2-5-R1	NOMBRE D'ARTISANS BENEFICIAINT DE FIHARIANA	NOMBRE	150	150	150	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
862 CULTURE ET ARTISANAT						
616 Artisanat						
616-2 FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES POTENTIELS ARTISANAUX						
616-2-1 RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY						
616-2-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES						
616-2-1-1-R1	Nombre de cité des métiers artisanaux mis en place	NOMBRE	1	1	2	2
616-2-1-2 L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée						
616-2-1-2-R1	Nombre de centrales d'achat installées	NOMBRE	0	1	1	1
616-2-1-3 Métiers d'artisans promus et professionnalisés						
616-2-1-3-R1	Nombre de Chambre des métiers mis en place	NOMBRE	1	1	2	2
616-2-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs						
616-2-1-4-R1	Nombre de cartes d'artisans éditées	NOMBRE	0	15000	30000	30000

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION
030-1-1	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI
030-1-1-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE
030-1-1-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)
030-1-1-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE
030-1-1-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU
030-1-2	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.
030-1-2-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
030-1-2-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES
030-1-2-1-02	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP
030-1-2-1-03	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE
030-1-2-1-04	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS
030-1-3	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
030-1-3-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS
030-1-3-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE
030-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
030-1-4-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;
030-1-4-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS
030-1-4-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS
030-1-5	COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES
030-1-5-1	CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS
030-1-5-1-01	IDENTIFIER, RÉPERTORIER ET FORMER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DANS LES 22 RÉGIONS
030-1-5-1-02	ÉLABORER DES PROJETS DE RÉHABILITATION ET D'OPERATIONNALISATION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES
030-1-6	REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU MINISTÈRE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE
030-1-6-1	PERSONNEL MOTIVÉ ET PUBLIC SATISFAIT
030-1-6-1-01	OUVERTURE DU MEDIA PUBLIC (RNM/TVM) POUR TOUS (ENTITÉ POLITIQUE, ASSOCIATIONS, PLATEFORME,...) = NEUTRALITÉ/IMPARTIALITÉ
030-1-6-1-02	ORGANISER LES GROUPES DE DISCUSSION POUR IDENTIFIER LES DÉTERMINANTS SOCIO-CULTURELS PAR RAPPORT À LA CITOYENNETÉ À MADAGASCAR
030-1-7	DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION
030-1-7-1	EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES
030-1-7-1-01	PRODUIRE ET DIFFUSER LES PROGRAMMES
030-1-8	DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS
030-1-8-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY
030-1-8-1-01	RECENSER, DÉLIMITER ET RESTAURER LES SITES CULTURELS
030-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
030-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
030-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	
370	COMMUNICATION	
212	Média	
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.	
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT	
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	
212-1-1-1-01	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES	
212-1-1-1-02	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI	
212-1-1-1-03	COLLECTER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
212-1-1-1-04	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)	
212-1-1-1-05	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-1-1-06	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI	
212-1-1-1-07	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
212-1-1-1-08	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	
212-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)	
212-1-2-1	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)	
212-1-2-1-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET RÉFÉRENTIELLE	
212-1-2-1-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA	
212-1-2-2	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS	
212-1-2-2-01	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES	
212-1-2-2-02	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT	
212-1-2-2-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »	
212-1-2-3	EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION	
212-1-2-3-01	APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS	
212-1-2-3-02	ORGANISER DES SEANCES MOBILES	
212-1-2-3-03	SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE	
212-1-2-4	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)	
212-1-2-4-01	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE » DES DÉCISIONS PRISES	
212-1-2-4-02	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-2-4-03	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-2-4-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-2-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT	
212-1-2-5-01	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR	
212-1-2-5-02	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET	
212-1-2-5-03	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)	
212-1-2-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES	
212-1-2-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MÉDIAS	
212-1-2-5-06	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES	
212-1-2-6	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS	
212-1-2-6-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE	
212-1-2-6-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ...)	
212-1-3	LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	
212-1-3-1	PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES CONTENUS MÉDIATIQUES	
212-1-3-1-01	ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MÉDIAS PRIVÉS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES	
212-1-3-1-02	FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS AUX MÉDIAS PUBLICS	
212-1-3-2	REMETTRE À NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIÈRE DE DROIT ET DE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
370	COMMUNICATION		
212	Média		
	212-1-3-2-01	FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGES	
	212-1-3-2-02	RECYCLER PERIODIQUEMENT LES JOURNALISTES	
	212-1-3-2-03	REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS	
212-1-4	RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL		
212-1-4-1	RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL		
	212-1-4-1-01	ELABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE	
	212-1-4-1-02	REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM	
212-1-4-2	REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION		
	212-1-4-2-01	ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE	
	212-1-4-2-02	ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE	
	212-1-4-2-03	REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX	
212-1-5	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS		
212-1-5-1	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF		
	212-1-5-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
	212-1-5-1-02	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
	212-1-5-1-03	RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION	
212-1-5-2	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS		
	212-1-5-2-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
	212-1-5-2-02	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA	
	212-1-5-2-03	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
	212-1-5-2-04	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
	212-1-5-2-05	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM	
	212-1-5-2-06	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM	
212-1-5-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)		
	212-1-5-3-01	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION	
	212-1-5-3-02	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION	
	212-1-5-3-03	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION	
212-1-6	REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR		
212-1-6-1	DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES		
	212-1-6-1-01	APPUYER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR DANS SA MISSION DE GARDIEN DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE EN ORGANISANT DES ATELIERS DE RÉFLEXION	
	212-1-6-1-02	PRODUIRE ET DISTRIBUER AVEC L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR, DES CARTES DE PRESSE INFALSIFIABLE, BIOMÉTRIQUE	
	212-1-6-1-03	ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION DE LA « JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE »	
212-1-7	ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION MEDIATISEE.		
212-1-7-1	MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIÉ ET AMÉLIORÉ		
	212-1-7-1-01	VULGARISER LE MANUEL DE PROCÉDURE DU CONTRÔLE ET LA FERMETURE ENTREPRISE AUDIOVISUELLE	
	212-1-7-1-02	MONITORING CONTINUE DES MÉDIAS	
212-1-8	RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS		
212-1-8-1	COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS RENFORCÉES		
	212-1-8-1-01	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES JOURNALISTES	
	212-1-8-1-02	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES ANIMATEURS ANTENNE	
	212-1-8-1-03	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES TECHNICIENS AUDIOVISUELS	
212-1-9	MISE EN PLACE UN SYSTÈME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION MEDIATISEE.		
212-1-9-1	GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL		
	212-1-9-1-01	METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE POUR LA CONSTITUTION ET LA RÉGULARISATION DES ENTREPRISES DE PRESSE ÉCRITE, EN LIGNE, ET AUDIOVISUELLE	
	212-1-9-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME NUMÉRIQUE DE GOUVERNANCE DES MÉDIAS	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
370	COMMUNICATION		
212	Média		
212-2	DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES		
212-2-1	PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA		
212-2-1-1	120000 ABONNES POUR 2021		
212-2-1-1-01	DÉVELOPPER LES PLATEFORMES DIGITALES (BOOST)		
212-2-1-1-02	FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES COLLABORATEURS		
212-2-2	CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE		
212-2-2-1	EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB		
212-2-2-1-01	CONCEVOIR DES EMISSIONS RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB		
212-2-2-1-02	ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE A L'INFORMATION AUSSI BIEN POUR LA POPULATION		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-3 DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS

212-3-1 GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO

212-3-1-1 CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS

212-3-1-1-01 MISE EN PLACE DU CENTRE APPEL IVOTORO

212-3-1-1-02 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT D'IVOTORO

212-3-1-1-03 ÉLARGISSEMENT DU CENTRE DANS LES 14 RÉGIONS RESTANTS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-4 DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA

212-4-1 ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

212-4-1-1 TRAVAUX D'ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISÉS

212-4-1-1-01 ETUDIER LE DÉPLOIEMENT EN TNT

212-4-1-1-02 ANALYSER LA COUVERTURE TNT

212-4-1-1-03 ETUDIER L'EXPLOITATION TNT

212-4-1-1-04 SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION

212-4-1-1-05 ÉTABLIR DES CADRES RÉGLEMENTAIRE DE LA TNT

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES
213-1-1	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES
213-1-1-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC
213-1-1-1-01	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL
213-1-1-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE
213-1-1-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY
213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.
213-1-2-1	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT
213-1-2-1-01	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX
213-1-2-1-02	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR
213-1-2-1-03	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES
213-1-2-1-04	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-2-1-05	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION
213-1-2-2	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE
213-1-2-2-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES
213-1-2-2-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS
213-1-2-2-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-2-2-04	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR
213-1-2-2-05	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
831-1-1-1-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-1-1-02	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES
831-1-1-1-03	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-1-1-04	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO
831-1-1-1-05	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS
831-1-1-1-06	CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
831-1-1-1-07	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA
831-1-1-1-08	RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS
831-1-1-1-09	APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
831-1-1-1-10	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL
831-1-1-1-11	NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
831-1-1-2-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE
831-1-1-2-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-1-2-03	MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)
831-1-1-2-04	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE
831-1-1-2-05	PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-1-2-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE
831-1-1-2-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-1-2-08	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
831-1-1-2-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE
831-1-1-2-10	RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-1-2-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'ISSM
831-1-1-2-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE
831-1-2-1-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS
831-1-2-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE
831-1-2-1-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES
831-1-2-1-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
831-1-2-1-05	CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS
831-1-2-2-01	POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...
831-1-2-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
831-1-2-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
831-1-2-3-02	DYNAMISER LE CNEMD
831-1-2-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
831-1-2-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE
831-1-2-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE
831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY
831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE
831-2-1-1-01	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY
831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE
831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE
831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO
831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)
831-2-1-1-06	CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS
831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE
831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE
831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES
831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE
831-2-2-1-03	DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES, INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC
831-2-2-1-04	CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE
<i>831-3-1-1-01</i>	<i>CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES</i>
<i>831-3-1-1-02</i>	<i>ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR</i>
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE
<i>831-3-2-1-01</i>	<i>ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE</i>
<i>831-3-2-1-02</i>	<i>ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
030	Administration et Coordination					
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION					
030-1-1	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI					
030-1-1-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
030-1-1-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE	NOMBRE	46	39	41	-
030-1-1-1-R2	NOMBRE DES EQUIPES TECHNIQUE FORMES	NOMBRE	10	15	20	25
030-1-1-1-R3	NOMBRE DES INTERVENTIONS EFFECTUÉES AU NIVEAU DE SERVICE RÉSEAU	NOMBRE	25	30	35	40
030-1-2	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.					
030-1-2-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
030-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGETAIRE	POURCENTAGE	77	98	98	98
030-1-3	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
030-1-3-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
030-1-3-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	15	0	0	0
030-1-3-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	0	0	0	-
030-1-3-1-R3	NOMBRE DES AGENTS RÉGULARISÉS ET RECRUTES	NOMBRE	20	60	60	60
030-1-3-1-R4	NOMBRE DES AGENTS FORMES	NOMBRE	95	95	100	100
030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
030-1-4-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
030-1-4-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES	NOMBRE	30	40	40	40
030-1-5	COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES					
030-1-5-1	CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS					
030-1-5-1-R1	NOMBRE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES RÉHABILITÉS ET	NOMBRE	0	18	22	22
030-1-6	REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU MINISTÈRE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE					
030-1-6-1	PERSONNEL MOTIVÉ ET PUBLIC SATISFAIT					
030-1-6-1-R1	DEGRÉ DE SATISFACTION DE NOTORIÉTÉ DE LA RÉPUTATION DU MINISTÈRE	%	-	40	60	75
030-1-7	DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION					
030-1-7-1	EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES					
030-1-7-1-R1	NOMBRE DE PROGRAMME DIFFUSE	NOMBRE	-	150	200	380
030-1-8	DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS					
030-1-8-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY					
030-1-8-1-R1	NOMBRE DES SITES RESTAURÉS ET RÉPERTORIES	NOMBRE	0	10	45	70

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
212	Média						
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.						
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT						
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.						
	212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	NOMBRE	30	0	0	0
212-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)						
212-1-2-1	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)						
	212-1-2-1-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	NOMBRE	5	0	0	0
212-1-2-2	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS						
	212-1-2-2-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	NOMBRE	150	0	0	0
212-1-2-3	EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION						
	212-1-2-3-R1	DEGRE DES SATISFACTIONS	%	20	0	0	0
212-1-2-4	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)						
	212-1-2-4-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCESSIBLES AU CITOYENS	POURCENTAGE	50	0	0	0
212-1-2-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT						
	212-1-2-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	NOMBRE	10	0	0	0
212-1-2-6	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS						
	212-1-2-6-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	NOMBRE	60	0	0	0
212-1-3	LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT						
212-1-3-1	PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES						
	212-1-3-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	45	0	0	0
212-1-3-2	REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE						
	212-1-3-2-R1	NOMBRE DES FORMATIONS DISPENSES	NOMBRE	5	0	0	0
212-1-4	RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL						
212-1-4-1	RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL						
	212-1-4-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	50	0	0	0
212-1-4-2	REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION						
	212-1-4-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	75	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
212-1-5 RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS					
212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF					
212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	90	0	0	0
212-1-5-2 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS					
212-1-5-2-R1 TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	75	0	0	0
212-1-5-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)					
212-1-5-3-R1 TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	POURCENTAGE	65	0	0	0
212-1-6 REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR					
212-1-6-1 DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES					
212-1-6-1-R1 NOMBRE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR	NOMBRE	-	30	30	30
212-1-7 ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.					
212-1-7-1 MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIÉ ET AMÉLIORÉ					
212-1-7-1-R1 NOMBRE DES DOCUMENTS ÉLABORÉS	NOMBRE	-	3	3	3
212-1-8 RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS					
212-1-8-1 COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS RENFORCÉES					
212-1-8-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DE MÉDIAS FORMES	NOMBRE	-	150	200	250
212-1-9 MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.					
212-1-9-1 GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL					
212-1-9-1-R1 NOMBRE DES GUICHETS UNIQUE OPÉRATIONNEL	NOMBRE	0	1	2	2

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-2	DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES					
212-2-1	PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA					
212-2-1-1	120000 ABONNES POUR 2021					
212-2-1-1-R1	NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMES	NOMBRE	-	30	40	50
212-2-1-1-R2	NOMBRE DES ABONNES	NOMBRE	-	120000	120000	120000
212-2-2	CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE					
212-2-2-1	EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB					
212-2-2-1-R1	NOMBRE DES EMISSIONS RÉALISÉES	NOMBRE	-	22	23	23

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
212	Média						
212-3	DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS						
212-3-1	GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO						
212-3-1-1	CENTRE IVOTORO OPERATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS						
	212-3-1-1-R1	NOMBRE DE CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNEL	<i>NOMBRE</i>	0	20	22	22

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-4	DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA					
212-4-1	ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE					
212-4-1-1	TRAVAUX D'ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES					
212-4-1-1-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS PRODUITS SUR LE DÉPLOIEMENT DE TNT	<i>NOMBRE</i>	0	120	125	130•

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision						
213-1	<u>DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES</u>						
213-1-1	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES						
213-1-1-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC						
	213-1-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	<i>NOMBRE</i>	20	30	40	50
213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.						
213-1-2-1	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT						
	213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	<i>NOMBRE</i>	120	130	150	200
213-1-2-2	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE						
	213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	<i>POURCENTAGE</i>	25	30	35	40

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
831	Culture					
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT					
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ					
831-1-1-1-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	493	15	20	25
831-1-1-1-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	4	2	3	4
831-1-1-1-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	800000	1600000	1600000	1600000
831-1-1-1-R4	NOMBRE DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITÉS ET AMÉNAGÉS	NOMBRE	-	22	22	22
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES					
831-1-1-2-R1	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	150	250	250	250
831-1-1-2-R2	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	10	15	15	15
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE					
831-1-2-1-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	7000000	0	0	0
831-1-2-1-R2	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	ARIARY	7000000	0	0	0
831-1-2-1-R3	NOMBRE DES APPUIS DU MINISTERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTUREL	NOMBRE	-	30	40	50
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS					
831-1-2-2-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	100	150	200	250
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT					
831-1-2-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	250	500	500	500
831-1-2-3-R2	NOBRE DES ARTISTES ET DES ACTEURS CULTURELS INTRODUIT DANS LE SECTEUR FORMEL	NOMBRE	-	150	200	250
831-1-2-3-R3	NOMBRE DES ATELIERS ET DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS	NOMBRE	0	50	100	150

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
831	Culture					
831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE					
831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY					
831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE					
831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	15	35	60	100
831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	25	0	0	0
831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	40	0	0	0
831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE					
831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE					
831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	25	50	75	-
831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	25	0	0	0
831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	-	35	70	100
831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	<i>NOMBRE</i>	-	350	400	400

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
831	Culture					
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE					
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE					
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE					
831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	5	6	6	7
831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	10	12	13	14
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES					
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE					
831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	30	30	30	35

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-1	<u>BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE</u>
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE
	-
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE
	-
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE
	-
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES
	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>
033-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale
033-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps
033-2-1-1-01	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR
408-1-1-1	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES
408-1-1-1-01	T13-Développement de la production aquacole et amélioration génétique
408-1-1-1-02	planifier et mettre en œuvre la politique de développement des ressources halieutiques
408-1-1-1-03	appuyer les directions régionales dans l'exécution des activités techniques
408-1-1-1-04	structurer et former les acteurs en matière de pêche
408-1-1-1-05	aménager les plans d'eau continentaux (reempoissonnement, zones de frai, berges,...)
408-1-1-1-06	développer la petite pêche (maritime et continentale)
408-1-1-1-07	identifier les sites propices à l'aquaculture (algues, holothuries, crabes, ...)
408-1-1-1-08	promouvoir l'aquaculture marine (algues, trépangs, ...)
408-1-1-1-09	promouvoir et vulgariser les systèmes de production dulçaquicoles (en cage, étang-barrage, enclos, étang...)
408-1-1-1-10	renforcer la capacité des pêcheurs (diversification...)
408-1-1-1-11	évaluer les stocks des ressources halieutiques
408-1-1-1-12	Appuyer à la professionnalisation des pêcheurs
408-1-1-1-13	T14- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION BOENY (Elevage des poissons d'eau douce " black-bass" ou " Micropterus salmoides ")
408-1-1-1-14	T12-PISCICULTURE EN CAGE DE L'AMPA
408-1-1-1-15	T15-RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION SAVA (Elevage des poissons d'eau douce " Nilojica")
408-1-1-1-16	sensibiliser, structurer, former et encadrer les acteurs
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES
408-1-1-2-01	408-1-1-2-01 mettre en œuvre les activistes du ministère au niveau régional
408-1-1-2-02	délivrer les visas de conformité et fiche d'expédition des produits destinés à la consommation (marché local et exportation)
408-1-1-2-03	garantir les bases de données au niveau régional
408-1-2	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-2-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES
408-1-2-1-01	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY
408-1-2-1-02	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-2-1-03	RELANCE DE L'AQUACULTURE
408-1-2-1-04	SWIOFISH
408-1-2-1-05	PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR
408-1-2-1-06	protéger et restaurer les zones sensibles
408-1-2-1-07	évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités de pêche et d'aquaculture
408-1-2-1-08	transférer localement la gestion des ressources (marine et continentale)
408-1-2-1-09	élaborer les plans d'aménagement et les plans de gestion des pêcheries
408-1-2-1-10	T16- Professionnalisation de l'activité de la petite pêche maritime
408-1-2-1-11	T17-RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE
408-1-2-1-12	PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL
408-1-2-1-13	RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC)
408-1-2-1-14	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES
408-1-2-1-15	RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC)
408-1-2-1-16	SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
408-1-3	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION
408-1-3-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE
408-1-3-1-01	organiser et/ou participer à des foires et salons sur le secteur halieutique
408-1-3-1-02	contribuer à la mise en place des unités de traitement et de conservation des produits halieutiques (séchoirs solaires, fumoirs)
408-1-3-1-03	contribuer à la mise en place des marchés couverts des produits halieutiques
408-1-3-1-04	faire respecter les normes des produits halieutiques

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		
430	PECHE		
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques		
408-2	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue		
408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture		
408-2-1-1	Développer la pêche et l'aquaculture		
408-2-1-1-01	<i>Développer et appuyer la pisciculture et la rizipisciculture</i>		
408-2-1-1-02	<i>Développer l'aquaculture et la pêche continentale</i>		
408-2-1-1-03	<i>Développer les recherches</i>		
408-2-1-1-04	<i>SWIOFISH</i>		
408-2-1-1-05	<i>RELANCE DE L'AQUACULTURE</i>		
408-2-1-1-06	<i>PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL</i>		
408-2-1-1-07	<i>RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE DEUXIEME VOLET</i>		
408-2-1-2	Moderniser le secteur pêche et aquaculture		
408-2-1-2-01	<i>Promouvoir des modèles piscicoles contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens aquaculteurs</i>		
408-2-1-2-02	<i>Développer des infrastructures aux normes</i>		
408-2-1-2-03	<i>Mettre en place et multiplier le concept "village des pêcheurs"</i>		
408-2-1-3	Améliorer l'accès des produits aux marchés		
408-2-1-3-01	<i>Augmenter la quantité des produits exportés</i>		
408-2-3	Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan		
408-2-3-1	Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue		
408-2-3-1-01	<i>Créer d'autre source de revenus pour les pecheurs autres que la pêche</i>		
408-2-3-1-02	<i>Relancer la délimitation de l'espace maritime malagasy avec les pays voisins et l'extension de notre plateau continental</i>		
408-2-3-1-03	<i>Développer des outils nationaux de mis en œuvre des dispositions relatives à la CNUDM et à d' autres conventions/protocoles internationales</i>		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
061	Administration et Coordination		
061-1	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage		
061-1-1	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP		
061-1-1-1	Performance améliorée		
061-1-1-1-01	<i>T01- INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE</i>		
061-1-1-1-02	<i>Appuyer et suivre les organismes rattachés</i>		
061-1-1-1-03	<i>Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale</i>		
061-1-1-1-04	<i>Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines</i>		
061-1-1-1-05	<i>Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère</i>		
061-1-1-1-06	<i>Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère</i>		
061-1-1-1-07	<i>Contrôler et faire un audit interne</i>		
061-1-1-1-08	<i>Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère</i>		
061-1-1-1-09	<i>Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication</i>		
061-1-1-1-10	<i>Assurer et gérer les passations de marché public</i>		
061-1-1-1-11	<i>Appuyer les les services déconcentrés</i>		
061-1-1-1-12	<i>Contribuer à la gestion durable de l'environnement</i>		
061-1-1-1-13	<i>INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE</i>		
061-1-2	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage		
061-1-2-1	Gouvernance du secteur améliorée		
061-1-2-1-01	<i>Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies</i>		
061-1-2-1-02	<i>Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux</i>		
061-1-2-1-03	<i>INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP</i>		
061-1-2-1-04	<i>Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage</i>		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
061	Administration et Coordination
061-2	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère
061-2-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche
061-2-1-1	Assurer le pilotage des secteurs
061-2-1-1-01	Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture
061-2-1-1-02	Coordonner et appuyer les projets, programmes et les organismes rattachés
061-2-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP
061-2-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion
061-2-2-1-01	Favoriser la sécurisation foncière
061-2-2-1-02	Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)
061-2-2-1-03	Elaborer et étudier les textes législatifs et réglementaires
061-2-2-1-04	Optimiser la gestion des ressources humaines
061-2-2-1-05	Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère
061-2-2-1-06	Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage
061-2-2-1-07	Mettre en place un environnement favorable à l'entrepreneuriat en milieu rural
061-2-2-1-08	Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
061-2-2-1-09	Assurer la visibilité du Ministère, le système d'informations et informatique
061-2-2-1-10	Contrôler et faire un audit interne
061-2-2-1-11	Assurer et gérer les passations de marché public
061-2-2-1-12	Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences
061-2-2-1-13	Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole
061-2-2-1-14	Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
061-2-2-1-15	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
061-2-3	Moderniser le secteur agricole
061-2-3-1	Développer l'Agribusiness
061-2-3-1-01	Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)
061-2-3-1-02	Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs
061-2-3-1-03	Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)
061-2-3-1-04	Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales
061-2-3-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles
061-2-3-2-01	Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international
061-2-3-2-02	Augmenter les produits agricoles exportés
061-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
061-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
061-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international
411-1-1	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés
411-1-1-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue
411-1-1-1-01	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-1-1-02	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-1-1-03	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-1-1-04	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-1-1-05	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
411-1-1-1-06	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-1-1-1-07	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-1-1-1-08	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-1-1-09	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-1-1-1-10	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-1-1-11	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
411-1-1-1-12	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES
411-1-1-1-13	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-1-1-14	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
411-1-1-1-15	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-1-1-1-16	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
411-1-1-1-17	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-1-1-18	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-1-1-19	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-1-1-20	Construire et réhabiliter d'autres infrastructures de production
411-1-1-1-21	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-1-1-22	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-1-1-23	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
411-1-1-1-24	DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-25	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-1-1-27	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-28	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-30	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
411-1-1-1-31	S44_PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
411-1-1-2	Services d'appui aux producteurs améliorés
411-1-1-2-01	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA
411-1-1-2-02	APPUI À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE
411-1-1-2-03	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
411-1-1-2-04	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-1-1-2-05	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-1-1-2-06	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-1-1-2-07	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR
411-1-1-2-08	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-1-1-2-09	T02-PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
411-1-1-2-10	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
411-1-1-2-11	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
411-1-1-2-12	T03_AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
411-1-1-2-13	T21-REHABILITATION DU PERIMETRE DELTA PAR LE CANAL DE BEDIMAKY
411-1-1-2-14	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-1-1-2-15	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES
411-1-1-2-16	FOOD FOR PROGRESS
411-1-1-2-17	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
411-1-1-2-18	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-1-1-2-19	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
411-1-1-2-20	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE	
411	Agriculture	
		AFAFI CENTRE
	411-1-1-2-21	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
	411-1-1-2-22	S4_DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS DE BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
	411-1-1-2-23	S5_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
	411-1-1-2-24	S6_TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
	411-1-1-2-25	S25_PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
	411-1-1-2-26	S26_PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
	411-1-1-2-27	S27_ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
	411-1-1-2-28	PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
411-1-2	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs	
	411-1-2-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées
	411-1-2-1-01	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
	411-1-2-1-02	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC
	411-1-2-1-03	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
	411-1-2-1-04	PROJET SATREPS
	411-1-2-1-05	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES CENTRALES
	411-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD
	411-1-2-1-07	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
	411-1-2-1-08	LUTTE ANTIACRIDIEUNE
	411-1-2-1-09	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
	411-1-2-1-10	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE
	411-1-2-1-11	PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES
	411-1-2-1-12	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole
	411-1-2-1-13	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles
	411-1-2-1-14	Appuyer le développement des chaines de valeur
	411-1-2-1-15	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles
	411-1-2-1-16	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire
	411-1-2-1-17	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières
	411-1-2-1-18	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées
	411-1-2-1-19	Mettre à la disposition des producteurs des engrais
	411-1-2-1-20	Appuyer et structurer la filière rizicole
	411-1-2-1-21	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
	411-1-2-1-22	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
	411-1-2-1-23	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)
	411-1-2-1-24	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)
	411-1-2-1-25	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE
	411-1-2-1-26	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
	411-1-2-1-27	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
	411-1-2-1-28	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
	411-1-2-1-30	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
	411-1-2-1-31	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne
411-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz
411-2-1-1	Etendre les superficies rizicoles exploitées
411-2-1-1-01	Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués
411-2-1-1-02	Remettre en état les Périmètres Irrigués
411-2-1-1-03	PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE
411-2-1-1-04	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLE
411-2-1-1-05	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-2-1-1-06	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)
411-2-1-1-07	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-2-1-1-08	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II
411-2-1-1-09	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR
411-2-1-1-10	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-2-1-1-11	PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP)
411-2-1-1-12	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-2-1-1-13	TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
411-2-1-1-14	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA
411-2-1-1-15	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE
411-2-1-2	Augmenter la productivité
411-2-1-2-01	Developper la filière rizicole
411-2-1-2-02	Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes
411-2-1-2-03	Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles
411-2-1-2-04	Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée
411-2-1-2-05	Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles
411-2-1-2-06	Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional
411-2-1-2-07	LUTTE ANTIACRIDIEUNE
411-2-1-2-08	PROGRAM DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE M/CAR (PROSPERER)
411-2-1-2-09	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES
411-2-1-2-10	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-2-1-2-11	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-2-1-2-12	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-2-1-2-13	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)
411-2-1-2-14	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-2-1-2-15	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-2-1-2-16	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-2-1-2-17	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-2-1-2-18	PROJET SATREPS
411-2-1-2-19	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE
411-2-1-2-20	PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
411-2-1-2-21	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-2-1-2-22	PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES
411-2-1-2-23	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-2-1-2-24	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS
411-2-1-2-25	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY MPAMOKATRA (DMM)
411-2-1-2-26	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
411-2-1-2-27	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-2-1-2-28	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
411-2-1-2-29	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-2-1-2-30	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
411-2-1-2-31	ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
411-2-1-2-32	PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-2-1-2-33	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS
411-2-1-2-34	PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION
411-2-1-2-35	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-2-1-2-36	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-2-1-2-37	PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-2-1-2-38	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE
411-2-1-2-39	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-2-1-2-40	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
411-2-1-2-41	DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-42	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
411-2-1-2-43	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-2-1-2-44	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-2-1-2-45	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-2-1-2-46	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-2-1-2-47	PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
411-2-1-2-48	N01- RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES
411-2-1-2-49	N02- PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ
411-2-1-2-50	N03- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE
411-2-1-2-51	N04- PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES
411-2-1-2-52	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES
411-2-1-2-53	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-2-1-2-54	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-2-1-2-55	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-2-1-2-56	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-2-1-2-57	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-58	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
412	Elevage		
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché		
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale		
412-1-1-1	Filières d'élevage promues		
412-1-1-1-01	APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES		
412-1-1-1-02	Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants		
412-1-1-1-03	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR		
412-1-1-1-04	T11_PROMOTION L'ELEVAGE CONTRACTUEL		
412-1-1-1-05	T05_PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE A MADAGASCAR		
412-1-1-1-06	T07_DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME DE PETITS RUMINANTS		
412-1-1-1-07	PROJET POUR L'AMELIORATION GENETIQUE DES ANIMAUX D'ELEVAGE		
412-1-1-1-08	T04_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE		
412-1-1-1-09	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE		
412-1-1-1-10	T06_PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR LAIT		
412-1-1-1-11	T10_APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE		
412-1-1-1-12	Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins...)		
412-1-1-1-13	Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)		
412-1-1-1-14	T09_MISE AU NORME DES PRODUITS D'ELEVAGE		
412-1-1-1-15	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires		
412-1-1-1-16	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux		
412-1-1-1-17	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage		
412-1-1-1-18	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux		
412-1-1-1-19	Appuyer les organisations des éleveurs familiaux		
412-1-1-1-20	T08_DEVELOPPEMENT D'INFORMATION SUR LES PRODUITS D'ELEVAGE		
412-1-1-1-21	T19-Décanisation massive des chiens errants et campagne de vaccination antibiotiques des chiens domestiques		
412-1-1-1-23	APPUI À LA VALORISATION DES POTENTIELS GÉNÉTIQUES DES PETITS RUMINANTS		
412-1-1-1-24	AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX		
412-1-1-1-25	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE		
412-1-1-1-27	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)		
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation		
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées		
412-1-2-1-01	VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES		
412-1-2-1-03	Lutter contre la maladie des abeilles		
412-1-2-1-04	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)		
412-1-2-1-05	Lutter contre la rage canine		
412-1-2-1-06	Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel		
412-1-2-1-07	Assurer la couverture sanitaire animale		
412-1-2-1-08	Mettre aux normes des services veterinaires		
412-1-2-1-09	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal		
412-1-2-1-10	Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires		
412-1-2-1-11	Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal		
412-1-2-1-12	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES		
412-1-2-1-13	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
412	Elevage
412-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne
412-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine
412-2-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible
412-2-1-1-01	<i>Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants)</i>
412-2-1-1-02	<i>PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT RUMINANT AVICOLE ET APICOLE)</i>
412-2-1-1-03	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>
412-2-1-1-04	<i>AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX</i>
412-2-1-1-05	<i>PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE</i>
412-2-1-1-06	<i>APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE</i>
412-2-1-1-07	<i>APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GGROUPEMENTS DES FEMMES RURALES</i>
412-2-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande
412-2-1-2-01	<i>Développer l'élevage de bovins laitier</i>
412-2-1-2-02	<i>Développer l'apiculture</i>
412-2-2	Moderniser le secteur élevage
412-2-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage
412-2-2-1-01	<i>Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins</i>
412-2-2-1-02	<i>Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin</i>
412-2-2-1-03	<i>Construire des infrastructures aux normes</i>
412-2-2-1-04	<i>CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES</i>
412-2-2-1-05	<i>EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR</i>
412-2-2-1-06	<i>APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE</i>
412-2-2-1-07	<i>INTRODUCTION D'ANIMAUX D'ELEVAGE DE RACES PERFORMANTES</i>
412-2-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage
412-2-2-2-01	<i>Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé</i>
412-2-2-2-02	<i>Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits d'élevage</i>
412-2-2-2-03	<i>Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage</i>
412-2-2-2-04	<i>Promouvoir des modèles d'élevage contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens éleveurs</i>
412-2-2-2-05	<i>Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés</i>
412-2-2-2-06	<i>Augmenter les produits d'élevage exportés</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE						
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère						
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE						
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	-
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE						
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	750	800	800	800
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable						
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE						
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	-
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES						
	033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	0	-
	033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	NOMBRE	12	12	12	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430 PECHE					
033 Administration et Coordination					
033-2 <u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>					
033-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale					
033-2-1-1 Rémunération du personnel honorée à temps					
033-2-1-1-R1 Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques						
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE						
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR						
408-1-1-1	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES						
	408-1-1-1-R1	Taux de production augmenté	%	0.05	0	0	0
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES						
	408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	0	0	-
408-1-2	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES						
408-1-2-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES						
	408-1-2-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	0	0	-
408-1-3	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION						
408-1-3-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE						
	408-1-3-1-R1	Guide de commercialisation des produits halieutiques élaborés	NOMBRE	1	0	0	0
	408-1-3-1-R2	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	NOMBRE	0	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE					
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques					
408-2	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue					
408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture					
408-2-1-1	Développer la pêche et l'aquaculture					
408-2-1-1-R1	Production halieutique réalisée	TONNE	165000	170000	180000	180000
408-2-1-2	Moderniser le secteur pêche et aquaculture					
408-2-1-2-R1	Nombre d'Unités de transformation de produits halieutiques créés	NOMBRE	2	2	2	6
408-2-1-3	Améliorer l'accès des produits aux marchés					
408-2-1-3-R1	Le montant de la redevance est augmenté	MILLIERS ARIARY	16 384	20000	30000	30000
408-2-3	Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan					
408-2-3-1	Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue					
408-2-3-1-R1	Villages des pêcheurs modernes mis en places	NOMBRE	1	1	2	4

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
061	Administration et Coordination						
061-1	<u>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</u>						
061-1-1	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP						
061-1-1-1	Performance améliorée						
	061-1-1-1-R1	Nombre d'agents formés	NOMBRE	0	0	0	-
	061-1-1-1-R2	Acteurs formés	NOMBRE	350	0	0	-
061-1-2	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage						
061-1-2-1	Gouvernance du secteur améliorée						
	061-1-2-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	60	00	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
061	Administration et Coordination					
061-2	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère					
061-2-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche					
061-2-1-1	Assurer le pilotage des secteurs					
061-2-1-1-R1	Note de fonctionnalité de la chaîne PPBS	UNITÉ	55/100	65/100	65/100	70/100
061-2-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP					
061-2-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion					
061-2-2-1-R1	Ratio Fonctionnement/Investissement	RATIO	40/60	35/60	30/70	30/70
061-2-3	Moderniser le secteur agricole					
061-2-3-1	Développer l'Agribusiness					
061-2-3-1-R1	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels	NOMBRE	0	50	50	10
061-2-3-1-R2	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place	NOMBRE	0	1	1	1
061-2-3-1-R3	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	NOMBRE	0	5	5	5
061-2-3-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles					
061-2-3-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles	NOMBRE	5	3	3	2

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
411	Agriculture							
411-1	<u>Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international</u>							
411-1-1	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés							
411-1-1-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue							
	411-1-1-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	20000	0	0	-	-
411-1-1-2	Services d'appui aux producteurs améliorés							
	411-1-1-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	34918	0	0	-	-
411-1-2	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs							
411-1-2-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées							
	411-1-2-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	60000	0	0	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480 AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411 Agriculture					
411-2 <u>Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne</u>					
411-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz					
411-2-1-1 Etendre les superficies rizicoles exploitées					
411-2-1-1-R1 Superficies de Périmètres irrigués remise en état	HECTARE	60000	100000	125000	180000
411-2-1-1-R2 Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagées	HECTARE	14155	40000	30000	9000
411-2-1-2 Augmenter la productivité					
411-2-1-2-R1 Production additionnelle de paddy	TONNE	500000	1000000	1500000	2000000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
412	Elevage							
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché							
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale							
412-1-1-1	Filières d'élevage promues							
	412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	0	0	-	
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation							
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées							
	412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	23	0	0	-	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
412	Elevage						
412-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne						
412-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine						
412-2-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible						
	412-2-1-1-R1	Géniteurs performants produits	NOMBRE	2000	2500	3000	5000
412-2-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande						
	412-2-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet gasy disponibles	NOMBRE	2500000	7000000	10000000	15000000
412-2-2	Moderniser le secteur élevage						
412-2-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage						
	412-2-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	NOMBRE	7	15	40	70
412-2-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage						
	412-2-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	NOMBRE	0	4	5	6

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
440	ENVIRONNEMENT		
017	Administration et Coordination		
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS		
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS		
017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit		
	-	-	
017-1-1-2	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés		
017-1-1-2-01	<i>P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY</i>		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
017	Administration et Coordination
017-2	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES
017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS
017-2-1-1	LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES
017-2-1-1-01	CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
017-2-1-1-02	Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines
017-2-1-1-03	Communication, sensibilisation et Education environnementale
017-2-1-2	FONCTION REGALIEENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE
017-2-1-2-01	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
017-2-1-2-02	ASSURER LES BESOINS PRIORITAIRES ET FONDAMENTAUX POUR OPERATIONNALISATION DE L'ADMINISTRATION
017-2-1-2-03	ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
017-2-1-2-04	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
017-2-1-2-05	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
017-2-1-2-06	TRANSFERER DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLCS
017-2-1-2-07	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
017-2-1-2-08	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
017-2-1-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS
017-2-1-3-01	Appui à l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement
017-2-2	OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD
017-2-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD
017-2-2-1-01	fonctionnement
017-2-Y	Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme
017-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
017-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
440	ENVIRONNEMENT	
701	Gestion durable des ressources naturelles	
701-1	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE	
701-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT	
701-1-1-1	LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU	
	701-1-1-1-01	T02 Centre d'application et de démonstration
	701-1-1-1-02	T03 Evaluation Environnementale Stratégique
	701-1-1-1-03	T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP
701-1-2	Promouvoir l'économie circulaire	
	701-1-2-1	la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu
	-	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
701	Gestion durable des ressources naturelles
701-2	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES
701-2-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE
701-2-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
701-2-1-1-02	Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar
701-2-1-1-03	Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga
701-2-1-1-04	AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
701-2-1-1-05	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
701-2-1-1-06	ASSURER LES DEPENSES COURANTES
701-2-1-1-07	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
701-2-1-1-08	T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique
701-2-1-1-09	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
701-2-1-1-10	INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE
701-2-1-1-11	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
701-2-1-1-12	FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR
701-2-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-14	FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX
701-2-1-1-15	RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR
701-2-1-1-16	REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)
701-2-1-1-17	RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
701-2-1-1-18	RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS
701-2-1-1-19	AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA
701-2-1-1-20	Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar
701-2-1-1-21	Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines
701-2-1-1-22	PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
701-2-1-1-23	RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES
701-2-1-1-24	PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)
701-2-1-1-25	RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE
701-2-1-1-26	GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST
701-2-1-1-27	CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-28	ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-29	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
701-2-1-1-30	GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
701-2-1-1-31	ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
701-2-1-1-32	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
701-2-1-1-33	CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1-34	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)
701-2-1-1-35	OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
701-2-1-1-36	MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX
701-2-1-1-37	mise en place et opérationnalisation d'un système de traçabilité des bois
701-2-1-1-38	Aménagement et gestion intégrée des bassins versants critiques d'Andekaleka de Tsiacompaniry et de Mahajamba
701-2-1-1-39	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
701-2-1-1-40	ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
701-2-1-1-41	TRANSFERTS DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-1	<u>OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALGASY</u>
704-1-1	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES
704-1-1-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES
704-1-1-1-01	<i>DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES</i>
704-1-1-1-02	<i>PROMOTION DES EMPLOIS VERTS</i>
704-1-1-1-03	<i>PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT</i>
704-1-1-1-04	<i>DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES</i>
704-1-1-1-05	<i>PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
440	ENVIRONNEMENT		
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy		
704-2	PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE		
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES		
704-2-2-1-01	<i>RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR</i>		
704-2-2-1-02	<i>RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES (FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)</i>		
704-2-2-1-03	<i>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR</i>		
704-2-2-1-04	<i>Gestion Durable des mangroves</i>		
704-2-2-1-05	<i>villages écologiques</i>		
704-2-2-1-06	<i>promotion des énergies alternative</i>		
704-2-3	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-3-2	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE		
	-		
704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-4-3	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE		
	-		
704-2-4-4	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT		
	-		
704-2-4-5	LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT		
	-		
704-2-4-6	INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD		
	-		
704-2-9	Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques		
704-2-9-1	Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés		
	-		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
017	Administration et Coordination					
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS					
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS					
017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit					
017-1-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	2	-
017-1-1-2	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés					
017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	15	20	20	-
017-1-1-2-R2	THEMES DISPOSES	NOMBRE	30	31	33	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
440	ENVIRONNEMENT				
017	Administration et Coordination				
017-2	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES				
017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATERIELS ET HUMAINS				
017-2-1-1	LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES				
017-2-1-1-R1	FORMATIONS DISPENSEES	NOMBRE	3	-	-
017-2-1-1-R2	THEMES DISPENSES	NOMBRE	30	31	33
017-2-1-2	FONCTION REGALIEENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE				
017-2-1-2-R1	NOMBRE DE BASES DE DONNEES THEMATIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	1	1	1
017-2-1-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS				
017-2-1-3-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	2	2
017-2-1-3-R2	Batiments administratifs du MEDD réhabilités et/ou construits et opérationnelles	NOMBRE	0	8	9
017-2-2	OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD				
017-2-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD				
017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	NOMBRE	15	20	20

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
701	Gestion durable des ressources naturelles						
701-1	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE						
701-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT						
701-1-1-1	LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU						
	701-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	40	42	44	-
701-1-2	Promouvoir l'économie circulaire						
701-1-2-1	la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu						
	701-1-2-1-R1	Contrôles environnementales	NOMBRE	0	44	44	44

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
701	Gestion durable des ressources naturelles					
701-2	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES					
701-2-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES					
701-2-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE					
701-2-1-1-R2	FORMATION EN PLANIFICATION	NOMBRE	1	1	-	-
701-2-1-1-R4	PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	200	200	200	-
701-2-1-1-R6	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	550	600	-
701-2-1-1-R7	PEPINIERES INSTALLEES	NOMBRE	0	0	0	-
701-2-1-1-R9	Plan de développement local intégrant les engagements internationaux suivant les trois conventions de Riod	NOMBRE	0	0	0	-
701-2-1-1-RA	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	40000	40000	40000	-
701-2-1-1-RB	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	64	78	84	-
701-2-1-1-RC	Superficie reboisée/restaurée	Ha	0	40000	40000	40000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-1	OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY					
704-1-1	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES					
704-1-1-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES					
704-1-1-1-R1	SYSTEMES PSE TESTEES	NOMBRE	1	1	1	-
704-1-1-1-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	1	1	1	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-2	PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE					
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES					
704-2-2-1-R1	FILIERES VERTES PROMUES	NOMBRE	5	5	5	5
704-2-3	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-3-2	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE					
704-2-3-2-R1	PROTOCOLE DE PARTENARIAT SIGNE	NOMBRE	3	3	3	3
704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-4-3	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE					
704-2-4-3-R1	ACIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALES PROMUES	NOMBRE	17	20	23	-
704-2-4-3-R2	STRUCTURE DE L'INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE RENFORCEE (CER, CIME)	NOMBRE	8	8	8	-
704-2-4-3-R3	Structures de l'integration du Developpement Durable operationnelles	NOMBRE	8	8	10	10
704-2-4-4	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
704-2-4-4-R1	TEXTES SUR LA MISE EN COMPATIBILITES DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES	NOMBRE	0	1	1	-
704-2-4-4-R2	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL REALISEE	NOMBRE	50	50	50	-
704-2-4-5	LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
704-2-4-5-R1	Permis environnementales livrés	NOMBRE	0	30	35	40
704-2-4-6	INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD					
704-2-4-6-R1	Structures de l'integration du Developpement Durable operationnelles	NOMBRE	0	8	10	10
704-2-9	Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques					
704-2-9-1	Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés					
704-2-9-1-R1	Mécanisme de financement identifiés	NOMBRE	0	4	4	4

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
031	Administration et coordination
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE
<i>031-2-1-1-01</i>	<i>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES</i>
<i>031-2-1-1-02</i>	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>
031-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
031-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
<i>031-2-Y-Y-99</i>	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
203-1-1	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
203-1-1-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-1-1-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-1-1-02	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
203-1-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
203-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO
203-1-1-1-05	PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
203-1-1-1-06	ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR
203-1-1-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-1-1-08	PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE DOMESTIQUE
203-1-1-1-09	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,
203-1-1-1-10	ENERGY SOLAIRE
203-1-1-1-11	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-1-1-12	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-1-1-14	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-1-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
203-1-1-2-01	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-1-2-02	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-1-2-03	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-1-2-04	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-1-2-05	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-1-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE
203-1-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-1-2-1-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-2-1-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-2-1-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-2-1-05	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-2-1-06	LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY
203-1-2-1-07	PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
203-1-2-1-08	PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA
203-1-2-1-09	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-2-1-10	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-2-1-11	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-2-1-12	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
203-1-2-1-13	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)
203-1-2-1-14	PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES
203-1-2-1-15	PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
203-1-2-2	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-1-2-2-01	PIC II
203-1-2-2-02	PAGOSE
203-1-2-2-03	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-2-2-04	RENFORCEMENT RIA
203-1-2-2-05	LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD
203-1-2-2-06	SCALING SOLAR
203-1-2-2-07	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUTE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

510 ENERGIE

203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

203-1-2-2-08 ENERGY ACCES EXPANSION

203-1-2-2-09 MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES

203-1-2-2-10 REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA

203-1-2-2-11 INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA

203-1-2-2-12 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	<u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u>
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTÉE D'UN MOYEN MATÉRIEL
	-
205-1-2-4	JIRAMA APPUYÉE TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT
	-
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES EPIC ET LES EPA
205-1-3-1	SAMVA APPUYÉE TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT
	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS
204-1-1	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS
204-1-1-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
204-1-1-1-01	INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
204-1-1-1-02	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS
204-1-1-1-03	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSMIRORO
204-1-1-1-04	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS
204-1-1-1-05	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSMIRORO)
204-1-1-1-06	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
204-1-1-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSMIRORO
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS
204-1-2-1-01	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES
204-1-2-1-02	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
204-1-2-1-03	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL
204-1-2-1-04	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-3	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-3-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
204-1-3-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
204-1-3-1-02	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES
204-1-3-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
204-1-3-1-04	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR
204-1-3-1-05	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
204-1-3-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-07	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
204-1-4	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-4-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS
204-1-4-1-02	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-4-1-03	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
204-1-4-1-04	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
204-1-4-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
204-1-4-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
204-1-4-2-02	OCTROI ET RENOUILLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
031	Administration et coordination					
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC					
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE					
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE					
031-2-1-1-R1	Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	23	30	40	-
031-2-1-1-R2	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	100	100	100	-
031-2-1-1-R3	Délai de traitement de dossiers	JOUR	2	1	1	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales					
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE					
203-1-1	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES					
203-1-1-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES					
203-1-1-1-R1	Déchets agricoles transformés	%	1	1	1	-
203-1-1-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	1	1	1	-
203-1-1-1-R3	Biogaz	%	1	1	1	-
203-1-1-1-R4	Ethanol	%	4	4	4	-
203-1-1-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE					
203-1-1-2-R1	Les objectifs atteints	NOMBRE	0	0	0	-
203-1-1-2-R2	Master Plan Production	%	75	75	75	-
203-1-1-2-R3	Schéma directeur réseaux	%	75	75	75	-
203-1-1-2-R4	Code de réseaux et son décret d'application	%	25	25	25	-
203-1-2	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE					
203-1-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS					
203-1-2-1-R1	Taux d'accès en électricité	%	18	19	19	-
203-1-2-1-R2	Kits solaires distribués	NOMBRE	110000	150000	200000	-
203-1-2-2	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT					
203-1-2-2-R1	Réduction des heures de délestages	%	40	60	65	-
203-1-2-2-R2	Economie de bois	M3	2000	2000	2000	-
203-1-2-2-R3	Taux d'accès en électricité	%	20	20	20	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
520	EAU ET ASSAINISSEMENT					
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement					
205-1	<u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u>					
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE					
205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL					
205-1-2-2-R1	Atelier de forage acquis	UNITÉ	1	1	1	-
205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT					
205-1-2-4-R1	Citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	100	100	-
205-1-2-4-R2	Travaux d'AEP pour la JIRAMA réalisés	NOMBRE	54	54	54	-
205-1-2-4-R3	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	POURCENTAGE	100%	100%	100%	-
205-1-2-4-R4	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	2	2	-
205-1-2-4-R5	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	5	5	-
205-1-2-4-R6	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	2	2	-
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA					
205-1-3-1	SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT					
205-1-3-1-R1	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	100	100	-
205-1-3-1-R2	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	10	10	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
540	HYDROCARBURES						
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants						
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS						
204-1-1	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS						
204-1-1-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT						
	204-1-1-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	10000	15000	15000	-
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS						
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS						
	204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	10	8	8	-
204-1-3	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES						
204-1-3-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES						
	204-1-3-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	40	45	45	-
204-1-4	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS						
204-1-4-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX						
	204-1-4-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	75	70	70	-
204-1-4-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE						
	204-1-4-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	12	10	10	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

520 **EAU ET ASSAINISSEMENT**

032 **Administration Et Coordination**

032-1 **PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS**

032-1-1 **EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE**

032-1-1-1 **BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

032-1-1-1-01 *SATISFAIRE LES BESOINS DU MINISTERE*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

520 **EAU ET ASSAINISSEMENT**

032 **Administration Et Coordination**

032-2 **ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**

032-2-1 **GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE**

032-2-1-1 **REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS**

032-2-1-1-01 PAYER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SOLDE DES AGENTS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

520 **EAU ET ASSAINISSEMENT**

032 **Administration Et Coordination**

032-3 **PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**

032-3-1 **ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**

032-3-1-1 **BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

032-3-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

032-3-Y **Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme**

032-3-Y-Y **Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle**

032-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE
205-1-1	AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE
205-1-1-1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1-01	PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1-02	ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE
205-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES
205-1-1-2	PROMOTION DE L'HYGIENE
205-1-1-2-01	PROMOUVOIR L'HYGIENE PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE
205-1-2	AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-1	DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE
205-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA
205-1-2-2-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-2-02	PROJET D'URGENCE DE LA JIRAMA
205-1-2-2-03	JIRAMA WATER III
205-1-2-3	ADDUCTION D'EAU POTABLE
205-1-2-3-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-3-02	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-3-03	EAU ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-3-04	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES
205-1-3-1	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA
205-1-3-1-01	EVACUATION DES EAUX USEES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO
205-1-3-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES
205-1-3-2-01	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD
205-1-3-3	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA
205-1-3-3-01	AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
032	Administration Et Coordination						
032-1	<u>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS</u>						
032-1-1	EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE						
032-1-1-1	BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
	032-1-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement hors solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE					
520 EAU ET ASSAINISSEMENT					
032 Administration Et Coordination					
032-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE					
032-2-1 GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE					
032-2-1-1 REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS					
032-2-1-1-R1 Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
032	Administration Et Coordination						
032-3	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES						
032-3-1	ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES						
032-3-1-1	BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
	032-3-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses d'investissement	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE					
520	EAU ET ASSAINISSEMENT					
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement					
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE					
205-1-1	AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE					
205-1-1-1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT					
205-1-1-1-R1	Travaux des infrastructures d'assainissement réalisés	%	100	40	40	20
205-1-1-1-R2	Centre de Tri et valorisation de déchets solides mis en place	NOMBRE	-	1	0	0
205-1-1-1-R3	Rapport d'Etudes de sites de décharges normalisés de déchets remis	RAPPORT	-	1	1	0
205-1-1-1-R4	Matériels d'assainissement de déchets solides acquis	%	-	40	60	0
205-1-1-2	PROMOTION DE L'HYGIENE					
205-1-1-2-R1	Zones sensibilisées	%	100	100	100	100
205-1-1-2-R2	Matériels d'hygiène acquis	Pack	-	2	1	0
205-1-2	AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE					
205-1-2-1	DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE					
205-1-2-1-R1	Atelier de forage acquis	UNITÉ	1	-	-	-
205-1-2-1-R2	Matériels techniques acquis	%	100	100	100	100
205-1-2-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA					
205-1-2-2-R1	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	-	-	-
205-1-2-2-R2	citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	-	-	-
205-1-2-2-R3	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	-	-	-
205-1-2-2-R4	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	-	-	-
205-1-2-2-R5	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	%	100	-	-	-
205-1-2-2-R6	Travaux d'AEP réalisés pour la JIRAMA	NOMBRE	54	-	-	-
205-1-2-3	ADDUCTION D'EAU POTABLE					
205-1-2-3-R1	Travaux d'adduction d'Eau réalisés	%	100	100	100	100
205-1-2-3-R2	Rapport d'Etudes, de Contrôle et Surveillance de travaux par Districts remis	NOMBRE	-	13	13	2
205-1-2-3-R3	Forages réalisés	NOMBRE	-	42	42	0
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES					
205-1-3-1	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA					
205-1-3-1-R1	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	-	-	-
205-1-3-1-R2	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	-	-	-
205-1-3-1-R3	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	100
205-1-3-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES					
205-1-3-2-R1	Taux d'exécution de crédits d'investissement	%	100	100	100	100
205-1-3-2-R2	Taux de transferts de crédits de fonctionnement	%	100	100	100	100
205-1-3-3	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA					
205-1-3-3-R1	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	100

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION
019-1-1-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
019-1-1-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-1-1-02	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE
019-1-1-1-03	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
019-1-1-2	TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
019-1-1-2-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-1-2-02	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
019-1-1-2-03	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
019-1-1-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
019-1-1-2-05	REVISION DU CODE PÉTROLIER
019-1-2	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS
019-1-2-1	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-2-1-01	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
019-1-2-1-02	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
019-1-2-1-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-2-1-04	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
019-1-2-1-05	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
019-1-2-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-2-2	AUGMENTATION DES RECETTES
019-1-2-2-01	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIÈRES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
019-1-2-2-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
019-1-2-2-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
019-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
019-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES
019-1-3-1-01	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
019-1-3-1-02	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
019-1-3-1-03	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
019-1-3-1-04	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
019-1-3-1-05	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
019-1-3-1-06	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
019-1-3-1-07	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
019-1-3-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE
019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
019-1-3-2-02	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE
019-1-3-2-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-3-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS
019-1-3-2-05	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
019-1-3-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE
019-1-3-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
019-1-3-2-08	COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
019-1-3-3	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE
019-1-3-3-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION
019-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
019-1-3-3-03	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES
019-1-3-3-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION
019-1-3-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP
019-1-3-4-01	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES
019-1-3-4-02	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS
019-1-3-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
	019-1-3-4-04	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE	
	019-1-3-4-05	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS	
	019-1-3-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE	
	019-1-3-5	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MINISTÈRE	
	019-1-3-5-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES	
	019-1-3-5-03	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS	
	019-1-3-5-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS	
	019-1-3-5-05	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTÈRE	
	019-1-3-5-06	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE	
	019-1-3-6	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP	
	019-1-3-6-01	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
	019-1-3-6-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION	
	019-1-3-6-03	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES	
	019-1-3-6-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION	
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF		
	019-1-4-1	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES	
	019-1-4-1-01	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD	
	019-1-4-1-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS EXISTANTS	
	019-1-4-1-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE	
	019-1-4-1-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS	
	019-1-4-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS	
	019-1-4-1-06	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS	
	019-1-4-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE	
	019-1-4-2-01	MISE EN ŒUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DÉMATÉRIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES	
	019-1-4-3	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP	
	019-1-4-3-01	MISE EN ŒUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DÉMATÉRIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR	
019-1-5	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
	019-1-5-1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE	
	019-1-5-1-01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-02	DÉCORATION DE PERSONNEL	
	019-1-5-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-05	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION	
	019-1-5-1-06	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP	
	019-1-5-2	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE	
	019-1-5-2-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES	
	019-1-5-2-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE	
	019-1-5-3	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP	
	019-1-5-3-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES	
	019-1-5-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE	
019-1-6	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP		
	019-1-6-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MINISTÈRE	
	019-1-6-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET DES ORGANISMES RATTACHÉES AU MINISTÈRE	
	019-1-6-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉS	
	019-1-6-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP	
	019-1-6-2-01	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉS	
	019-1-6-2-02	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP	
	019-1-6-3	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MINISTÈRE	
	019-1-6-3-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS	
	019-1-6-3-02	CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1-6-3-03 *RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI*

019-1-6-4 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP

019-1-6-4-01 *MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS*

019-1-6-4-02 *RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI*

019-1-6-4-03 *CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
019-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux		
019-2-1	Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques		
019-2-1-1	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif		
019-2-1-1-01	<i>Suivre, contrôler et faire un audit</i>		
019-2-1-1-02	<i>Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics</i>		
019-2-1-1-03	<i>Constater et reprimer les infractions minières sur saisine</i>		
019-2-1-1-04	<i>Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget – programme, exécuter et contrôler</i>		
019-2-1-1-05	<i>Gérer les communications et les relations internationales</i>		
019-2-1-1-06	<i>Gérer les Ressources Humaines</i>		
019-2-1-1-07	<i>Vérifier et mettre en conformité les textes</i>		
019-2-1-1-08	<i>Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et sécurité</i>		
019-2-1-1-09	<i>T04 : Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie</i>		
019-2-1-1-10	<i>Suivre et contrôler les activités du secteur extractif</i>		
019-2-1-1-11	<i>Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC</i>		
019-2-2	Restaurer le climat d'investissement attractif		
019-2-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes		
019-2-2-1-01	<i>T01 : Phase II de la Mise en oeuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif – Mise en place d'envergure national</i>		
019-2-2-1-02	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux</i>		
019-2-2-1-03	<i>Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)</i>		
019-2-2-1-04	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier</i>		
019-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)		
019-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)		
019-2-3-1-01	<i>Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé</i>		
019-2-3-1-02	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>		
019-2-3-1-03	<i>Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif</i>		
019-2-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut		
019-2-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%		
019-2-4-1-01	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif</i>		
019-2-4-1-02	<i>Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques</i>		
019-2-4-1-03	<i>Contrôle de la chaîne de valeur des produits miniers</i>		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux
019-3-1	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques
019-3-1-1	Amélioration de la performance de l'administration minière
019-3-1-1-01	<i>Renforcement des capacités, matérielles, techniques et humaines</i>
019-3-1-2	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif
019-3-1-2-01	<i>Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler</i>
019-3-1-2-02	<i>Optimiser la gestion des marchés publics en fonction des besoins de fonctionnement et d'investissement du Ministère, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur</i>
019-3-1-2-03	<i>Constater et réprimer les infractions minières sur saisine</i>
019-3-1-2-04	<i>Elaborer le plan de communications et gestion des relations institutionnelles, sectorielles et internationales en matière des mines et des ressources stratégiques</i>
019-3-1-2-05	<i>Gérer les Ressources Humaines</i>
019-3-1-2-06	<i>Organiser, coordonner et contrôler la mise en œuvre des activités minières, pétrolières et suivi du respect des normes environnementales au niveau des services déconcentrés</i>
019-3-1-2-07	<i>Mettre en conformité des actions du Ministère aux axes stratégiques. Assurer le suivi-évaluation, d'ordre interne ou externe, des activités. Analyser et étudier les informations recueillies pour en déduire si besoin de nouvelles orientations et stratégies d'amélioration de la gouvernance du secteur minier et des ressources stratégiques</i>
019-3-1-2-08	<i>Appuyer l'élaboration, la vérification et la mise en conformité des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur extractif. Conception, conseil, expertise et assistance en matière juridiques et contentieuse auprès du Ministère. Traiter, en collaboration avec la DLC de la Primature, des affaires juridiques et contentieuses du Ministère</i>
019-3-1-2-09	<i>Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère</i>
019-3-1-2-10	<i>Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère</i>
019-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif
019-3-2-1	Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national
019-3-2-1-01	<i>Elaboration de la Lettre de politique Nationale Pétrolière</i>
019-3-2-1-02	<i>Amélioration du cadre légal pétrolier</i>
019-3-2-1-03	<i>Elaboration des textes d'application sur le secteur pétrolier</i>
019-3-3	Valoriser le cadastre minier à Madagascar
019-3-3-1	Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers
019-3-3-1-01	<i>Poursuite du processus de réforme du Code minier</i>
019-3-3-1-02	<i>Elaboration des textes réglementaires qui garantissent la mise en œuvre effective du code minier</i>
019-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines
019-3-4-1	Gestion de proximité des activités minières
019-3-4-1-01	<i>Mise en place des Bureaux d'Administration Minière (BAM)</i>
019-3-5	Contrôler la chaîne de valeur de l'or
019-3-5-1	Maîtrise de la filière Or
019-3-5-1-01	<i>Mettre en place une structure nationale de l'achat d'or</i>
019-3-6	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat
019-3-6-1	Constitution de réserves d'or nationales
019-3-6-1-01	<i>Mise en place d'unités de fonte locales</i>
019-3-6-2	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or
019-3-6-2-01	<i>Révision du régime de l'or</i>
019-3-7	Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »
019-3-7-1	Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif
019-3-7-1-01	<i>Suivre l'application des normes, exigences, recommandations et mesures correctives prévues par l'ITIE</i>
019-3-8	Améliorer l'environnement des Mines et des Ressources Stratégiques
019-3-8-1	Sécurisation du flux des produits miniers
019-3-8-1-01	<i>Assainir et renforcer le dispositif de contrôle et de sécurisation du flux des produits miniers</i>
019-3-8-2	Cohérence des retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes de l'Etat
019-3-8-2-01	<i>Assurer le suivi stratégique des Projets à grande échelle et des permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres</i>
019-3-8-3	Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
	<i>019-3-8-3-01 Mise en place des dispositifs d'appui à la mise en marche des Projets miniers en gestation</i>
019-3-9	Accroître la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut
019-3-9-1	Mécanisme de traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits miniers
	<i>019-3-9-1-01 Renforcer les dispositifs et les mécanismes de recouvrement des revenus miniers</i>
	<i>019-3-9-1-02 Mise en place d'une plateforme fiscale</i>
019-3-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
019-3-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	<i>019-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES
217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES COMPÉTENTS
217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TECHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES
217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD
217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-01	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIÈRES (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...)
217-1-1-2-02	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERES / DIRECTION GÉNÉRALE DU PÉTROLE (DGP)
217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR
217-1-1-2-05	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES
217-1-1-2-06	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-07	ETUDES ET TRAVAUX GÉOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DÉVELOPPEMENT PÉTROLIER (DPDP)
217-1-1-2-08	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-1	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-1-01	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES
217-1-2-1-02	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES
217-1-2-1-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEURS DU PÉTROLE
217-1-2-1-04	ATELIER AVEC LES CTD
217-1-2-2	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE
217-1-2-2-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES
217-1-2-2-02	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2-03	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-2	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1	ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-1	DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-1-01	<i>Consultation des CTD</i>
217-2-1-1-02	<i>Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes</i>
217-2-1-1-03	<i>Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières</i>
217-2-1-2	PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-2-01	<i>Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-02	<i>Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-03	<i>Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques,...)</i>
217-2-1-2-04	<i>Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables</i>
217-2-1-2-05	<i>Valorisation des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-06	<i>Documentation et inventaire des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-07	<i>Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar</i>
217-2-1-2-08	<i>Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques</i>
217-2-2	DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-2-1	EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-2-1-01	<i>Atelier avec les CTD</i>
217-2-2-1-02	<i>Echanges Inter-ministérielles</i>
217-2-2-1-03	<i>Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole</i>
217-2-2-1-04	<i>Echanges avec les entités locales</i>
217-2-2-2	MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS
217-2-2-2-01	<i>Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques</i>
217-2-2-2-02	<i>Révision des textes existants</i>
217-2-2-2-03	<i>Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES		
530	MINES		
217	Développement du secteur pétrolier		
217-3	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux		
217-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or		
217-3-1-1	Maîtrise de la filière Or		
217-3-1-1-01	<i>Mettre en place 50 comptoir de l'Or</i>		
217-3-1-1-02	<i>Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses</i>		
217-3-1-1-03	<i>Contrôler la chaîne de valeur de l'Or</i>		
217-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif		
217-3-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes		
217-3-2-1-01	<i>Développer les pôles de compétence pétrolière</i>		
217-3-2-1-02	<i>Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs</i>		
217-3-2-1-03	<i>T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont</i>		
217-3-2-1-04	<i>T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion des retombées socio-économiques des projets pétroliers</i>		
217-3-2-1-05	<i>Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser le cadre légal régissant le secteur pétrolier</i>		
217-3-2-1-06	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux</i>		
217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)		
217-3-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)		
217-3-3-1-01	<i>Promouvoir les investissements pétroliers</i>		
217-3-3-1-02	<i>T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouveau code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application</i>		
217-3-3-1-03	<i>T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique</i>		
217-3-3-1-04	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>		
217-3-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut		
217-3-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%		
217-3-4-1-01	<i>T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés dans les zones pétroliers</i>		
217-3-4-1-02	<i>Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>		
217-3-4-1-03	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques</i>		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	
530	MINES	
217	Développement du secteur pétrolier	
217-4	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux	
217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)	
217-4-1-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)	
	217-4-1-1-01	<i>Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières en amont</i>
217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers	
217-4-2-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar	
	217-4-2-1-01	<i>Révision de certains contrats de partage de production (CPP)</i>
217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar	
	217-4-2-2-01	<i>Etablissement du Road show pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers</i>
217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier	
217-4-3-1	Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers	
	217-4-3-1-01	<i>Optimiser les apports socio-économiques des projets pétroliers et développement du concept du contenu local au niveau des communautés dans les zones pétrolières</i>
217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif	
217-4-4-1	Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés	
	217-4-4-1-01	<i>Elaborer un processus des gestions des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du système d'information</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER
609-1-1	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES
609-1-1-1	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER
609-1-1-1-01	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)
609-1-1-1-02	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)
609-1-1-1-03	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)
609-1-1-1-04	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-1-1-05	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
609-1-1-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)
609-1-1-1-07	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERES (LGIM)
609-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
609-1-1-2	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES
609-1-1-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
609-1-1-2-02	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERES
609-1-1-2-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
609-1-2	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER
609-1-2-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL
609-1-2-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
609-1-2-1-02	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
609-1-2-1-03	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
609-1-2-1-04	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES
609-1-2-1-05	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES
609-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
609-1-2-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-2-2-01	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERES INSITUÉS
609-1-2-2-02	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
609-1-2-2-03	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
609-1-2-2-04	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
609-1-2-2-05	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
609-1-2-2-06	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux
609-2-1	Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers
609-2-1-1	Augmentation de la valeur ajoutée
609-2-1-1-01	<i>Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers</i>
609-2-1-1-02	<i>Transférer les ressources géologiques en réserves minières</i>
609-2-1-1-03	<i>Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,</i>
609-2-2	Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers
609-2-2-1	Petits exploitants formel
609-2-2-1-01	<i>T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines</i>
609-2-2-1-02	<i>Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires</i>
609-2-2-2	Recettes minières améliorées
609-2-2-2-01	<i>Mettre en place un comptoir minier</i>
609-2-2-2-02	<i>T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale</i>
609-2-2-2-03	<i>Identification et traçabilité des produits miniers</i>
609-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)
609-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)
609-2-3-1-01	<i>Développer les pôles de compétence miniers</i>
609-2-3-1-02	<i>Améliorer l'attractivité de l'investissement minier</i>
609-2-3-1-03	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>
609-2-3-1-04	<i>Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières</i>
609-2-4	Valoriser le cadastre minier à Madagascar
609-2-4-1	Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises
609-2-4-1-01	<i>Réviser le Code Minier;</i>
609-2-4-1-02	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,</i>
609-2-4-1-03	<i>PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE</i>
609-2-5	Restaurer le climat d'investissement attractif
609-2-5-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes
609-2-5-1-01	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,</i>
609-2-5-1-02	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>
609-2-5-1-03	<i>Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);</i>
609-2-6	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut
609-2-6-1	Apport du secteur extractif optimisé
609-2-6-1-01	<i>Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy</i>
609-2-6-1-02	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif</i>
609-2-6-1-03	<i>Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation</i>
609-2-6-1-04	<i>Suivi et administration des produits exportés</i>
609-2-6-1-05	<i>Création de base de données et opérationnalisation d'un logiciel de traçabilité</i>
609-2-6-1-06	<i>Encadrements des opérateurs exportateurs</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux
609-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or
609-3-1-1	Maîtrise de la filière Or
609-3-1-1-01	<i>Mettre en place une structure nationale d'achat Or</i>
609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales
609-3-1-2-01	<i>Mise en place d'unités de fonte locales</i>
609-3-2	Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat
609-3-2-1	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or
609-3-2-1-01	<i>Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales</i>
609-3-3	Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers
609-3-3-1	Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers
609-3-3-1-01	<i>Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales</i>
609-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines
609-3-4-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées
609-3-4-1-01	<i>Elaboration et mise en œuvre de la politique d'incitation à transformation locale des produits miniers</i>
609-3-5	Professionaliser les petits exploitants miniers nationaux
609-3-5-1	Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible
609-3-5-1-01	<i>Recensement national des petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et métaux précieux)</i>
609-3-6	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar
609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux
609-3-6-1-01	<i>Mise en place du Bureau de Géologie Nationale</i>
609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées
609-3-6-2-01	<i>Appui au développement des activités des recherches géologiques et minières</i>
609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo-tourisme
609-3-6-3-01	<i>Promotion de la Galerie Nationale des Mines</i>
609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants
609-3-6-4-01	<i>Lutter contre le travail des enfants dans les mines</i>
609-3-7	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier
609-3-7-1	Libération des périmètres miniers
609-3-7-1-01	<i>Assainissement du cadastre minier national dans le cadre de la gestion rationnelle et transparente des permis miniers</i>
609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques
609-3-7-2-01	<i>Lancement du processus d'appel d'offres des périmètres miniers à forte potentialité</i>
609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance
609-3-7-3-01	<i>Réactivation de l'octroi de permis miniers</i>
609-3-8	Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut
609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers
609-3-8-1-01	<i>Dématérialisation par NTIC des dispositifs de mise en traçabilité des produits miniers</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES						
530	MINES						
019	Administration et Coordination						
019-2	<u>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</u>						
019-2-1	Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques						
019-2-1-1	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif						
	019-2-1-1-R1	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	Taux (%)	90	-	-	-
019-2-2	Restaurer le climat d'investissement attractif						
019-2-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes						
	019-2-2-1-R1	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	-	-	-
	019-2-2-1-R2	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	-	-	-
019-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)						
019-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)						
	019-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	-	-	-
	019-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	-	-	-
019-2-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut						
019-2-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%						
	019-2-4-1-R1	Taux de la contribution du secteur extractif	%	2.5	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
019	Administration et Coordination					
019-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux					
019-3-1	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques					
019-3-1-1	Amélioration de la performance de l'administration minière					
019-3-1-1-R1	Taux d'efficience de l'administration minière	Taux (%)	65	80	90	95
019-3-1-2	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif					
019-3-1-2-R1	Taux de traitement des dossiers de poursuite	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-1-2-R2	Taux de réalisation de l'e-gouvernance dans le secteur extractif	Taux (%)	50	75	100	100
019-3-1-2-R3	Taux de réalisation des PTA respectifs des Direction Interrégionales et/ou des Direction Régionales des Mines et des Ressources Stratégiques	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-1-2-R4	Taux de réalisation en matière de Marchés Publics	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-1-2-R5	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	Taux (%)	90	94	98	98
019-3-1-2-R6	Taux de réalisation annuel en matière de coordination, de suivi-évaluation, d'analyse, de contrôle des activités minières et d'audit interne	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-1-2-R7	Taux de réalisation en matière de communication	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-1-2-R8	Taux de réalisation annuelle	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-1-2-R9	Taux de réalisation en matière de GRH	Taux (%)	100	100	100	100
019-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif					
019-3-2-1	Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national					
019-3-2-1-R1	Textes d'applications du nouveau Code pétrolier	Taux (%)	0	15	100	100
019-3-2-1-R2	Lettre de politique Nationale pétrolière élaborée	Nombre	1	0	0	0
019-3-2-1-R3	Travaux préliminaires internes	Taux (%)	15	50	100	100
019-3-3	Valoriser le cadastre minier à Madagascar					
019-3-3-1	Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers					
019-3-3-1-R1	Taux de réalisation du draft du nouveau Code Minier	Taux (%)	0	100	0	0
019-3-3-1-R2	Projet de textes d'application du Code Minier	Taux (%)	-	50	100	100
019-3-3-1-R3	Taux de réalisation du draft du nouveau code minier	Taux (%)	0	100	0	0
019-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines					
019-3-4-1	Gestion de proximité des activités minières					
019-3-4-1-R1	Nombre de Bureaux d'Administration Minière (BAM) opérationnels	Nombre	5	5	5	5
019-3-5	Contrôler la chaîne de valeur de l'or					
019-3-5-1	Maîtrise de la filière Or					
019-3-5-1-R1	Centrale de l'or opérationnelle	Nombre	1	0	0	0
019-3-6	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat					
019-3-6-1	Constitution de réserves d'or nationales					
019-3-6-1-R1	Unités de fonte locales fonctionnelles	Nombre	4	4	4	4
019-3-6-2	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
019-3-6-2-R1	Projet de texte sur le régime de l'or (Taux de réalisation)	Taux (%)	75	100	100	100
019-3-7	Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »					
019-3-7-1	Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif					
019-3-7-1-R1	Note d'évaluation positive de la part de l'ITIE International	CONVENTION	Pays conforme	Pays conforme	Pays conforme	Pays conforme

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
019-3-8	Améliorer l'environnement des Mines et des Ressources Stratégiques					
019-3-8-1	Sécurisation du flux des produits miniers					
019-3-8-1-R1	Convention de collaboration établie avec diverses entités de contrôle, plan de contrôle et de sécurisation adopté	<i>Nombre</i>	1	2	2	2
019-3-8-1-R2	Nombre d'unités Régionales de la Polices des Mines mises en place et opérationnelles (nombre cumulés)	<i>Nombre cumulé</i>	1	5	5	5
019-3-8-2	Cohérence des retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes de l'Etat					
019-3-8-2-R1	Nombre de grands projets miniers suivis	<i>Nombre</i>	1	3	4	5
019-3-8-3	Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation					
019-3-8-3-R1	Nombre de Projets d'exploitation à échelle industrielle implantés	<i>Nombre</i>	2	3	3	4
019-3-9	Accroître la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut					
019-3-9-1	Mécanisme de traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits miniers					
019-3-9-1-R1	Plateforme fiscale opérationnelle	<i>Nombre cumulé</i>	0	1	1	1
019-3-9-1-R2	Nombre de Guichets Uniques d'exportation et/ou de recouvrement des revenus miniers opérationnels	<i>Nombre cumulé</i>	1	2	3	4

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-3	<u>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</u>					
217-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'or					
217-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
217-3-1-1-R1	Comptoir de l'Or	Nombre cumulé	15	-	-	-
217-3-1-1-R2	Central de l'Or et des pierres précieuses	Nombre cumulé	1	-	-	-
217-3-1-1-R3	Unité de fonderie d'Or	Nombre cumulé	1	-	-	-
217-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif					
217-3-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
217-3-2-1-R1	Code pétrolier révisé	NOMBRE	1	-	-	-
217-3-2-1-R2	Lettre de politique pétrolière validée	NOMBRE	1	-	-	-
217-3-2-1-R3	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	-	-	-
217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-3-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-3-3-1-R1	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	-	-	-
217-3-3-1-R2	Nombre de Titres miniers d'exploration et d'exploitation	NOMBRE	5	-	-	-
217-3-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut					
217-3-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%					
217-3-4-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-4	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux					
217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-4-1-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-4-1-1-R1	Taux de mise en place du portail informatif sur les activités pétrolières en amont	Taux (%)	20	100	100	100
217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers					
217-4-2-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar					
217-4-2-1-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) renégociés	Nombre	1	3	3	3
217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar					
217-4-2-2-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) conclus	Nombre	0	2	5	7
217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier					
217-4-3-1	Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers					
217-4-3-1-R1	Nombre des projets pétroliers impliqués	Nombre	0	3	5	7
217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif					
217-4-4-1	Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés					
217-4-4-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	Taux (%)	30	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
609-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux					
609-2-1	Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers					
609-2-1-1	Augmentation de la valeur ajoutée					
	609-2-1-1-R1	Nombre d'unité de transformation des produits miniers fonctionnelle	NOMBRE	2	-	-
609-2-2	Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers					
609-2-2-1	Petits exploitants formel					
	609-2-2-1-R1	Nombre de groupement et/ou association de petits exploitants miniers	Nombre cumulé	50	-	-
	609-2-2-1-R2	Nombre de document cadre sur le mécanisme de traçabilité des produits miniers	NOMBRE	1	-	-
609-2-2-2	Recettes minières améliorées					
	609-2-2-2-R1	Nombre de Comptoir minier opérationnel	NOMBRE	4	-	-
609-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)					
609-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
	609-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	-	-
	609-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	-	-
609-2-4	Valoriser le cadastre minier à Madagascar					
609-2-4-1	Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises					
	609-2-4-1-R1	Nombre de Textes règlementaires garantissant l'exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières	NOMBRE	4	-	-
609-2-5	Restaurer le climat d'investissement attractif					
609-2-5-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
	609-2-5-1-R1	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	-	-
609-2-6	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut					
609-2-6-1	Apport du secteur extractif optimisé					
	609-2-6-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
609-3	<u>Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux</u>					
609-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or					
609-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
609-3-1-1-R1	Centrale de l'or opérationnelle	Nombre	1	0	0	0
609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales					
609-3-1-2-R1	Unités de fonte locales fonctionnelles	Nombre	4	4	4	4
609-3-2	Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat					
609-3-2-1	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
609-3-2-1-R1	Antenne locale de l'ANOR	Nombre cumulé	3	5	7	9
609-3-2-1-R2	Quantité d'or acquis	Kg	200	1000	2500	5000
609-3-3	Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers					
609-3-3-1	Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers					
609-3-3-1-R1	Quantité d'Or enregistrée officiellement	Tonnes	1	2	2	10
609-3-3-1-R2	Nombre de structures de contrôle équipées en matériels spécifiques	Nombre cumulé	3	5	5	6
609-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines					
609-3-4-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées					
609-3-4-1-R1	Nombre de zones bénéficiaires des ateliers communautaires de formation, de démonstration et de transformation des produits miniers	Nombre cumulé	1	4	5	6
609-3-5	Professionaliser les petits exploitants miniers nationaux					
609-3-5-1	Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible					
609-3-5-1-R1	Nombre des petits exploitants miniers identifiés et/ou recensés et formalisés	Nombre	6000	100000	200000	300000
609-3-6	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar					
609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux					
609-3-6-1-R1	Bureau de Géologie Nationale mis en place et opérationnel	Nombre	0	1	0	0
609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées					
609-3-6-2-R1	Taux de couverture géologique nationale amélioré	Taux (%)	40	80	100	100
609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo-tourisme					
609-3-6-3-R1	Nombre de visiteurs escomptés	Nombre	500	5000	6000	7000
609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants					
609-3-6-4-R1	Taux de réalisation du processus	Taux (%)	30	60	75	100
609-3-7	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier					
609-3-7-1	Libération des périmètres miniers					
609-3-7-1-R1	Nombre de carrés miniers renoncés	Nombre	38021	-	-	-
609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques					
609-3-7-2-R1	Nombre de permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres	Nombre	0	2	2	3
609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance					
609-3-7-3-R1	Taux de traitement des dossiers de permis miniers	Taux (%)	20	75	100	100
609-3-8	Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut					
609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers					
609-3-8-1-R1	Taux de mise en place du dispositif de dématérialisation	Taux (%)	0	40	70	80

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier
018-1-1-1-01	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER
018-1-1-1-02	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
018-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
018-1-1-2	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée
018-1-1-2-01	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE
018-1-1-2-02	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES
018-1-1-2-03	ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES
018-1-1-2-04	ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
018-1-1-2-05	APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE
018-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
018-1-1-3-01	ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS
018-1-1-3-02	CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
018-1-1-3-03	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS
018-1-1-3-04	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
018-1-1-3-05	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
409	Domaine et sécurisation foncière
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national
409-1-1	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière
409-1-1-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et Inventaire de statuts de terre
	409-1-1-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE
409-1-1-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et délimitation des terrains inventoriés
	-
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée
	409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL
	409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées
	409-1-3-1-01 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE
	409-1-3-1-02 ASA FONCIER
	409-1-3-1-03 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE
409-1-4	Moderniser l'administration foncière
409-1-4-1	Service foncier modernisé
	409-1-4-1-01 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE
	409-1-4-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009
	409-1-4-1-03 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé
	409-1-5-1-01 PERENNISATION DE LA REFORME FONCIERE
	409-1-5-1-02 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE
	409-1-5-1-03 ASA FONCIER
409-1-6	Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective
409-1-6-1	Opération d'immatriculation collective achevée
	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
020	Administration et Coordination
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE
020-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
	<i>020-1-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</i>
	<i>020-1-1-1-04 PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS</i>
	<i>020-1-1-1-05 T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS</i>
020-1-1-3	Investissements priorités par année
	- -
020-1-1-7	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP
	- -
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorités établis
	- -
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées
	- -

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
610	TRAVAUX PUBLICS		
206	Développement des infrastructures routières		
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION		
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART		
206-1-1-1	ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT		
206-1-1-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER		
206-1-1-1-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA		
206-1-1-1-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA		
206-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR		
206-1-1-1-06	PROJET HIMO		
206-1-1-1-07	T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)		
206-1-1-1-08	T44 Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)		
206-1-1-1-09	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS		
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA		
206-1-1-1-11	TRANSPORT CONNECTIVITY		
206-1-1-1-12	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO		
206-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES		
206-1-1-1-14	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II		
206-1-1-1-15	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)		
206-1-1-1-16	AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE		
206-1-1-1-17	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)		
206-1-1-1-18	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13		
206-1-1-1-19	REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)		
206-1-1-1-21	T43 Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)		
206-1-1-1-22	T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)		
206-1-1-1-23	T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)		
206-1-1-1-24	T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)		
206-1-1-1-25	T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES		
206-1-1-1-26	T37 Etudes et travaux RNT_20 Ilaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)		
206-1-1-1-27	T39 Réhabilitation de la RN3B Ambariombana- Andapa -Bealanana (150km)		
206-1-1-1-28	T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km		
206-1-1-1-29	T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (_RN6) – Bealanana (100 km)		
206-1-1-1-30	T42 Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km)		
206-1-1-1-31	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)		
206-1-1-1-32	APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
206-1-1-1-33	T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)		
206-1-1-1-34	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX		
206-1-1-2	OUVRAGES D'ART EN BON ETAT		
206-1-1-2-01	RN9 PHASE II		
206-1-1-2-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART		
206-1-1-2-03	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA		
206-1-1-2-04	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA		
206-1-1-2-05	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE		
206-1-1-2-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2		
206-1-1-2-07	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA		
206-1-1-3	VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT		
206-1-1-3-01	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II		
206-1-1-3-02	T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)		
206-1-1-3-03	T02-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY		
206-1-1-3-04	S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)		
206-1-1-3-05	S37 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE OUEST		
206-1-1-4	DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS		
206-1-1-4-01	T33 ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS		
206-1-1-4-02	ACQUISITION PONTS MODULAIRES		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
610	TRAVAUX PUBLICS	
206	Développement des infrastructures routières	
	206-1-1-4-03	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX
	206-1-1-4-04	PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS
206-1-2	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS	
	206-1-2-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
	-	-
	206-1-2-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES
	206-1-2-3-03	TRANSPORT CONNECTIVITY
	206-1-2-3-04	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-2-3-05	AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE
	206-1-2-3-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2
	206-1-2-3-07	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-2-3-08	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
	206-1-2-3-09	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-3-10	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II
	206-1-2-3-11	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
	206-1-2-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES
	206-1-2-4-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-2-4-04	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-4-05	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER
	206-1-2-4-06	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
206-1-3	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales	
	206-1-3-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées
	206-1-3-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT	
	206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT
	206-1-4-2-02	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
	206-1-4-2-03	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II
	206-1-4-2-04	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)
	206-1-4-3	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT
	206-1-4-3-01	PROJET HIMO
	206-1-4-3-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-4-3-03	RN9 PHASE II
	206-1-4-3-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-4-3-05	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-1-5	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)	
	206-1-5-1	Linéaire de pont métallique installé
	206-1-5-1-01	ACQUISITION PONTS MODULAIRES
	206-1-5-3	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES
	206-1-5-3-01	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
	206-1-5-3-02	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
	206-1-5-3-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
610	TRAVAUX PUBLICS		
218	Gestion du patrimoine routier		
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER		
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES		
218-1-1-2	Gestion efficace des projets		
218-1-2	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT		
218-1-2-2	Réseau routiers praticables toute l'année		
218-1-2-2-01	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)		
218-1-2-2-02	ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE		
218-1-2-2-03	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART		
218-1-2-2-04	ENTRETIEN ET REPARATION DU RESEAU ROUTIER		
218-1-2-2-05	TRAVAUX ROUTIERS_APROCHE CHANTIER ECOLE		
218-1-2-2-06	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DE DESSERTE		
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT		
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE		
218-1-5-1-01	GESTION DES BACS		
218-1-5-1-02	ACQUISITION ET ENTRETIEN DES BACS		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration
021-1-1-1-01	PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR)
021-1-1-1-02	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
021-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
021-1-1-1-04	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE
021-1-1-1-05	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
021-1-1-1-06	RENFORCEMENT DE COORDINATION SECTORIELLE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, FONCIER ET TRAVAUX PUBLICS) DANS LES ZONES D'EXTENSION D'ANTANANARIVO
021-1-1-2	Administration de l'aménagement du territoire assuré
021-1-1-2-01	PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-2-02	DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE
021-1-1-2-03	REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-2-04	PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-1-2-05	PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES
021-1-1-2-06	COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES
021-1-1-2-07	APPUI ET COORDINATION A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SECTORIELS POUR LA MISE EN PLACE DE ZONE D'EMERGENCE EN VUE DE LA PROMOTION DE L'ESPACE DE CROISSANCE DIANA
021-1-1-2-08	RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE COORDINATION TERRITORIALE POUR LA RECONSTRUCTION DURABLE EN VUE DE LA VALORISATION DE L'ESPACE DE CROISSANCE AGROPASTORAL DE MENABE
021-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
021-1-1-3-01	GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES
021-1-1-3-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
021-1-1-3-03	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
021-1-1-3-04	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE
021-1-1-3-05	METTRE EN PLACE LE SYSTEME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES
021-1-1-3-06	METTRE EN PLACE LE CENTRE DE MEDIA INSTITUTIONNEL
021-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET MODERNISER LE CENTRE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE
021-1-1-3-08	AUDITER ET ANALYSER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
021-1-1-4	Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère
021-1-1-4-01	RENOVER ET VALORISER LES PATRIMOINES DU MINISTERE
021-1-2	Assurer l'intégration des dimensions sociales et environnementales
021-1-2-1	Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées
021-1-2-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
021-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
021-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL
207-1-1	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat
207-1-1-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base
207-1-1-1-01	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
207-1-1-1-02	PROJET LALANKELY III
207-1-1-1-04	Promotion des espaces de solidarités
207-1-1-1-05	PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES D'INVESTISSEMENT SECTORIEL
207-1-1-1-06	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
207-1-1-1-07	PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR ECONOMIQUE ANTANANARIVO TOAMASINA
207-1-1-1-08	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
207-1-1-1-09	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
207-1-1-1-10	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES
207-1-1-1-12	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-1-1-14	Promotion des espaces de croissances
207-1-1-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées
207-1-1-2-02	AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA
207-1-1-2-06	PADARNE
207-1-1-2-08	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
207-1-1-2-09	VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES
207-1-1-2-10	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE
207-1-1-2-11	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
207-1-1-2-13	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION
207-1-1-2-14	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires
207-1-2-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
204-1-2-1-05	RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE STRUCTURATION TERRITORIALE RELATIVES A LA VALORISATION DE DEUX (2) ESPACES DE CROISSANCE PRIORISES
207-1-2-1-02	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME
207-1-2-1-03	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES
207-1-2-1-04	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
207-1-2-1-06	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
207-1-2-1-07	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-2-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique
207-1-2-2-01	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
207-1-2-2-02	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
207-1-2-2-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)
207-1-2-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
207-1-2-2-05	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-2-2-06	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
207-1-2-2-07	MESURES ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
207-1-2-2-08	ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL EN CENTRE-VILLE POUR RELIER LA CNAPS ET L'AVENUE DE L'INDEPENDANCE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
207-1-2-2-09	ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE REAMENAGEMENT DU CANAL ANDRIANTANY EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA CIRCULATION URBAINE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
207-1-2-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population
207-1-2-3-01	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNIDIE)
207-1-2-3-02	GOVERNANCE URBAINE
207-1-2-3-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
207-1-2-3-04	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-1-2-3-05

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

207-1-2-3-06

APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION
TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
219	Nouvelles Villes et Logements		
219-1	ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE		
219-1-1	Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes		
219-1-1-1	Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes		
219-1-1-1-1	NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES		
219-1-1-1-2	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1 : 100Ha		
219-1-1-1-3	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA		
219-1-1-1-4	NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY		
219-1-1-1-5	NOUVELLE VILLE INDUSTRIELLE DE MORAMANGA 650 Ha		
219-1-2	Garantir un logement décent pour chaque ménage		
219-1-2-1	Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits		
219-1-2-1-1	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)		
219-1-2-1-2	PROLOG 50000 : PROJET DE CONSTRUCTION DES 50000 LOGEMENTS		
219-1-2-1-3	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT		
219-1-2-1-4	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT		
219-1-2-1-5	MISE EN OEUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENT		
219-1-2-1-6	VIABILISATION HORS SITE POUR 720 LOGEMENTS		
219-1-2-1-7	PROJET HABITAT GRAND SUD		
219-1-2-1-8	PROJET NOUVEAU VILLAGE MAHAJAMBA		
219-1-2-1-9	CONSTRUCTION DE 258 LOGEMENTS A AMBOHIJAFY, TOAMASINA		
219-1-2-1-9	CONSTRUCTION DE 230 LOGEMENTS A MORAFENO, ANTSIRANANA		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE		
215-1-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-1-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée		
	215-1-1-1-01	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
	215-1-1-1-02	CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA	
	215-1-1-1-03	REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
215-1-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux		
	215-1-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés	
	-	-	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-2	METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE		
215-2-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-2-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée		
	215-2-1-1-01	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
	215-2-1-1-02	CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA	
	215-2-1-1-03	REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
215-2-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux		
	215-2-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-3 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT

215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement

215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés

215-3-1-1-01 ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

215-3-1-1-02 EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	
215	Développement des infrastructures	
215-4	OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS	
215-4-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état	
215-4-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE	
	215-4-1-1-01	PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES
	215-4-1-1-02	PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT
215-4-1-2	REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN BON ETAT	
	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
018	Administration et Coordination					
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions					
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier					
018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	0	0	0	-
018-1-1-1-R3	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	70	70	80	80
018-1-1-1-R5	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100
018-1-1-2	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée					
018-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	120	2000	2000	2500
018-1-1-2-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	%	100	0	0	-
018-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
018-1-1-3-R3	Fond National Foncier Opérationnel ou non	OUI	-	OUI	OUI	OUI
018-1-1-3-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	0	0	0	-
018-1-1-3-R5	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national					
409-1-1	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière					
409-1-1-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
409-1-1-1-R1	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	62000	64000	65000	-
409-1-1-1-R2	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	Nombre	250	250	250	-
409-1-1-1-R3	Nombre de documents Topographiques numérisés	NOMBRE	74000	76000	76000	-
409-1-1-1-R4	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	32340	100	250	250
409-1-1-1-R5	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	32340	76000	76000	76000
409-1-1-1-R6	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	NOMBRE	-	12000	40000	40000
409-1-1-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés					
409-1-1-2-R1	Nombre de documents topographiques numérisés	NOMBRE	62000	40000	65000	66000
409-1-1-2-R2	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	250	100	250	250
409-1-1-2-R3	Nombre de documents topographiques délivrées	NOMBRE	74000	76000	76 000	76000
409-1-1-2-R4	Nombre de plans réguliers effectués	NOMBRE	32340	12000	40000	40000
409-1-1-2-R5	Nombre des opérations de bornages effectuées	NOMBRE	32340	12000	40000	40000
409-1-1-2-R6	Nombre de dossier de repérage traités	NOMBRE	20000	15000	15000	15000
409-1-1-2-R7	Nombre de plans établis	NOMBRE	200	1000	2000	2500
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national					
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	32340	0	0	0
409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	3000	4000	4500	-
409-1-2-1-R3	Nombre de TTA ayant une salle d'audience modernisée	NOMBRE	1	0	3	4
409-1-2-1-R4	Nombre de services fonciers dotés d'une salle et des équipements de distributeurs automatiques de plans et de certificat de situation juridique	NOMBRE	2	6	8	10
409-1-2-1-R5	Nombre de salles d'archives foncières équipées de portiques antivol fonctionnelles	NOMBRE	0	0	8	10
409-1-2-1-R6	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation individuelle	NOMBRE	9000	15000	18000	20000
409-1-2-1-R7	Nombre de titres fonciers dématérialisés	NOMBRE	91500	157000	170350	170750
409-1-2-1-R8	Nombre de salles d'archives foncières modernisées et respectant les normes requises	NOMBRE	0	0	14	16
409-1-2-1-R9	Nombre de services fonciers exploitant les logiciels e-Fantatra, e-Trait F/G, e-Titre.Dom pour un traitement informatisé des procédures et de la prise de décision	NOMBRE	0	0	15	22
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée					
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
409-1-3-1-R1	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	20	20	50	60
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	400	200	525	525
409-1-3-1-R5	Parcelles certifiées	NOMBRE	500000	100000	500000	500000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
409-1-4	Moderniser l'administration foncière						
	409-1-4-1	Service foncier modernisé					
	409-1-4-1-R1	Nombre de Guichets Uniques mis en place	NOMBRE	-	-	0	0
	409-1-4-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	14	13	14	0
	409-1-4-1-R3	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	14	0	16	17
	409-1-4-1-R4	Nombre de Guichets Uniques mis en place et opérationnels	NOMBRE	1	0	14	13
	409-1-4-1-R5	Nombre de guichets uniques des services fonciers construits	NOMBRE	3	0	14	13
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière						
	409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé					
	409-1-5-1-R1	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	NOMBRE	0	0	0	-
409-1-6	Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective						
	409-1-6-1	Opération d'immatriculation collective achevée					
	409-1-6-1-R1	Terrains transférés à l'Etat effectués	HECTARE	0	0	500	600
	409-1-6-1-R2	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation collective	NOMBRE	11000	0	24000	23000
	409-1-6-1-R3	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	3000	700	4500	5000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
020	Administration et Coordination					
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE					
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE					
020-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
020-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	- %	90	90	90	90
020-1-1-1-R2	Financement Propre Document stratégie sectoriel établie et à jour	UNITÉ	7	7	7	-
020-1-1-1-R3	Pourcentage de Document stratégie sectoriel établie et à jour	%	0	90	98	100
020-1-1-3	Investissements priorisés par année					
020-1-1-3-R2	Pourcentage de projet prioritaires ayant une ressources de financement	%	27	30	50	60
020-1-1-3-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	%	-	0	0	0
020-1-1-7	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP					
020-1-1-7-R1	Pourcentage des Personnels touchés à la formation	%	25	35	50	70
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS					
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorisés établis					
020-1-2-2-R2	Stratégie et Plan d'Action établie et à jour	UNITÉ	-	0	0	0
020-1-2-2-R3	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	65	65	65	65
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées					
020-1-2-3-R1	Pourcentage des marchés exécuté dans le temps	%	0	0	0	-
020-1-2-3-R2	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement	%	0	0	0	-
020-1-2-3-R3	Taux d'appropriation des standards de services par le personnel des travaux publics	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
206	Développement des infrastructures routières					
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION					
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART					
206-1-1-1	ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT					
206-1-1-1-R1	POURCENTAGE DE ROUTES NATIONALES (RN) REHABILITEES	%	60	70	80	90
206-1-1-1-R2	LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES (RN) CONSTRUITES	KM	800	995	500	500
206-1-1-1-R3	% DES COMMUNES DESENCLAVES	%	55	60	75	80
206-1-1-1-R4	LONGUEUR DES ROUTES REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES	KM	-	0	0	0
206-1-1-1-R5	ROUTES RETABLIES APRES PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES	%	-	0	0	0
206-1-1-2	OUVRAGES D'ART EN BON ETAT					
206-1-1-2-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	-	0	0	0
206-1-1-2-R4	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités	%	65	75	80	85
206-1-1-2-R4	Linéaire d'ouvrage d'art construit	MI	5000	5421	5000	5000
206-1-1-3	VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT					
206-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES	(%)	60	60	70	80
206-1-1-4	DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS					
206-1-1-4-R1	Pourcentage des matériels et engins entretenus	%	6	14	22	25
206-1-1-4-R2	Nombre de matériel livré	NOMBRE	2	6	12	4
206-1-1-4-R3	MI de pont modulaire livré	MI	300	300	300	350
206-1-1-4-R4	Nombre d'engin livré	NOMBRE	4	12	20	12
206-1-2	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS					
206-1-2-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES					
206-1-2-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	-	0	0	0
206-1-2-2-R2	Zones désenclavées	%	55	60	75	80
206-1-2-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES					
206-1-2-3-R1	Evolution de trafic sur les routes nationales non revetues	%	120	120	120	130
206-1-2-3-R2	% des ouvrages d'art en bon état	%	0	0	0	-
206-1-2-3-R3	Taux d'évolution de trafic sur les routes nationales revetues	%	125	135	135	140
206-1-2-3-R4	Longueur des routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	300	367	300	300
206-1-2-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES					
206-1-2-4-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	-	0	0	0
206-1-2-4-R2	% des communes désenclavées	%	55	60	75	80
206-1-3	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales					
206-1-3-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées					
206-1-3-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	70	80	80	85
206-1-3-1-R3	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier	%	70	80	80	85

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT					
206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT					
206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	50	60	65	70
206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	60	70	90
206-1-4-3	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT					
206-1-4-3-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	30	40	40	40
206-1-5	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)					
206-1-5-1	Linéaire de pont métallique installé					
206-1-5-1-R1	Ml de pont métallique modulaire installé	<i>M L</i>	300	500	450	450
206-1-5-3	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES					
206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	65	75	80	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
218	Gestion du patrimoine routier					
218-1	<u>OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER</u>					
218-1-2	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT					
218-1-2-2	Réseau routiers praticables toute l'année					
218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	<i>KM</i>	11810	11810	11810	11810
218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	<i>UNITÉ</i>	20	25	40	50
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT					
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE					
218-1-5-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	0	0	-
218-1-5-1-R3	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
021	Administration et Coordination					
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions					
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnelle optimale des activités du ministère et de son administration					
021-1-1-1-R1	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	0	0	0	-
021-1-1-1-R2	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	-
021-1-1-1-R3	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	0	0	0	-
021-1-1-2	Administration de l'aménagement du territoire assuré					
021-1-1-2-R1	Taux d'appropriation des standards de services	%	0	0	0	-
021-1-1-2-R2	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	%	0	0	0	-
021-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	60	60	60	60
021-1-1-2-R4	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	%	100	0	0	0
021-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
021-1-1-3-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	90	90	90	90
021-1-1-3-R5	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	100	0	0	-
021-1-1-3-R7	Système de gestion et de sauvegarde des données et documents juridiques mis en place	LOGIQUE	-	NON	NON	OUI
021-1-1-3-R8	Nombre de formations dispensées (sur respect des procédures et des textes)	NOMBRE	0	0	6	6
021-1-1-4	Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère					
021-1-1-4-R1	Nombre des bâtiments et des logements administratifs rénovés	NOMBRE	0	0	26	30
021-1-1-4-R2	Pourcentage de recensement annuel des Patrimoines du Ministère recensé	%	0	0	50	60
021-1-2	Assurer l'intégration des dimensions sociales et environnementales					
021-1-2-1	Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées					
021-1-2-1-R1	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'aménagement du territoire	%	0	75	80	90
021-1-2-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets d'aménagement du territoire	%	-	75	80	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL					
207-1-1	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat					
207-1-1-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base					
207-1-1-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	-	14	14	14
207-1-1-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées					
207-1-1-2-R1	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-1-2-R2	Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-1-2-R3	Nombre d'études entamées pour la mise en place des nouvelles villes	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-1-2-R4	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	Nombre	0	0	0	-
207-1-1-2-R5	Superficie de site viabilisé et aménagé (en Ha)	HECTARE	0	300	300	300
207-1-1-2-R6	Nombre de pôles ou zones économiques identifiés	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-1-2-R7	Nombre de nouvelles villes / sites présentant des travaux de viabilisation	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-2	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires					
207-1-2-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés					
207-1-2-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	0	10	16	18
207-1-2-1-R2	Nombre d'ateliers de concertation réalisés	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-2-1-R3	Nombre de CTD (régions, districts, communes) dotés en outils de planification	NOMBRE	63	189	281	318
207-1-2-1-R4	Taux de couverture en outil de planification du territoire régional	Taux (%)	59	59	77	86
207-1-2-1-R5	Taux de couverture en outil de planification du territoire maritime et des CTD côtières	(%)	0	15	37	55
207-1-2-1-R6	Nombre de CTD côtières (régions, districts, communes) dotés en outils de planification (Atlas diagnostic, PSM)	NOMBRE	0	10	14	11
207-1-2-1-R7	Espace de solidarité bénéficiaire de programme d'aménagement	NOMBRE	0	1	34	50
207-1-2-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique					
207-1-2-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme	NOMBRE	230	230	230	230
207-1-2-2-R3	Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel	NOMBRE	6	6	7	7
207-1-2-2-R4	Nombre de villes bénéficiaires des travaux d'infrastructures et d'équipements divers	NOMBRE	0	0	0	-
207-1-2-2-R5	ML de canaux curés chaque année	MI	9000	9000	10000	10000
207-1-2-2-R7	Nombre de territoires urbains dotés de Plans d'urbanisme (PUDI et PUDé)	NOMBRE	4	8	9	5
207-1-2-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population					
207-1-2-3-R2	IPAM fonctionnel	OUI	oui	-	-	-
207-1-2-3-R3	Nombre de régions ou communes dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales	NOMBRE	0	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
219	Nouvelles Villes et Logements					
219-1	<u>ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE</u>					
219-1-1	Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes					
219-1-1-1	Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes					
219-1-1-1-R1	Nombre de sites identifiés	NOMBRE	5	-	2	2
219-1-1-1-R2	Nombre d'études d'aménagement effectuées	NOMBRE	3	2	8	8
219-1-1-1-R3	Nombre de sites viabilisés	NOMBRE	-	0	2	2
219-1-1-1-R4	Nombre de constructions de nouvelles villes réalisées	NOMBRE	-	0	2	2
219-1-2	Garantir un logement décent pour chaque ménage					
219-1-2-1	Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits					
219-1-2-1-R1	Nombre d'études d'aménagement réalisées	NOMBRE	10	0	120	120
219-1-2-1-R2	Superficie de parcelles foncières viabilisées dédiées au Logement	HECTARE	100	0	500	600
219-1-2-1-R3	Superficie de réserves foncières constituées	HECTARE	500	500	500	-
219-1-2-1-R4	Nombre de logements réalisés	NOMBRE	1000	800	10800	16000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures					
215-2	<u>METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</u>					
215-2-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes					
215-2-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée					
215-2-1-1-R1	Nombre de projets mis en oeuvre suivant le document de planification et les dispositifs	NOMBRE	1	1	0	0
215-2-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux					
215-2-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés					
215-2-2-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	NOMBRE	2000000	2000000	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures					
215-3	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u>					
215-3-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement					
215-3-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés					
215-3-1-1-R1	Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements	NOMBRE	1	1	5	5
215-3-1-1-R2	Nombre de régions dotées d'un plan régional des infrastructures et Equipements	NOMBRE	5	0	0	0
215-3-1-1-R3	Nombre de document de politique élaboré	NOMBRE	1	0	0	0
215-3-1-1-R4	Nombre de guide d'integration de la PNDIE	NOMBRE	-	1	0	0
215-3-1-1-R5	Nombre de rapport d'évaluation socioéconomique et prospectives réalisé	NOMBRE	-	1	1	1

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures					
215-4	<u>OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS</u>					
215-4-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état					
215-4-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE					
215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	40	45	45
215-4-1-1-R2	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale entretenues	KM	300	600	1000	1000
215-4-1-2	REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN BON ETAT					
215-4-1-2-R1	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale réhabilitées	KM	200	400	500	500

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS
040-1-1-1	LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE
040-1-1-1-01	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-02	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS
040-1-1-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
040-1-1-1-04	INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)
040-1-1-1-05	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-2	<u>Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme</u>
040-2-1	Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme
040-2-1-1	Le taux de réalisation des activités prévu est atteint
040-2-1-1-01	<i>Coordonner les actions relatives au développement du secteur tourisme</i>
040-2-1-1-02	<i>Mise en place du progiciel des services octroyées du Ministère</i>
040-2-1-1-03	<i>Organisation du forum WAVE</i>
040-2-1-1-04	<i>payer les contreparties</i>
040-2-1-1-05	<i>Payer les salaires , CNaPs et divers indemnités</i>
040-2-1-1-06	<i>INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)</i>
040-2-1-1-07	<i>Payer les Bourses des agents du Tourisme de l'INFA</i>
040-2-1-1-08	<i>Prendre en charge les frais medicaux et hospitalisation du personnel</i>
040-2-1-1-09	<i>Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-1	PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME
618-1-1	AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELOPPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME
618-1-1-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS
618-1-1-1-01	<i>Régularisation des Réserves Foncières Touristiques existantes</i>
618-1-1-2	L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE
618-1-1-2-01	<i>Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme</i>
618-1-1-2-02	<i>RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA COMPETITIVITE</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-2	<u>Accroître la compétitivité des services et de prestations touristiques</u>
618-2-1	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme
618-2-1-1	Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté
618-2-1-1-01	<i>Promouvoir l'emploi et valoriser les métiers du tourisme</i>
618-2-1-1-02	<i>Professionaliser le métier de guides touristiques</i>
618-2-1-1-03	<i>Renforcement de la promotion de la destination Madagascar</i>
618-2-1-1-04	<i>Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel</i>
618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme
618-2-2-1	Le nombre de formateurs formés est augmenté
618-2-2-1-01	<i>Capitaliser les formateurs qualifiés et professionnels</i>
618-2-2-1-02	<i>Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-1	FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR
619-1-1	DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES
619-1-1-1	LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE
619-1-1-1-01	<i>Développement du tourisme national par la création de villages de vacances</i>
619-1-1-1-02	<i>REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)</i>
619-1-1-1-03	<i>Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme</i>
619-1-1-1-04	<i>ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES</i>
619-1-1-1-05	<i>MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES</i>
619-1-1-2	LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES
619-1-1-2-01	<i>Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements</i>
619-1-1-2-02	<i>Participation aux événements en matière de promotion des investissements</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-2	<u>Développer efficacement le secteur tourisme</u>
619-2-1	Etablir un système de gestion efficace du tourisme
619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées
619-2-1-2-01	<i>Sécuriser les Réserves Foncières Touristiques (RFT)</i>
619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme
619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté
619-2-2-1-01	<i>Promouvoir les investissements touristiques</i>
619-2-2-1-02	<i>Promouvoir le Tourisme National et International</i>
619-2-2-1-03	<i>Payer la Contribution Internationale (OMT)</i>
619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté
619-2-2-2-01	<i>Appuyer les investissements touristiques</i>
619-2-2-2-02	<i>Payer les salaires et CNaPS des agents ECD</i>
619-2-2-2-03	<i>Prendre en charges les frais médicaux et soins du personnel</i>
619-2-2-3	Les contrôles des établissements ont été effectués
619-2-2-3-01	<i>Contrôler les établissements touristiques</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 **ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES**

022-1-1 **ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR**

022-1-1-1 **LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE**

022-1-1-1-01 T42 AMELIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITE MARITIME ET FLUVIALE

022-1-1-1-02 GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTERE

022-1-1-1-03 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DES TRANSPORTS SONT TENUS

022-1-1-1-04 LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS

022-1-1-1-05 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

022-1-1-1-06 AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTEME DE TRANSPORT INTELLIGENT

022-1-1-1-07 T41 SECUTOUR

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-2	Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur
022-2-1	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur
022-2-1-1	La performance de l'administration est accrue
022-2-1-1-01	<i>Diriger les opérations du Ministère</i>
022-2-1-1-02	<i>Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus</i>
022-2-1-1-03	<i>Garantir la coordination des projets du ministère</i>
022-2-1-1-04	<i>Contribuer à la planification et au suivi des activités des structures du Département</i>
022-2-1-1-05	<i>Mettre en place le cadre légal et réglementaire en matière de Transports et de Météorologie</i>
022-2-1-1-06	<i>Normaliser les activités du Département</i>
022-2-2	Renforcer les aptitudes professionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère
022-2-2-1	L'administration dotée de moyen moderne de production
022-2-2-1-01	<i>Apporter des améliorations au fonctionnement et aux systèmes de gestion et de contrôle interne</i>
022-2-2-1-02	<i>Gérer le budget et le patrimoine du Ministère conformément aux règles de la bonne gouvernance</i>
022-2-2-1-03	<i>Gérer le personnel du Ministère de manière optimale et élaborer, concevoir et mettre en œuvre le plan de formation des agents du Ministère</i>
022-2-2-1-04	<i>Assurer l'efficacité et la transparence de l'exécution budgétaire</i>
022-2-2-1-05	<i>Améliorer et développer le système d'information et de communication</i>
022-2-2-1-06	<i>Développer un système sûr et sécuritaire pour le secteur transport et le secteur tourisme</i>
022-2-2-1-07	<i>Acquisition des matériels et mobiliers de bureau</i>
022-2-2-1-08	<i>Acquisition des matériels roulants</i>
022-2-2-1-09	<i>Acquisition des matériels Informatiques</i>
022-2-2-1-10	<i>Travaux de balisage</i>
022-2-2-1-11	<i>Payer les salaires et CNaPS des ECD</i>
022-2-2-1-12	<i>Payer les indemnités des Régisseurs</i>
022-2-2-1-13	<i>Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel</i>
022-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
022-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
022-2-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
208	Transports Routier et Ferroviaire
208-1	Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité
208-1-1	Développer les infrastructures de transport routier et améliorer le système de transport
208-1-1-1	infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant
208-1-1-1-01	EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE
208-1-1-1-02	REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE
208-1-1-1-03	Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de développement du secteur
208-1-1-1-04	Subventions des Organismes
208-1-1-1-05	Travaux de réhabilitations des voies ferrées
208-1-1-1-06	Construction d'une Aire de Sécurité, de Servies et de Repos
208-1-1-1-07	RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES
208-1-1-1-08	AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
208-1-1-1-09	payer les contreparties
208-1-1-1-10	PROJET DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ROULANTS ET EQUIPEMENTS FERROVIAIRES (ex-PROJET D'EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEURS ET SERVICES)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
208	Transports Routier et Ferroviaire
208-2	Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social
208-2-1	Développer les infrastructures des transports terrestres
208-2-1-1	Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes
208-2-1-1-01	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares ferroviaires et pour la renovation des voies ferrées
208-2-1-1-02	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares routières et pour la mise en place des systèmes intégrés d'informations et de paiement dans ces gares.
208-2-1-1-03	payer les contreparties
208-2-1-1-04	Construction des Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)
208-2-1-1-05	construction des abri bus
208-2-1-2	La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée
208-2-1-2-01	Délivrer des actes administratifs (Voyageurs et Marchandises)
208-2-1-2-02	Subvention pour Projet de Tramway MADARAIL
208-2-1-2-03	subvention pour le Plan de relance Transport ferroviaire, Réseau Nord
208-2-1-2-04	reparation draisine
208-2-1-2-05	Rehabilitation Gares ferroviaires
208-2-1-2-06	Payer les salaires et CNaPS des ECD
208-2-1-2-07	Payer les indemnités des Régisseurs
208-2-1-2-08	Subventionner les Etablissements Publics(EPN) et Organismes rattachés (Secteurs Privés)sous tutelles du Ministère
208-2-1-2-09	Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel
208-2-2	Renforcer la sûreté et sécurité des usagers
208-2-2-1	Les accidents routiers diminuent
208-2-2-1-01	Coordonner et piloter les actions pour les constructions ou réhabilitations des ASSR
208-2-2-1-02	Coordonner et contrôler les actions de développement du secteur dans les régions

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.
209-1-1	AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES
209-1-1-1	Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes
209-1-1-1-01	EXTENSION PORT TOAMASINA
209-1-1-1-02	Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes
209-1-1-1-03	Aménagement port
209-1-1-1-04	Subvention des organismes
209-1-1-1-05	Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM)
209-1-1-1-06	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ
209-1-1-1-07	PROJET PORT TULEAR - PPF
209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé
209-1-1-2-01	Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial
209-1-1-2-02	Réhabilitation et aménagement des infrastructures de transport fluvial
209-1-1-2-03	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ
209-1-2	DEVELOPPER LES VOES AERIENNES
209-1-2-1	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes
209-1-2-1-01	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-2-1-02	Subventions des Organismes
209-1-2-1-03	Indemnisation d'expropriation
209-1-2-1-04	Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-2	Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique
209-2-1	Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires
209-2-1-1	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime
209-2-1-1-01	<i>Elaborer des documents cadres du transport maritime</i>
209-2-1-1-02	<i>payer les contreparties</i>
209-2-1-2	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale
209-2-1-2-01	<i>Elaborer le schéma directeur de développement du transport fluvial</i>
209-2-1-2-02	<i>Payer les salaires et CNaPS des ECD</i>
209-2-1-2-03	<i>Payer les indemnités diverses (Régisseurs, jaugage, insalubre...)</i>
209-2-1-2-04	<i>Subventionner les Etablissements Publics et Organismes rattachés sous tutelles du Ministère</i>
209-2-1-2-05	<i>Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel</i>
209-2-2	Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires
209-2-2-1	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée
209-2-2-1-01	<i>Promouvoir le développement de la route aérienne par la conclusion d'accord aérien</i>
209-2-2-2	Les aéroports sont certifiés et/ou homologués
209-2-2-2-01	<i>Sécuriser les emprises aéroportuaires</i>
209-2-2-3	Les emprises aéroportuaires sont sécurisés
209-2-2-3-01	<i>Indemniser les expropriés</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
680	METEOROLOGIE
211	Développement météorologique
211-1	DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
211-1-1	AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT
211-1-1-1	LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE
211-1-1-1-01	<i>DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES</i>
211-1-1-1-02	<i>Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du ministère en matière de la météorologie sont tenus</i>
211-1-1-1-03	<i>Renforcer la coopération internationale</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-2 Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique

211-2-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe

211-2-2-1 De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis

211-2-2-1-01 *Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans les régions*

211-2-2-1-02 *Equiper les services hydrométéorologiques régionaux*

211-2-2-1-03 *Acquisition des stations météorologiques aéronautiques*

211-2-2-1-04 *paiement des contreparties*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
040	Administration et Coordination						
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE						
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS						
040-1-1-1	LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE						
	040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publiques	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME					
040	Administration et Coordination					
040-2	<u>Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme</u>					
040-2-1	Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme					
040-2-1-1	Le taux de réalisation des activités prévu est atteint					
040-2-1-1-R1	Taux de réalisation des activités prévu	%	-	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme						
618-1	PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME						
618-1-1	AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELOPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME						
618-1-1-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS						
	618-1-1-1-R1	Nombre de patrimoines valoriséss	<i>NOMBRE</i>	13	0	0	0
618-1-1-2	L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE						
	618-1-1-2-R1	Nombre d'emploi direct créés	<i>NOMBRE</i>	66750	58000	63000	70000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme						
618-2	<u>Accroître la compétitivité des services et de prestations touristiques</u>						
618-2-1	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme						
618-2-1-1	Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté						
	618-2-1-1-R1	Nombre de mains d'œuvres qualifiés	NOMBRE	-	400	400	400
618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme						
618-2-2-1	Le nombre de formateurs formés est augmenté						
	618-2-2-1-R1	Nombre de formateurs formés	NOMBRE	-	45	50	60

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
619	Aménagement et développement du secteur tourisme						
619-1	<u>FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR</u>						
619-1-1	DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES						
619-1-1-1	LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE						
	619-1-1-1-R1	Nombre de touristes visitant Madagascar	<i>NOMBRE</i>	340000	380000	430000	500000
619-1-1-2	LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES						
	619-1-1-2-R1	Montant de vignettes	<i>MILLION D'AR</i>	2250	2500	2800	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME					
619	Aménagement et développement du secteur tourisme					
619-2	Développer efficacement le secteur tourisme					
619-2-1	Etablir un système de gestion efficace du tourisme					
619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées					
619-2-1-2-R1	Nombre de Réserves Foncières Touristiques Sécurisés	NOMBRE	-	2	3	3
619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme					
619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté					
619-2-2-1-R1	Montant des investissements touristiques	MILLIONS D'ARIARY	-	45000	55000	70000
619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté					
619-2-2-2-R1	Nombre d'établissements touristiques créées	NOMBRE	-	200	250	300
619-2-2-3	Les contrôles des établissement on été effectués					
619-2-2-3-R1	Nombre d'établissements touristiques contrôlés	NOMBRE	-	600	650	725

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES					
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR					
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE					
022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés	NOMBRE	25	25	25	-
022-1-1-1-R2	Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	NOMBRE	0	5	5	5
022-1-1-1-R3	Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	(%)	0	82	85	88

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-2	Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur					
022-2-1	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur					
022-2-1-1	La performance de l'administration est accrue					
022-2-1-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	5	7	8	10
022-2-1-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	85	88	90	92
022-2-1-1-R3	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	10	15	20	25
022-2-2	Renforcer les aptitudes professionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère					
022-2-2-1	L'administration dotée de moyen moderne de production					
022-2-2-1-R1	Nombre de progiciel de gestion administratif mis en place	NOMBRE	1	1	2	2
022-2-2-1-R2	Nombre d'ordinateur doté aux structures centraux / régionaux	NOMBRE	12	15	20	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
208	Transports Routier et Ferroviaire					
208-1	<u>Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité</u>					
208-1-1	Développer les infrastructures de transport routier et améliorer le système de transport					
208-1-1-1	infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant					
208-1-1-1-R1	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées	NOMBRE	4	4	0	0
208-1-1-1-R2	Nombre d'infrastructures de transport routier construites dans l'année	NOMBRE	4	2	1	1
208-1-1-1-R3	Nombre de pièce pour matériel roulant acquis	NOMBRE	-	1	2	2
208-1-1-1-R4	Longueur de voies ferroviaires réhabilitées	KM LINÉAIRE	-	5	10	15

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
630	TRANSPORT						
208	Transports Routier et Ferroviaire						
208-2	<u>Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social</u>						
208-2-1	Développer les infrastructures des transports terrestres						
208-2-1-1	Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes						
	208-2-1-1-R1	Nombre d'abris-bus construit	NOMBRE	0	4	4	0
	208-2-1-2	La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée					
	208-2-1-2-R1	Nombre de conformité délivrée	NOMBRE	0	1800	2000	2300
	208-2-1-2-R2	Nombre de visa conformité de véhicule délivrée	NOMBRE	0	1800	2000	2300
208-2-2	Renforcer la sûreté et sécurité des usagers						
208-2-2-1	Les accidents routiers diminuent						
	208-2-2-1-R1	Nombre de Contrôle inopiné effectué	NOMBRE	0	10	15	30
	208-2-2-1-R2	Taux de réduction des accidents de la circulation	TAUX	1%	1.5	1.8%	2%

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-1	<u>ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.</u>					
209-1-1	AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES					
209-1-1-1	Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes					
209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	2	-
209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé					
209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	1	-
209-1-2	DEVELOPPER LES VOES AERIENNES					
209-1-2-1	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes					
209-1-2-1-R1	Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes	NOMBRE	2	2	2	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-2	Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique					
209-2-1	Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires					
209-2-1-1	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime					
209-2-1-1-R1	Nombre de signalisation maritime / fluviale posée	NOMBRE	10	15	25	30
209-2-1-2	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale					
209-2-1-2-R1	Nombre de texte réglementaire harmonisant le secteur maritime	NOMBRE	1	2	2	2
209-2-1-2-R2	Longueur de voie fluviale navigable draguée	KM LINÉAIRE	0	20	30	50
209-2-2	Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires					
209-2-2-1	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée					
209-2-2-1-R1	Nombre de lignes aériennes exploitées	NOMBRE	19	22	25	27
209-2-2-2	Les aéroports sont certifiés et/ou homologués					
209-2-2-2-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	NOMBRE	-	3	5	3
209-2-2-2-R2	Nombre d'Aéroport certifié	NOMBRE	1	1	1	1
209-2-2-2-R3	Nombre d'Aérodrome homologué	NOMBRE	1	1	1	1
209-2-2-3	Les emprises aéroportuaires sont sécurisés					
209-2-2-3-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	NOMBRE	-	3	5	3

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
680	METEOROLOGIE						
211	Développement météorologique						
211-1	<u>DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</u>						
211-1-1	<u>AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT</u>						
211-1-1-1	LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE						
	211-1-1-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	98	98	108	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
680	METEOROLOGIE					
211	Développement météorologique					
211-2	Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique					
211-2-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe					
211-2-2-1	De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis					
211-2-2-1-R1	Nombre de station hydrométéorologique acquis	NOMBRE	0	4	5	6

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
023	Administration et Coordination		
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE		
023-1-1	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		
023-1-1-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ		
	023-1-1-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES	
	023-1-1-1-02	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE	
	023-1-1-1-03	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE	
	023-1-1-1-04	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION	
	023-1-1-1-05	EFFECTUER DES SUIVIES TECHNIQUES	
	023-1-1-1-06	PRESERVER L'ENVIRONNEMENT	
023-1-2	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES		
023-1-2-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES		
	023-1-2-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS, ÉLABORATIONS ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE	
	023-1-2-1-03	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-2-1-04	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE	
	023-1-2-1-05	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS	
	023-1-2-1-06	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE	
	023-1-2-1-07	LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS	
023-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
023-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle		
	023-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

214 Appui à l'extension de la couverture postale

214-1 AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE

214-1-1 ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL

214-1-1-1 AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE

214-1-1-1-01 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

214-1-1-1-02 FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL

214-1-1-1-03 ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL

214-1-1-2 CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE

214-1-1-2-01 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS

214-1-1-2-02 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES

214-1-2 FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL

214-1-2-1 BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE

214-1-2-1-01 FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE

214-1-2-1-02 VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA

214-1-3 AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL

214-1-3-1 AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE

214-1-3-1-01 ELABORER LES LOIS ET DECRET REGISSANT LE SECTEUR POSTAL

214-1-3-1-02 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN VIGEUR

214-1-3-1-03 FAIRE UNE ETUDE DE MARCHE POSTAL

214-1-3-2 OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS

214-1-3-2-01 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES

214-1-3-2-02 OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
043	Administration et Coordination		
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES		
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
	043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE	
	043-1-1-1-01	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES	
	043-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE	
	043-1-1-1-03	RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS	
	043-1-1-1-04	CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES	
	043-1-1-1-05	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS	
	043-1-1-2	ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE	
	043-1-1-2-01	CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS	
	043-1-1-2-02	RECENSER LES PARTENAIRES ET ETABLIR DES MODELES DE CONTRATS APPROPRIES	
	043-1-1-2-03	RENFORCER LES CAPACITES, SENSIBILISER A LA MISE EN OEUVRE DE RESEAUX INTELLIGENTS, ELABORER LES POLITIQUES ET DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	
	043-1-1-2-04	CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES ADAPTES, SENSIBILISER EU RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRONIQUES	
	043-1-1-2-05	CONSTITUER LA BASE DE DONNEES DU NUMERIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNEES	
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
	043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE	
	043-1-2-1-01	OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES	
	043-1-2-1-02	INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC	
	043-1-2-1-03	PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION	
	043-1-2-1-04	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION	
	043-1-2-1-05	EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES	
	043-1-2-1-06	SUIVRE LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales		
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS		
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS		
210-1-1-1-01			<i>REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES</i>
210-1-1-1-05			<i>Effectuer des travaux de maintenance ou construction de bâtiments</i>
210-1-1-1-06			<i>Réduire la fracture numérique</i>
210-1-1-1-07			<i>Améliorer les services de télé-éducation</i>
210-1-1-1-08			<i>Acquérir des matériels informatiques et mobiliers de bureau</i>
210-1-1-1-10			<i>Augmenter le nombre de cyber bus</i>
210-1-1-1-11			<i>Faire des études et recherches</i>
210-1-1-1-13			<i>MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION</i>
210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)		
210-1-1-2-01			<i>METTRE EN PLACE DES SITES HOTSPOT WIFI GRAUIT</i>
210-1-1-3	EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)		
210-1-1-3-01			<i>CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAUX DES POSTES</i>
210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)		
210-1-1-4-01			<i>REHABILITER ET AMENAGER LES AGENCES POSTALES</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-1	<u>ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE</u>						
023-1-1	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
023-1-1-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ						
	023-1-1-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	80	90	90	90
023-1-2	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES						
023-1-2-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES						
	023-1-2-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	0	0	0
	023-1-2-1-R2	Taux de réalisation des attributions des GAC	%	0	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
214	Appui à l'extension de la couverture postale						
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE						
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-1-1	AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE						
	214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	0	0	0
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE						
	214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20	-
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL						
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE						
	214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	0	0	0
	214-1-2-1-R2	Bureaux de poste opérationnels visités	NOMBRE	0	22	22	22
	214-1-2-1-R3	Opérateurs privés visités	NOMBRE	0	22	22	22
214-1-3	AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-3-1	AUTORITE DE REGULATION INSTALLEE						
	214-1-3-1-R1	Autorite de regulation operationnelle installee	NOMBRE	-	1	1	1
214-1-3-2	OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS						
	214-1-3-2-R1	Licences delivrees	NOMBRE	0	5	5	5

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
670	TIC							
043	Administration et Coordination							
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES							
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE							
	043-1-1-1-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	0	0	0	0
043-1-1-2	ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE							
	043-1-1-2-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	0	1	1	1	1
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE							
043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE							
	043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	158	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
670	TIC					
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales					
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS					
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	6	6	3
210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)					
210-1-1-2-R1	Nombre des sites Hotspot mis en place	NOMBRE	-	50	40	30
210-1-1-3	EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)					
210-1-1-3-R1	Nombre des Smart Village construits	NOMBRE	0	30	30	30
210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)					
210-1-1-4-R1	Agences Postales réhabilitées et renouvelées	NOMBRE	-	45	30	25

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
024	Administration et Coordination
024-1	DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE
024-1-1	GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES
024-1-1-1	CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE
	<i>024-1-1-1-01 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS</i>
	<i>024-1-1-1-02 UNIFORMISER LE CURRICULUM DE FORMATION DES INSTITUTS DE FORMATION DES PARAMEDICAUX PUBLICS ET PRIVES</i>
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE
	<i>024-1-2-1-01 CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES</i>
	<i>024-1-2-1-02 VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES</i>
	<i>024-1-2-1-03 COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE</i>
	<i>024-1-2-1-04 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS</i>
	<i>024-1-2-1-05 TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR</i>
	<i>024-1-2-1-06 RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX</i>
	<i>024-1-2-1-07 ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES</i>
	<i>024-1-2-1-08 ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE</i>
	<i>024-1-2-1-09 APPUI AU RENFORCEMENT INSITUIONNEL</i>
	<i>024-1-2-1-10 EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE</i>
024-1-4	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE
024-1-4-1	RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE
	<i>024-1-4-1-01 UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR</i>
	<i>024-1-4-1-02 PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE</i>
	<i>024-1-4-1-03 AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE</i>
	<i>024-1-4-1-04 ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT</i>
	<i>024-1-4-1-05 EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES</i>
	<i>024-1-4-1-06 APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)</i>
	<i>024-1-4-1-07 METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX</i>
	<i>024-1-4-1-08 APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLES SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX</i>
	<i>024-1-4-1-09 Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé</i>
	<i>024-1-4-1-10 RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024</i>
024-1-6	Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables
024-1-6-1	Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé
	<i>024-1-6-1-01 Redéploier les agents de santé selon les besoins</i>
024-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
024-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	<i>024-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
505	Lutte contre les maladies
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP
505-1-2-1	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE
505-1-2-1-01	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES
505-1-2-1-02	APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT
505-1-2-1-03	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES
505-1-2-1-04	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE
505-1-2-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE
505-1-2-1-06	APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES
505-1-2-1-07	APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES
505-1-2-1-08	PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES)
505-1-2-1-09	PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE
505-1-3	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES
505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDEMIOLOGIQUES RENFORCEES
505-1-3-1-02	APPUYER LES PROGRAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES
505-1-3-1-03	DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES
505-1-3-1-04	REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU
505-1-3-1-05	REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE
505-1-3-3	PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES
505-1-3-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE
505-1-3-3-02	PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA
505-1-3-3-03	COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE
505-1-3-3-04	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME
505-1-3-3-05	RENFORCER LA PREVENTION DES IST/SIDA
505-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME
505-1-4-1	PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE
505-1-4-1-01	APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT
506-1-1	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION
506-1-1-1	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS
<i>506-1-1-1-01</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)</i>
<i>506-1-1-1-02</i>	<i>APPUI AU PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION</i>
<i>506-1-1-1-03</i>	<i>LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE</i>
506-1-2	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ
506-1-2-3	État de santé de la mère et de l'enfant amélioré
<i>506-1-2-3-01</i>	<i>Appui à la politique de survie de la mère et de l'enfant</i>
506-1-4	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE
506-1-4-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE
<i>506-1-4-1-01</i>	<i>RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON</i>
<i>506-1-4-1-02</i>	<i>PROJET TIPTOP</i>
506-1-5	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION
506-1-5-1	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ÂGÉS MOINS DE 5 ANS MALNUTRIS AIGUES ASSURÉS
<i>506-1-5-1-01</i>	<i>DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS</i>
<i>506-1-5-1-02</i>	<i>PROJET RETARD DE CROISSANCE</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité
508-2-1	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux population
508-2-1-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés
	<i>508-2-1-1-01 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES</i>
508-2-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires
508-2-2-1	Offre et accessibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés
	<i>508-2-2-1-01 Appui aux système hospitalier universitaire</i>
508-2-3	Assurer la disponibilité des intrants de santé
508-2-3-1	Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire
	<i>508-2-3-1-01 APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE</i>
	<i>508-2-3-1-02 ASSURER LA DOTATION DES FORMATIONS SANITAIRES EN CONSOMMABLES DE LABORATOIRES D'IMAGERIE MEDICALE (CLIM) ET PRODUITS DE LABORATOIRES ET D'IMAGERIE MEDICALE (PLIM)</i>
	<i>508-2-3-1-03 PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DES PRODUITS DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET DE LA MEDECINE COMPLEMENTAIRE</i>
508-2-3-2	Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires
	<i>508-2-3-2-01 Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar</i>
508-2-4	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal
508-2-4-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés
	<i>508-2-4-1-01 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES</i>
	<i>508-2-4-1-02 COORDONNER LES ACTIVITES DES DISTRICTS SANITAIRES</i>
	<i>508-2-4-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI EVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTROLES, AUDIT))</i>
	<i>508-2-4-1-04 SUIVRE LA MISE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE</i>
	<i>508-2-4-1-05 SUPERVISER LES DISTRICTS SANITAIRES</i>
	<i>508-2-4-1-06 SUPERVISER LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES</i>
	<i>508-2-4-1-07 VALIDER L'OUVERTURE LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES</i>
	<i>508-2-4-1-08 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTE COMMUNAUTAIRE (PNSC)</i>
508-2-5	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire
508-2-5-1	Offre et accessibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés
	<i>508-2-5-1-01 APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES</i>
	<i>508-2-5-1-02 COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)</i>
	<i>508-2-5-1-03 FORMER DES PARAMEDICAUX COMPÉTENTS ET ADAPTES AUX BESOINS DU SECTEUR</i>
	<i>508-2-5-1-04 ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DE MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX DES FORMATIONS SANITAIRES</i>
508-2-6	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts
508-2-6-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée
	<i>508-2-6-1-01 APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS DE REFERENCE</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-3	<u>Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts</u>
508-3-1	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts
508-3-1-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée
508-3-1-1-01	Appui aux systèmes hospitaliers de référence (CHRR/CHRD)

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710	SANTE						
024	Administration et Coordination						
024-1	DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE						
024-1-1	GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES						
024-1-1-1	CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE						
	024-1-1-1-R1	Nombre de bureau administratif doté en materiel et mobilier de bureau	NOMBRE	5	0	0	0
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE						
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE						
	024-1-2-1-R1	Taux de promptitude des RMA	%	65	70	75	80
024-1-4	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE						
024-1-4-1	RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE						
	024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	10	10	20	30
024-1-6	Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables						
024-1-6-1	Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé						
	024-1-6-1-R1	Pourcentage de CSB 2 sans medecins	%	40	38	36	34

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
505	Lutte contre les maladies					
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES					
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP					
505-1-2-1	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE					
505-1-2-1-R1	Taux de dépistage des facteurs de risques des MNT	%	20	25	30	35
505-1-3	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES					
505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDEMIOLOGIQUES RENFORCEES					
505-1-3-1-R1	Pourcentage des districts supervisés en matière de surveillance épidémiologique	%	25	30	35	40
505-1-3-3	PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES					
505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	85	87,5	90	92,5
505-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME					
505-1-4-1	PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE					
505-1-4-1-R1	taux des TDR distribué	%	85	90	95	96

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant					
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT					
506-1-1	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION					
506-1-1-1	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES					
506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	92	94	96	98
506-1-2	AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE					
506-1-2-3	Etat de santé de la mere et de l'enfant - amélioré					
506-1-2-3-R1	Taux d'accouchement aux formations sanitaires	%	36	38	40	42
506-1-4	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE					
506-1-4-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE					
506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	35	37,5	40	42,5
506-1-5	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
506-1-5-1	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	9	8	7	6

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710	SANTE						
508	Fourniture des soins de santé de qualité						
508-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité						
508-2-1	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux population						
508-2-1-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés						
	508-2-1-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	0	0	0
508-2-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires						
508-2-2-1	Offre et accessibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés						
	508-2-2-1-R1	Pourcentage des FS pouvant offrir des soins de qualité	%	70	0	0	0
508-2-3	Assurer la disponibilité des intrants de santé						
508-2-3-1	Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire						
	508-2-3-1-R1	Taux de disponibilité des intrants de santé	%	100	100	100	100
508-2-3-2	Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires						
	508-2-3-2-R1	Taux de disponibilité des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district , region ,universitaire)	%	92	94	96	98
508-2-4	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal						
508-2-4-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés						
	508-2-4-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	55	60	65
508-2-5	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire						
508-2-5-1	Offre et accessibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés						
	508-2-5-1-R1	Pourcentage des hôpitaux universitaires pouvant offrir des soins de qualité	%	70	80	90	95
508-2-6	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts						
508-2-6-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée						
	508-2-6-1-R1	Nombre des CHR/CHRR mises aux normes	NOMBRE	10	3	13	13

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710 SANTE						
508 Fourniture des soins de santé de qualité						
508-3 <u>Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts</u>						
508-3-1 Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts						
508-3-1-1 La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée						
508-3-1-1-R1	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	%	2	0	0	0
508-3-1-1-R2	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	NOMBRE	2	0	0	0

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-1-1-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
<i>045-1-1-1-01</i>	<i>APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD</i>
045-1-1-2	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
<i>045-1-1-2-01</i>	<i>METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI</i>
045-1-1-3	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS
<i>045-1-1-3-01</i>	<i>MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0</i>
045-1-1-4	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
<i>045-1-1-4-01</i>	<i>ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
045-1-2	RENFORCER LA COMPÉTENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX
045-1-2-1	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
<i>045-1-2-1-01</i>	<i>FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-1-2-2	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
<i>045-1-2-2-01</i>	<i>FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</i>
045-1-2-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
<i>045-1-2-3-01</i>	<i>FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-2-1	AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-2-1-1	Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré
045-2-1-1-01	<i>Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère</i>
045-2-1-1-02	<i>Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère</i>
045-2-1-1-03	<i>Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère</i>
045-2-1-2	Services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés
045-2-1-2-01	<i>T01-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-2-1-3	Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel
045-2-1-3-01	<i>Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation</i>
045-2-2	DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS
045-2-2-1	Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales
045-2-2-1-01	<i>Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
312-1-1-1-01	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</i>
312-1-1-1-02	<i>REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE LA JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
312-1-1-1-03	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)</i>
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-2-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)</i>
312-1-2	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES
312-1-2-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES
312-1-2-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT</i>
312-1-2-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS
312-1-2-2-01	<i>APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS</i>
312-1-2-2-02	<i>PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>
312-1-3	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES
312-1-3-1	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)
312-1-3-1-01	<i>CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-1-3-1-02	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</i>
312-1-3-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION
312-1-3-2-01	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</i>
312-1-3-2-02	<i>APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-1-3-2-03	<i>ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-1-3-3	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
312-1-3-3-01	<i>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-2	<u>PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE</u>
312-2-1	DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVÉS ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTÉ, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-2-1-1	Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'émergence
312-2-1-1-01	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Émergence pour trois domaines prioritaires de l'Émergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement</i>
312-2-1-1-02	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de loisirs</i>
312-2-1-1-03	<i>T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-2-1-1-04	<i>T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-2-1-1-05	<i>T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES
312-2-2-1	Concours de meilleurs Projets d'entrepreneuriat des jeunes organisés
312-2-2-1-01	<i>EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>
312-2-2-2	Jeunes en entrepreneuriat des centres formés et encadrés
312-2-2-2-01	<i>Former des centres de jeunes en entrepreneuriat</i>
312-2-2-2-02	<i>Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme "entrepreneuriat local et emplois-jeunes"</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES
301-1-1	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)
301-1-1-1	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
	301-1-1-1-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
	301-1-1-1-02 <i>RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'ÉDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)</i>
301-1-1-2	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ÉTAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
	301-1-1-2-01 <i>RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>
301-1-1-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
	301-1-1-3-01 <i>DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES</i>
	301-1-1-3-02 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
301-1-2	ASSURER L'ÉMERGENCE DES VIVIERS CONSIDÉRABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ÉCHELON REGIONAL ET LOCAL
301-1-2-1	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
	301-1-2-1-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE</i>
301-1-2-2	ÉCOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ÉCOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE
	301-1-2-2-01 <i>CRÉER ET DÉVELOPPER DES ÉCOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)</i>
301-1-2-3	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU
	301-1-2-3-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD (0)</i>
	301-1-2-3-02 <i>APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</i>
301-1-2-4	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU
	301-1-2-4-01 <i>APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>
	301-1-2-4-02 <i>APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
	301-1-2-4-03 <i>APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT</i>
301-1-3	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE ÉMERGENTE EN AFRIQUE
301-1-3-1	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-3-1-01 <i>METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-3-2	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
	301-1-3-2-01 <i>APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ÎLE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-3-3	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ
	301-1-3-3-01 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)</i>
	301-1-3-3-02 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>
	301-1-3-3-03 <i>EQUIPEMENT MATÉRIELS PALAIS DES SPORTS</i>
301-1-3-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT
	301-1-3-4-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS		
780	SPORTS		
301	Sports		
301-2	ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE		
301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024		
301-2-1-1	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité		
301-2-1-1-01	<i>EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>		
301-2-1-1-02	<i>T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>		
301-2-1-1-03	<i>T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)</i>		
301-2-1-1-04	<i>Accroître la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale</i>		
301-2-1-1-05	<i>Améliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)</i>		
301-2-1-1-06	<i>Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à trois niveaux (national, régional, local)</i>		
301-2-1-1-07	<i>EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS</i>		
301-2-1-1-08	<i>Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes sportifs malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)</i>		
301-2-1-1-09	<i>Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)</i>		
301-2-2	PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO		
301-2-2-1	Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)		
301-2-2-1-01	<i>Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPQ et du Sport-santé</i>		
301-2-2-1-02	<i>Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS</i>		
301-2-2-1-03	<i>Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ</i>		
301-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
301-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle		
301-2-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
045	Administration et Coordination					
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT					
045-1-1	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-1-1-2	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL					
045-1-1-2-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	-	-	-
045-1-1-3	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS					
045-1-1-3-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	NOMBRE	7	-	-	-
045-1-1-4	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ					
045-1-1-4-R1	Taux d'efficacité des moyens et des ressources du Ministère	%	100	-	-	-
045-1-2	RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX					
045-1-2-1	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)					
045-1-2-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	80	-	-	-
045-1-2-2	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF					
045-1-2-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	70	-	-	-
045-1-2-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)					
045-1-2-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	NOMBRE	300	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
045	Administration et Coordination					
045-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-2-1	AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-2-1-1	Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré					
045-2-1-1-R1	Nombre des Services centraux et déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est améliorée	%	1	1	1	1
045-2-1-2	Services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés					
045-2-1-2-R1	Nombre de services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés	NOMBRE	30	40	50	50
045-2-1-3	Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel					
045-2-1-3-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	1	1	1
045-2-2	DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS					
045-2-2-1	Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales					
045-2-2-1-R1	Nombre de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports conclues	NOMBRE	25	40	50	50

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS				
750	JEUNESSE				
312	Jeunesse et Loisirs				
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE				
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX				
312-1-1-1-R1	Nombre des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	NOMBRE	100000	-	-
312-1-2	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES				
312-1-2-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES				
312-1-2-1-R1	Nombre de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	NOMBRE	22	-	-
312-1-2-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS				
312-1-2-2-R1	Nombre des jeunes entrepreneurs	NOMBRE	900	-	-
312-1-3	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES				
312-1-3-1	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)				
312-1-3-1-R2	Nombre des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...)	NOMBRE	100000	-	-
312-1-3-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION				
312-1-3-2-R1	Nombre des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	NOMBRE	100000	-	-
312-1-3-3	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL				
312-1-3-3-R1	Nombre d'environnement juridico-politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel	NOMBRE	1	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-2	PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE					
312-2-1	DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-2-1-1	Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'urgence					
312-2-1-1-R1	Nombre de centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'urgence	<i>NOMBRE</i>	265	735	1285	1285
312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES					
312-2-2-1	Concours de meilleurs Projets d'entrepreneuriat des jeunes organisés					
312-2-2-1-R1	Événements promouvant les emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés	<i>NOMBRE</i>	6	6	6	6
312-2-2-1-R2	Sites de reforestation économique pour emplois-jeunes installés (agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation)	<i>NOMBRE</i>	22	44	66	66
312-2-2-1-R3	Meilleurs projets d'entrepreneuriat urbain et rural appuyés	<i>NOMBRE</i>	88	88	88	88
312-2-2-2	Jeunes en entrepreneuriat des centres formés et encadrés					
312-2-2-2-R1	Nombre de centres de jeunes en entrepreneuriat formés et accompagnés	<i>NOMBRE</i>	10	200	250	250

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
780	SPORTS					
301	Sports					
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES					
301-1-1	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)					
301-1-1-1	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)					
	301-1-1-1-R1	Nombre d'enfants ayant accès à des services d'éducation motrice de qualité (en milliers)	NOMBRE	120000	-	-
301-1-1-2	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)					
	301-1-1-2-R1	Nombre des fonctionnaires et des agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)	NOMBRE	66000	-	-
301-1-1-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT					
	301-1-1-3-R1	Nombre des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	NOMBRE	44	-	-
301-1-2	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERES CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL					
301-1-2-1	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE					
	301-1-2-1-R1	Nombre des fédérations en charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive	NOMBRE	100	-	-
301-1-2-2	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE					
	301-1-2-2-R1	Nombre des écoles, des communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	NOMBRE	100	-	-
301-1-2-3	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU					
	301-1-2-3-R2	Nombre des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	NOMBRE	20000	-	-
301-1-2-4	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU					
	301-1-2-4-R1	Nombre des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	NOMBRE	1000	-	-
301-1-3	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE					
301-1-3-1	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU					
	301-1-3-1-R1	Nombre d'athlètes accompagnés et traités avec le statut des athlètes de haut niveau	NOMBRE	40	-	-
301-1-3-2	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)					
	301-1-3-2-R1	Le taux de performance des athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus)	%	10	-	-
301-1-3-3	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ					
	301-1-3-3-R1	Nombre des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	NOMBRE	3	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
780	SPORTS					
301	Sports					
301-2	ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE					
301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024					
301-2-1-1	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité					
301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	NOMBRE	180	180	180	180
301-2-1-1-R2	Nombre de gymnases à 4000 places, gymnases à 1000 places, piscines olympiques et terrain manarapenitra aménagé ou construit ou opérationnel	NOMBRE	-	20	32	32
301-2-2	PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO					
301-2-2-1	Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)					
301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	NOMBRE	22	88	132	132

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
066	Administration et coordination		
066-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION		
066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
066-1-1-1	AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS		
	066-1-1-1-01	ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINISTERE	
	066-1-1-1-03	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES	
	066-1-1-1-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT	
	066-1-1-1-06	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES	
	066-1-1-1-07	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	
	066-1-1-1-08	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES	
	066-1-1-1-10	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION	
	066-1-1-1-11	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-12	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF	
	066-1-1-1-13	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES	
	066-1-1-1-14	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT	
	066-1-1-1-15	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE	
	066-1-1-1-16	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-17	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-18	PROTECTION DE L'ENFANT	
	066-1-1-1-19	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES	
	066-1-1-1-20	ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES DES AGENTS ECD ET COTISATION A LA CNAPS	
	066-1-1-1-21	ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DU PERSONNEL NON PERMANENT DU MINISTERE	
	066-1-1-1-22	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MINISTERE	
066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT		
066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER		
	066-1-2-1-01	T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE	
	066-1-2-1-02	RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISÉ PAR LE MINISTERE	
	066-1-2-1-03	ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS	
	066-1-2-1-04	ASSURER L'OPERATIONALISATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DU MINISTERE	
066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE		
066-1-3-1	COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION		
	066-1-3-1-01	OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES INTERVENANTS	
	066-1-3-1-02	OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES	
066-1-4	PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE		
066-1-4-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE		
	066-1-4-1-01	ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE	
	066-1-4-1-02	ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE	
	066-1-4-1-03	RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS...)	
066-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
066-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle		
	066-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
828	Population et développement		
828-1	INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE		
828-1-2	APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE		
828-1-2-1	CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE		
	828-1-2-1-01		<i>T02 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES</i>
	828-1-2-1-02		<i>MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE</i>
	828-1-2-1-03		<i>APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES</i>
828-1-3	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT		
828-1-3-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ		
	828-1-3-1-01		<i>OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL</i>
	828-1-3-1-02		<i>APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM</i>
	828-1-3-1-03		<i>SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
762	Développement social
828	Population et développement
828-2	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
828-2-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT
828-2-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ
828-2-1-1-01	PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-02	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-03	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-2-1-1-04	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-2-1-1-05	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL
828-2-1-1-06	HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-07	AMELIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-08	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-2-1-1-09	PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
828-2-1-1-10	EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
828-2-1-1-11	REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-2-1-1-12	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
828-2-1-1-13	POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
828-2-1-1-14	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-2-1-1-15	REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-2-1-1-16	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-3	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES
828-2-3-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS
828-2-3-1-01	RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES
828-2-3-1-02	EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES
828-2-3-1-03	RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS ESSENTIELS
828-2-3-1-04	ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES
828-2-3-1-05	APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES
828-2-3-1-06	AMELIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES
828-2-3-1-07	MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA
828-2-3-1-08	DOTER DES MATERIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées)
828-2-3-1-09	PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT
828-2-3-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS
828-2-3-2-01	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-2-3-2-02	APPUYER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH
828-2-3-2-03	DOTER DES MATERIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-05	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-2-3-2-06	FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION
828-2-3-2-07	APPUYER EN MATERIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-08	AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE
828-2-3-2-09	APPUYER EN AGR LES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-10	MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
829	Genre et développement		
829-1	AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME		
829-1-1	RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE		
829-1-1-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée		
829-1-1-1-01	<i>T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE</i>		
829-1-1-1-02	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>		
829-1-1-1-03	<i>APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES DE VIOLENCE</i>		
829-1-1-1-04	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG</i>		
829-1-1-1-05	<i>Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG</i>		
829-1-1-1-06	<i>Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence</i>		
829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE		
829-1-2-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés		
829-1-2-1-01	<i>EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-02	<i>Vulgariser les textes nationaux et internationaux</i>		
829-1-2-1-03	<i>OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>		
829-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG</i>		
829-1-2-1-05	<i>EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-06	<i>PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-07	<i>Opérationnaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG</i>		
829-1-2-1-08	<i>RENFORCER LE MECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME</i>		
829-1-2-1-09	<i>METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES FEMMES</i>		
829-1-2-1-10	<i>Procéder à la ratification des instruments internationaux signés</i>		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
830	Protection sociale		
830-1	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE		
830-1-1	RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE		
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré		
830-1-1-1-01	<i>FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>		
830-1-1-1-02	<i>POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE</i>		
830-1-1-1-03	<i>Elaborer des textes juridiques et réglementaires sur la protection sociale</i>		
830-1-1-1-04	<i>RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS</i>		
830-1-1-1-05	<i>POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE</i>		
830-1-1-1-06	<i>CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE</i>		
830-1-1-1-07	<i>Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale</i>		
830-1-1-1-08	<i>Opérationnaliser le registre unique des bénéficiaires</i>		
830-1-1-1-09	<i>PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT</i>		
830-1-1-1-10	<i>Opérationnaliser le système de gestion des plaintes</i>		
830-1-2	PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS		
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés		
830-1-2-1-01	<i>APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES</i>		
830-1-2-1-02	<i>ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS</i>		
830-1-2-1-03	<i>Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs</i>		
830-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser les structures d'intervention en matière de réinsertion sociale</i>		
830-1-2-1-05	<i>PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS</i>		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
066	Administration et coordination						
066-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION						
066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES						
	066-1-1-1	AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS					
	066-1-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90	90
066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT						
	066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER					
	066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25	25
066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE						
	066-1-3-1	COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION					
	066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30	30
066-1-4	PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE						
	066-1-4-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE					
	066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10	10

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
828	Population et développement						
828-1	<u>INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</u>						
828-1-2	APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE						
828-1-2-1	CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE						
	828-1-2-1-R1	NOMBRE DES ASSOCIATIONS APPUYÉES ET MOBILISÉES	<i>NOMBRE</i>	300	350	380	400
828-1-3	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT						
828-1-3-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ						
	828-1-3-1-R1	NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN CHARGE	<i>NOMBRE</i>	35000	35000	35000	35000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
828	Population et développement					
828-2	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION					
828-2-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT					
828-2-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ					
828-2-1-1-R1	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	25	25	25
828-2-1-1-R2	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	-	-	-	0
828-2-3	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES					
828-2-3-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS					
828-2-3-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	8.000	11000	11000	11000
828-2-3-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS					
828-2-3-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	NOMBRE	150	150	150	150

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
829	Genre et développement					
829-1	AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME					
829-1-1	RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE					
829-1-1-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée					
829-1-1-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	<i>NOMBRE</i>	0	0	0	-
829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	<i>NOMBRE</i>	4000	4000	4000	4000
829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE					
829-1-2-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés					
829-1-2-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	<i>NOMBRE</i>	0	0	0	-
829-1-2-1-R2	NOMBRE DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	<i>NOMBRE</i>	4	4	4	4

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
830	Protection sociale					
830-1	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE					
830-1-1	RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE					
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré					
830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2
830-1-2	PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS					
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés					
830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10000	10000	10000

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
067	Administration et coordination
067-2	<u>PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS</u>
067-2-1	Améliorer la gouvernance au niveau central
067-2-1-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés
067-2-1-1-01	<i>Piloter et coordonner les activités du MEN</i>
067-2-1-1-02	<i>Elaborer et mettre en œuvre la communication du système Educatif</i>
067-2-1-1-03	<i>Coordonner et suivre tous les projets financés au titre du programme d'investissement Publics</i>
067-2-1-1-04	<i>Suivre les activités des organismes rattachés</i>
067-2-1-1-05	<i>Contrôler et auditer les entités du MEN</i>
067-2-1-1-06	<i>Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central</i>
067-2-1-1-07	<i>Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie</i>
067-2-1-1-08	<i>Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN</i>
067-2-1-1-09	<i>Coordonner et gerer les affaires juridiques au sein du MEN</i>
067-2-1-1-10	<i>Promouvoir le système de la planification du système éducatif</i>
067-2-1-1-11	<i>Elaborer et mettre en œuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme</i>
067-2-1-1-12	<i>DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE</i>
067-2-2	Améliorer la gouvernance au niveau des STD
067-2-2-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés
067-2-2-1-01	<i>gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
313	Education préscolaire
313-2	DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ
313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire
313-2-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels
	<i>313-2-1-1-01 Mettre en place les EEC</i>
	<i>313-2-1-1-02 Subventionner les éducateurs du préscolaire</i>
	<i>313-2-1-1-03 Construire, réhabiliter, équiper les CAP/EPP</i>
313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire
313-2-2-1	rendement scolaire amélioré
	<i>313-2-2-1-01 Former et encadrer les acteurs pédagogiques du préscolaire</i>
	<i>313-2-2-1-02 Doter les CAP/EEC d'auxiliaires pédagogiques</i>
313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire
313-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire
	<i>313-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'éducation préscolaire</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
314	Education fondamentale de 9 ans
314-2	PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS
314-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF
314-2-1-1	Structures d'accueil liées à l'EF améliorés
314-2-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-2-1-1-02	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION
314-2-1-1-03	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)
314-2-1-1-04	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA)
314-2-1-1-05	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF
314-2-1-1-06	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2
314-2-1-1-07	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE
314-2-1-1-08	EDUCATION POUR TOUS PHASE II
314-2-1-1-09	EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB)
314-2-1-2	Charges parentales relatives à l'EF allégées
314-2-1-2-01	Subventionner les enseignants de l'EF du public
314-2-1-2-02	Subventionner les enseignants de l'EF du privé
314-2-1-2-03	Doter les établissements scolaire public de caisses école
314-2-1-2-04	Doter les établissements scolaire public de cantine scolaire
314-2-1-2-05	Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire
314-2-1-2-06	Doter les jeunes filles vulnérables de l'EF de bourses d'étude
314-2-2	Promouvoir la qualité de l'EF
314-2-2-1	Rendement scolaire de l'EF amélioré
314-2-2-1-01	Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire
314-2-2-1-02	Former les acteurs pédagogiques de l'EF
314-2-2-1-03	Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF
314-2-2-1-04	Evaluer périodiquement les acquis scolaire
314-2-2-1-05	Developper la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF
314-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF
314-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré
314-2-3-1-01	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF
314-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
314-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
314-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
315	Education non formelle
315-2	<u>PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE</u>
315-2-1	Contribuer à la réduction de l'analphabétisme
315-2-1-1	Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté
	<i>315-2-1-1-01 Construire et équiper les CAR</i>
	<i>315-2-1-1-02 Sensibiliser les communautés en matière d'alphabétisation</i>
	<i>315-2-1-1-03 Subventionner les parties prenantes de l'alphabétisation</i>
	<i>315-2-1-1-04 Former et encadrer les acteurs pédagogiques liés à l'alphabétisation</i>
315-2-2	Développer l'éducation inclusive
315-2-2-1	Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel
	<i>315-2-2-1-01 subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives</i>
	<i>315-2-2-1-02 former et encadrer les acteurs liés à l'éducation inclusive</i>
	<i>315-2-2-1-03 mettre en œuvre les CRAN</i>
315-2-3	Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté
315-2-3-1	Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté
	<i>315-2-3-1-01 sensibiliser le public cibles en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté</i>
315-2-4	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle
315-2-4-1	Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré
	<i>315-2-4-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'Education non formelle</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-2	DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG
316-2-1-1	Structures d'accueil de l'ESG améliorés
316-2-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
316-2-1-2	Charges parentales relatives à l'ESG allégées
316-2-1-2-01	Subventionner les enseignants de l'ESG du public
316-2-1-2-02	Subventionner les enseignants de l'ESG du privé
316-2-1-2-03	Doter les établissements scolaire public de caisses école
316-2-2	Améliorer la qualité de l'ESG
316-2-2-1	Rendement scolaire de l'ESG amélioré
316-2-2-1-01	Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle
316-2-2-1-02	Former les acteurs pédagogiques de l'ESG
316-2-2-1-03	Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'ESG
316-2-2-1-04	Developper la santé des jeunes
316-2-2-1-05	doter les jeunes filles vulnérables de l'ESG de bourses d'étude
316-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG
316-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré
316-2-3-1-01	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
067	Administration et coordination					
067-2	<u>PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS</u>					
067-2-1	Améliorer la gouvernance au niveau central					
067-2-1-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés					
067-2-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97
067-2-2	Améliorer la gouvernance au niveau des STD					
067-2-2-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés					
067-2-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	98	99	99

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
313	Education préscolaire						
313-2	DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ						
313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire						
313-2-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels						
	313-2-1-1-R1	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	-	53	54	55
313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire						
313-2-2-1	rendement scolaire amélioré						
	313-2-2-1-R1	Nombre d'acteurs pédagogiques du préscolaire formés	NOMBRE	-	1000	1000	1000
313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire						
313-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire						
	313-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau du préscolaire (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2020

2021

2022

2023

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
314	Education fondamentale de 9 ans							
314-2	PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS							
314-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF							
	314-2-1-1	Structures d'accueil liées à l'EF améliorés						
		314-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau du fondamental	NOMBRE	-	1028	1028	1028
	314-2-1-2	Charges parentales relatives à l'EF allégées						
		314-2-1-2-R1	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au niveau fondamental	NOMBRE	-	38458	30458	22458
314-2-2	Promouvoir la qualité de l'EF							
	314-2-2-1	Rendement scolaire de l'EF amélioré						
		314-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BEPC	%	-	48	49	50
314-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF							
	314-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré						
		314-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
315	Education non formelle						
315-2	PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE						
315-2-1	Contribuer à la réduction de l'analphabétisme						
315-2-1-1	Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté						
	315-2-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	-	5	5	5
315-2-2	Développer l'éducation inclusive						
315-2-2-1	Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel						
	315-2-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	-	53572	60473	60473
315-2-3	Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté						
315-2-3-1	Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté						
	315-2-3-1-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	NOMBRE	-	50	114	114
315-2-4	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle						
315-2-4-1	Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré						
	315-2-4-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
316	Enseignement secondaire générale					
316-2	DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL					
316-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG					
316-2-1-1	Structures d'accueil de l'ESG améliorés					
316-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau de l'ESG	NOMBRE	-	72	72	72
316-2-1-2	Charges parentales relatives à l'ESG allégées					
316-2-1-2-R1	Nombre de lycées dotées de caisse école	NOMBRE	-	415	421	506
316-2-2	Améliorer la qualité de l'ESG					
316-2-2-1	Rendement scolaire de l'ESG amélioré					
316-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BACC	%	-	46	48	50
316-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG					
316-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré					
316-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	95	96	97

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
049	Administration et Coordination		
049-4	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES		
049-4-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP		
049-4-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE		
	049-4-1-1-04	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP	
	049-4-1-1-1	COORDONNER LES STRUCTURES, ACTIVITÉS ET PROJETS DU METFP	
	049-4-1-1-2	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION	
	049-4-1-1-3	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU METFP	
049-4-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE		
049-4-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS		
	049-4-2-1-1	GÉRER LES DOMAINES DU METFP	
	049-4-2-1-2	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU METFP	
	049-4-2-1-3	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU METFP	
	049-4-2-1-4	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT	
	049-4-2-1-5	ASSURER L'EXÉCUTION ET LE SUVI DU BUDGET	
	049-4-2-1-6	ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-5	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
049-5-1	Piloter la mise en œuvre des programmes et projets
049-5-1-1	Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
049-5-1-1-01	<i>Coordonner et piloter les programmes et activités du METFP</i>
049-5-1-1-02	<i>Coordonner et réaliser les activités de l'ETP et des FPs publics et privés au niveau des régions</i>
049-5-1-1-03	<i>Mobiliser les partenaires à la mise en œuvre de la formation au niveau des ETFP</i>
049-5-1-1-04	<i>Capitaliser tous les projets</i>
049-5-1-1-05	<i>Concevoir un environnement favorable au sein du ministère</i>
049-5-1-1-06	<i>Contribuer à la protection de l'Environnement et à la promotion de l'économie verte en vue du développement durable</i>
049-5-1-2	Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP
049-5-1-2-01	<i>Coordonner et piloter les activités des différents structures du METFP en matière de Statistique, de planification, de programmation et de suivi évaluation</i>
049-5-1-2-02	<i>Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes et projets du secteur ETFP</i>
049-5-1-2-03	<i>Vulgariser les nouvelles méthodes d'approche en matière de planification du secteur ETFP</i>
049-5-1-2-04	<i>Assurer la conception et la mise en œuvre des études du secteur ETFP</i>
049-5-1-2-05	<i>Planifier les programmes, projets et activités du METFP</i>
049-5-1-2-06	<i>Assurer la pérennité et la production des statistiques de l'ETFP</i>
049-5-1-2-07	<i>Assurer le contrôle, le suivi et l'évaluation des programmes, projets et indicateurs de l'ETFP</i>
049-5-2	Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP
049-5-2-1	Ressources financières utilisées de manière rationnelles
049-5-2-1-01	<i>Exécuter le budget de programme du ministère</i>
049-5-2-1-02	<i>Assurer la programmation et suivi budgétaire</i>
049-5-2-1-03	<i>Assurer et exécuter les procédures relatives aux Marchés Publics</i>
049-5-2-2	Gestion des ressources humaines améliorée
049-5-2-2-01	<i>Améliorer la gestion des carrières et l'administration du personnel</i>
049-5-2-2-02	<i>Gérer les carrières et les emplois du personnel</i>
049-5-2-2-03	<i>Rentabiliser les compétences du personnel</i>
049-5-2-2-04	<i>Gérer les charges sociales</i>
049-5-2-2-05	<i>Valoriser les ressources humaines</i>
049-5-2-3	Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente
049-5-2-3-01	<i>Gérer les domaines, maintenir les infrastructures et sécuriser les patrimoines</i>
049-5-2-4	Système d'information et de communication du METFP digitalisé
049-5-2-4-01	<i>Assurer l'administration du parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements</i>
049-5-2-4-02	<i>Assurer la conception, le développement et la maintenance des applications et des logiciels</i>
049-5-2-4-03	<i>Assurer la mise en place, l'administration et la sécurisation d'un centre de données</i>
049-5-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
049-5-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
049-5-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
317	Enseignement Technique et Professionnel		
317-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES		
317-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique		
317-1-1-1	Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel		
	317-1-1-1-01	<i>Animer et encadrer les responsables des établissements sur le pilotage et la gestion de développement des compétences</i>	
	317-1-1-1-02	<i>Accompagner les responsables à l'élaboration du projet</i>	
	317-1-1-1-03	<i>Faire le suivi de la mise en œuvre des activités auprès des établissements</i>	
317-1-1-2	Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique		
	317-1-1-2-01	<i>Développer la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation</i>	
	317-1-1-2-02	<i>Elaborer de nouveaux curricula relatifs à l'enseignement technique et professionnel</i>	
	317-1-1-2-03	<i>Actualiser les curricula existants dans l'enseignement technique et professionnel</i>	
	317-1-1-2-04	<i>Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC)</i>	
317-1-1-3	Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements		
	317-1-1-3-01	<i>Réaliser des enquêtes sur terrain auprès des établissements</i>	
	317-1-1-3-02	<i>Elaborer des Stratégies et recommandations sur les ressources pédagogiques</i>	
317-1-2	Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays		
317-1-2-1	Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés		
	317-1-2-1-01	<i>Octroyer l'autorisation d'ouverture des Etablissements privés</i>	
	317-1-2-1-02	<i>Octroyer l'agrément de filière(s) des Etablissements</i>	
	317-1-2-1-03	<i>Accréditer les établissements publics et privés</i>	
	317-1-2-1-04	<i>Renforcer les capacités des responsables au niveau régional en termes de démarche qualité</i>	
	317-1-2-1-05	<i>Organiser le suivi des établissements</i>	
317-1-2-2	Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP		
	317-1-2-2-01	<i>Sensibilisation les élèves de 3eme dans les Collèges</i>	
	317-1-2-2-02	<i>Organiser des commissions inter-régionales de présélection des sujets</i>	
	317-1-2-2-03	<i>Préparer les sujets de concours d'entrée et examens nationaux</i>	
	317-1-2-2-04	<i>Effectuer le dispatching des sujets de concours et examens nationaux</i>	
	317-1-2-2-05	<i>Collecter les données et statistiques des résultats des concours et examens nationaux</i>	
317-1-2-3	Accroissement du taux de réussite aux examens		
	317-1-2-3-01	<i>Préparer les sujets d'examens nationaux</i>	
	317-1-2-3-02	<i>Traiter les dossiers d'indemnités de vacation</i>	
	317-1-2-3-03	<i>Collecter les données statistiques des résultats</i>	
	317-1-2-3-04	<i>Délivrer les diplômes et Certificats</i>	
	317-1-2-3-05	<i>Participer à l'organisation du Baccalauréat</i>	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
318	Formation Professionnelle	
318-1	PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION ACTIVE	
318-1-1	Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base	
318-1-1-1	Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés	
318-1-1-1-01	<i>Analyser les métiers/qualifications cibles (AST)</i>	
318-1-1-1-02	<i>Elaborer des référentiels de compétence, de formation et d'évaluation</i>	
318-1-1-1-03	<i>Valider les documents référentiels</i>	
318-1-1-2	Individus formés à des qualifications professionnelles	
318-1-1-2-01	<i>Organiser des formations professionnelles qualifiantes</i>	
318-1-1-2-02	<i>Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels de formations qualifiantes</i>	
318-1-1-3	Individus formés aux activités/métiers de base	
318-1-1-3-01	<i>Organiser des Apprentissages aux métiers de base</i>	
318-1-1-3-02	<i>Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels d'apprentissages aux métiers de base</i>	
318-1-2	Disposer d' une démarche harmonisée de certification	
318-1-2-1	individus certifiés/attestés de compétences professionnelles	
318-1-2-1-01	<i>Identifier les formations cibles</i>	
318-1-2-1-02	<i>Organiser des séances d'évaluation des acquis de formation</i>	
318-1-2-2	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE	
318-1-2-2-01	<i>Identifier les métiers/compétences et personnes cibles</i>	
318-1-2-3	Diplômes professionnels attribués par VAE	
318-1-2-3-01	<i>Mettre en place le plateau technico-pédagogique</i>	
318-1-2-3-02	<i>Organiser des séances de validation des acquis de l'expérience</i>	
318-1-2-3-03	<i>166-Fonds de financement Formapro Public-Privé</i>	
318-1-3	Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation	
318-1-3-1	Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés	
318-1-3-1-01	<i>Etablir des monographies régionales</i>	
318-1-3-1-02	<i>Elaborer les répertoires des métiers/compétences</i>	
318-1-3-1-03	<i>Elaborer les répertoires des formations</i>	
318-1-3-2	Cellule de veille informationnelle opérationnelle	
318-1-3-2-01	<i>Etudier la faisabilité de la structure</i>	
318-1-3-2-02	<i>Mettre en œuvre la cellule de veille informationnelle</i>	

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
049	Administration et Coordination					
049-4	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES					
049-4-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP					
049-4-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE					
049-4-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS	POURCENTAGE	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002
049-4-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE					
049-4-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS					
049-4-2-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	POURCENTAGE	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
049	Administration et Coordination						
049-5	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE						
049-5-1	Piloter la mise en œuvre des programmes et projets						
049-5-1-1	Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle						
	049-5-1-1-R1	Indice de performance du METFP	%	0	1	1	1
049-5-1-2	Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP						
	049-5-1-2-R1	Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP	%	0	1	1	1
049-5-2	Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP						
049-5-2-1	Ressources financières utilisées de manière rationnelles						
	049-5-2-1-R1	Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP	%	0	1	1	1
049-5-2-2	Gestion des ressources humaines améliorée						
	049-5-2-2-R1	Indice de performance de la gestion des personnels du METFP	%	0	1	1	1
049-5-2-3	Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente						
	049-5-2-3-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP	%	0	1	1	1
049-5-2-4	Système d'information et de communication du METFP digitalisé						
	049-5-2-4-R1	Taux de dématérialisation des activités du METFP	%	0	0.5	0.75	1

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
317	Enseignement Technique et Professionnel					
317-1	<u>PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES</u>					
317-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique					
317-1-1-1	Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel					
317-1-1-1-R1	Nombre d'Etablissements	NOMBRE	0	50	75	100
317-1-1-2	Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique					
317-1-1-2-R1	Nombre de curricula adaptés	NOMBRE	0	10	15	20
317-1-1-3	Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements					
317-1-1-3-R1	Nombre de curricula adaptés	NOMBRE	0	5	10	15
317-1-2	Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays					
317-1-2-1	Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés					
317-1-2-1-R1	Nombre d'ETFP publics et privés encadrés	NOMBRE	0	50	75	100
317-1-2-2	Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP					
317-1-2-2-R1	Nombre d'apprenants	NOMBRE	0	30600	32000	35000
317-1-2-3	Accroissement du taux de réussite aux examens					
317-1-2-3-R1	Nombre d'apprenants	NOMBRE	0	1	1	1

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
318	Formation Professionnelle					
318-1	PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION ACTIVE					
318-1-1	Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base					
318-1-1-1	Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés					
318-1-1-1-R1	Nombre Référentiels validés	NOMBRE	0	240	240	240
318-1-1-2	Individus formés à des qualifications professionnelles					
318-1-1-2-R1	Nombre d'individus formés et qualifiés	NOMBRE	0	60000	60000	60000
318-1-1-3	Individus formés aux activités/métiers de base					
318-1-1-3-R1	Nombre d'individus formés aux métiers de base	NOMBRE	0	200000	200000	200000
318-1-2	Disposer d' une démarche harmonisée de certification					
318-1-2-1	individus certifiés/attestés de compétences professionnelles					
318-1-2-1-R1	Nombre d'individu certifiés	NOMBRE	0	100000	260000	260000
318-1-2-2	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE					
318-1-2-2-R1	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE	NOMBRE	0	1100	1100	1100
318-1-2-3	Diplômes professionnels attribués par VAE					
318-1-2-3-R1	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE	NOMBRE	0	1100	1100	1100
318-1-3	Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation					
318-1-3-1	Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés					
318-1-3-1-R1	Nombre de répertoire élaborés	NOMBRE	0	1	1	1
318-1-3-2	Cellule de veille informationnelle opérationnelle					
318-1-3-2-R1	Taux d'opérationnalisation de la cellule de veille	%	0	0.25	0.5	1

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028	Administration et Coordination		
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE		
	028-1-1-1-01	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET	
	028-1-1-1-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES	
	028-1-1-1-03	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
	028-1-1-1-04	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS	
	028-1-1-1-05	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-06	APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-07	GERER LES RESSOURCES HUMAINES	
	028-1-1-1-08	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU MESUPRES	
	028-1-1-1-09	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT	
	028-1-1-1-10	ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES	
	028-1-1-1-11	GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX	
	028-1-1-1-12	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES, IST, CNR ET AUTRES ORGANISMES	
	028-1-1-1-13	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-14	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES	
	028-1-1-1-15	ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER	
	028-1-1-1-16	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-17	METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-1-18	CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE	
	028-1-1-1-19	RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-20	ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-21	ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES	
	028-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITÉS ET IST	
	028-1-1-1-24	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE	
	028-1-1-1-25	AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST	
	028-1-1-1-26	AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-27	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-28	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)	
	028-1-1-1-29	ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)	
	028-1-1-1-30	Projet de Solarisation des Smart Campus Regionaux de Madagascar	
	028-1-1-2	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES	
	028-1-1-2-01	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR	
	028-1-1-2-02	ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE	
	028-1-1-2-03	PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES, HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)	
	028-1-1-2-04	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER	
	028-1-1-3	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ	
	028-1-1-3-01	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-3-02	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST	
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
	028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER	
	028-1-2-1-01	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)	
	028-1-2-1-02	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS	
	028-1-2-1-03	METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ	
	028-1-2-2-01	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
	028-1-2-2-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR	

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

028-1-2-3

PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310	Enseignement Supérieur
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE
310-1-1-1	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES
310-1-1-1-01	ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)
310-1-1-1-02	CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR
310-1-1-1-03	PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES
310-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES
310-1-1-1-05	MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST
310-1-1-1-06	REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE
310-1-1-1-07	PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES
310-1-1-1-08	ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE
310-1-1-1-09	ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT)
310-1-1-1-10	PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE
310-1-1-2	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD
310-1-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVÉS
310-1-1-2-02	SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT
310-1-1-2-03	SUPERVISER, COORDONNER,ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES D'ACCREDITATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310-1-1-2-04	SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION
310-1-1-2-05	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA DEMARCHE QUALITE
310-1-1-2-06	SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION
310-1-1-2-07	ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES
310-1-1-2-08	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310-1-1-2-09	METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES
310-1-1-2-10	PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES
310-1-1-2-11	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES
310-1-1-2-12	MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM
310-1-1-2-13	HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-2-14	PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
310-1-1-2-15	ACCREDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES
310-1-1-2-16	CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE
310-1-1-2-17	PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES
310-1-1-2-18	CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD
310-1-1-2-19	ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ
310-1-1-2-20	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD
310-1-1-2-21	MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA
310-1-1-2-22	SOLARISATION DES SMART CAMPUS REGIONAUX DE MADAGASCAR
310-1-1-3	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS
310-1-1-3-01	PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS
310-1-1-3-02	DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI
310-1-1-3-03	ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS
310-1-1-3-04	FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS
310-1-2	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-2-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-2-1-01	ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE EN OEUVRE DU SYSTEME LMD
310-1-2-1-02	ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES
310-1-2-1-03	ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-2-1-04	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-2-1-05	RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA
310-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

310 Enseignement Supérieur

310-1-Y-Y

Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

310-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050	Administration et Coordination		
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-01	PAYER LES DÉPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES		
050-1-1-1-02	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-04	ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCTIONNEMENT EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ		
050-1-2-1-01	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY (SKA)		
050-1-2-1-05	AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE		
050-1-2-1-06	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-07	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)		
050-1-2-1-08	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT		
050-1-2-1-09	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION		
050-1-2-1-10	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES		
050-1-2-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE		
050-1-2-1-12	PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES (ED)		
050-1-2-1-13	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-14	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES		
050-1-2-1-15	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311	Recherche Scientifique
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE
311-1-1	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
311-1-1-1	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS
311-1-1-1-01	<i>METTRE A JOUR PÉRIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE</i>
311-1-1-1-02	<i>PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES</i>
311-1-1-1-03	<i>VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE</i>
311-1-1-1-04	<i>METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES</i>
311-1-1-1-05	<i>RECHERCHE ET REPEULEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA</i>
311-1-1-2	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ
311-1-1-2-01	<i>ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT</i>
311-1-1-4	ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE
311-1-1-4-01	<i>Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de coordination, d'orientation et de suivi des activités de recherche</i>
311-1-1-4-02	<i>Renforcer les compétences des Chercheurs dans les CNRs à mener des recherches innovantes de haut niveau</i>
311-1-1-4-03	<i>Instaurer la culture d'excellence à travers des fonds compétitifs et de partenariat</i>
311-1-1-4-04	<i>Créer, rénover et moderniser les laboratoires de recherche dans les Centres Nationaux de Recherches</i>
311-1-2	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)
311-1-2-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ
311-1-2-1-01	<i>T02-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES</i>
311-1-2-1-02	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES</i>
311-1-2-1-03	<i>APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
311-1-2-1-04	<i>CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
311-1-2-1-05	<i>MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023		
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
028	Administration et Coordination						
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE						
	028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	20	25	30	30
	028-1-1-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	15	20	20	30
028-1-1-2	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES						
	028-1-1-2-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	1	1	1	1
028-1-1-3	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ						
	028-1-1-3-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	NOMBRE/AN	4	5	5	5
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER						
	028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	16	16	16
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	HEURES	48	48	48	48
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL						
	028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	97	97	97	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
310	Enseignement Supérieur					
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
310-1-1-1	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
310-1-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	16	16	16
310-1-1-2	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD					
310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	98
310-1-1-3	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	230	240	250	260
310-1-2	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-2-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	15	20	20	20

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
050	Administration et Coordination					
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
050-1-1	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
050-1-1-1	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
050-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	5	7	8	8
050-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
050-1-2-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ					
050-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	98

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
311	Recherche Scientifique					
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE					
311-1-1	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION					
311-1-1-1	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS					
311-1-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	17	25	25	25
311-1-1-2	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ					
311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	8	10	10	10
311-1-1-4	ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE					
311-1-1-4-R1	-	NOMBRE	0	2	2	2
311-1-2	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)					
311-1-2-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ					
311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	97	97	97	97

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-1	CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE
832-1-1	CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS
832-1-1-1	Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés
832-1-1-1-01	<i>Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme</i>
832-1-1-1-02	<i>Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme</i>
832-1-1-1-03	<i>Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays</i>
832-1-1-1-04	<i>Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine</i>
832-1-1-1-05	<i>Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde</i>
832-1-1-1-06	<i>Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels</i>
832-1-1-1-07	<i>Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux</i>
832-1-1-1-08	<i>Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international</i>
832-1-2	PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES
832-1-2-1	L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée
832-1-2-1-01	<i>Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme</i>
832-1-2-1-02	<i>Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux</i>
832-1-2-1-03	<i>Renforcer la culture, la démocratie et la paix</i>
832-1-2-1-04	<i>Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles</i>
832-1-2-1-05	<i>Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie</i>
832-1-2-1-06	<i>Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-2	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE
832-2-1	PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES
832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée
832-2-1-1-01	<i>Sensibiliser la population à participer à l'élection</i>
832-2-1-1-02	<i>Suivre les traitements des infractions électorales</i>
832-2-1-1-03	<i>Éviter les violences pendant et après les élections.</i>
832-2-1-1-04	<i>Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs</i>
832-2-1-1-05	<i>Promouvoir les accords informels de non agression des candidats</i>
832-2-1-1-06	<i>Garantir l'indépendance des médias publics</i>
832-2-1-1-07	<i>Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections</i>
832-2-1-1-08	<i>Garantir l'accès égal et transparent aux médias</i>
832-2-1-1-09	<i>Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques</i>
832-2-1-1-10	<i>Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu</i>
832-2-1-1-11	<i>Instaurer une procédure de supervision électorale</i>
832-2-1-1-12	<i>Garantir la liberté de faire campagne</i>
832-2-1-1-13	<i>Promouvoir un système de gouvernement représentatif</i>
832-2-1-1-14	<i>Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections</i>
832-2-1-1-15	<i>Promouvoir l'accès au financement de campagne</i>
832-2-1-1-16	<i>Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes</i>
832-2-1-1-17	<i>Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique</i>
832-2-1-1-18	<i>Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus</i>
832-2-1-1-19	<i>Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique</i>
832-2-1-1-20	<i>Promouvoir des élections libres et transparentes</i>
832-2-1-1-21	<i>Enraciner la culture de l'alternance politique</i>
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée
832-2-2-1-01	<i>Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques</i>
832-2-2-1-02	<i>Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques</i>
832-2-2-1-03	<i>Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-2	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé
832-2-2-2-01	<i>Lutter contre les obstructions administratives</i>
832-2-2-2-02	<i>Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle</i>
832-2-2-2-03	<i>Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics</i>
832-2-2-2-04	<i>Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base</i>
832-2-2-2-05	<i>Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes</i>
832-2-2-2-06	<i>Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-2-07	<i>Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques</i>
832-2-2-2-08	<i>Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers</i>
832-2-2-2-09	<i>Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE
832-3-1	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE
832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée
832-3-1-1-01	<i>Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités</i>
832-3-1-1-02	<i>Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective</i>
832-3-1-1-03	<i>Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée</i>
832-3-1-1-04	<i>Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional</i>
832-3-1-1-05	<i>Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central</i>
832-3-1-1-06	<i>Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action</i>
832-3-1-1-07	<i>Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé</i>
832-3-1-1-08	<i>Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques</i>
832-3-1-1-09	<i>Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale</i>
832-3-2	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE
832-3-2-1	La promotion de la liberté de la presse est effective
832-3-2-1-01	<i>Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias</i>
832-3-2-1-02	<i>Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques</i>
832-3-2-1-03	<i>Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises</i>
832-3-2-1-04	<i>Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société</i>
832-3-2-1-05	<i>Promouvoir la liberté de la presse</i>
832-3-2-1-06	<i>Renforcer les normes de l'industrie médiatique</i>
832-3-2-1-07	<i>Promouvoir l'indépendance éditoriale</i>
832-3-2-1-08	<i>Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations</i>
832-3-2-1-09	<i>Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias</i>
832-3-2-1-10	<i>Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires</i>
832-3-2-1-11	<i>Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-4	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES
832-4-1	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES
832-4-1-1	La protection effective de la population est renforcée
832-4-1-1-01	<i>Prévenir les violations des droits de l'homme</i>
832-4-1-1-02	<i>Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges</i>
832-4-1-1-03	<i>Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques</i>
832-4-1-1-04	<i>Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous</i>
832-4-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE
832-4-2-1	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée
832-4-2-1-01	<i>Rendre la justice impartiale, équitable et efficace</i>
832-4-2-1-02	<i>Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif</i>
832-4-2-1-03	<i>Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif</i>
832-4-2-1-04	<i>Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif</i>
832-4-2-1-05	<i>Entreprendre des réformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires</i>
832-4-2-2	L'instauration de l'État de droit est renforcée
832-4-2-2-01	<i>Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire</i>
832-4-2-2-02	<i>Lutter contre les impunités des dirigeants</i>
832-4-2-2-03	<i>Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)</i>
832-4-2-2-04	<i>Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-1	CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE					
832-1-1	CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS					
832-1-1-1	Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés					
832-1-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	20	20	20	-
832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	2	2	2	-
832-1-2	PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES					
832-1-2-1	L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée					
832-1-2-1-R1	Nombre de réflexions publiées	Nombre	6	6	6	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-2	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE					
832-2-1	PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES					
832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée					
832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	50	10	10	-
832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traités - infractions électorales	%	1000	100	100	-
832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	Nombre	40	20	20	-
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF					
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée					
832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	40	40	40	-
832-2-2-2	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé					
832-2-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	NOMBRE	10	10	10	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT							
910	Démocratie et Bonne Gouvernance							
832	Démocratie							
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE							
832-3-1	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE							
832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée							
	832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	11	11	6	-	-
832-3-2	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE							
832-3-2-1	La promotion de la liberté de la presse est effective							
	832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	100%	-	-
	832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	Nombre	5	5	5	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT						
910	Démocratie et Bonne Gouvernance						
832	Démocratie						
832-4	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES						
832-4-1	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES						
832-4-1-1	La protection effective de la population est renforcée						
	832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	Nombre	100	100	100	-
832-4-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE						
832-4-2-1	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée						
	832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	Nombre	100	100	100	-
832-4-2-2	L'instauration de l'État de droit est renforcée						
	832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	Nombre	100	100	100	-
	832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	40	40	40	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
069	Administration et Coordination
069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH
069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme
069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays
069-1-1-1-01	<i>Renforcer le dispositif institutionnel</i>
069-1-1-1-02	<i>Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationales</i>
069-1-1-1-03	<i>Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar et s'assurer de leur mise en œuvre effective</i>
069-1-1-1-04	<i>Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations</i>
069-1-1-1-05	<i>Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne</i>
069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place
069-1-1-2-01	<i>Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays</i>
069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture
069-1-2-1	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre
069-1-2-1-01	<i>Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
069	Administration et Coordination
069-2	Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)
069-2-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture
069-2-1-1	Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre
069-2-1-1-01	<i>Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous les lieux de détention</i>
069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme
069-2-2-1	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles
069-2-2-1-01	<i>Effectuer des descentes dans les régions</i>
069-2-2-1-02	-
069-2-3	Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme
069-2-3-1	La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective
069-2-3-1-01	-
069-2-3-1-02	<i>Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologation des Dina</i>
069-2-4	Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme
069-2-4-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs
069-2-4-1-01	-
069-2-4-1-02	<i>Emettre des avis, recommandations et interpellations</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME		
920	Droits de l'Homme		
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme		
834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects		
834-1-1	Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar		
834-1-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée		
834-1-1-1-01	<i>Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication</i>		
834-1-1-1-02	<i>Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux</i>		
834-1-1-1-03	<i>Emettre des avis et recommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme</i>		
834-1-2	Accompagner les victimes de la torture		
834-1-2-1	Les cas de torture sont réduits		
834-1-2-1-01	<i>Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales</i>		
834-1-2-1-02	<i>Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires</i>		
834-1-3	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays		
834-1-3-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés et accompagnés durant le processus à suivre pour défendre leur droit		
834-1-3-1-01	<i>Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants ainsi que les personnes vulnérables</i>		
834-1-3-1-02	-		
834-1-4	Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation		
834-1-4-1	Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture		
834-1-4-1-01	<i>Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme</i>		
834-1-4-1-02	-		

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME					
920	Droits de l'Homme					
069	Administration et Coordination					
069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH					
069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme					
069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays					
069-1-1-1-R1	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	5	6	7	-
069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	10	12	15	-
069-1-1-1-R3	Nombre de textes vérifiés	Nombre	20	25	30	-
069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	2	3	4	-
069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place					
069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	11	22	-
069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture					
069-1-2-1	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre					
069-1-2-1-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	5	4	2	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
92 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920 Droits de l'Homme						
069 Administration et Coordination						
069-2 <u>Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)</u>						
069-2-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture						
069-2-1-1 Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre						
069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévention de la torture	NOMBRE	10	12	14	-
069-2-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme						
069-2-2-1 En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles						
069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	10	12	15	-
069-2-3 Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme						
069-2-3-1 La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective						
069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	NOMBRE	2	3	4	-
069-2-4 Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme						
069-2-4-1 Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs						
069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	20	25	30	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023	
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme						
834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects						
834-1-1	Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar						
834-1-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée						
	834-1-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	200	300	500	-
	834-1-1-1-R2	- Nombre d'émissions audio et audio-visuelles diffusées	NOMBRE	6	8	10	-
	834-1-1-1-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	5	5	5	-
834-1-2	Accompagner les victimes de la torture						
834-1-2-1	Les cas de torture sont réduits						
	834-1-2-1-R1	Nombre de lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités	NOMBRE	30	35	40	-
834-1-3	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays						
834-1-3-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés et accompagnés durant le processus à suivre pour défendre leur droit						
	834-1-3-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	120	130	150	-
834-1-4	Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation						
834-1-4-1	Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture						
	834-1-4-1-R1	Nombre d'ateliers de concertation sur la prévention de la torture organisés	NOMBRE	2	3	4	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
070	Administration et Coordination
070-1	<u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u>
070-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE
070-1-1-1	BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES
070-1-1-1-01	<i>Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-1-02	<i>Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais</i>
070-1-1-1-03	<i>Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances</i>
070-1-1-2	CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES
070-1-1-2-01	<i>Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement</i>
070-1-1-2-02	<i>Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-2-03	<i>Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-2-04	<i>Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
070	Administration et Coordination
070-2	<u>Promouvoir une justice indépendante et souveraine</u>
070-2-1	Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance
070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées
070-2-1-1-01	<i>Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-02	<i>Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-03	<i>Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement</i>
070-2-1-1-04	<i>Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-05	<i>T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-2	Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice
070-2-1-2-01	<i>Coordonner les actions et directives</i>
070-2-1-2-02	<i>Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités</i>
070-2-1-2-03	<i>Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais</i>

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants
835-1	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT
835-1-2	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
835-1-2-1	EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS
835-1-2-1-01	<i>Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice</i>
835-1-2-1-02	<i>Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice</i>

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
070	Administration et Coordination					
070-1	<u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u>					
070-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE					
070-1-1-1	BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES					
070-1-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de la Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	98	100	100	100
070-1-1-2	CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES					
070-1-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	<i>Pourcentage</i>	70	80	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
93	HAUTE COUR DE JUSTICE						
930	Haute Cour de Justice						
070	Administration et Coordination						
	070-2	Promouvoir une justice indépendante et souveraine					
	070-2-1	Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance					
	070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées					
	070-2-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de le Haute Cour de Justice	Taux	98	100	100	100
	070-2-1-2	Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice					
	070-2-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	Pourcentage	70	80	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2020	2021	2022	2023	
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants					
835-1	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT					
835-1-2	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
835-1-2-1	EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS					
835-1-2-1-R1	Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	50	70	80	90